Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12706 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985

LA FIN DU SOMMET DE LUXEMBOURG

Les Dix engagent la relance de l'intégration européenne

Une étape vers la maturité

Les signataires de l'accord conclu dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 décembre à Luxembourg ne semblent pas, d'une manière générale, très fiers de leur enfant. On dirait même qu'ils s'ingénient à en minimiser les vertus et les promesses.

Chacun a ses raisons. Les Italiens, dont le Parlement est nettement « maximaliste », jugent les résultats obtenus carrément insuffisants. Les Français ne cachent pas qu'ils attendaient mieux et se consolent en disant que le combat européen continue. Il y a aussi des frileux, qu'effarouche le pas en avant accompli : les Danois, qui ont eux aussi exprimé des réserves, les Britanniques, d'autant plus désireux de réduire la portée de l'accord qu'il leur faut le faire admettre à une opinion (et à une Chambre des communes) à qui l'on avait préalablement expliqué qu'on ne céderait sur aucun point essentiel.

Ni ces considérations tactiques ni même la lassitude inévitable après deux longues journées et soirées de pourparlers n'expliquent entièrement la circonspection et la modestie qui caractérisent – pour une fois ! – les réactions des Dix devant ce qu'ils pourraient pourtant considérer comme un authentique succès. Une déjà longue expérience incite les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté à attendre, pour se réjouir, d'avoir pu apprécier la réalité des changements. Après tout, il avait été solennellement entendu, au début des années 70, que l'union européenne verrait le jour... en 1980.

Même en tenant compte des réserves britanniques et allemandes à l'égard de la coopération monétaire, il n'en demeure pas moins que l'extension du champ d'application du traité de Rome, sa révision telle qu'elle a été décidée par les Dix et l'adoption de procédures de décision plus efficaces peuvent se révéler de la plus grande importance pour la suite du processus.

Il y a vingt ans exactement avait été accepté, à Luxembourg précisément, le prétendu « compromis » permettant à un Etat de se prévaloir de ses intérêts essentiels pour s'opposer à la volonté de ses partenaires. Ce système avait ses mérites, notamment celui de mettre fin à la « politique de la chaise vide » menée par la France depuis six mois, et il correspondait à un certain stade de développement de la Communauté ; mais il devait conduire à un usage quasi systématique du « droit de veto », comme on a fini par dire en un raccourci abusif mais significatif. Si la CEE parvient à passer à l'étape suivante – le recours au vote majoritaire, – elle entrera dans un nouvel âge qui pourrait fort ressembler à la maturité.

Sans doute ces améliorations ne sont-elles pas de celles qui enthousiasment les foules. Elles n'en font pas moins avancer l'édification de cette Europe politique dont les bases ont été jetées il y a une trentaine d'années et dont les progrès tout au long de cette période n'ont peut-être pas été suffisamment perçus. Y compris par ses partisans.

Le conseil européen s'est achevé dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 décembre par un accord des Dix en faveur de la révision du traité de Rome. Celle-ci devrait permettre d'en étendre le champ d'application à la technologie et à l'environnement, d'accroître les pouvoirs du Parlement européen et de recourir plus souvent au vote à la majorité dans les conseils.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – L'accord auquel sont parvenus les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, dans la nuit de mardi à mercredi, a été laborieusement acquis dans une atmosphère de marchandages plutôt pénible, d'où tout ce qui pourrait ressembler à de l'enthousiasme, était absolument absent. Ce *« compromis de progrès »*, comme l'a qualifié M. Mitterrand, s'il n'est pas remis en cause – l'accord est encore précaire, puisqu'il reste soumis à plusieurs réserves, qui ne sont pas de pure forme – devrait néanmoins rendre possible la relance de la Communauté, au moment où celle-ci s'élargit à l'Espagne et au Portugal.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont ainsi tenu le pari qu'ils avaient pris voilà six mois à Milan, en décidant, contre l'avis de trois d'entre eux (le Royaume-Uni, le Danemark et la Grèce), de convoquer une conférence intergouvernementale chargée de modifier le traité de Rome.

Orientation prioritaire des efforts des Douze : établir, d'ici à la fin de 1992, un espace économique sans frontières. En sept ans, les barrières qui limitent encore aujourd'hui les échanges de personnes, de marchandises, de services, de capitaux (ce qu'on appelle les *« quatre libertés »* de circulation) devront être levées. Immense programme, qui, s'il est exécuté conformément aux recommandations qui figurent dans le Livre blanc sur l'*« achèvement du marché intérieur »*, présenté en juin par la Commission européenne, nécessitera quelque trois cents décisions !

Pour qu'il ait une chance sérieuse d'être exécuté dans les délais, les chefs de gouvernement se sont ralliés à l'idée d'étendre largement le champ des décisions qui seront prises à la majorité qualifiée, et non plus à l'unanimité. Pour ce faire, si les Parlements nationaux ratifient l'accord, les articles du traité de Rome se rapportant à un programme prioritaire seront modifiés. Il en ira de même pour les dispositions concernant la recherche et la coopération technologique, qui sont désignées, à côté de l'établissement du grand marché, comme secteur prioritaire de l'action commune.

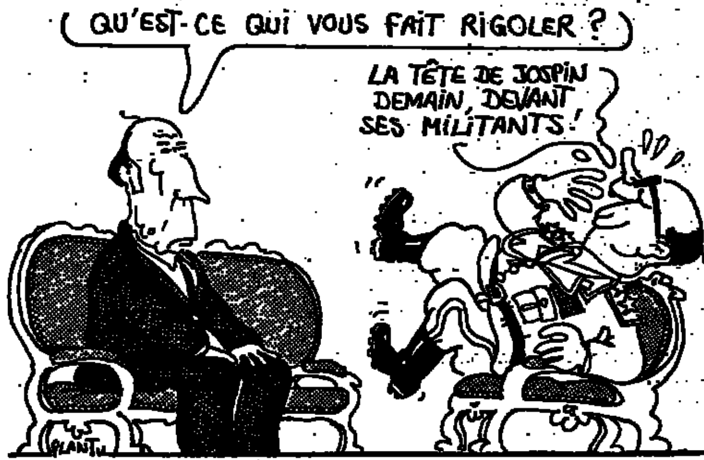
PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

LE NUMÉRO UN POLONAIS À L'ÉLYSÉE

« C'est très important pour moi » déclare le général Jaruzelski

Le général Jaruzelski a été reçu mercredi matin 4 décembre par M. Mitterrand qui lui a déclaré : « Nous allons parler de problèmes polonais tout en respectant la souveraineté de votre pays. » Le général a répondu : « Je suis très content d'être ici. Je vous remercie d'avoir pris le temps de me recevoir. C'est très important pour moi. Cela va contribuer à l'amélioration des relations franco-polonaises. »



Le général, qui était en civil, et qu'accompagnait son ministre des affaires étrangères, M. Orzechowski, était entré à l'Elysée non par la porte centrale mais par une porte de la grille du jardin. Il avait été accueilli par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Des mesures de sécurité très strictes avaient été prises tout autour du palais de l'Elysée. Moins d'une heure avant, un millier de personnes avaient participé au rassemblement, sur l'esplanade des Invalides, convoqué pour protester contre la venue en France du général Jaruzelski. Répondant à l'appel de différentes organisations syndicales, FO, CFDT, CFTC et du comité de coordination Solidarnosc, les manifestants, parmi lesquels plusieurs personnalités, Yves Montand, Marek Halter, Bernard Kouchner, André Glucksman, Ivan Levaï, ainsi qu'Edmond Maire (CFDT), Jean Bornard (CFTC), Bernard Mourgues (FO), ont essayé, mais en vain, de se diriger vers le palais de l'Elysée.

(Lire la suite page 3.)

Une idéologie protestante

par ALAIN DUHAMEL

Les Français croient s'être débarrassés des oripeaux idéologiques qui encombrent depuis trop longtemps leur débat politique. Souvent, ils se figurent que, à l'expérience de la crise et de l'alternance, la vie publique devient moins rhétorique, plus réaliste, moins verbeuse, plus pratique. Ils ont tort et raison à la fois : s'il est vrai que les grandes idéologies partisanes vacillent ou entrent en agonie (même si les circonstances électorales leur rendent fugitivement quelques couleurs), la place qu'elles libèrent est déjà occupée. Une idéologie implicite, inconsciente, clandestine, s'installe sur les ruines des préjugés classiques, des certitudes sénescentes. La France, catholique et romaine, jacobine et guesdiste, se convertit sans le savoir au protestantisme politique. Marx se meurt ici avec un siècle de retard, le colbertisme, enfin, n'est plus de saison, mais c'est Coligny qui triomphe en silence et Guizot qui revient à la mode. On vient de commémorer la révocation de l'édit de Nantes. C'est plutôt l'anniversaire de la paix de Saint-Germain, favorable aux réformés, qu'il eût fallu célébrer.

Le marxisme dépérit cette fois-ci bel et bien dans l'Hexagone. Politiquement, le parti qui l'incarne lui survit, certes laborieusement. L'appareil tient toujours, tout amaigri qu'il soit. Mais le noyau électoral se réduit inexorablement, les dépendances syndicales se fissurent peu à peu. Intellectuelle, culturelle, donc idéologique, la partie est perdue.

Par comparaison, la situation de l'idéologie socialiste apparaît presque prometteuse : la crise qu'elle traverse, profonde, spectaculaire, ressemble au moins à une cure de modernisation, à un tumulte thérapeutique. Durant toute la législature, elle a, dure épreuve et test bien inédit, fait connaissance avec le monde réel. Il lui a fallu aussitôt en rabattre et entreprendre une douloureuse métamorphose. Il y a loin de l'orgueilleux, du chimérique, du prométhéen « projet socialiste » aux modestes analyses d'aujourd'hui.

L'idéologie socialiste se modernise en se tempérant, mais se dissout en se transformant. Démocratie et solidarité sont désormais ses maîtres mots. Avant d'arriver au pouvoir, le PS jugeait les sociaux-démocrates d'Europe du Nord trop timides. Encore un effort, et il les trouvera trop hardis. On connaissait l'électorat flottant, voici l'heure de l'idéologique transhumante.

A droite, le problème ne se pose évidemment pas ainsi. De ce côté-là, les querelles doctrinales agitent moins que le partage du pouvoir.

(Lire la suite page 14.)

Algérie : le second souffle

Le Monde commence aujourd'hui la publication – elle s'étendra sur trois jours – d'un supplément consacré à l'Algérie. Notre but est de rendre compte du très important débat qui se déroule depuis plusieurs mois dans ce pays sur le thème officiel de « l'enrichissement de la Charte nationale ». L'expression peut paraître abstraite. Le débat, lui, a été – et reste – bien réel puisqu'il doit dominer les travaux du congrès du FLN, qui s'ouvrira le 24 décembre prochain.

De quoi s'agit-il ? D'amender le texte idéologique fondamental du régime algérien – la Charte nationale, qui remonte à 1976, c'est-à-dire à la présidence de Houari Boumediène – pour tenir compte des nécessités non seulement du temps présent, mais surtout des temps à venir. *« L'objectif est d'éviter le repli sur soi, le marasme, la sclérose et le dogmatisme étouffant »*, avait déclaré le président Chadli en installant la commission qui a été chargée d'organiser le débat, à tous les niveaux de la société algérienne.

Réalisme et pragmatisme sont les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche de nombreux responsables algériens lorsqu'ils parlent de leurs ambitions. Cela n'implique, pour eux, aucune rupture avec le passé, mais la volonté de prendre en compte et de vaincre les difficultés d'aujourd'hui, et surtout celles de demain. La lecture de l'interview qu'a accordée au *Monde* M. Ali Oubouzar, le ministre du plan et de l'aménagement du territoire, est tout à fait significative à cet égard : dans un style très direct, le ministre passe en revue les problèmes à résoudre : croissance démographique, baisse des recettes pétrolières, difficultés d'écoulement du gaz, nécessité d'utiliser le secteur privé dans la lutte pour le développement. La liste n'est pas exhaustive, on le verra, mais la volonté de « mettre à plat » les difficultés, au lieu de les ignorer, est impressionnante.

Cette volonté, on la retrouve un peu partout en Algérie. *« Ça bouge »*, nous ont affirmé à leur retour les quatre journalistes que nous avons envoyés sur place pour enquêter dans tous les secteurs de la société. Cela ne signifie pas que cette volonté d'évolution ne se heurte pas à de solides résistances qu'elle n'a pas ses limites (faut-il préciser qu'elle n'affecte pas les structures politiques du pays, notamment le principe du parti unique ?), que certaines idées nouvelles n'effarouchent pas ceux que le président Chadli appelle les *« dogmatiques »*. Mais le mouvement valait d'être rapporté, ne serait-ce que parce qu'il est exceptionnel dans un pays en développement. Il mérite aussi d'être suivi.

JACQUES AMALRIC.

(Lire pages 9 à 13.)

débats

LA TEMPÊTE DE LA 5e CHAINE

Attentat contre la culture! Coup de force! Que n'entend-on pour stigmatiser l'accord avec M. Berlusconi! L'âpre débat continue : Loïc Richard s'élève surtout contre le secret qui a entouré les tractations. Gérard Rabinovitch réprouve le gâchis que recouvre cette opération. Maria-Antonietta Macciocchi, sur l'autre bord, se demande pourquoi « Canal 5 » suscite tant d'opprobre.

Orchestrée... en solo

Une partie inégale entre des interlocuteurs privés et le pouvoir

par LOIC RICHARD (*)

LA cinquième chaîne naît dans les pires conditions. Le secret qui a entouré sa conception, les trop évidentes arrière-pensées politiques qui ont veillé sur son berceau, rompent avec la logique d'un gouvernement qui avait su, avec la création de la Haute Autorité, l'ouverture aux radios locales privées et le plan câble, s'engager dans de bonnes directions. Certes tout n'était pas parfait. Mais quelques principes avaient été affirmés et commençaient à transformer les rapports de la population avec les radios et les télévisions.

L'autonomie par rapport au pouvoir politique prenait corps ; la nécessité d'aider des industries de programmes trop fragiles encore pour pouvoir affronter la concurrence internationale sans un soutien réglementaire et financier était reconnue ; l'expression locale se voyait ouvrir des horizons nouveaux.

Et voilà que la création d'une chaîne nouvelle est annoncée, sans qu'il y ait eu appel et examen publics des candidatures, sans qu'aient été abordées avec les partenaires sociaux et professionnels intéressés les clauses de la concession.

Comment s'étonner alors des inquiétudes qu'elle soulève ? S'il est vrai, comme on le laisse entendre, que la durée de la concession ne pouvait être plus brève, que les exigences en matière de création, de place de la publicité, de diffusion des films, sont les plus fortes qui pouvaient être imposées sans menacer la viabilité du projet, alors la démonstration publique pouvait en être apportée par la négociation et par l'accord.

Le secret qui a entouré toutes les tractations n'est pas seulement contraire aux exigences de la démocratie, qui requiert transparence et discussion publique ; il est par nature dangereux. Car la partie est forcément inégale entre des interlocuteurs privés, depuis longtemps rodés à la négociation financière, qui peuvent toujours décider de ne pas se lancer dans l'aventure et ne le feront que s'ils se considèrent assurés de sa rentabilité, et un pouvoir pressé d'aboutir, qui avait de plus arrêté, semble-t-il, son choix depuis longtemps.

Le pire n'est certes toujours pas certain ; on peut imaginer que cette chaîne réussisse, qu'elle remplisse, voire dépasse, toutes les obligations qui lui ont été fixées, qu'elle participe au développement indispensable de nos activités de production de programmes et contribue au pluralisme de l'information. Mais rien ne permet aujourd'hui de le garantir. C'est bien à ce niveau que se situe maintenant le problème.

L'opposition, quant à elle, est cependant bien mal placée pour s'indigner de tout cela comme elle le fait tapageusement : ses seuls objectifs déclarés sont une privatisation aux motivations idéologiques et politiciennes et aux finalités mercantiles. Sa seule tactique est de tenter de retarder les choses en s'opposant à l'utilisation de la tour Eiffel pour la diffusion, et en affirmant sa volonté de remettre en cause les accords passés, à la seule fin de se réserver le choix du bénéficiaire de la concession pour le lancement d'une chaîne qui, semble-t-il, ne pourrait être guère différente de celle qui est aujourd'hui annoncée. Retarder enfin les choses pour se réserver des possibilités supplémentaires de privatisation du service public.

Charles Pasqua a été parfaitement explicite à ce sujet : ce qu'il déplore, c'est que la privatisation du service public risque d'être rendue plus difficile. Les faits pourraient sur ce point lui donner raison, mais pas comme il semble l'imaginer. En effet, confrontés à une chaîne à motivation purement commerciale, les habitants de ce pays se rendront sans doute mieux compte de la qualité et du rôle de la radio-télévision publique. Une qualité à laquelle nous croyons, un rôle qui nous paraît indispensable.

(*) Secrétaire national de la CFDT.

Les rendez-vous manqués

Les enjeux entre éthique et barbarie ne recouvrent pas le clivage gauche-droite

par GÉRARD H. RABINOVITCH (*)

LA meilleure des dramatiques jamais produite par la télévision française de toute la durée du mandat du gouvernement socialiste sera *Les Rendez-vous manqués.*

● Rendez-vous manqué de sortir la télévision du piège dans lequel la politique gaulliste des années 60 l'avait enfermée : peu importe le flacon pourvu qu'on ait le journal télévisé.

La voici livrée aux groupes de pression idéologique : un pour un journal télévisé de gauche ; l'autre pour un journal télévisé de droite. L'opération présente est de bonne guerre. La dénationalisation promise de la deuxième chaîne par l'opposition ne l'aurait certes pas fait tomber dans l'escarcelle d'un groupe de commanditaires de gauche. Mais quel gâchis, quelle inertie de bâtir une chaîne autour des combats politiciens au moment où sourd de partout que les enjeux entre éthique et barbarie ne recouvrent pas le clivage gauche-droite, mais le traversent. Et quelle moquerie du ministre de la communication annonçant comme un gage 50 % de programmes français. On voit difficilement comment les jeux auxquels le public sera convié et tous les directs de plateau pourraient être concoctés, produits et réalisés hors du périmètre d'audience de la chaîne.

● Rendez-vous manqué encore de fonder la télévision comme un vrai média. C'était le projet, l'ambition du défunt « Rapport quatrième chaîne » : construire avec l'une — pour aider aussi les autres à se repositionner — une cohérence entre contenus de programmes, grammaires d'images et styles de vie. Avec, au bout de la bataille, quatre ou cinq grands médias distincts, compétitifs mais non concurrentiels.

On connaît le résultat. De la bataille proposée par la Mission quatrième chaîne, on a abouti à un service de distribution de films à domicile.

● Rendez-vous manqué enfin de ne pas s'être attaqué aux problèmes de structures qui paralysent l'innovation, la création, l'aventure dans l'entreprise télévisuelle. Protectionnisme corporatiste qui augmente les coûts de la production par surcharge de personnels dont les compétences techniques pourraient être plus efficacement employées ; qui interdit aussi d'antenne nombre de candidats talentueux faute de carte professionnelle *ad hoc*. Etouffements de postes budgétaires créatifs (ceux du montage par exemple) au profit de dépenses de prestige. Course effrénée à l'audience, qui a contrarié systématiquement la qualité d'invention au profit de la complaisance démagogique.

Tributaires de la grande peur qu'accompagne le partage du gâteau politique, de bonnes télévisions, construites comme des médias, intelligentes, populaires et ciblées, ne seront-elles à jamais que les arlésiennes d'un « univers impitoyable » ?

(*) Chargé de recherche au CNRS.

Et alors ?

Contre la myopie corporatiste et le protectionnisme culturel

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

JÉROME SEYDOUX et Silvio Berlusconi vont monter une chaîne télévisée en France. Et alors ? Je n'y vois pas de scandale, ni pour la culture, ni pour le développement de la communication aux dimensions de l'Europe, ni pour la réglementation des stratégies plurinationales des industriels de l'audiovisuel. Le scandale est plutôt dans les réactions d'une certaine presse — animée par un *« chauvinisme inconscient »* — qui a cru bon de mettre en garde les citoyens contre l'assaut de la *« télévision-spaghetti »*.

Ne sont-ils pas Italiens ?

Donc, ces mangeurs de spaghettis, dirigés par un certain commendatore Berlusconi, ont commis un crime collectif : l'assassinat de leur télé et de leur cinéma. Ces barbares se pressent aux portes de la citadelle de la culture, avec leur peste *« télévisuelle »*. Enzo Piano (Beaubourg), Gae Aulenti (Musée d'Orsay) et Strehler (Théâtre d'Europe) et Bogianckino (Opéra de Paris), pour ne nommer que les derniers intellectuels travaillant en France, ne sont-ils pas pourtant Italiens ?

Qui osera encore dans nos colloques sur les espaces culturels — j'en suis la première responsable — parler d'identité culturelle européenne ? Je regarde tout cela non pas en italienne, mais en européenne, effrayée par la myopie corporatiste et le protectionnisme culturel.

Quant à certains intellectuels qui ont parlé de désordre, d'aventure, d'appauvrissement, de viol, de traîtrise pure, en prononçant un jugement catastrophique sur l'avenir du cinéma et de l'audiovisuel, n'auraient-ils pu attendre au moins de savoir ce qu'il y aura dans cette nouvelle chaîne ? Et si Pivot, Christine Ockrent et d'autres « vedettes » étaient déjà entrés en rapport avec la *« télé-spaghetti »* ? Pour ne pas parler de quelques « archibranchés ».

Canale 5 de Berlusconi est né en Italie, comme d'autres chaînes, dans une conjoncture particulière : on était à l'époque du terrorisme aveugle, dans les restaurants, les cinémas, etc., les gens n'osaient plus sortir de chez eux le soir. C'est aussi l'époque du début de la crise des salles de cinéma italiennes, plus que du cinéma lui-même, son principal problème étant le manque de capitaux européens, alors que les Etats-Unis lui en fournissent abondamment.

Talonnée par la concurrence de Canale 5, la RAI, la télé d'Etat, s'est incroyablement améliorée. Tandis que la télé de Berlusconi perd actuellement des auditeurs, les gens étant fatigués par la publicité, les séries américaines, etc., la RAI augmente sans cesse son public avec des problèmes qu'on n'aurait jamais projetés à l'époque du corporatisme. Et si le fait de passer d'une chaîne à une autre, *« comme le font les Italiens »*, loin d'être une forme ultérieure de sauvagerie, n'était qu'une forme de liberté ? A moins que la liberté ne laisse d'autre choix que de tourner le bouton et d'aller se coucher ?

On nous dit que même si Canal 5 doit être *« bien français »*, il faut encore prendre garde à la pureté de la langue qu'on y parlera. Je ne connais pas Berlusconi — et je peux bien croire qu'il n'est pas du tout un saint, — mais je trouve quand même d'un kitsch superbe le fait qu'un journal reproduise « le français » de ce monsieur en langue métèque ! *« Cé choze terrib-le qué dé man-gé des spaghettis avec du Coca-Cola. Jé préfère une télévizion Beaujolais avec champagne lè samedi. »*

Je me suis dit : bon, l'empire de l'anglais en Europe et dans le monde — qui sera vite égalé par celui de l'espagnol — est destiné à s'élargir d'un océan à l'autre. A la différence du français, l'anglais accepte le mariage illégal avec l'autre langue ; il s'est *« métissé »* partout, ainsi que les langues ibériques.

Dans les années 60, on plaidait *« pour la défense de la langue française »* ; j'avoue qu'il m'était bien difficile, en arrivant en France, de comprendre cette virginité obligée. Aujourd'hui, si je dis non à la négation de la différence des langues, non à tous les syncrétismes réductifs (religieux ou politiques) ; au contraire, je dis oui à tout pluralisme religieux, politique, linguistique, à la circulation des langues différentes, chaotiques.

Ma télévision idéale

Je suis pour que les langues s'unissent librement, circulent entre elles, qu'il y ait une sorte d'« abâtardisation » des langues européennes ; ce qui me paraît essentiel n'est pas de les garder vierges, mais de les faire « jouir », parler, vivre. Il ne faut pas oublier que des très grands écrivains européens ont écrit leurs œuvres dans une langue « métissée ». Dante a créé *la Divine Comédie* en italien *« volgare »* contre le noble latin (voir son *De vulgari eloquentia*).

Kafka ne parlait pas « allemand », on le sait. Quant à Joyce, il parlait, de son propre aveu, *« unglish »*, c'est-à-dire, en traduction libre, anti-anglais.

Ma télévision idéale ? Un satellite européen capable de transmettre ses images accompagnées par le son de sept langues au choix. Qu'on puisse écouter, grâce à la télé, de Paris ou de Rome, un cours d'histoire à Cambridge. Et, de Genève, une leçon du physicien Carlo Rubbia au CERN, etc. La seule chance de l'Europe pour résister à la *« colonisation américaine »* dont on nous rebat les oreilles et rivaliser avec elle est dans la communication entre Européens, dans l'*« union des cerveaux »*, des savoirs, des intelligences.

Berlusconi est si préoccupé par les attaques qu'il a subies qu'il a promis, en ayant une très haute opinion soit du Beaujolais, soit du téléspectateur moyen, *« non pas la « télé-spaghetti », mais la « télé Beaujolais »*. Espérons que non !

(*) Ancien député au Parlement européen.

COURRIER DES LECTEURS

« Ecart » et « rapport »

A mon tour de m'étonner qu'on puisse soutenir (*le Monde* du 9 novembre) que seul l'écart des taux d'inflation a une signification et que leur rapport n'a aucun sens.

Car comment peut-on affirmer sérieusement qu'un écart de — par exemple — 3 % a la même importance entre 0,5 et 3,5, ou entre 12 et 15, ou (voir certains pays latino-américains) entre 100 et 103 ?

EMMANUEL DE LAURISTON
(Paris).

Langues et dialectes

Je le croyais en allé le temps où on parlait de la langue catalane sous la rubrique des dialectes. Votre journal récidive le 7 novembre, page 20.

Sous le titre « L'Europe des dialectes », il est soudain question de la Catalogne (...), qui a intégré *« l'apprentissage de sa langue « nationale » au cursus scolaire (public ou privé) à côté du castillan »* et de *« 30 000 élèves scolarisés en « tout catalan »*.

L'auteur de l'article sait-il que la scolarisation en « tout catalan » (drôle d'expression) est la norme dans toute la Catalogne, de la maternelle à l'université, université comprise, et que la scolarisation en castillan fonctionne ici et là — beaucoup trop — par dérogation négociable et négociée au coup par coup ? (...)

LOUIS SALA-MOLINS,
professeur de philosophie politique à Paris-I.

Un geste ?

(...) Pourquoi M. Hernu, dont on loue à l'envi le sens de la discipline et même de l'honneur, et qui dispose en outre de loisirs, ne s'est-il pas déjà livré à la justice néo-zélandaise pour purger la peine de subordonnés injustement condamnés à sa place? Un tel geste ne serait que naturel et lui vaudrait non seulement l'estime de M. Mitterrand mais celle de nombreux Français, et leurs suffrages si l'ancien ministre de la défense brigue encore l'Elysée à sa sortie de prison.

MAURICE DELARUE
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ENTRETIEN A PARIS DE M. MITTERRAND ET DU GÉNÉRAL JARUZELSKI

M. ALEKSANDER SMOLAR AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Il veut surtout se faire photographier avec vous... »

IL y a presque quatre ans, après le coup de force de Jaruzelski contre Solidarnosc, vous avez prononcé une phrase restée célèbre sur la nécessité de sortir de Yalta. Les mots nous ont évidemment *beaucoup plu, à nous de l'autre* Europe. Mais je me suis demandé : annoncent-ils une politique ou simplement une rhétorique ?

Je me suis posé la même question *après une déclaration fracassante* faite, il y a deux ans à peu près, par votre hôte d'aujourd'hui, le général Jaruzelski : en critiquant violemment la politique de la France, il a dit qu'elle connaîtrait en Pologne son Dien-Bien-Phu diplomatique.

Jaruzelski ne vient pas bien sûr pour gagner sa bataille contre la France. *Il vient en demandeur.*

Il veut surtout se faire photographier avec vous. Pour pouvoir dire aux Polonais : « Regardez combien je suis respectable et respecté. » Malgré le 13 *décembre* 1981 et les espoirs brisés, malgré la guerre contre sa *nation*, *malgré des milliers* d'internés, des dizaines de milliers d'émigrés. Aujourd'hui, dit-il, la situation est *normalisée*. Il n'a plus besoin d'apparaître publiquement en uniforme car la guerre est finie. Qu'importe si Solidarité clandestine existe toujours, avec des centaines de publications indépendantes, mal*gré quatre années de répression* ; si une bonne partie de la population reste fidèle aux valeurs du mouvement ; s'il a fallu tout récemment démettre de leurs fonctions de recteurs et de doyens, une quarantaine d'universitaires éminents. La normalité est *décrétée*.

Le mot « crise » est depuis peu systématiquement censuré dans la presse polonaise. En recevant Jaruzelski, vous avouez, Monsieur le Président, votre conviction que « l'ordre règne à Varsovie ».

Pour obtenir cette reconnaissance *tacite, Jaruzelski est tout à fait prêt à* subir un sermon éventuel sur les droits de l'homme. *Paris vaut bien une messe !*

Il espère obtenir encore plus. *La Pologne a dramatiquement* besoin d'une aide économique. La gestion *de ses prédécesseurs et la sienne* propre ont sapé les fondements économiques du pays. Il avait promis une réforme de la gestion. L'aventure réformatrice est terminée. La Pologne n'est même pas capable d'honorer le service de sa dette, sans parler de la dette elle-*même*. *Malheureusement* ce ne sont pas ceux qui gouvernent qui en souffrent : comme l'a bien dit le porte-parole du général, le pouvoir trouvera toujours de quoi se nourrir.

Jaruzelski a donc de quoi parler et quoi demander.

Mais vous, Monsieur le Président ? *De quoi voulez-vous parler,* avec le premier secrétaire-*président ? De la politique internationale ? de l'Europe ? de la paix ?* du dépassement de Yalta, peut-être ? De quoi voulez-vous parler à ce général du pacte de Varsovie qui n'a même pas le champ de manœuvre de ses prédécesseurs ? Peut-être des échanges économiques ou culturels ?

Vraiment, je ne vois pas ce que vous avez à lui dire et ce qu'il pourrait vous dire d'intéressant.

J'ai une impression désagréable, Monsieur le Président, celle que votre chemin pour sortir de Yalta passe dialectiquement par la reconnaissance de ses résultats les plus détestables. Et j'ai aussi l'impression, éga*lement déplaisante*, que Jaruzelski a gagné son Dien-Bien-Phu. Mais c'est là *une défaite morale, plus* grave peut-être que si elle était diplomatique.

ALEKSANDER SMOLAR,
chercheur au CNRS.

« C'est très important pour moi » déclare le numéro un polonais

(Suite de la première page.)

De très nombreuses forces de police bloquaient aussi bien les accès en direction de l'ambassade de Pologne que le pont Alexandre-III et les quais en direction de l'Assemblée nationale. Le rassemblement, auquel ne participait, à l'exception de M. Alain Krivine (LCR), aucun responsable politique important, s'est achevé vers *11 heures, sans* incident.

Le général Jaruzelski était arrivé à Paris mardi 3 décembre, peu avant 20 heures. L'accueil à Orly avait été réduit au strict minimum — le chef du protocole du ministère des *affaires étrangères*, et *quelques* gardes républicains, — pour cette visite que la partie française persiste à présenter comme une « escale » entre Alger (où le général Jaruzelski a achevé mardi un séjour officiel) et Tunis, où il devait se rendre mercredi soir. Cependant, à Varsovie, le porte-parole du gouvernement a parlé de *« visite de travail »* — terme également utilisé par l'agence soviétique Tass. Le porte-parole a confirmé que l'initiative de cette visite revenait à la partie polonaise (il semble que la demande en ait été faite par l'ambassadeur de Pologne à Paris lors d'un entretien avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, à la mi-novembre).

Pour sa part, M. Mitterrand, dans une interview publiée mercredi par *le Matin*, a évoqué l'événement en ces termes : *« Il y a quelques jours, le chef de l'Etat polonais m'a fait savoir qu'il souhaitait me rencontrer à l'occasion d'une escale à Paris. J'ai accepté. Je le recevrai à l'Elysée. Vous connaissez la position de la France sur la pratique des libertés en Pologne, et notamment les libertés syndicales et religieuses. »*

« Tout ce qui touche à la nation polonaise nous est cher », a encore déclaré le président français. Il n'avait pas été beaucoup plus explicite au cours de sa conférence de presse à Luxembourg, mardi soir, déclarant : *« La France doit venir en aide aux Polonais »*, et en ajoutant : *« Le problème qui semble être discuté par une partie de l'opinion est : quelle est la meilleure façon de procéder ? Moi, j'ai conclu que la meilleure façon c'était en discutant, en proposant. »* Selon de bonnes sources, informé des protestations que sa décision a déclenchées en France, le président de la République aurait lancé, en privé, à l'un de ses proches collaborateurs : *« Laissez les brailler, ils verront bien dans l'avenir que c'est moi qui ai eu raison. »* La réflexion, bien évidemment, n'a pas été confirmée...

C'est le président français qui, lundi matin, avait lui-même révélé l'imminence de cette visite en répondant à une question d'une journaliste de l'AFP qui l'avait visiblement pris au dépourvu. Il semble en effet que les responsables français aient eu l'intention de garder le secret le plus longtemps possible.

Le général Jaruzelski n'avait jusqu'à présent été reçu par aucun dirigeant occidental, et, dans la presse, la plupart des commentateurs continuent à s'interroger sur les raisons qui ont incité le président Mitterrand à prendre une décision qui bouleverse les bases de la diplomatie française à l'égard du régime de Varsovie.

Du côté polonais, on semblait encore hésiter, mardi soir, sur la meilleure manière de tirer profit de cette visite. Une conférence de presse ou une déclaration à la presse du général Jaruzelski était envisagée pour la journée de mercredi. Dans *tous les cas, le premier* secrétaire, qui est accompagné par sa fille, a manifesté son *désir de profiter* de son séjour inattendu à Paris pour faire une promenade sur la Seine en bateau-mouche. Toutefois, la compagnie des bateaux-mouches déclarait, mercredi en fin de matinée, qu'elle refusait d'accueillir le général à bord d'un de ses bâtiments.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

Embarras au PS, approbation au PC

La visite à l'Elysée du général *Jaruzelski suscite les sarcasmes* de la droite, les critiques des syndicats et provoque l'embarras du PS. Seul le PC approuve.

Les rares réactions publiques, du côté des socialistes, masquent mal leur embarras : ils ne comprennent pas pourquoi M. Mitterrand a pris une initiative qu'ils peuvent difficilement approuver. Ainsi, M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a-t-il affirmé, mardi 3 décembre, que le président a *« certainement une raison sérieuse »* pour avoir accepté cette rencontre. *« Il faut*, a-t-il ajouté, *attendre de connaître cette raison pour se prononcer. »* Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, espère de son côté que cette entrevue *« se traduira par un geste en faveur des libertés et des droits de l'homme* [en Pologne] ». *« Plutôt que de ne rien se dire, de ne pas se voir, mieux vaut dire les vérités, même si elles ne sont pas très agréables à entendre »*, estime Mme Neiertz.

Pour sa part, M. Roland Leroy, *membre du bureau politique du* PCF et directeur de *l'Humanité*, a affirmé mardi à Clermont-Ferrand qu' *« il était temps que la France rétablisse des relations officielles, directes et diplomatiques avec la Pologne. (...) Personne ne peut nier que Jaruzelski est polonais et qu'il a trouvé des solutions polonaises à la crise polonaise. »*

A droite, le RPR *« ne peut que (...) désapprouver »* cette visite, qui constitue un *« reniement »* pour M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Son homologue du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, stigmatise la *« volte-face du pouvoir socialiste »*.

M. Bernard Stasi, député CDS de la Marne, juge que *« le peuple polonais ressentira cette visite comme une gifle et le peuple français comme une honte »*. Pour lui, *« le président se renie »*, tandis que *« la France se discrédite »* pour M. André Rossinot, président du parti radical. Le Sénat a suspendu sa séance, mercredi matin, en signe de protestation contre cette visite.

A l'extrême droite, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a exprimé son *« indignation »*.

M. Yves Montand reconnaît que l'acceptation de cette rencontre procède d' *« une démarche généreuse »*. Mais, a-t-il ajouté, mardi à A2, *« c'est terrifiant. (...) Que vont penser les étudiants de Cracovie, les mineurs de Silésie, les travailleurs de Gdansk lorsqu'ils vont voir M. Jaruzelski serrer la main de M. Mitterrand ? »* A propos des gouvernants français, *« on dirait qu'ils enfilent (...) les conneries les unes après les autres »*. *« Est-ce que la gauche recevrait aujourd'hui Pinochet ? »*, a demandé l'acteur.

Les diverses associations de solidarité avec la Pologne et Solidarité parlent de *« trahison »* ou expriment leur *« inquiétude »*, tandis que la plupart des grandes organisations syndicales, qui appelaient à *manifester mercredi matin* devant l'ambassade de Pologne font chorus. Après FO, la CFDT et la CFTC (*le Monde* du 4 décembre), la CGC exprime son désaccord : *« C'est une honte pour la France. »*

LA FIN DU SOMMET DE LUXEMBOURG

Les principaux points de l'accord

Voici les principaux points de l'accord *de principe conclu* par les Dix mardi 3 décembre à Luxembourg, avec des *réserves* italiennes et danoises.

● **RÉALISATION DU GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR.**

Le marché intérieur doit être pleinement réalisé avant le 31 décembre 1992. Il comportera un *« espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux sera assurée »*. Les mesures visant à harmoniser les législations seront adoptées à la majorité *qualifiée* (pondérée en *fonction* de l'importance des Etats membres), sauf pour les fiscalités indirectes, la *libre* circulation des personnes et les droits et intérêts des employés, domaines dans lesquels l'unanimité est requise.

Les propositions de rapprochement des législations devront avoir pour *base* les normes les plus élevées existant dans la CEE. En outre, dans le domaine du *milieu* du travail et de l'environnement, ou encore en matière *de contrôle* phytosanitaire, un Etat membre pourra être autorisé à conserver *ses normes nationales* pour autant qu'elles ne constituent pas des mesures protectionnistes (ces deux mesures conservatoires étaient demandées respectivement par la RFA et la Grande-Bretagne).

● **COOPÉRATION MONÉTAIRE.**

Le conseil *« approuve l'objectif de la réalisation progressive de l'union économique et monétaire »*. Les Etats membres indiquent qu'ils *« tiennent compte des expériences acquises grâce à la coopération dans le cadre du système monétaire européen, et grâce au développement de l'ECU, dans le respect des compétences existantes »*. En cas de modification institutionnelle dans ce domaine, l'unanimité est requise, et le comité monétaire et les gouverneurs des banques centrales seront consultés.

● **FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS.**

— *Parlement européen* : les décisions prises dans le domaine du marché intérieur et de la technologie font l'objet d'une procédure de coopération avec le Parlement. Aux termes de cette procédure, lorsqu'en *deuxième* lecture le Parlement arrête une position, le conseil des ministres l'adopte à la majorité qualifiée, mais ne peut la rejeter qu'à l'unanimité. Réserves de l'Italie et du Danemark.

— *Commission de Bruxelles* : le texte donne un pouvoir d'exécution accru à la Commission, *organe supranational*, pour accroître son rôle.

● **COHÉSION DES POLITIQUES SOCIALES.**

« Les Etats membres s'attachent à promouvoir l'amélioration du milieu de travail, en ce qui concerne la sécurité et la santé des travailleurs, et se fixent pour objectif l'harmonisation dans le progrès des conditions existant dans ce domaine. » Leurs décisions seront *prises*, dans ce domaine, à la majorité qualifiée.

Le renforcement de la cohésion économique et sociale vise notamment à *« réduire l'écart entre les diverses régions et le retard des régions les moins favorisées »*. Le Fonds social, le Fonds européen de développement régional et les Fonds agricoles structurels doivent être *« financés de manière adéquate »*.

● **DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION POLITIQUE.**

Les Etats membres *« s'efforcent de formuler et de mettre en œuvre en commun une politique étrangère européenne »*. Ils s'engagent à s'informer mutuellement et à *« se consulter sur toute question de politique étrangère ayant un intérêt général, afin d'assurer que leur influence combinée s'exerce de la manière la plus efficace par la concertation, la convergence de leurs positions et la réalisation d'actions communes »*. Chacun, dans ses prises de position et dans ses actions nationales, *« tient pleinement compte des positions des autres partenaires, et prend dûment en considération l'intérêt que présentent l'adoption et la mise en œuvre de positions européennes communes »*.

Le projet indique, dans sa formulation actuelle, que les Etats *« estiment qu'une coopération plus étroite sur les questions de sécurité européenne est de nature à contribuer de façon essentielle au développement d'une identité de l'Europe en matière de politique extérieure »*.

Les Dix engagent la relance de l'intégration européenne

(Suite de la première page.)

La volonté ainsi marquée de s'affranchir de l'obligation d'unanimité qui marque la vie de la Communauté depuis vingt ans devrait, en bonne logique, avoir des conséquences *considérables* sur le fonctionnement de la CEE. Si l'on décide d'étendre le champ des décisions prises à la majorité, *a fortiori* on applique cette règle lorsqu'elle est déjà prévue par le traité. Bref, l'accord du 3 décembre, jouant *comme* un déclic psychologique, devrait logiquement aboutir à ce que la majorité qualifiée devienne la règle normale de la gestion de l'Europe unie.

Mardi soir, la fatigue générale se muait en lassitude teintée de scepticisme. *Le président* de la République s'est déclaré satisfait qu'*« il y ait un accord allant dans le bon sens »*, mais il a ajouté que la France ne voulait pas en rester là, que sa démarche était plus ambitieuse. En dépit de ces nuances, dues peut-être à l'aridité du sujet, à l'âpreté de la négociation, aux vives réticences qu'inspire à *l'évidence* aux Allemands et aux Anglais le développement de la coopération monétaire, on peut pourtant considérer, comme le faisait un haut fonctionnaire français, que sur le plan du fonctionnement de la Communauté, un nouveau chapitre vient de s'ouvrir.

Certes, avant de pavoiser, il faudra attendre de vérifier comment ce *« saut qualitatif »* se traduit dans la pratique. Mais, comme l'a souligné M. Delors, *« les décisions prises nous donnent un outil opérationnel qui devrait marquer ses effets bénéfiques d'ici quelques mois. L'opposition de l'unanimité va disparaître ; on peut dire que la rupture est faite »*. Prudent, le président de la Commission a cependant ajouté que le changement de comportement (des ministres par exemple) est aussi important que la modification des règles.

Le rôle du Parlement

Pour faciliter ce changement, une des premières *décisions* d'application à adopter, à laquelle il a été fait allusion *mardi*, sera de modifier le règlement intérieur du conseil des ministres, en *indiquant* que, outre la présidence du conseil, la commission, ou encore trois Etats membres, peuvent provoquer un vote. La règle de la majorité n'a en effet de sens que si l'on en fait usage, autrement dit que si l'on vote fréquemment.

Autre changement au décor : les chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord pour renforcer de manière significative les pouvoirs du Parlement. Dans les domaines *d'actions prioritaires*, au premier rang desquels l'adoption des textes nécessaires à l'édification du grand marché, le dialogue législatif s'opérera non plus à deux (Commission et conseil des ministres), mais à trois (Commission, conseil et Parle*ment*). Avec la possibilité pour l'Assemblée européenne, si elle trouve un terrain d'entente, avec la Commission, de s'opposer efficacement au conseil. On retiendra à cet égard, car c'est le cas de figure le plus significatif, que le conseil saisi d'une proposition de la Commission révisée afin de tenir compte des amendements *du Parlement*, ne pourra la rejeter ou la modifier qu'à l'unanimité.

Le Parlement européen va-t-il se satisfaire de ces améliorations qui restent en deçà du véritable pouvoir de co-décision qu'il souhaitait ? Il se prononcera la semaine prochaine. Il est *probable* que, même s'il donne un avis général favorable, il réclame des modifications qui *ralentiront* les débats. Les Italiens, qui maintiennent une réserve générale sur les décisions de mardi, ont affirmé qu'ils ne les approuveraient au bout du compte que si elles recevaient le feu vert de l'Assemblée de Strasbourg. *Un tel rebondissement* rendrait encore plus périlleuse la ratification des réformes qui viennent d'être décidées par le Parlement danois. Celui-ci est hostile à la révision du traité. Le gouvernement danois est dans une situation politique *précaire* qui lui donne peu de moyens pour convaincre son Parlement, si *bien* que l'attitude de ce dernier hypothèque de manière tout à fait *sérieuse* l'exercice en cours.

Créer en sept ans un marché unique, libre de toute entrave, est une opération dérangeante. La RFA et le Danemark redoutaient qu'on ne leur impose des normes, notamment en matière de protection des consommateurs et de l'environne*ment inférieures* à leurs normes nationales, et auraient souhaité conserver le droit d'appliquer *celles-ci*. Dans le même esprit, le Royaume-Uni et l'Irlande auraient voulu maintenir leur réglementation phytosanitaire qu'ils estiment indispensable pour protéger leurs animaux domestiques contre la contamination venue *du continent*.

Ce fut l'objet d'un très long débat lundi et mardi. Ces dérogations ne pouvaient être acceptées *telles quelles*, car elles auraient permis aux pays en cause, comme *cela* se passe fréquemment aujourd'hui, de tirer prétexte d'une législation de pointe pour freiner les importations. Un compromis a été trouvé. Dans l'*hypothèse* où l'harmonisation de la réglementation aboutirait à une disposition jugée insuffisante par un Etat membre, ce dernier pourra demander à la commission d'appliquer, par dérogation, sa législation nationale.

Impression négative à propos du SME

Les Douze s'efforceront d'harmoniser d'ici à 1992 leur fiscalité indirecte, c'est-à-dire la TVA et les taxes à la consommation. L'objectif, que certains ne voulaient *pas* voir figurer dans le traité, est maintenu, et l'article 99 sera révisé à cet effet. Cependant, compte tenu du caractère très délicat de tout aménagement en ce domaine, il a été entendu que les décisions continueront à être prises à l'*unanimité*.

Enfin, les chefs d'Etat et de gouvernement ont longuement débattu de la monnaie. Pouvait-on actualiser le traité, y inclure des dispositions concernant la coopération technologique ou l'environnement, et omettre toute *allusion* aux progrès *réalisés en matière de coopération* monétaire au cours des dernières années ? La Commission, appuyée par la majorité des Etats membres, était convaincue du contraire.

Les Britanniques, que la perspective d'une union économique et monétaire où ils perdraient leur spécificité n'enchante *guère*, *ainsi* que les Allemands, qui veulent éviter tout empiétement sur les prérogatives de la Banque fédérale, et qui ne croient pas à l'opportunité de *développer*, à l'*heure actuelle*, le système monétaire européen (SME), demandaient que l'on se montre le plus discret possible. Après de longues discussions, un compromis a été trouvé qui donne satisfaction aux premiers, puisqu'il fait référence au SME et à l'ECU, *mais qui*, conformément à ce que voulaient les seconds, ne comporte aucun engagement pour l'avenir.

L'impression qui s'est dégagée de ce débat est négative, puisqu'il a confirmé que la RFA, bien qu'elle participe au mécanisme des changes *du SME*, demeurait *fermée* à toute tentative pour renforcer la cohésion et l'autonomie monétaire de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

Controverse à l'OTAN sur le rôle nucléaire des Pays-Bas

La session d'hiver des ministres de la défense des pays de l'OTAN (tous les pays de l'alliance atlantique à l'exception de la France et de l'Islande) réunis dans le cadre du comité des plans de défense a été marquée, mardi 3 décembre à Bruxelles, par une querelle entre les Pays-Bas et leurs alliés sur le rôle nucléaire des forces néerlandaises en cas de conflit. Le gouvernement de La Haye, qui vient d'accepter son contingent de quarante-huit missiles de croisière américains, a décidé en effet par la même occasion d'abandonner les missions de bombardement nucléaire tactique dévolues par l'OTAN à deux escadrons d'avions F-16 de ses forces aériennes, ainsi qu'à treize avions de patrouille maritime P-3-C Orion. En revanche, il maintient les missions d'artillerie nucléaire assignées à ses obusiers de 203 mm et à ses missiles Lance à courte portée.

Les autres gouvernements membres de l'OTAN, qui avaient adressé à La Haye la semaine dernière une lettre attirant son attention sur *« les effets négatifs importants »* d'une telle décision, ont à nouveau exprimé au cours de la réunion de mardi leur *« vif déplaisir »* à ce sujet, a annoncé un porte-parole de l'OTAN. Les Pays-Bas, qui font remarquer que le Canada, dans les années 60, a abandonné sans approbation préalable des alliés toute mission nucléaire pour ses forces, ont maintenu leur position. Le ministre néerlandais de la défense, M. Ruiter, a fait valoir que ces décisions ne seront applicables qu'en 1988 et que d'ici là un accord pourrait être conclu entre les États-Unis et l'URSS, ce qui créerait *« une situation politique nouvelle »*, y compris en ce qui concerne les missiles de croisière déployés aux Pays-Bas.

La session du comité des plans de défense a été aussi l'occasion pour les ministres de la défense de formuler leur *« plein appui »* à la *« position générale des Etats-Unis »* dans les négociations Est-Ouest sur les armements et de se *« féliciter »* du résultat des récents entretiens Gorbatchev-Reagan de Genève.

En marge des travaux, M. Weinberger, ministre américain de la défense, s'est entretenu avec son collègue britannique, M. Heseltine, d'un projet d'accord sur la participation de Londres à l'initiative américaine de défense stratégique. Cet accord, dont les deux parties sont *« raisonnablement proches »*, indique-t-on de source américaine, sera sans doute le premier conclu officiellement entre les Etats-Unis et un gouvernement allié sur l'IDS. — *(AFP.)*

● *La visite de M. Honecker en RFA.* — La visite du chef du PC et de l'Etat est-allemand, M. Honecker, en République fédérale ne pourra avoir lieu avant la fin de cette année, a déclaré, mardi 3 décembre, le ministre ouest-allemand pour les affaires interallemandes, M. Windelen. Il a estimé que la venue de M. Honecker n'était pas conditionnée par la position ouest-allemande à propos d'une éventuelle participation au programme américain IDS, contrairement aux spéculations faites par la presse. Bonn compte annoncer officiellement sa participation à l'IDS avant Noël. — *(AFP.)*

EUROPE

SELON LE FILS ET LE GENDRE DE Mme ELENA BONNER

Andrei Sakharov a été alimenté de force à l'hôpital de Gorki

Rome *(AFP.)* — Tandis que Mme Elena Bonner passait dans la plus grande discrétion sa première journée en Italie, son fils, Alexis Semionov, et son gendre, Efrem Yankelevitch, ont été en mesure de donner, le mardi 3 décembre, aux journalistes quelques nouvelles d'Andrei Sakharov.

Les six derniers mois du prix Nobel de la paix et de son épouse se résument essentiellement à l'histoire de la plus longue grève de la faim entreprise par l'académicien. Andrei Sakharov avait commencé à refuser de se nourrir — pour soutenir la demande de visa déposée par Elena Bonner — le 16 avril 1985. Hospitalisé le 21 avril, il a été alimenté de force jusqu'au 11 juillet, date à laquelle il a mis fin volontairement à son jeûne. Avant de sortir de l'hôpital pour retrouver son épouse, l'académicien avait cependant indiqué aux autorités qu'il se réservait le droit de reprendre son mouvement de protestation. Ce qu'il a fait le 25 juillet. Hospitalisé à nouveau le 27 juillet, il a poursuivi sa grève de la faim jusqu'au 23 octobre, date à laquelle l'autorisation fut donnée à son épouse de se rendre en Occident pour y recevoir des soins.

De fausses nouvelles

Le 5 septembre, Sakharov a eu, à l'hôpital Semachko de Gorki, un entretien avec un très haut responsable du KGB à l'issue duquel il a pu voir sa femme. Le même jour, Elena Bonner a dû signer un engagement de ne pas rencontrer de journalistes et de ne pas participer à des conférences de presse en cas de voyage à l'étranger, sans pour autant recevoir de promesse de visa de sortie.

« Cela signifie que, à part quinze jours en juillet et trois heures en septembre, Andrei Sakharov et Elena Bonner ont été constamment séparés, sans rien savoir l'un de l'autre », a souligné M. Yankelevitch.

Selon MM. Semionov et Yankelevitch, le KGB a tourné un film en juillet, pendant l'interruption de la grève, montrant le couple réuni. C'est ce film qui a été vendu au journal ouest-allemand *Bild* à la veille du dixième anniversaire de la conférence d'Helsinki et qui a été diffusé en Occident alors que l'académicien était retourné à l'hôpital après avoir de nouveau cessé de s'alimenter.

M. Yankelevitch a encore affirmé que le KGB avait réussi à plusieurs reprises à diffuser de fausses nouvelles concernant le sort des époux Sakharov, notamment en envoyant à des amis du couple de faux télégrammes prétendument signés par Mme Bonner. Ces télégrammes étaient destinés à accréditer l'idée qu'Andrei Sakharov ne faisait plus la grève de la faim et qu'il se trouvait avec son épouse dans leur appartement de Gorki.

M. Yankelevitch a enfin présenté une photo d'Andrei Sakharov prise le 25 octobre dernier à Gorki montrant l'académicien, l'air exténué, le regard las et presque sans expression. Les conditions de santé actuelles de l'académicien sont *« très précaires »*, indiquent ses proches. Atteint de paralysie après une première grève de la faim en 1984, il a *« toujours des difficultés à bouger et a des spasmes de la mâchoire inférieure »*. En outre, il a perdu 20 kilos durant sa grève de la faim et n'en a repris que la moitié. Il pèse aujourd'hui 74 kilos, et l'arythmie cardiaque dont il souffre *« s'est beaucoup aggravée »*.

Mais *« il dit quand même qu'il se sent bien, fait des exercices physiques et a repris son activité scientifique »*, a ajouté son gendre.

Mme Bonner devait quitter Rome mercredi matin pour Florence et Sienne, où elle sera examinée par un ophtalmologiste qui la suit depuis plusieurs années. Elle se rendra ensuite aux Etats-Unis, où ses proches n'ont pas exclu qu'elle *« puisse avoir un pontage cardiaque »*.

● *Le docteur Chazov et la campagne contre Andrei Sakharov.* — Dans une interview diffusée mardi soir 3 décembre par la télévision ouest-allemande, le médecin soviétique Evgueni Chazov, cofondateur de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, organisation lauréate du prix Nobel de la paix 1985, a reconnu avoir signé en 1973 une lettre contre Andrei Sakharov. Il a précisé qu'il avait signé cette lettre avec plusieurs scientifiques soviétiques parce qu'il *« n'était pas d'accord avec certaines des prises de position »* de l'académicien sur la course aux armements atomiques. — *(AFP.)*

VU

Accusé, où êtes-vous ?

En choisissant le 3 décembre pour ses « Dossiers de l'écran » consacrés à Andrei Sakharov, Armand Jammot profite d'une heureuse coïncidence. Lendemain de l'arrivée à Rome d'Elena Bonner, épouse du dissident soviétique, et veille de la rencontre incongrue entre le général Jaruzelski et M. Mitterrand, on ne pouvait rêver moment plus opportun pour évoquer les droits de l'homme en URSS.

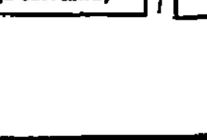
Si le sujet était de taille, sa réalisation était quelque peu bancale. Un film, plus qu'honnête mais trop long ; un débat déséquilibré et trop court. Le film américain de Jack Gold, interprété par Jason Robards (Sakharov après Nixon !) et la grande Glenda Jackson, sans éviter quelques poncifs, a reçu un brevet d'honorabilité du gendre de Sakharov et du fils d'Elena Bonner, qui participaient au débat depuis Rome. Que demander de plus ?

Mais les bons sentiments ne font par forcément un bon débat. Sans mettre en doute les témoignages, d'autant que la plupart des participants soviétiques savaient de quoi ils parlaient pour avoir connu le camp, la déportation ou l'exil, on peut regretter que l'« accusé » n'ait pas été représenté.

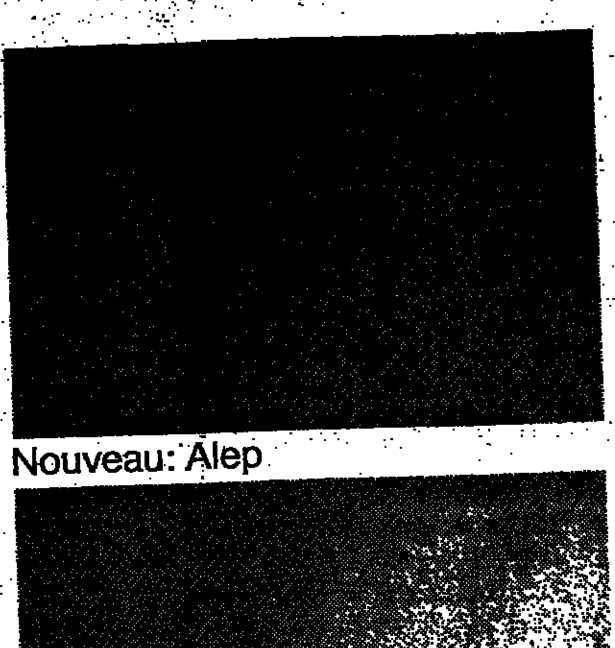
Edouard Kouznetsov a rappelé, à juste titre, que l'Occident juge les dictatures de droite et de gauche avec deux poids et deux mesures. *« Si l'Afrique du Sud avait interdit à l'évêque Desmond Tutu, autre Prix Nobel de la paix, de prendre la parole à Rome,* dit-il, *quel tollé en Europe ! »* Alors qu'on ménage le totalitarisme de l'Est, soit par intérêt, soit par lâcheté. Exemple piquant : ce téléfilm n'a pu être tourné, pour ce qui est des extérieurs, ni en Finlande ni même en Autriche, par crainte d'offenser le grand voisin...

Les témoignages entendus ont fourni ample matière à réflexion : les enfants de Sakharov racontant comment, fort de ses 700 000 agents, le KGB a truqué, à l'usage d'une opinion publique occidentale crédule, films et documents sur le sort du Prix Nobel de la paix, ou le cri du cœur de Tarkovski, séparé de sa famille depuis quatre ans : *« Je ne peux plus me taire ! Je ne peux pas vivre sans mon fils, et c'est monstrueux que Gorbatchev, qui a des enfants, utilise un tel chantage. Je ne comprends pas,* a ajouté le cinéaste, *que l'Occident tolère un tel sadisme, et j'ai peur que vous ne le compreniez un jour, quand il sera trop tard ! »*

ALAIN WOODROW.

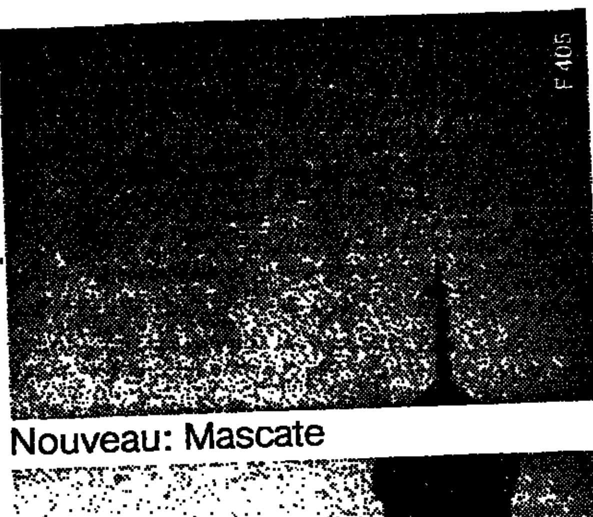


Dorénavant, vos relations avec le Proche-Orient se trouvent nettement améliorées.

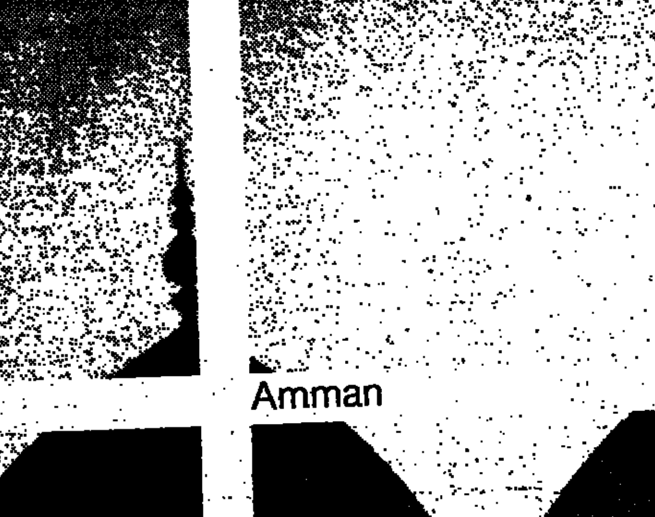


Nouveau: Alep

Nouveau: Bahreïn

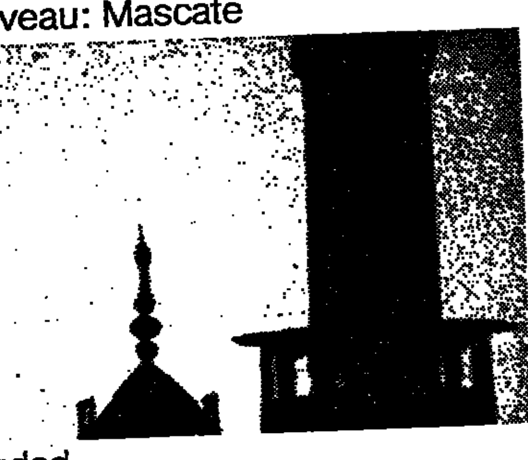


Nouveau: Mascate

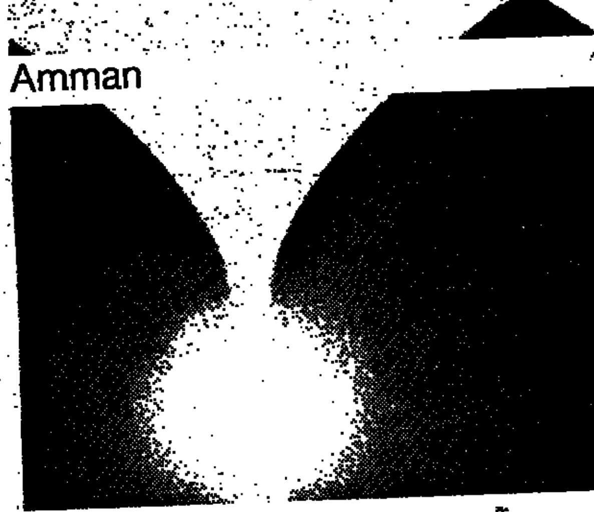


Abou Dhabi

Amman



Bagdad



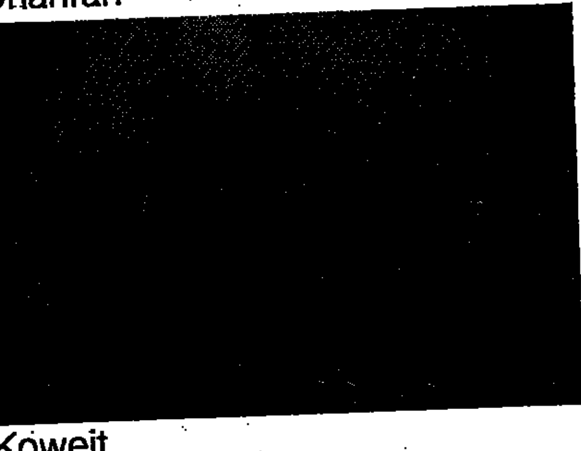
Damas



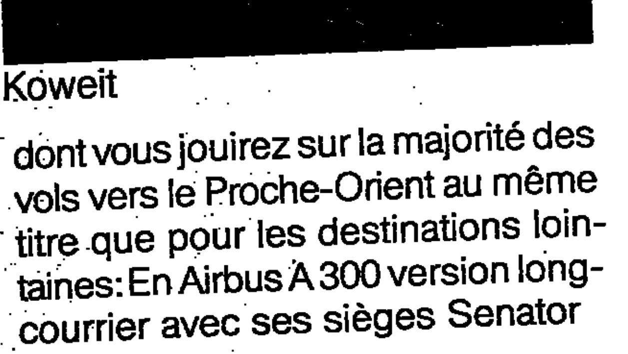
Dhahran



Doubai



Djeddah



Koweit



Téhéran

Déjà incomparable, l'éventail des correspondances Lufthansa avec le Proche-Orient vient d'être porté à 31 vols par semaine. En jouant à fond la carte du confort. Confort, dont vous jouirez sur la majorité des vols vers le Proche-Orient au même titre que pour les destinations lointaines: En Airbus A 300 version long-courrier avec ses sièges Senator Sleeper en première classe pour vous y allonger, et la nouvelle Business Class confortable comme tout. C'est la nouvelle approche Lufthansa au Proche-Orient.



Lufthansa

EUROPE

Yougoslavie

APRÈS LE SCANDALE PROVOQUÉ PAR UN HISTORIEN NON CONFORMISTE

Vivement la censure !

De notre correspondant

Belgrade. — Le scandale provoqué par l'historien Veselin Djuretic (*le Monde* daté 3-4 novembre) dans son ouvrage non conformiste *les Alliés et le Drame de la guerre en Yougoslavie* (1) vient d'avoir des prolongements inattendus. En effet, après l'exclusion de M. Djuretic de la Ligue des communistes, pour *« diffamation historique et déviation idéologique »*, deux autres personnes viennent d'être frappées de la même peine.

Il s'agit de MM. Savo Skalko et Zoran Lekic, tous deux également historiens, qui avaient recommandé à une maison d'édition de Belgrade de publier le livre de M. Djuretic. La publication d'un ouvrage, dans le système yougoslave, n'est pas soumise à la censure. L'auteur doit cependant obtenir, au préalable, une critique positive de deux spécialistes reconnus et jouissant de la confiance du parti.

Veselin Djuretic est membre de l'Institut balkanologique de l'académie serbe des sciences et des arts, et les autres membres de l'Institut qui sont adhérents du parti ont refusé de se joindre aux condamnations officielles. Cependant, les violentes attaques portées contre le livre ont mis à l'ordre du jour une réforme du système appliqué jusqu'à maintenant en matière de publication d'ouvrages historiques. Certains sont allés jusqu'à réclamer l'établissement d'une censure, en bonne et due forme.

Un dirigeant a déclaré, cependant, que le régime ne retiendrait pas cette suggestion. Mais il a demandé aux maisons d'édition de prêter la plus grande attention au choix des personnes appelées à vérifier le contenu d'un livre avant publication et d'en augmenter le nombre si nécessaire *« pour empêcher, dans l'avenir, que les deniers de la classe ouvrière soient gaspillés pour des livres anticommunistes »*.

PAUL YANKOVITCH.

(1) L'historien présente les « tchetniks » du général Mihajlovic, qui pendant la guerre avaient combattu les partisans de Tito, comme des *« patriotes serbes »* à l'inverse de la thèse officielle qui en fait des *« traîtres et des collaborateurs »*.

● *Prison pour avoir offensé le parti.* — M. Dragoljub Petrovic, professeur de la faculté de philosophie de Novi-Sad, a été condamné à soixante jours de prison pour un article jugé « offensant » pour le parti et les citoyens yougoslaves. Dans son article, publié à la mi-octobre par la *Gazette littéraire*, une revue de Belgrade, M. Petrovic accusait le Parti communiste yougoslave de s'être appuyé dans sa *« marche révolutionnaire »* sur des personnes *« à la probité douteuse »* et de confier encore à l'heure actuelle les principales affaires du pays *« à des incapables »*. — *(AFP.)*

Liechtenstein

● *Les femmes ne sont toujours pas « égales ».* — Les électeurs (masculins) de la principauté du Lichtenstein ont repoussé récemment à une forte majorité deux textes proposant d'inscrire dans la Constitution le principe de l'égalité entre hommes et femmes. L'une des initiatives émanait d'un groupe de femmes, l'autre de l'Union patiotique, parti majoritaire au Parlement. Elles ont été soutenues par environ 2 000 personnes et rejetées par plus de 4 000. — *(AFP)*.

Grande-Bretagne

L'Eglise anglicane dénonce la politique sociale du gouvernement

De notre correspondant

Londres. — *« Marxiste ! »* Cette condamnatioin a été proférée par l'un des membres (anonyme) du gouvernement, quarante-huit heures avant la diffusion du rapport commandé par l'Eglise anglicane sur la situation économique et sociale dans les grandes agglomérations britanniques. Au moment où vient de se réunir le « synode » de l'Eglise d'Angleterre (Church of England), on ne peut mieux traduire les tensions qui existent actuellement entre les pouvoirs temporel et spirituel du royaume.

Estimant sans doute avoir été trop vite en besogne, le Parti conservateur a atténué après coup sa riposte en déclarant, par l'entremise de son président, M. Norman Tebitt, que les conclusions de ce rapport publié le 3 décembre étaient *« naïves »* et *« brouillonnes) »*. Pour sa part, le Dr Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise d'Angleterre tout en cherchant à éviter une polémique, a affirmé que ce texte, loin de procéder d'*« une absurde démarche marxiste »*, ne fait qu'énoncer de *« possibles priorités »*. Mais, de toute évidence, celles-ci ne correspondent guère à celles du gouvernement de Mme Thatcher.

Intitulé « Foi en la cité », ce rapport, élaboré en commission depuis deux ans (bien avant les derniers événements dans les quartiers défavorisés et en majorité peuplés d'immigrés), réclame une politique d'investissement, notamment en matière de logements et de services sociaux, ce qui est tout à fait contraire aux restrictions imposées dans ces domaines par le gouvernement.

La contradiction est particulièrement flagrante, puisque le gouvernement est en train d'obliger les municipalités à réduire de façon draconienne leurs dépenses, à Liverpool ou ailleurs. *« Nous ne devons pas nous laisser entraîner dans ce piège où les princiPes économiques prennent le pas sur les exigences morales, au point de dicter toutes nos décisions* (...). *Nous sommes unanimes à juger inacceptable la politique actuelle, dans la mesure où le chômage (affectant 50 % de la main-d'œuvre dans certains quartiers) modifie gravement les conditions de vie de communautés entières sinon l'avenir de toute une génération »* : telles sont quelques-unes des réflexions des auteurs de cette enquête.

Des rapports tendus

L'hostilité immédiate et très vive manifestée par le gouvernement s'explique aussi par le fait que les rapports entre l'Église et le pouvoir sont devenus de plus en plus tendus et complexes ces dernières années.

L'Eglise d'Angleterre (catholique mais non romaine) est toujours en crise non seulement parce qu'elle subit une grave désaffection de la part de ses fidèles traditionnels, mais encore parce qu'elle a perdu depuis longtemps le contact avec la classe ouvrière, dans un pays de plus en plus *« coupé en deux »* — ce qu'elle reconnaît de nouveau dans ce rapport. Plusieurs évêques ont récemment émis des avis assez critiques à l'encontre du pouvoir, qu'il s'agisse de la campagne des Malouines, de l'augmentation du chômage ou de la résistance à la grève des mineurs. Célèbre par ailleurs pour ses déclaration anticonformistes sur le dogme, l'évêque de Durham, Mgr David Jenkins, s'en était pris personnellement au président des charbonnages et avait dû faire amende honorable ensuite à ce propos.

Mme Thatcher n'a pas caché son agacement lorsqu'elle a qualifié, au début de l'année, de *« coucous du printemps »* les prélats qui paraissent donner raison à l'opposition, parce qu'ils appellent le gouvernement à plus de *« modération »* ou de *« compassion »*. Après les récentes remarques du duc d'Edimbourg, et du prince Charles, quant à l'insuffisance des efforts gouvernementaux dans les domaines de la construction et de la prévention sociale dans les grandes agglomérations, Mme Thatcher ne peut qu'être indisposée par les observations de cette haute autorité morale. D'autant que, en ce moment, elle doit affronter l'opposition de l'Eglise d'Angleterre au projet gouvernemental — fortement soutenu cette fois par l'opinion publique — d'autoriser l'ouverture des commerces le dimanche, *« jour du Seigneur »*. Pour la fille d'un épicier méthodiste, les rapports avec une Eglise d'Etat — à laquelle elle n'appartient pas — n'ont pas fini d'être délicats.

FRANCIS CORNU.

PROCHE-ORIENT

EN REPRENANT LES NÉGOCIATIONS SUR L'ENCLAVE DE TABA

L'Egypte veut enrayer la dégradation de ses relations avec Israël

De notre correspondant

Le Caire. — Les négociations égypto-israéliennes pour le règlement du litige frontalier de Taba (1 kilomètre carré sur le golfe d'Akaba) ont repris le mardi 3 décembre au Caire. Les pourparlers avaient été suspendus *sine die* par l'Egypte le 1er octobre dernier, à la suite du raid israélien contre l'OLP en Tunisie. Cette reprise des négociations intervient après que le ministre égyptien du pétrole se fut rendu la semaine dernière en visite officielle en Israël — la première depuis des mois effectuée par un responsable égyptien. De son côté, le chef du gouvernement, M. Ali Lotfi, a récemment accordé une interview à la presse israélienne, après l'avoir longtemps refusée.

L'Egypte semble vouloir ainsi donner un coup de frein à la constante dégradation de ses relations avec Israël qui a caractérisé les rapports entre les deux pays depuis septembre 1982. Depuis le rappel de l'ambassadeur égyptien en Israël, l'Egypte ne cachait plus son hostilité à l'État hébreu.

La presse officieuse, sensible au changement de climat, avait mené une campagne sans répit contre Israël, d'autant plus féroce que l'Egypte semblait se rapprocher des autres Etats arabes. La diplomatie égyptienne cherchait à gagner sur tous les tableaux. Elle espérait une rapide réintégration au sein de la Ligue arabe, notamment en comptant sur les officiers de l'OLP. Le corollaire de cette politique était l'accroissement de la tension avec l'Etat hébreu, tout en évitant soigneusement la rupture.

Cet équilibre précaire a pu être maintenu jusqu'au 1er octobre dernier, quand l'Égypte a décidé de suspendre les négociations sur l'enclave de Taba, cette plage d'un kilomètre carré dont les deux pays se disputent la possession. Mais cinq jours plus tard, le 5 octobre, un gendarme égyptien, Soliman Khater, se livrait à un massacre dans le Sinaï, tuant sept touristes israéliens à Ras-Bourka, sur le golfe d'Akaba. Les responsables égyptiens découvraient alors qu'ils ne pouvaient pas maintenir sous contrôle le climat de tension entretenu avec Israël : un second, Ras-Bourka pouvait menacer sérieusement le traité de paix égypto-israélien, situation que l'Egypte ne veut pas envisager.

En effet, si le traité de paix est menacé, c'est tout le processus d'un règlement négocié du conflit du Proche-Orient qui risque de s'effondrer. Les efforts déployés par Le Caire pour convaincre l'OLP de renoncer à la violence et de recourir uniquement à la diplomatie seraient devenus inutiles.

Le risque est sans aucune commune mesure avec les modestes progrès enregistrés par l'Egypte sur la scène arabe, alors que seule la Jordanie a rétabli ses relations diplomatiques avec Le Caire.

A. BUCCIANTI.

Liban

RAID ISRAÉLIEN CONTRE UNE BASE PALESTINIENNE

Dix personnes — sept combattants palestiniens, deux miliciens druzes et un soldat libanais — ont été tuées, mardi 3 décembre, lors d'une incursion de douze heures des forces israéliennes au nord de la « zone de sécurité », dans le secteur oriental du Liban du Sud, selon les correspondants en poste dans la région. Il s'agit de la plus importante opération menée par Israël dans ce secteur depuis le retrait des forces israéliennes en mars dernier. L'objectif de ce raid — au cours duquel les forces israéliennes ont fait quatre prisonniers — était la destruction d'une base du Front de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmed Jibril, dont les militants, indique-t-on à Jérusalem, s'apprêtaient à commettre des attentats en Israël.

Quelque cent soixante-dix fantassins israéliens avaient traversé, à l'aube, le secteur oriental de la « zone de sécurité » établie par Israël à sa frontière avec le Liban. Ils ont ensuite gagné Haoush-al-Qomaabah, à 10 kilomètres au nord de la localité de Hasbaya, où se trouvait la base du FPLP-CG. Des blindés israéliens avançaient sur le même axe et deux hélicoptères survolaient la région. Le général Ouri Orr, commandant de la région nord d'Israël, supervisait l'opération sur le terrain, selon les correspondants dans ce secteur. La base du FPLP-CG aurait été détruite. — *(AFP.)*

Irak

La Fédération internationale des droits de l'homme s'inquiète du sort des personnes détenues

M. Michel Blum, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, nous a fait parvenir copie de la lettre qu'il a adressée au président irakien Saddam Hussein. La FIDH, qui est déjà intervenue en Irak en faveur de la famille Al Hakim, dont plusieurs membres ont été exécutés, interroge de nouveau le président irakien au sujet des opposants récemment arrêtés.

« Notre organisation a été informée que la télévision irakienne a présenté aux téléspectateurs, le samedi 23 novembre, quatre jeunes gens de l'opposition : Husam Ali Najim, Hazem Ali Najim, Faïz Haidar Ali, Saad Salem Youcif.

» Il nous a été rapporté que leur visage portait encore des traces de sévices. Ces jeunes gens, selon la télévision, auraient avoué être des terroristes chargés de mener des attentats sur le territoire irakien.

» Cependant, en l'état de nos informations, ces personnes n'ont été assistées par aucun avocat, et leur procès, s'il a eu lieu, aurait été instruit et mené à huis clos.

» D'autre part, cette présentation télévisée rappelle fâcheusement le procédé employé lorsque fut décidé d'exécuter, en 1980, le grand savant et penseur irakien, chef spirituel de la communauté des chiites en Irak, Sayyed Mohammad Bager-Al-Sadr. C'est à la même époque qu'ont été déportées hors de la frontière des dizaines de milliers de familles soupçonnées d'être en désaccord profond avec le parti au pouvoir. En outre, le défaut de procès public rappelle la manière dont il en a été usé en 1983 lorsque fut exécutés une constellation de savants appartenant tous à la famille Al Hakim.

» Aujourd'hui, une inquiétude nouvelle surgit. Non seulement nous sommes vivement préoccupés et angoissés par le sort de ces jeunes gens, mais, au-delà, nous craignons aussi que leurs familles ne puissent subir le sort qui a été réservé à une partie de la famille Al Hakim.

» Les proches de ces accusés ignorent actuellement le lieu de détention de leurs fils, leur état, les chefs d'accusation pour lesquels ils sont accusés. Ils n'ont aucune nouvelle de leurs enfants depuis plus d'un mois. Nous sollicitons donc que, de toute urgence, vous nous autorisiez à mener une enquête approfondie sur place pour déterminer avec objectivité dans quelle situation se trouvent les personnes impliquées et, surtout, le sort qui est réservé actuellement à leurs familles.

» Vous ne pouvez pas douter qu'au cas où il apparaîtrait que les informations multiples qui nous parviennent sont sans fondement, nous le dirions publiquement. »

Pour la première fois depuis 1967

UNE TROUPE DE THÉATRE POLONAISE SE PRODUIT EN ISRAËL

Première visite d'un groupe artistique polonais en Israël depuis 1967 : la troupe du Grand Théâtre de Varsovie, que dirige M. Robert Szatanovski, est arrivée, mardi 3 décembre, à Tel-Aviv pour une série de quatorze représentations. Aucun échange culturel d'importance n'avait eu lieu entre les deux pays depuis que la Pologne — comme l'ensemble des Etats du pacte de Varsovie, sauf la Roumanie, — a rompu les relations diplomatiques avec Israël à l'issue de la guerre de six jours. M. Ouri Offer, directeur du Théâtre municipal de Tel-Aviv, qui a invité la troupe polonaise, a observé que ce *« début d'échanges culturels était d'une extrême importance et pourrait amorcer la reprise des relations diplomatiques »*.

Courant octobre, les deux pays avaient annoncé qu'ils allaient prochainement ouvrir des *« bureaux de représentation »* et échanger, dans ce cadre, des représentants officiels. La radio israélienne a, d'autre part, annoncé que le chef de l'Etat polonais, le général Jaruzelski, avait invité le président du Congrès juif mondial, le Canadien Edgar Bronfman, à se rendre à Varsovie la semaine prochaine pour s'entretenir des relations entre la Pologne et Israël. — *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

États-Unis

M. Reagan aurait accepté la démission de M. McFarlane son conseiller pour les affaires de sécurité

De notre correspondant

Washington. – Les rivalités personnelles et les luttes d'influence politique qui agitent chroniquement l'entourage de M. Reagan ont amené son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, Male, le *Washington Times,* proche du groupe Moon, révèle déjà le nom du successeur de M. McFarlane. Il s'agirait de son adjoint, M. John Poindexter.

Les rumeurs circulant depuis le début de la semaine sur le départ de M. McFarlane avaient été implicitement confirmées mardi par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, qui avait estimé que *« le président respecterait les vœux de tout membre de son administration voulant partir ».*

Selon des indiscrétions concordantes, M. McFarlane aurait, en réalité, fait part à M. Reagan de sa volonté de démissionner dès la fin de la semaine dernière durant le week-end prolongé que le président a passé dans son ranch californien à l'occasion des fêtes de Thanksgiving. Cette démission aurait été acceptée par M. Reagan dans la mesure où elle est la conséquence presque inéluctable du conflit d'autorité opposant depuis presque un an M. McFarlane au secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan – qui est, hiérarchiquement parlant, le premier des collaborateurs directs du président.

Fort de la position qu'il occupe depuis le début de l'année, M. Regan a toujours voulu systématiquement marquer que ses responsabilités ne se limitaient pas aux questions de politique intérieure et économique – auxquelles s'était largement cantonné son prédécesseur, M. Baker mais s'étendaient également aux dossiers de politique étrangère.

Un conflit d'ambitions

Cette attitude s'explique aisément par l'importance nouvelle que le président donne aux initiatives internationales, notamment aux relations avec l'URSS, et par les difficultés de plus en plus grandes que vont susciter les problèmes économiques. Dans ces conditions, les ambitions de M. Regan ne pouvaient que heurter celles de M. McFarlane, qui était habitué depuis sa nomination, en octobre 1983, à traiter directement de la politique étrangère avec le président dans le bureau duquel il avait pratiquement porte ouverte.

A plusieurs reprises – sur l'avenir du missile MX, par exemple, ou les *sanctions économiques* contre l'Afrique du Sud, auxquelles était opposé M. Regan – les deux hommes s'étaient donc affrontés, d'autant plus *durement que* M. McFarlane ne reconnaît aucune compétence particulière à son rival dans les questions internationales. Ancien secrétaire au Trésor et ancien homme d'affaires, le secrétaire général de la Maison Blanche est un novice dans les problèmes stratégiques, mais cela ne l'a nullement empêché, il y a deux semaines, à Genève, de beaucoup se mettre en avant durant les deux jours et demi du sommet.

Bref, pour être tous les deux d'anciens « marines » solidement conservateurs, MM. Regan et McFarlane n'en ont pas moins tout pour ne pas s'entendre, car l'un a la brutalité d'un capitaine d'industrie ne prêtant pas de vertues *spéciales aux subtilités,* et l'autre une discrétion, une exigence intellectuelle et une soif de *lecture qui ne l'arment* guère pour les luttes d'antichambre.

Un homme seul

Le conseiller pour les affaires de sécurité nationale aurait peut-être supporté plus longtemps cette situation s'il n'avait pas été, parallèlement, pris chaque jour en sandwich entre le secrétaire d'État et le secrétaire à la *Défense que séparent, pour* le coup, de véritables différences politiques.

Entre l'approche prudente de la *réouverture d'un dialogue* avec Moscou prônée par le département d'État et la poursuite d'une politique de réduction du poids relatif de l'URSS sur la scène internationale favorisée par les idéologues néo-conservateurs du cabinet civil du Pentagone, M. McFarlane était, *de facto,* depuis deux ans l'homme qui arbitrait. Bien que certainement plus proche de M. Shultz que de M. Weinberger, *il ne pouvait,* à ce compte-là, que fâcher ou, à tout le moins, décevoir chacun – c'est-à-dire n'avoir pas de véritable clan derrière lui et se retrouver finalement isolé.

BERNARD GUETTA.

Canada

APRÈS LE SUCCÈS DE SON PARTI AU QUÉBEC

M. Bourassa, nouveau premier ministre, briguera un siège de député en février

Montréal *(AFP).* – Vainqueur des élections législatives qui se sont déroulées, le lundi 2 décembre dans la province, le Parti libéral québécois a finalement remporté, selon les résultats définitifs communiqués mercredi, 99 sièges (et non 98, comme indiqué dans nos éditions datées du 4 décembre) sur les 122 de l'Assemblée nationale. Les 23 autres mandats (et non 24) sont allés à des élus du Parti québécois au pouvoir depuis 1976.

Paradoxalement battu alors que son parti triomphait, *M.* Robert Bourassa, *le chef* du PLQ, tentera, de nouveau, de se faire élire en février prochain à l'occasion d'une consultation partielle, indiquait-on, de source sûre, mardi à Montréal. Un député libéral, M. Gilles Fortin, élu avec une majorité confortable de 13 000 voix dans une circonscription considérée comme l'*« une des plus sûres »* pour le parti, a, en effet, *accepté de se sacrifier au profit de son chef.*

Le revers personnel subi par M. Bourassa ne va toutefois pas l'empêcher de devenir premier ministre à part entière, car cette fonction, conformément à l'usage parlementaire britannique en vigueur au Canada, échoit automatiquement au chef du parti qui obtient le plus grand nombre de sièges aux élections.

Le porte-parole du PLQ a, d'autre part, annoncé, mardi à Montréal, que le poste du vice-premier ministre dans le prochain gouvernement Bourassa reviendrait à Mme Lise Bacon. Cette dernière fut ministre des coopératives et institutions financières dans le précédent cabinet de M. Bourassa, avant 1976. *Mme Bacon,* âgée de cinquante et un ans, a été présidente du Parti libéral.



Pérou

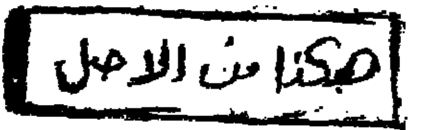
Le « cadeau d'anniversaire » de Sentier lumineux

Cinquante explosions à Lima et dans la ville proche de Callao, une coupure de courant à l'aube dans la capitale et neuf banques *attaquées. C'est le « cadeau* d'anniversaire » de Sentier lumineux à son dirigeant Abimael Guzman. Les guérilleros *maoïstes ont perpétré,* mardi 3 décembre, cette série d'attentats pour les « cinquante et un *ans du chef ». Visant* des centres de distribution d'électricité et des établissements commerciaux, ces actions ont fait d'importants *dégats matériels mais pas de victimes,* selon les autorités.

A la suite de cette série d'attentats, la direction du parti APRA, *dont plusieurs bureaux* ont été attaqués, a annoncé que les quarante permanences du parti dans la région de Lima *seraient fermées,* mercredi, et toutes les permissions ont été suspendues pour les membres des forces de *l'ordre,* qui ont été mises en état d'alerte. Des barrages routiers érigés à la suite des explosions ont permis *l'arrestation de quelque six cent* quatre-vingts personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement Sentier lumineux.

Cette offensive de la guérilla intervient quelques jours après un meeting parisien de soutien *« à la guerre populaire du Pérou »* organisé par un « sympathisant » du Parti communiste péruvien (PCP-Sentier lumineux). Un Péruvien d'une quarantaine d'années, *qui a tenu à conserver* l'anonymat, a présidé ce meeting, après avoir participé à de semblables réunions, ces derniers jours, dans plusieurs villes des Pays-Bas, d'Allemagne fédérale et de Suisse. Il a affirmé que *« le seul but du PCP, qui a pris l'engagement de ne jamais déposer les armes jusqu'à l'avènement du communisme, est la prise de pouvoir ».* Il a qualifié l'actuel gouvernement de centre gauche du président Alan Garcia de *« totalement réactionnaire »* et *de « plus affameur et plus répressif »* que les précédents.

D'autres formules à l'emporte-pièce ont été *employées par ce « sympathisant » : « Le PCP condamne le terrorisme individuel, mais une bombe dans les mains des masses devient un instrument de la révolution »,* a-t-il expliqué en indiquant que *« le PCP calcule qu'il faudra deux cent ans pour consolider la dictature du prolétariat dans le monde ».* Il a attribué au PCP l'attentat contre le *président de la cour électorale* nationale, M. José Garcia Rada, en avril dernier, jamais revendiqué jusqu'à présent.



AFRIQUE

Le Zimbabwe minimise les conséquences sur son économie des sanctions contre Pretoria

La visite de M. Mugabe à Moscou n'a apparemment donné lieu à aucun alignement de Harare sur les thèses du Kremlin. Le premier ministe ne paraît pas avoir emboîté le pas à ses hôtes pour condamner les Etats-Unis. Sur le plan bilatéral, un *« accord de principe »* existe en matière de coopération économique. On ignore dans quelle mesure le Kremlin a accédé aux demandes de soutien militaire que le premier ministre devait lui présenter.

Le sujet semble en tout cas avoir été discuté, à en juger par la présence dans la délégation soviétique non seulement du premier vice-ministre de la défense, le maréchal Sergueï Akhromeev, mais aussi de M. Konstantin Katouchev, le président du comité d'Etat pour les relations économiques extérieures, un organisme gouvernemental responsable des ventes d'armes de l'URSS.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La fermeté de ton des autorités de Pretoria à l'égard de leurs homologues de Harare n'a d'égal que la dureté de propos des seconds à l'encontre des premières. Depuis plusieurs mois, notamment depuis le récent sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth, M. Robert Mugabe, le premier ministre du Zimbabwe, s'est fait l'ardent avocat d'une politique de sanctions internationales contre le pays de l'apartheid. N'a-t-il pas menacé de traiter la Grande-Bretagne en *« puissance ennemie »* et d'appeler l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à prendre contre elle des mesures de représailles économiques si elle persistait à vouloir donner le pas à la protection de ses investissements sur la sauvegarde des droits de l'homme ?

M. Mugabe, qui, il n'y a pas si longtemps encore, jugeait *« insensée »* l'idée d'associer son pays à un embargo contre l'Afrique du Sud, affirme, aujourd'hui, que le Zimbabwe est prêt à mettre en quarantaine son puissant voisin *« quel qu'en soit le coût »*. Le premier ministre invite les autres Etats de la ligne de front (1) à accepter avec courage leur part de souffrances dans la lutte pour l'abolition du système de l'apartheid. *« Ce sont ceux qui ont les poches pleines et qui ont peur de les voir se vider qui craignent le contrecoup des sanctions »*, assure-t-il.

Si les Etats de la ligne de front mettaient à exécution leurs menaces de couper complètement les ponts avec le régime de Pretoria, jusqu'à fermer les frontières et à suspendre les liaisons aériennes, on assisterait à un *« effondrement total »* de leurs économies, a prédit M. John Mkushi, président de la Confédération des industries du Zimbabwe. *« Ce ne serait*, à son avis, *qu'une question de mois »* pour un pays comme le Zimbabwe, dont 20 % du commerce se fait avec l'Afrique du Sud, par laquelle transitent entre 85 % et 95 % de ses importations et de ses exportations.

Les autorités de Harare s'efforcent, au contraire, de minimiser les effets négatifs d'une politique de sanctions contre le régime de Pretoria. M. Bernard Chidzero, ministre des finances et du plan, prévoit, dans cette hypothèse, des *« difficultés économiques »*, illustrées par des pénuries de biens de consommation et une augmentation du chômage. A l'en croire, l'Afrique du Sud serait la grande perdante puisque, en 1984, elle a tiré du Zimbabwe, où elle a beaucoup investi, 100 millions de dollars en services et intérêts divers et n'y a laissé que 14 millions.

Au cas où l'accès à l'océan Indien *via* l'Afrique du Sud serait coupé, le Zimbabwe se replierait sur une solution de remplacement *via* le Mozambique. Mais la présence à l'intérieur de ce pays d'une guérilla active l'a obligé à disposer, le long de ce « corridor » de 200 kilomètres qui relie Mutare au port de Beira, environ dix mille soldats — le quart des effectifs de son armée — pour y protéger la route, la voie de chemin de fer et l'oléoduc.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement de M. Mubage a évité, eu égard à la fragilité de l'économie, de provoquer trop ouvertement son puissant voisin. Pour faire pièce aux accusations de Pretoria, M. Emmerson Munangagwa, ministre de la sécurité, vient de rappeler que son pays *« ne servira jamais de tremplin contre un Etat voisin »*. Le Zimbabwe s'est, en effet, toujours refusé à accorder des « sanctuaires » aux mouvements qui luttent contre le régime de l'apartheid et ceux-ci, notamment le Congrès national africain (ANC), soucieux de ne pas l'embarrasser, en ont pris leur parti. Officiellement, Harare les soutient *« moralement et diplomatiquement »*, matériellement et financièrement aussi à travers le comité de libération de l'OUA.

Cela n'a pas empêché de multiples incidents de frontière entre les deux pays, mais des contacts réguliers ont toujours été maintenus entre leurs services de sécurité pour éviter qu'ils ne dégénèrent. En revanche, la guerre des ondes ne semble pas prête de s'éteindre. Les autorités de Harare ont décidé de construire un émetteur pour répliquer à la *« propagande pernicieuse »* de Radio-Truth (vérité), qui diffuse chaque jour à partir du nord du Transvaal en direction du Zimbabwe.

JACQUES DE BARRIN.

Tchad

EN PARTICIPANT A LA CONFÉRENCE DU PNUD A GENÈVE

M. Hissène Habré veut sensibiliser les pays donateurs sur la situation catastrophique de son pays

De notre correspondante

Genève. — Les services de sécurité genevois ne chôment pas. Après avoir assuré la protection des deux Super-Grands, ils ont dû entourer de précautions inouïes et d'un certain mystère l'arrivée du président tchadien, M. Hissène Habré, qui a atterri quasi secrètement, le mardi 3 décembre, dans la ville de Calvin. Accompagné de son ministre des affaires étrangères et de M. Joseph Yodoyaman, ministre du plan et de la construction, M. Habré a voyagé dans un avion particulier prêté par un *« chef d'Etat ami »*, le président Bongo.

Cette visite, d'ordre économique, est essentiellement destinée à sensibiliser les pays donateurs et les institutions spécialisées des Nations unies sur la situation catastrophique que traverse son pays et qui s'explique notamment par les conséquences de la guerre, la sécheresse et la chute des prix du coton. M. Habré devait prendre la parole à une « table ronde » qui se tient à huis clos, ce mercredi, au Palais des nations.

Cette réunion a été préparée sur le plan technique par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans le cadre des efforts menés par cet organisme en faveur des pays appelés par euphémisme *« les moins avancés »* (PMA). Elle réunit, jusqu'au 6 décembre, les représentants des quinze principaux pays donateurs, ceux du FMI, de la Banque mondiale, de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que les experts techniques et financiers du PNUD.

Pour sortir du marasme, le Tchad affirme avoir besoin de 424 millions de dollars d'aide supplémentaire (dont 246 millions de toute urgence pour des besoins identifiés). Les dossiers concernant les urgences les plus évidentes ont été préparés avec l'aide du PNUD, encore que les objectifs et les chiffres avancés demeurent sous la seule responsabilité du gouvernement tchadien. Les sommes demandées devront servir :

— à garantir les besoins essentiels de la population en matière d'alimentation et de santé, y compris dans le cas où la sécheresse devrait persister ;

— à remédier dans une mesure aussi large que possible aux conséquences de la sécheresse, notamment à celles qui risqueraient d'avoir un effet durable et qui affecteraient principalement les « personnes déplacées » — c'est-à-dire celles qui ont été contraintes d'abandonner leurs terres d'origine, — sans oublier les problèmes que pose le cheptel ;

— à obtenir une croissance durable de la production, notamment par le financement suffisant des circuits de production ;

— à assurer une répartition plus équitable des revenus et à réduire l'écart économique entre les régions du pays les moins déshéritées et les autres.

On prévoit des négociations serrées à l'issue de l'examen minutieux des dossiers destinés à servir de support aux demandes tchadiennes. Après le départ de M. Habré, M. Pierre Damina, directeur du bureau régional du PNUD pour l'Afrique, qui mènera les débats, aura fort à faire...

La France, qui porte l'économie tchadienne à bout de bras (son aide, qui se montait à 250 millions de francs en 1983 et à 300 millions en 1984, atteindra, en 1985, 340 millions), s'intéresse vivement aux résultats de la réunion de Genève.

ISABELLE VICHNIAC.

ASIE

Malaisie

Les autorités s'opposent avec fermeté aux fanatiques

La Malaisie a été le théâtre, récemment, d'un violent affrontement entre forces de l'ordre et fanatiques musulmans, qui a fait dix-huit morts, dont quatre policiers. L'affaire s'est déroulée dans un petit village du Nord-Kedah, où un chef religieux, Ibrahim Mahmood, qui a été tué, et ses partisans ont résisté à coups de coktails Molotov, de flèches empoisonnées et de lances aux forces de l'ordre venues les arrêter. Cet affrontement est le plus grave depuis l'attaque, en 1980, d'un poste de police par une « armée d'Allah sur terre », qui avait fait huit morts.

De notre correspondant

Bangkok. — Ibrahim Mahmood, qui était âgé de quarante-cinq ans et avait été éduqué en Libye, était un ancien politicien du PAS, Parti islamique malais, qui avait tenté, sans succès, sa chance aux élections de 1978. Le PAS l'avait désavoué. Ibrahim était devenu l'un de ces chefs religieux marginaux dont les activités, depuis quelques années, inquiètent sérieusement les autorités. Il avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour détention d'armes.

Fondé en 1951 et résolument islamique, le PAS a un temps été associé au pouvoir. Il contrôla même certains Etats, le Kelantan par exemple, de 1957 à 1978. Parti à l'islam militant, mais pas forcément extrémiste, il avait, en 1983, été déchiré par une crise interne qui aboutit à l'exclusion du président et fondateur, Datuk Asri Muda. Les jeunes radicaux qui prirent le contrôle du parti à cette occasion ne cachèrent pas leur intention, s'ils arrivaient au pouvoir, de faire de la Malaisie un Etat islamique.

C'était assez pour inquiéter non seulement les citoyens non malais, d'origine chinoise ou indienne, qui constituent pratiquement la moitié de la population du pays, mais aussi le gouvernement du premier ministre, M. Mahathir Mohamad, qui, depuis son arrivée au pouvoir, s'efforce tout à la fois de promouvoir les « valeurs islamiques » et de rassurer les non-musulmans sur la *pérennité* d'une Malaisie multiraciale et respectant toutes les croyances.

> *La société malaisienne est dans son ensemble tolérante, mais l'équilibre racial est fragile... Le gouvernement fera tout pour le préserver.*

La NEP

En mai 1969 de graves désordres raciaux avaient éclaté, opposant principalement des Malais à des Chinois. Moins de deux ans plus tard, le gouvernement lançait la nouvelle politique économique (NEP) de façon à permettre aux Malais, les *bumiputra* ou « fils du sol », musulmans, ruraux et qui disposaient en principe du pouvoir politique, de renforcer leurs positions économiques. L'objectif était d'arriver, en 1990, à une société racialement harmonieuse par le biais d'une meilleure répartition du produit national, notamment en garantissant aux *bimutra* au moins 30 % du contrôle des entreprises. Dans ce domaine, la NEP a permis d'appréciables résultats : de 10 % en 1970, les Malais sont passés à une participation économique de 22 % aujourd'hui.

Mais certains aspects de la NEP ont été ressentis comme discriminatoires par les citoyens non malais, surtout ceux d'origine chinoise. Le gouvernement vient du reste d'en réduire un peu les obligations. Le mécontentement croissant des non malais s'est accompagné du développement d'une forme militante, voire fanatique, de l'islam, dont le PAS devint l'un des véhicules, le plus structuré sinon le plus extrémiste.

L'an dernier, une violente polémique avait opposé la principale formation politique de la coalition multiraciale au pouvoir, l'UMNO (Union nationale malaise unie), au PAS ; les jeunes dirigeants de ce dernier, plus radicaux que les anciens dont ils venaient de prendre la place, allant jusqu'à accuser les responsables de l'UMNO d'être des *« infidèles »*, des *« kafirs »*. Les autorités prennent fort au sérieux ce qu'elles considèrent comme une menace du PAS et des autres petits groupes extrémistes. Il y a quelques mois, à Kuala-Lumpur, le Dr Sanusi Junid, secrétaire général de l'UMNO, et proche du premier ministre, nous avait déclaré : *« Si nous laissons faire, tôt ou tard, il y aura des incidents graves. Nous ne voulons à aucun prix d'un bain de sang. Il faut arrêter l'extrémisme alors en est encore temps. »*

Criminels ou martyrs ?

Il y a un an, le gouvernement avait rendu public un Livre blanc qui accusait quelques-uns des groupuscules extrémistes de vouloir prendre le pouvoir et de mettre fin au caractère multiracial de la Malaisie. Il y eut des arrestations. Des militants furent également assignés à résidence dans des régions ou leur influence n'avait guère de chance de soulever les masses. *« Le Malais n'est pas un fanatique. Dans certains Etats, il n'est même pas très religieux »*, avait affirmé le Dr Sanusi, qui s'insurge contre le qualificatif d'« intégriste » appliqué si souvent aux extrémistes religieux. *« Ils ne sont pas intégristes, ils n'ont souvent de la religion qu'une connaissance sommaire. Ce sont des fanatiques, des clowns. Ils se servent de l'islam pour des bénéfices temporels »*, disait-il.

Les dirigeants du PAS refusent de considérer la création d'une Banque islamique ou d'une Université internationale islamique comme la preuve de la bonne volonté du gouvernement. Pour l'*ustaz* (le maître), Hadi Awand, vice-président du PAS, *« les œuvres et les déclarations des chefs de l'UMNO mettent en danger l'islam »*. Pour prouver qu'il était un parti religieux et non racial, le PAS vient même d'élire au sein de son bureau un Malaisien d'origine chinoise converti à l'islam.

Si les extrémistes islamiques recrutent surtout dans les Etats les moins favorisés, si une bonne partie de leurs fidèles sont avant tout des paysans pauvres, le renouveau religieux touche aussi les universités de Kuala-Lumpur.

Ce n'est pas pour rien que le directeur général du ministère de l'éducation a mis en garde des jeunes contre *« ces missionnaires, ces « dakwah » extrémistes, ces éléments antinationaux qui font la honte du pays »*.

Dans son ensemble, la société malaisienne est à la fois tolérante et consciente de la fragilité de l'équilibre racial. Le gouvernement vient de prouver qu'il est déterminé à aller très loin pour empêcher que l'extrémisme ne prenne trop d'ampleur. Reste à avoir si Ibrahim Mahmood mort sera considéré comme un criminel, ainsi que le veulent les autorités, ou comme un martyr, ce qu'il est déjà sans doute pour ses quelque quatre cents fidèles.

JACQUES BEKAERT.

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Nouveaux signes de rapprochement avec l'Albanie

Pékin. — Le dégel diplomatique se poursuit entre la Chine et l'Albanie. Les deux pays, apprend-on ce mercredi 4 décembre à Pékin de source albanaise, viennent en effet de signer un accord commercial à long terme. Aucun accord de ce type n'avait été négocié entre les deux pays depuis leur brouille idéologique de 1978, lorsque Tirana en était venue à qualifier M. Deng Xiaoping de *« fasciste puant »*, accusant notamment le régime chinois de *« collusion avec l'impérialisme américain »*.

La signature d'un premier protocole sur les échanges commerciaux pour 1983 avait amorcé le dégel et consacré le début d'une lente réconciliation. Le dernier signe en date de ce rétablissement progressif avait été la visite au siège de la représentation diplomatique albanaise à Pékin du vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, vendredi dernier, à l'occasion du soixante-treizième anniversaire de l'indépendance de l'Albanie. — *(AFP.)*

CUBA

Remplacement du ministre de l'intérieur

La Havane. — M. Ramiro Valdes Menendez, membre du bureau politique du PC cubain, a été « libéré » de ses fonctions de ministre de l'intérieur qu'il occupait depuis 1979 et remplacé par son vice-ministre, le général José Abrantes Fernandez. M. Menendez est le second membre du bureau politique à quitter le gouvernement cette année. Le 13 juin, le ministre des transports, M. Guillermo Garcia, avait également abandonné ses fonctions. Un communiqué publié par *Granma*, l'organe du gouvernement, précise que M. Menendez, cinquante-trois ans, compagnon du premier jour de M. Castro, conserve ses autres postes et reste membre du bureau politique du parti. Ces départs du gouvernement semblent confirmer les rumeurs circulant dans les milieux politiques selon lesquelles tous les ministres membres du bureau politique pourraient abandonner leur charge au sein du gouvernement dans la perspective du troisième congrès du parti, prévu pour février prochain. Cette relève de la vieille garde aurait pour but de permettre un fonctionnement plus souple et plus efficace de l'administration en allégeant la tâche du pouvoir réel, c'est-à-dire le bureau politique. — *(AFP, Reuter.)*

INDE

Bhopal : grève et accusations

Bhopal. — Le premier anniversaire de la catastrophe de Bhopal, en Inde, où une fuite de gaz toxique fit plus de deux mille cinq cents morts, a donné lieu, mardi 3 décembre, à une grève générale dans la ville et a de nouvelles accusations contre la firme américaine Union Carbide. D'une part, des manifestants ont défilé dans les rues et aux abords de l'usine de la société américaine, gardée par les forces de l'ordre, en criant des slogans hostiles. Deux mille cinq cents effigies du directeur général d'Union Carbide, M. Warren Anderson — soit une effigie par victime, — ont été brûlées sur la place publique aux cris de *« Mort à Union Carbide ! Mort à Anderson ! »*. D'autre part, le gouvernement de l'Etat de Madhya-Pradesh, où se trouve Bhopal, à rendu publiques ses accusations contre la firme américaine qu'il tient pour entièrement responsable de la catastrophe.

ITALIE

Un Jordanien soupçonné de terrorisme arrêté à Vérone

Rome. — Le bureau romain de l'OLP a démenti mardi 3 décembre l'appartenance à cette organisation d'un homme de trente-huit ans, arrêté jeudi dernier à Vérone, porteur d'un passeport jordanien, et qui se déclare *« capitaine de l'OLP »*.

Omar Sadat Salem Abdel Fathah est la huitième personne soupçonnée de terrorisme arrêtée en Italie depuis trois mois.

La police a trouvé chez Omar Fathah 20 kilos d'explosif et des armes. L'homme a affirmé que ces armes devaient servir contre des objectifs syriens en Hollande mais que la mission avait été annulée après le détournement de l'*Achille-Lauro*. — *(AFP.)*

PAKISTAN

Une zone frontalière de l'Afghanistan bouclée par l'armée

Islamabad. — Les routes menant à la région tribale de Khyber (ouest du Pakistan) sont barrées, le téléphone est coupé et la presse nationale priée de garder le silence sur la situation à l'intérieur de la région où quatorze mille soldats pakistanais sont entrés dimanche, indiquaient mardi 3 décembre des correspondants à Peshawar.

L'armée est intervenue avec des véhicules blindés après avoir donné l'ordre à seize chefs de tribu de se rendre et de chasser les *« éléments subversifs, communistes, anti-islamiques et anti-pakistanais »*. Elle avait menacé de faire sauter des maisons si les chefs de tribus refusaient d'obtempérer et lancé un ultimatum qui a expiré lundi.

Plusieurs chefs tribaux ont fait mettre à l'abri femmes et enfants. Certains se sont réfugiés en Afghanistan, ajoutent les correspondants.

La tension dans la région de Khyber est née de l'opposition des tribus à la campagne d'éradication du pavot et aussi de l'afflux d'armes qui leur sont fournies par Kaboul. Le gouvernement afghan recherche la collaboration des tribus pour gêner le passage des moudjahidin. Radio-Kaboul a vivement dénoncé, mardi, cette *« agression pakistanaise »*. — *(AFP.)*

RDA

Un nouveau ministre de la défense

Berlin-Est. — Le général Heinz Kessler a succédé, le mardi 3 décembre, comme ministre de la défense au général Hoffmann, décédé la veille (*le Monde* du 4 décembre).

Né dans une famille ouvrière de Silésie en 1920, Heinz Kessler a servi pendant douze mois dans l'armée allemande pendant la guerre avant de déserter en 1941 sur le front est pour rejoindre les rangs de l'armée rouge. Après la guerre, il a contribué à la création du mouvement des jeunesses communistes est-allemandes (FDJ), et, en 1950, il est entré au comité central du parti (SED). En 1957, il a été nommé vice-ministre de la défense et est devenu en 1979 responsable de l'administration politique de l'armée.

Le général Kessler participe à la réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie, qui s'est ouverte mardi à Berlin-Est avec une demi-journée de retard en raison de la mort du général Hoffmann. Les conversations devraient porter sur les stratégies nucléaires et conventionnelles ainsi que sur les dépenses consacrées à la défense. — *(AFP, UPI.)*



ALGÉRIE (I)

Le second souffle

Le temps du réalisme et du pragmatisme

De notre correspondant

Alger. – *La vie politique en Algérie est d'ordinaire feutrée comme celle d'un club anglais. Tout se passe en douceur.* Pas d'éclats ni de prise à partie comme nous sommes accoutumés à en vivre en France. La *raison en est simple* : le parti est unique, présent jusque dans la plus petite commune. Tout *passe par lui. L'opposition est* faible ou inorganisée. De toute façon, il n'existe pas de tribune pour elle. Seuls deux grains de sable contrarient la marche de cette lourde machine sans, toutefois, en bloquer les rouages. *Le secrétaire général du FLN et* président de la République, M. Bendjedid Chadli, les a évoqués récemment, lors de l'allocution de clôture qu'il a prononcée au terme des travaux de la quinzième session du comité central (*le Monde* du 30 novembre) : les « berbéristes » et les intégristes sont les deux seuls mouvements d'opposition que le pouvoir prend au sérieux, accusant les uns de collusion avec l'étranger (sous-entendu le *Mouvement pour la démocratie* en Algérie (MDA) de M. Ben Bella) et les autres de banditisme depuis que certains ont pris les armes. Assez mal circonscrits, diffus dans la population et sans structures réelles, *ces deux nébuleuses ne sont* inquiétantes que dans la mesure où elles pourraient entamer le consensus autour du premier *personnage* de l'Etat et remettre en cause l'adhésion de la base à sa politique.

Or, consensus et adhésion *sont garants de la légitimité du* président, elle-même fondement des institutions et, en *quelque sorte, à l'origine du* débat sur l'enrichissement de la charte nationale de 1976. Car M. Bendjedid Chadli a besoin *d'un texte de référence,* adopté par l'ensemble du peuple algérien, et adapté à la voie choisie pour diriger le pays.

Et puis, pourquoi ne pas le dire ? le père de la charte de 1976, Houari Boumediène, est mort. Son successeur, élu en 1979, a une certaine idée du socialisme algérien. Il est réaliste et très pragmatique. Il a clairement laissé entendre, en *procédant à l'installation de la* commission nationale chargée de suivre et superviser l'opération *d'enrichissement, que le* poids des ans n'avait pas épargné le texte de référence de 1976 : *« L'objectif est d'éviter le repli sur soi, le marasme, le sclérose et le dogmatisme étouffant. »* Le mot est *lâché* et *nous l'entendrons souvent.*

Voici donc venu le temps du réalisme et du pragmatisme. Le président écrit encore *dans le* péambule de son instruction nº 27 : *« La révolution qui procède à son introspection, valorisant ainsi ses victoires et qui reconnaît ses erreurs pour les éliminer est une révolution forte. » Ce qui ne signifie pas* pour autant que la charte est dépassée ou désuète. Mais en dix ans, les réalités se sont déplacées. Il apparaît nécessaire de trouver la cause de certaines *lacunes* et de voir pourquoi tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

L'enrichissement de la charte repose donc aussi sur une analyse de ce qui s'est passé au cours des dix dernières années. Il en ressort, à gros traits, que la *période d'aisance financière* qui prévalait en 1976 est dépassée. L'Algérie subit, *comme les autres pays,* la crise économique. Elle est en but à de sérieux problèmes de revenus et sait pertinemment que *ses* ressources pétrolières ne sont pas intarissables. Comme elle sait qu'il lui faut absolument trouver des débouchés pour son gaz.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 13.)

UN ENTRETIEN AVEC M. ALI OUBOUZAR,
MINISTRE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« Une véritable course contre la montre est engagée entre croissance économique et croissance démographique »

« L'Algérie se trouve confrontée à un environnement international de plus en plus contraignant. Quel est dans ce contexte le principal défi à relever ?

– La croissance. Le principal défi c'est de maintenir un rythme de croissance permettant de préserver l'avenir sans remettre en cause aucun de nos objectifs fondamentaux. Un pays en voie de développement qui a un siècle de retard doit le rattraper dans un délai ne dépassant pas trente ans. Les deux tiers sont déjà passés. L'Algérie doit décoller dans les années 90-95, sinon, elle sera rattrapée par la croissance démographique. Une véritable course contre la montre est engagée. Si la demande sociale atteint un certain niveau, elle ne nous laissera aucune marge de manœuvre. Il ne sera plus possible de consacrer une partie de la production à l'épargne et donc à la croissance.

» Notre objectif est de maintenir coûte que coûte ce rythme de croissance *d'environ* 7 % l'an, conforme à notre développement. Il nous est impossible d'y renoncer, même si nous n'avons plus de ressources provenant des hydrocarbures. Le problème ne se pose pas dans ces termes. Les hydrocarbures sont là. C'est une chance.

– La baisse du prix du pétrole risque, dès l'an prochain, de réduire ces ressources. Comment avez-vous pris en compte cette menace dans le plan ?

– Nous avons envisagé une baisse de 10, 15, et même 20 % des recettes. L'hypothèse la plus probable est peut-être une diminution de 10 %. C'est sur cette base que nous avons préparé le plan annuel 1986.

» En 1985, nous avons réussi à les stabiliser. Nous avons été surpris de ce résultat. Nous avions prévu un excédent de 1 milliard de dollars du commerce extérieur. Il a atteint 3 milliards, car nous *avons comprimé au maximum* les importations. Il en est de même pour l'équilibre financier interne. Nous avions prévu un budget en équilibre. Il dégagera probablement un excédent de 4 milliards de dinars. Les recettes fiscales pétrolières diminuent légèrement. Mais elles sont largement compensées par les recettes ordinaires, qui vont augmenter de 13 % en 1985.

– Ne craignez-vous pas que la baisse des recettes pétrolières l'an prochain ne pèse sur la croissance de l'économie ?

– Nous consacrons 40 % de la production intérieure brute aux investissements. C'est un sacrifice. Si cela devient nécessaire, nous irons jusqu'à 50 %. Si les ressources pétrolières baissent de 15 ou même 20 % nous devrons, pour maintenir le rythme de croissance, augmenter l'austérité. Nous pouvons nous accommoder d'un rythme légèrement *inférieur* aux 7 % par an prévus jusqu'en 1995. Mais avec moins de 5 % cela devient difficile, et à moins de 3 % *toute dynamique est brisée.*

– Sur quels domaines pensez-vous faire porter l'austérité ?

– L'effort portera sur le secteur social, les infrastructures économiques, un peu sur la consommation. Nos importations sont pratiquement incompressibles, sauf dans le secteur des services. Elles découlent pour l'essentiel des investissements, des besoins des usines et d'un niveau de consommation que nous estimons déjà à la limite du compressible. Nous prévoyons un taux de croissance de la consommation en volume par habitant de 1 % par an. Nous avons déjà serré la vis au maximum. Nous pouvons réduire les importations de 2 %, 3 %. Mais nous n'irons pas loin si nous ne voulons pas remettre en cause le consensus social.

Mobiliser toutes les ressources

– L'Algérie a mené jusqu'ici une politique d'endettement très prudente. Pensez-vous pouvoir la poursuivre ?

– Actuellement l'endettement est supportable. Notre système économique centralisé nous permet de le maîtriser plus facilement. Si nous avions à choisir entre le maintien du rythme de croissance et l'endettement extérieur, nous pourrions cesser de réduire notre endettement et même, à la limite, nous endetter un peu à nouveau. Nous avons une marge de manœuvre d'au moins 1 milliard de dollars.

– Pensez-vous devoir réduire vos investissements ?

– Nous avons légèrement réduit le volume des investissements en 1985 : 96 milliards de dinars ont été retenus sur 105 *prévus*. En 1986, il en ira de même : nous avions prévu dans le plan 117 milliards, nous n'en avons retenu que 106.

» Si nous maîtrisons mieux les prix, les coûts et les rendements, nous pouvons maintenir les mêmes objectifs. Même si les *dépenses d'investissements* du budget diminuent de 5 à 6 %.

– A quel niveau pourrez-vous tenir l'inflation ?

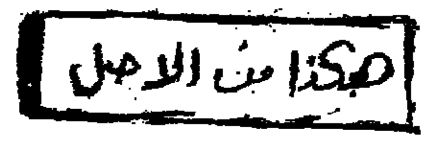
– Au cours des années 81 à 83, les coûts de réalisation ont *augmenté considérablement.* Quant à l'inflation au niveau de la consommation des ménages, nous sommes parvenus à la ramener à 8,5 %. Nous espérons la stabiliser à ce niveau. La demande est encore très forte. L'offre reste limitée. Pour nous, c'est déjà une victoire.

– Le secteur privé a été au centre des débats sur l'enrichissement de la charte nationale ; quelle doit être sa part dans l'économie nationale ?

– Nous voulons mobiliser toutes les ressources nationales, qu'elles soient publiques ou privées. Nous n'avons pas le droit de négliger un potentiel, quel qu'il soit. L'essentiel est de sécuriser le secteur privé. Il a maintenant une loi qui fixe ses droits et ses obligations et lui donne des avantages. En contrepartie, nous sommes beaucoup *plus* exigeants. Nous *lui* demandons d'investir dans les créneaux prioritaires définis par le plan, pas dans les produits de luxe par exemple. *Il doit* accepter les normes de qualité, de prix, d'emplois, les emplacements géographiques définis par le plan. C'est une *contrainte réelle. Mais* en contrepartie il bénéficie d'un marché et d'approvisionnement garantis, d'avantages financiers. *Il ne fera pas de super-bénéfices,* mais il peut vivre et se développer correctement.

(Lire la suite page 10.)

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS
et FRÉDÉRIC FRITSCHER



LA MOITIÉ DE LA POPULATION

Démographie : une soudaine « prise

De notre envoyé spécial

Alger. – Ils courent partout. En ville ils frôlent les autos, sautillent en tous sens, grimpent sur tout ce qui se présente. Ils vont par grappes, par nuées. Un embouteillage ? C'est une école qui s'annonce. Un attroupement ? C'est une famille qui stationne. Sur les routes des hauts plateaux, entre les régions littorales et le désert saharien, ils sont présents, cartable au dos, dans tous les paysages. Pas une colline où l'on n'en voie cheminer quatre ou cinq. Pas un kilomètre franchi sans en repérer qui font du stop, à tout hasard. Et à tout âge. Ils sont plus nombreux que les arbres. Statistiquement, l'Algérie est un peuple d'enfants.

La moitié des habitants ont moins de quinze ans, et 60 % ont moins de vingt ans. En 1984 il est né dans ce pays 850 000 enfants – plus qu'en France, où il n'en est né que 760 000. Au 1er janvier 1985, la population résidente (compte non tenu des émigrés) était estimée à 21 510 000 habitants. Chaque année, il naît de 20 000 à 30 000 enfants de plus que l'année précédente. L'accroissement de la population se fait au rythme de 31,58 pour mille.

Interrogations

Cette croissance démographique peut-elle être freinée ? Et doit-elle l'être ? La nation algérienne peut-elle accepter qu'au rythme actuel sa population double tous les vingt ou vingt-deux ans et qu'elle se situe, en l'an 2000, aux alentours de 35-40 millions d'individus ? Il y a peu d'années, les responsables se posaient la question mais, publiquement, le débat n'était pas abordable. La jeunesse était une chance, le développement une certitude planifiée, le Sahara un monde à peupler et à exploiter. L'Algérie pouvait se regarder nombreuse dans le miroir de l'avenir.

C'en est fini, aujourd'hui, des prudences d'hier. Tous les responsables algériens – sinon encore tout le peuple – sont hantés par la démographie galopante. Désormais, ils la rêvent sinon stabilisée, du moins passant du galop au trot. Le ministre de la santé, M. Djamel Eddine Houhou, ancien ambassadeur à Paris, n'y va pas par quatre chemins : « *Nous sommes menacés de voir détruit, ou amputé, tout ce que nous construisons. Si nous ne freinons pas la croissance démographique, tout notre développement sera empêché. C'est un problème très grave, notre bête noire.* »

Il n'y a pas si longtemps, pourtant, que l'Algérie se rangeait dans le camp des pays qui reprochaient aux Occidentaux leur propagande antinataliste destinée à « affaiblir le tiers-monde » pour mieux assurer leur domination sur la planète.

Aujourd'hui, le tournant est pris : l'Algérie sait que sa croissance démographique, si elle reste incontrôlée, ruinera tous les efforts qu'elle fait pour son développement, la généralisation de l'enseignement, la santé, le logement, etc. Ce cataclysme naturel provoqué par les hommes (et les femmes...), l'Algérie officielle, aujourd'hui, le redoute comme le principal obstacle sur la route du développement. « *Bien sûr,* dit M. Houhou, *que, dans l'absolu l'Algérie peut avoir 100 millions d'habitants, mais le problème, c'est la vitesse de sa croissance. Si la population doublait tous les quarante ans au lieu de doubler tous les vingt ans, il n'y aurait pas de problème. Mais si cela va trop vite, tout s'écroule.* »

On a perdu du temps. Et, dans ce domaine, le temps perdu ne se rattrape pas aisément. La croissance démographique d'hier est porteuse de celle de demain. Le nombre des femmes en âge de procréer est actuellement de 4 500 000. « *En l'an 2000,* soulignait en février 1985 un rapport officiel du ministre de la protection sociale intitulé « La maîtrise de la croissance démographique... pourquoi ? », *il atteindra les 8,5 millions.* » « *Aussi,* ajoutait ce rapport, *même si les générations futures sont moins prolifiques que celles d'aujourd'hui, l'effectif annuel des naissances dépassera de loin le million en l'an 2000.* » Le ministère de la planification, dans des évaluations jugées un peu excessives par certains, annonce même 1,3 million de naissances annuelles au début du troisième millénaire.

Formidable défi pour un pays qui craint de voir annuler par ce flot l'élévation du niveau de vie qu'on constate actuellement. Il faut que ce flot démographique s'apaise à mesure que diminuera la manne pétrolière qui a permis le développement. Un seul exemple : actuellement, selon des chiffres officiels, le nombre de personnes par logement est en Algérie de 7,8. Le rapport déjà cité ajoute : « *Si nous voulons le ramener d'ici à l'an 2000 à un niveau appréciable (5 personnes par logement en moyenne, soit ce que nous connaissions en 1966), il faudrait construire en quinze ans 4,5 fois plus de logements par an qu'à l'heure actuelle, ce qui est difficilement concevable.* »

« Le message passe »

C'est en décembre 1980 – il y a à peine cinq ans – que le FLN s'avisa de prendre en charge cette question, et que son comité central adopta une « *recommandation* » afin que l'Etat « *dégage les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un programme national d'espacement des naissances* ». En décembre 1983, le secrétaire général du parti, M. Bendjedid Chadli, dénonçait, au cours du cinquième congrès, « *l'imprévoyance en matière démographique* ». Il déclarait : « *Le taux de croissance démographique actuel compromet toutes possibilités d'amélioration qualitative dont notre développement devrait être porteur. Certes, nous ne pouvons imputer à la seule croissance démographique toutes les causes de notre sous-développement (...), mais il reste que le facteur démographique est le facteur essentiel.* »

Pourquoi n'avoir pas tenu plus tôt ce langage ? Pourquoi avoir attendu 1983 pour lancer le premier véritable programme gouvernemental d'action en faveur de l'« *espacement* » des naissances ? « *C'est qu'on ne pouvait pas le faire plus tôt,* répond le ministre de la santé. *On ne peut pas dire n'importe quoi à un peuple. Ce que nous faisons et disons aujourd'hui, nous aurions pu le faire et le dire il y a dix ans, mais cela n'aurait pas eu l'impact que cela peut avoir aujourd'hui.* » Dans ce domaine, le gouvernement propose, et les couples disposent. « *Aujourd'hui,* dit M. Houhou, *je crois que le message passe, notamment pour des raisons socio-économiques liées à l'élévation du niveau de vie et à l'aspiration, dans les jeunes couples, à la modernité.* »

N'aurait-on pu imposer des mesures sévères comme dans d'autres pays ? Leur efficacité, répond-on ici, est toujours douteuse, et les politiques coercitives n'ont pas fait la preuve de leur validité. Et, surtout, l'Algérie est l'Algérie, pays de tradition paysanne, de religion musulmane où la famille est sacralisée. Il fallait – il faut encore – surmonter des habitudes, des comportements et des préjugés liés à plusieurs facteurs. L'islam, d'abord. Même s'il est vrai que, dès 1968 – et une nouvelle fois depuis, – les autorités religieuses du pays (le Conseil supérieur islamique) ont publié – à la demande des autorités civiles – un texte indiquant que « *la limitation des naissances est permise dans certaines conditions* », il reste que la vision populaire de la famille est fondée sur le nombre des enfants que le destin envoie.

Un entretien avec M. Ali Oubouzar

(Suite de la page 9.)

– Comment allez-vous adapter votre planification dans ce sens ?

– Il est difficile de planifier le secteur privé. Nous n'avons aucun moyen de le forcer à investir. Nous lui fermons certaines portes, en général toutes les activités spéculatives, pour lui ouvrir celles de l'investissement productif.

La place du secteur privé étranger

– Qu'en est-il du secteur privé étranger ?

– Il ne peut intervenir qu'en association avec le secteur public algérien. Nous avons fait une loi dans ce sens. Nous pensions qu'elle pouvait attirer les industriels étrangers dont nous avons besoin pour leur savoir-faire et leur technologie. Ce n'est peut-être pas suffisant.

» Nous serons peut-être obligés de revoir ou d'adapter cette loi. Mais l'apport de capital étranger n'est pas vital. Nous souhaitons sa participation afin de mieux maîtriser certains secteurs. Nous avons essayé les contrats « clés en main », les contrats « produits en main », maintenant nous essayons l'association en capital pour obtenir une vraie participation de nos partenaires étrangers.

– L'Algérie importe encore près des deux tiers de ses besoins alimentaires, l'agriculture n'est-elle pas une priorité absolue ?

– La plus grande priorité en Algérie est la production, qu'elle soit agricole ou industrielle. Plus de la moitié des investissements du second plan quinquennal seront consacrés à des dépenses directement productives. Nous n'avons pas de priorité absolue, nous voulons une croissance équilibrée, de façon à ce qu'aucun secteur ne soit sacrifié. S'il faut sacrifier quelque chose, ce sera la consommation.

» L'autosuffisance alimentaire n'est pas un objectif absolu. Nous voulons toutefois réduire considérablement la dépendance alimentaire pour un certain nombre de produits. Mais nous ne sommes pas prêts à sacrifier d'autres objectifs économiques, ni la stabilité sociale. Nous sommes prêts à payer le blé algérien 200 dinars, alors que nous pouvons le trouver à 100 sur le marché international. Nous ne sommes pas prêts à le payer 400. Le développement de l'agriculture est avant tout un problème d'organisation, de formation, de maîtrise des techniques et d'amélioration du niveau de vie dans les campagnes. C'est un problème technique, organisationnel et humain, ce n'est pas un problème financier. L'agriculture occupe cependant une place de choix dans notre politique de développement. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS
et FRÉDÉRIC FRITSCHER.



A MOINS DE QUINZE ANS

de conscience »

Autre frein à la diffusion de la contraception : la place des vieux dans la famille. La société algérienne reste fondée sur l'idée que les enfants hébergent, entretiennent et soignent leurs vieux parents. Dans ces conditions, plus on fait d'enfants, plus les vieux jours sont assurés. Or la généralisation des régimes de retraite – notamment en agriculture – ne date que de peu d'années. Toujours à propos d'agriculture, il est clair qu'un enfant mâle était – et est encore – une promesse de force de travail au sein de la famille rurale.

Dernier élément, et non des moindres : le statut de la femme algérienne. Bien que son niveau d'instruction s'élève et qu'elle commence à investir le marché du travail, elle ne le fait que timidement : 7 % seulement des travailleurs sont des femmes. Dans ces conditions, l'identité de la femme, et même son pouvoir dans la société, reste encore liée à la maternité. Bien des femmes algériennes, comme le soulignait récemment le quotidien *El Moudjahid*, se méfient des campagnes sur la contraception car elles y voient une offensive masculine contre le pouvoir essentiel qu'elles exercent dans la société.

« *Notre politique*, résume Mme Z'Hor Ounissi, ministre de la protection sociale, *repose sur la liberté du couple et la prise de conscience des gens. Nous devons rendre conscients, éduquer, mais non contraindre ou obliger.* » Mme Safir, directrice de la famille et de l'enfance au même ministère, indique que, jusqu'aux années 80, on se contentait de « *répondre à la demande des femmes en matière de contraception dans les centres de protection maternelle et infantile* ». « *Désormais*, ajoute-t-elle, *nous pensons qu'il est nécessaire de susciter la demande et non plus seulement de répondre.* »

La « *prise de conscience* » passe par divers moyens. Spots télévisés, feuilleton populaire où l'on voit vivre, sur le même palier, une famille de douze enfants et une autre qui n'en a que deux : regardez la différence... Campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les centres médico-sociaux : un quidam croise une famille nombreuse agglutinée. Il demande : « *Comment ça va ?* ». Le père montre la marmaille. Les enfants montrent la mère. La mère, fataliste, montre le ciel. « *Il y a une solution*, proclame l'affiche, *c'est l'espacement des naissances.* »

Distribution de pilules

Dans les manuels scolaires, nous a indiqué M. Zemmouri, directeur de l'école fondamentale au ministère de l'éducation nationale, on présente systématiquement la famille algérienne comme peu nombreuse : deux garçons et deux filles... Des débats télévisés sont organisés. Toutes les occasions sont saisies de rappeler que, selon le Coran, une femme « *doit allaiter son enfant pendant deux ans* », ce qui signifie qu'elle ne doit pas avoir de grossesse pendant ce temps-là, car « *le lait de la femme enceinte n'est pas bon pour le bébé* ».

Dans les centres de PMI, la distribution des produits contraceptifs va bon train (quand il n'y a pas de rupture de stock, ce qui se produit parfois). Ils sont distribués gratuitement. Dans les deux centres que nous avons visités à Alger, les armoires regorgeaient de petites boîtes de pilules et, sur les murs, on avait collé des échantillons de toutes les marques disponibles ainsi que des stérilets. Les autorités estiment à 20 % la proportion des femmes en âge de procréer qui utilisent la contraception. Le taux pourrait paraître convenable si la négligence, les oublis, ne rendaient les prises irrégulières au point qu'on a calculé qu'il fallait, statistiquement, cinq femmes sous contraception pour éviter... une grossesse.

L'Algérie devra passer un jour à une vitesse supérieure. D'abord, elle devra multiplier le nombre des centres de PMI et notamment dans les zones rurales, où ils sont évidemment très dispersés. On a déjà, en 1984, pris une mesure qui peut avoir quelque effet : l'âge minimal du mariage pour les filles a été porté par la loi de seize à dix-huit ans. M. Hafar, directeur de la sécurité sociale au ministère de la protection sociale, indique qu'« *on commence à réfléchir au problème des prestations familiales comme levier de maîtrise de la croissance démographique* ». D'ores et déjà, la fiscalité ne favorise plus les familles nombreuses : pour le fisc, il n'y a que trois catégories de contribuables, les célibataires, les mariés sans enfants et les mariés avec enfants (qu'il y en ait un seul ou... quatorze).

On compte beaucoup sur l'élévation du niveau d'instruction, la baisse de la mortalité infantile (qui va toujours de pair avec une diminution du nombre de naissances), l'entrée des femmes sur le marché du travail, l'aspiration des jeunes citadins à une meilleure qualité de vie (pour le logement, par exemple), pour hâter cette fameuse prise de conscience qui doit aboutir à... la prise de la pilule. L'avenir proche tranchera sur l'efficacité de cette politique. Le pari n'est pas encore gagné.

BRUNO FRAPPAT.

A LA FRONTIÈRE TUNISIENNE

Les pionniers du désert

De notre envoyé spécial

El Oued. – « *Attention, sable* ». Et prière de ne pas rire. Ce n'est pas parce qu'on se trouve en plein désert, que la route serpente depuis 50 kilomètres entre les dunes, que tout autour de soi n'est que sable et... sable. Le panneau indicateur a son utilité. Il signale tout simplement qu'à cet endroit, quand le vent souffle comme aujourd'hui, la route risque d'être encore plus ensablée qu'ailleurs...

Cette route, elle mène d'El Oued à Tozeur. Deux oasis. L'une est en Algérie, l'autre en Tunisie. Avec entre les deux des kilomètres de désert, de sable du côté algérien, d'une terre morte et salée du côté tunisien. Ici et là, la population est à peu près de même origine : le lointain Yémen, d'où les habitants du Souf et du Djerid sont venus il y a quatre siècles.

Les liens entre Algériens et Tunisiens du Sud ne sont pas qu'ethniques. Une bonne partie des palmeraies de Tozeur appartiennent à des habitants d'El Oued. Et ce serait une raison supplémentaire de faciliter les contacts et les déplacements entre les deux pays si, de toute manière, des décisions n'avaient été prises entre les deux gouvernements pour donner une réalité concrète à cette coopération.

Entre la Tunisie et l'Algérie, les choses sont assez faciles – d'autant que les Tunisiens ont bien des malheurs avec leurs autres voisins, les Libyens, – tandis qu'entre Algériens et Marocains... Alors on coopère, dans le sillage du « traité de fraternité et de concorde » signé au printemps 1983 par les présidents Chadli et Bourguiba, on s'efforce de mettre en valeur les régions frontalières. La plupart des grands projets industriels engagés en commun semblent devoir être implantés en territoire tunisien, où ils contribueront à panser un peu la plaie du chômage.

Taleb Larbi, « centre de vie »

Il y a bien aussi un gigantesque projet de « mer intérieure ». L'eau, venue de la Méditerranée à travers le Sud tunisien, viendrait redonner vie aux chotts – anciens lacs d'eau saumâtre situés au-dessous du niveau de la mer. Mais on n'en est pas encore là, d'autant que les Tunisiens ne semblent pas exagérément enthousiastes.

Par contre, les négociations en cours devraient permettre sous peu d'arriver à un accord autorisant les frontaliers, résidant dans une bande large de 15 kilomètres de part et d'autre de la frontière, à passer d'un pays à l'autre sans passeport. On fait aussi en sorte que les centres de soins et même les écoles situés dans la région frontalière puissent servir aussi bien aux uns qu'aux autres. C'est une question de bon sens, surtout ici, au Sud, où le peuplement est faible et composé surtout de nomades ou d'anciens nomades.

C'est pour fixer ces nomades et aussi pour créer un début d'infrastructure, un point d'appui au développement ultérieur, que, du côté algérien, on a décidé de construire dans la zone frontalière de petits villages nés de rien, sur le sable.

Juste à la frontière, Taleb-Larbi est le premier des cinq « centres de vie » qui vont être créés dans la région. Une mosquée, une gendarmerie, un « centre commercial », une école, un centre de soins et une série de petites maisons – le tout plutôt joliment dessiné – alimentés par l'électricité venue de Tunisie. De quoi donner un logement à 98 familles. Pour l'instant, une vingtaine de fonctionnaires et une dizaine d'habitants du cru (si l'on peut dire, car ce sont surtout des nomades) habitent ce village qui, à vrai dire, n'existe encore qu'à peine.

La plupart des maisons sont vides, à demi envahies par le sable. Pourtant déjà, çà et là, le mur de clôture qui entoure chaque habitation a été surélevé. L'intimité, cela se préserve, même ici, surtout ici.

De l'un de ces logements modernes (deux pièces, cuisine, salle de bains, et une courette intérieure où l'on pourra faire pousser des salades) sort une vieille femme, une nomade. Elle a vu les officiels qui nous accompagnent et en profite pour réclamer avec énergie un logement pour elle toute seule. Elle en a assez d'habiter avec sa fille et son gendre.

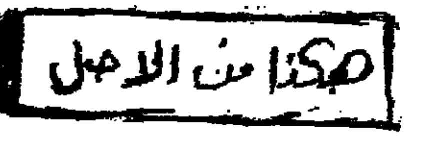
Au total, 25 000 personnes environ sont disséminées dans ce vaste district, où des familles nomadisent avec des troupeaux de chèvres, chameaux, moutons.

L'idée, apparemment, n'est pas de fixer totalement ces nomades, mais de leur donner un point d'ancrage, au moins pour une partie de la famille, un endroit aussi où se faire soigner. Le médecin du poste militaire le plus proche, à 110 kilomètres, passe une fois par semaine, et le centre civil de soins le moins éloigné est à 50 kilomètres, à travers une plaine plate comme une tôle et nue comme la main.

Ici aussi, comme dans l'oasis d'El Oued, on attribue des lopins de sable à ceux qui se font fort de les cultiver, et on les aide.

Stabiliser les populations, mettre en valeur les terres, développer l'enseignement et les soins, administrer : cela ne se fait pas tout seul, et les fonctionnaires venus d'El Oued ou du nord de l'Algérie sont, à leur manière, des pionniers. Y compris le dairi – le sous-préfet, – qui va devoir exercer ses fonctions depuis ce minuscule village entouré de vent et de vide. Déjà, à El Oued, les distractions... Alors, ici !

JAN KRAUZE.



هكذا من الأصل

LA CAPITALE AU FUTUR

«Parc de la Victoire» : le troisième centre

De notre envoyé spécial

Alger. — Alger ne tenait plus dans ses murs. De même que les Français, en s'installant, avaient placé leur centre-ville au sud de la casbah des Algériens, il fallait, pour la capitale indépendante, trouver un autre centre, signe des temps nouveaux et réponse à diverses nécessités : embarras de la circulation, étroitesse des rues, indisponibilité des terrains, relief tourmenté. Alger, donc, devait se décentrer. Elle le fait. Le symbole le plus monumental et le plus spectaculaire de ce glissement progressif vers le sud est l'opération dite du «parc de la Victoire» *(Riadh el Feth)*, en cours d'achèvement.

De toutes les collines de la ville, depuis la mer aussi, on ne voit plus que lui, s'élançant vers le ciel du haut de son promontoire situé à la verticale du jardin d'essai : le sanctuaire du Martyr. Ce *Makam el Chahid*, qui fut édifié en un temps record par une société québécoise pour célébrer, en 1982, le vingtième anniversaire de l'indépendance, est désormais au paysage d'Alger ce que fut la tour Eiffel pour le ciel de Paris : symbole de modernité, point obligé pour le regard.

Il a fort belle allure. D'une hauteur de 92 mètres, il est composé de trois immenses palmes de béton, reliées entre elles non loin du sommet par une plate-forme circulaire. Plus écartées vers le bas, ces palmes laissent sous le monument un vaste espace où s'engouffre le vent de la Méditerranée. Lieu haut, haut lieu. Les trois palmes symbolisent les trois révolutions de l'Algérie : industrielle, culturelle et agraire. Au pied de chacune, une grande statue de soldat, en bronze, représente les états successifs de l'armée. Un combattant tenant un fusil de chasse rappelle les premières heures du combat contre l'occupation française. Le second, mieux équipé, en uniforme, est un soldat de ce qui fut l'ALN (Armée de libération nationale). Le dernier est équipé comme le sont les soldats d'aujourd'hui de l'ANP (Armée nationale populaire depuis l'indépendance).

« *Le président Chadli*, explique le lieutenant-colonel Snoussi, directeur de l'office du parc de la Victoire, *a voulu que soit ainsi matérialisé le symbole de la résistance algérienne et, en même temps, donner à notre capitale sa tour Eiffel ou sa statue de la Liberté.* » Il assume une double fonction, mémoriale et didactique. Ici ont lieu, bien sûr, les cérémonies du souvenir. Sous l'édifice a été construite une crypte circulaire, toute de marbre noir ou blanc, avec un chemin de ronde où se lisent, de place en place, d'alvéole en alvéole, des versets du Coran gravés dans le marbre.

«Un poumon culturel»

Au centre de la crypte et en contrebas a été disposé un rocher, dans les tons ocres, qui doit symboliser la terre d'Algérie, ses montagnes surtout où se déploya la résistance. Le rocher est éclairé par-dessous. Près de lui un livre d'or posé sur un lutrin recueille les témoignages des hôtes de marque. Il n'est pas accessible au commun. Recueillement et sacralisation. « *Tous les martyrs tombés au champ d'honneur*, lit-on sur une plaque, *sont toujours vivants au paradis et ils bénéficient de la clémence de Dieu.* » C'est un extrait du Coran. Le marbre, le granit, les éclairages, tout concourt à donner à ces lieux une solennité mi-religieuse, mi-militaire. A l'étage supérieur fonctionne le musée du Djihad, dont la vocation didactique et patriotique complète celle de la crypte. Double visite qu'un Français ne peut faire que sur la pointe des pieds.

Le sanctuaire du Martyr est l'élément le plus visible du parc de la Victoire mais n'en constitue désormais qu'un aspect. Après son édification, l'idée est venue de créer, dans son voisinage immédiat, ce que le président Chadli a appelé un « *poumon culturel pour Alger* ». Le centre ancien ne pouvait plus prétendre à la vocation de centre pour une capitale où les besoins culturels et commerciaux progressent au moins aussi vite que la population. L'idée est donc venue peu à peu, « *empiriquement* », souligne le colonel Snoussi, à partir de l'emplacement choisi pour le sanctuaire, d'équiper tout le quartier situé au sud du fameux Clos Salembier (Diar el Mahsoul), construit naguère par la France sur les plans de l'architecte Fernand Pouillon, et dont on peut dire — pour rester charitable — qu'il n'est plus aujourd'hui que la copie crasseuse des belles maquettes initiales. Il a fallu aussi raser des bidonvilles pour dégager des terrains et lier les nouvelles constructions aux bois (naguère mal famés) qui recouvraient certaines collines de part et d'autre du fameux « Ravin de la femme sauvage ».

Ainsi a pris corps, sur plus de 100 hectares, un ensemble imposant de bâtiments. En trois années à peine, cette « zone » est ainsi devenue la fierté d'Alger, mélange de Centre Pompidou, de forum des Halles, de musée des Invalides et de parc de La Courneuve. On y trouve, au sud, au plus haut point du plateau des Annassers, le Palais de la culture, immense quadrilatère dont la façade atteint les 100 mètres, édifice luxueux où dominent les marbres blancs et gris. Dans ce palais colossal, qui sent encore le neuf, sont installés le ministère de la culture, un auditorium de près de cinq cents places, une bibliothèque historique prévue pour cent mille volumes et qui en compte déjà près de vingt mille (en français et en arabe) consacrés surtout à l'histoire du Maghreb, et des salles de réception immenses, de style mauresque, où l'on pourrait aisément accueillir tous les chefs d'Etat du monde et leurs suites.

Le parc de la Victoire — « *nouveau visage d'Alger* », annoncent des panneaux disposés à ses entrées, — c'est aussi, sur les hauts du bois des Arcades, un ensemble de petits bâtiments où sont installés plusieurs restaurants, des cafés et un village d'artisans où l'on vend et fabrique les produits (poterie, tissage, céramique, vannerie) de toutes les régions du pays. Ce bois est aussi un lieu de promenade aménagé où l'on vient volontiers, le vendredi, déambuler en famille par curiosité ou, déjà, par habitude. Depuis cette hauteur, on aperçoit, légèrement en contrebas, l'immense esplanade construite au-dessus d'un boulevard et d'un centre social et culturel de sept niveaux. Sur cette esplanade suspendue, on peut réunir environ vingt mille personnes, comme ce fut le cas en juillet dernier pour la Fête de la jeunesse, qui déploya durant cinq jours ses fastes... et ses concerts de musique rock. Un succès dont on parle encore et dont on reparlera, puisqu'une autre fête, de même nature, se prépare déjà pour juillet 1986.

Rock et privatisation

Aux deux extrémités de l'esplanade artificielle (elle repose sur des piliers de béton et paraît comme posée entre deux collines) veillent deux monuments militaires. Vers la mer, on l'a dit, le sanctuaire du Martyr et vers l'intérieur des terres, le musée de l'Armée nationale populaire, bloc plus massif et trapu aux volumes géométriques. Sous la dalle a été installé ce qui sera le cœur véritable du quartier — l'ouverture en est prévue au printemps 1986, — le centre social et culturel. On y trouve mêlés, sur des milliers de mètres carrés, des équipements culturels et des locaux à usage administratif ou commercial : deux cinémas, une cinémathèque, un centre audiovisuel, une galerie d'exposition, une bibliothèque et deux autres équipements à vocation culturelle.


FRANCHINI

Cent soixante et une boutiques sont prêtes à accueillir les commerçants (privés) adjudicataires, qui pourront, le cas échéant, et après une sorte de période probatoire, disposer librement du fonds et le revendre. Ainsi l'Etat algérien aura-t-il construit ici des commerces... privés. La « privatisation » ne s'arrête pas là : les cinémas eux-mêmes seront confiés, en gérance, à des personnes ou à des sociétés privées. De même pour tout ce qui concerne les services de maintenance, de communication ou l'audiovisuel. L'Etat construit, assure la sécurité (deux cents personnes pour l'ensemble du dispositif). Les individus gèrent ce qui ne doit pas l'être par la collectivité. Ainsi le parc de la Victoire symbolise-t-il le nouveau cours que veut se donner l'Algérie qui se dégage lentement du tout-Etat...

Lorsqu'on monte au sommet du sanctuaire du Martyr, on voit, entre la mer et le parc de la Victoire, un espace gris, plat, de terre remuée, où ne subsiste qu'un immeuble vétuste guetté par les bulldozers. Ce terrain, qui jouxte les frondaisons verdoyantes et rectilignes du jardin d'essai, est situé dans le quartier de La Hamma (ce qui signifie en arabe la fièvre, le lieu torride). Il est promis à un bel avenir, ce terrain vague. Chassés les taudis qui l'occupaient, arriveront les équipements de prestige : ici s'édifieront une nouvelle Assemblée nationale, une bibliothèque nationale, un opéra. Une vaste avenue sera tracée pour doter Alger de ce qui lui manque encore : l'équivalent des Champs-Elysées. Ministères, immeubles de bureaux, instituts divers, sièges de grandes sociétés, pousseront bientôt sur ce terrain, fiévreux comme peut l'être cette ville où l'on bute sans cesse sur les chantiers dans le grouillement d'une population qu'il faut loger, distraire, mieux répartir, canaliser, transporter. Une ville dont le centre d'avant-hier, la Casbah, n'est plus qu'une tache un peu claire et minuscule, loin vers le nord de la baie, dont le centre d'hier étouffe, resserré et inadaptable, comme dépassé par les événements. Une ville dont le centre, demain, sera sans doute ici, au pied de cette tour mémoriale. Un centre plus ample et radicalement différent des deux autres. La baie s'éclate.

B. F.

Le temps du réalisme et du pragmatisme

(Suite de la page 9.)

Pour ce que l'on en sait aujourd'hui, l'« après-pétrole », come on dit ici, reposera sur la fin du gigantisme industriel, sur la libération des énergies créatrices et surtout sur l'utilisation d'un secteur privé efficace, encadré, au service du développement et de la croissance économiques.

Tout cela nécessite, comme l'écrivait l'hebdomadaire *Algérie actualité* dans l'un de ses éditoriaux du mois d'août, *« une adaptation de l'outil économique aux nouvelles étapes de son développement, en corrigeant notamment des textes qui ont généré des blocages insupportables pour notre administration et dans l'appareil de production public et privé. Le débat actuel est l'occasion de sortir de la pratique du double langage et d'énoncer tout haut ce qui préoccupe les Algériens dans le quotidien, comme dans les choix sur lesquels reposeront les principes de l'évolution à laquelle aspire l'Algérie et, dans son écrasante majorité, son peuple »*.

Les Algériens ont d'ailleurs été nombreux à participer aux débats de l'été, la presse y a fait écho mais surtout la télévision qui, tous les soirs, entre le journal télévisé et le film de fin de journée, a retransmis trois quarts d'heure de débats enregistrés çà et là, dans toutes les régions du pays. Ceux qui n'étaient pas en vacances ont pu prendre part à cet *« exemplaire débat démocratique »* et évoquer qui l'importance du dialogue Nord-Sud, qui les contraignantes coupures d'eau. Etrange mélange de préoccupations, d'intérêts personnels, nationaux voire internationaux qui a permis au pouvoir de prendre le pouls d'une société encore épargnée par les instituts de sondage.

La presse reste, bon gré mal gré, depuis cinq mois le principal acteur du débat public, les hommes politiques et les hauts responsables répugnant à monter au créneau pour faire valoir leurs idées, défendre leur position, comme si le consensus était permanent dans ce grand chantier idéologique. Il n'en est rien. La volonté libérale des uns s'oppose, et c'est normal, à la résistance conservatrice des autres. Le dernier exemple et le plus patent remonte à la fin du mois d'octobre, lorsque le débat a été relancé avec la publication d'articles contradictoires consacrés au rôle du parti et aux grands choix économiques.

L'hebdomadaire *Algérie actualité*, (dont les journalistes se sont fait une spécialité de chercher jusqu'où ne pas aller trop loin), par qui la polémique a été lancée, a publié un article sous le titre « Le socialisme à la mamelle » très critique envers le FLN. Bien que ce texte *ne puisse pas être interprété* comme un plaidoyer pour le multipartisme, le Front de libération nationale y est qualifié de *« ministère de la parole »* et ses militants d'*« hommes au profil vague et aux compétences très incertaines; rompus aux seuls arts de la langue de bois et des réunions sans objet ni résultat conséquent »*.

Abordant le débat sur l'enrichissement de la Charte, par le biais des retransmissions télévisées, l'hebdomadaire écrit qu'elles ont aussi *« démontré qu'on n'échappait pas à une longue tradition du silence, entrecoupée tous les dix ans de séances collectives d'exorcisme, l'esprit net et les réflexes saufs »*. A telle enseigne, poursuit *Algérie actualité*, que le débat évoquait par moments des séances publiques de déclamation de *« textes choisis »*.

Les résistances

La réponse ne s'est pas fait attendre. La semaine suivante, *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti, dans un article de cinq pages intitulé *« Le clairon des* marchands de rêves », a accusé *Algérie actualité* de propager *« les thèses de la bourgeoisie et de la réaction »*, de présenter *« un projet politique sponsorisé par les rêveurs du libéralisme »* et les *« égéries du multipartisme »*, bref de servir *« les ennemis de la révolution »*.

L'ouverture au secteur privé est au centre de la polémique. *Algérie actualité* s'est fait l'écho d'une volonté de changement en sa faveur dans un cadre politique défini. *« Gagner de l'argent n'a jamais été une activité immorale »*, écrit l'hebdomadaire, critiquant les *« apôtres du socialisme misérabiliste »* et les *« nostalgiques d'une euphorie pétrolière agonisante »*. La position de *Révolution africaine*, à ce sujet, est nette : *« Le socialisme est une conquête fondamentale et permanente des masses populaires »*, affirme l'hebdomadaire du FLN, montrant du doigt *« ceux qui voient dans le peuple une force de travail taillable et corvéable à merci »*.

L'organe de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la centrale syndicale fonctionnant dans le cadre du parti, enfonce le clou : *« Les masses refusent le libéralisme et réaffirment l'option socialiste »*, considérant qu'*« une réponse claire et une gifle retentissante ont été infligées aux ennemis de la voie socialiste »* par la teneur des débats populaires qui ont eu lieu.

Le dérapage n'était pas loin. Pour le contrôler, dans deux livraisons du *Moudjahid*, à la mi-octobre, M. Messaoudi Zitouni, membre du comité central et ministre des industries légères, a longuement plaidé *« pour une économie moderne »*, mettant l'accent sur *« l'arrêt des intrusions de la politique dans la gestion de l'économie et la fin de l'Etat-providence »*.

Le ministre, seul haut responsable à s'être immiscé dans le débat public, s'est fait l'apôtre d'un pragmatisme devenu mot d'ordre national. *« Evitons*, écrit-il, *les extrémismes de tous bords et les dogmatisme qui ignorent les réalités économiques nationales et internationales. Les tenants de ces comportements sont plus soucieux de sauvegarder des acquis personnels que l'avenir du pays. Aussi ne veulent-ils pas qu'on aborde les problèmes économiques sous l'angle de l'efficacité et de la rentabilité, car cela remet en cause des rentes de situations fondées sur un discours politique dépassé qui confond la fin et les moyens et qui, tout compte fait, donne une idée dévalorisée du socialisme. »*

Très pédagogue, le ministre des industries légères explique à longueur de colonnes ce que sont production et productivité : *« La productivité est le rapport entre le volume de production et le nombre de travailleurs; une alternative s'offre à nous pour augmenter ce taux, ou bien on augmente la production, ou bien on réduit les effectifs employés. »* En d'autres termes, le ministre indique que des emplois peuvent être supprimés si cela est nécessaire pour assurer la rentabilité des entreprises, précisant que, *« dans l'usine, il ne doit y avoir que le langage de la production et de la productivité »*.

Ce réalisme est nouveau. L'échec de la réforme agraire, dont l'un des buts était de fixer la population rurale, puis l'augmentation des ressources, grâce aux hydrocarbures, génératrice d'investissements, donc créatrice d'emplois, ont contribué à vider les campagnes au profit des villes et de leurs équipements sociaux. Le corollaire a été une embauche massive de paysans devenus ouvriers par la force des choses et la création d'une multitude de salaires qui garantissaient la paix sociale mais restaient finalement non productifs.

L'Algérie est en train de renverser la vapeur. Elle commence à réduire légèrement ses investissements et fait tout son possible pour remettre la population au travail et maîtriser l'appareil industriel. La tâche est d'envergure et l'on reparle du secteur privé. Les responsables qui se font ses défenseurs considèrent qu'il doit apporter sa contribution au secteur public, une fois contrôlé, intégré dans le cadre de la planification, jusqu'à lui permettre d'arriver au niveau de la sous-traitance. Il doit, à terme, devenir le véritable tissu industriel qui fait toujours défaut à l'Algérie et créer des emplois qui soulageraient l'Etat.

Avec l'aval populaire ?

L'avant-projet de Charte nationale, approuvé dernièrement par le comité central, comporte un grand développement sur l'économie. Il est évident que l'enrichissement a également pour but de faire entrer dans un cadre politique tout ce qui a été entrepris depuis quelques années et qui pouvait être considéré par certains comme n'étant pas tout à fait en phase avec le texte de référence, tant au plan économique que politique, intérieur qu'extérieur.

Le débat s'est animé au fur et à mesure que la première échéance (le comité central) approchait, jusqu'à prendre un tour paroxystique, par médias interposés. Et le consensus n'apparaissait pas. Il a jailli soudain, certainement au désespoir de quelques tenants de l'orthodoxie socialiste, puisque l'avant-projet a franchi le premier cap. Le deuxième (le congrès extraordinaire du parti, le 24 décembre) sera peut-être plus accidenté mais il sera sans doute franchi lui aussi : l'Algérie aura une *nouvelle Charte nationale*, un projet de société pour les dix ans à venir.

La question qui se pose est de savoir si le texte sera directement adopté par le congrès ou s'il sera soumis à l'ensemble de la population par voie de référendum. Il semble, au dire de membres du comité central, et toujours dans le souci de légitimité, que cette dernière formule doive être retenue. Il est de bon ton de rappeler en ce moment à Alger que la Charte de 1976 avait été soumise à référendum et que l'ampleur du débat de cet été, que l'on a voulu *« démocratique et non dirigé »*, justifie une nouvelle consultation populaire.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

La Charte nationale « source suprême »

De notre correspondant

Alger. – La Charte nationale de 1976 s'inscrit dans la lignée des textes de référence et idéologiques que l'Algérie connaît depuis trente ans. Après l'appel du 1er novembre 1954, la plate-forme de la Soumman de 1956, le programme de Tripoli de 1962, la charte d'Alger de 1964, la Charte nationale est la base des institutions algériennes. L'ordonnance du 5 juillet 1976 la définit comme *« source suprême de la politique de la nation et des lois de l'Etat »*. Adoptée par référendum le 27 juin 1976, elle est le fondement de la Constitution adoptée, elle aussi, par référendum.

Le président Bendjedid Chadli, dans son discours d'orientation au siège du parti, le 4 février dernier, a annoncé le processus d'enrichissement de la Charte de 1976 devant les secrétaires généraux des organisations de masse et les membres du secrétariat permanent du comité central. *« En conclusion*, a-t-il dit ce jour-là, *le moment est venu pour enrichir la Charte nationale. Non pas en ce qui concerne les options fondamentales, mais en ce que les nouvelles étapes pourraient exiger [...]. Nous sommes à l'horizon 2000. Notre vision au plan économique, culturel et social doit aller de pair avec la nouvelle étape, ses données et ses perspectives [...]. La révolution qui se fige au nom des principes est une révolution vouée à l'échec et à la déviation. Par contre, celle qui a le courage de se réorganiser dans son cours, et de réajuster sa démarche, ne peut que réussir et assurer sa pérennité. C'est là notre unique objectif et la finalité à laquelle nous aspirons. »*

Le comité central, dans sa résolution de politique générale, au terme de sa quatorzième session, les 28 et 29 avril, recommandait *« la création d'une commission nationale ayant pour mission le suivi et le contrôle de l'opération d'enrichissement de la Charte nationale »*.

Créée le 8 juin, cette commission est présidée par M. Mohamed Chérif Messaadia, responsable du secrétariat permanent du comité central. Elle est composée des membres de ce comité appartenant également au secrétariat permanent, *au bureau politique, au gouvernement*, à l'Armée nationale *populaire* (ANP), à l'Assemblée nationale (APN), aux organisations de masse, etc. *Cette commission a été installée officiellement par le président de la* République le 6 juillet.

Le 14 juillet suivant, M. Mohamed Chérif Messaadia a précisé devant les membres des secrétariats nationaux des organisations de masse et des unions professionnelles, culturelles et scientifiques que *« le but recherché n'est pas une mise en cause des principes... mais une clarification des textes »*. Il indique à cette occasion le « mode d'emploi » du débat national qui débute dans les 1 564 communes d'Algérie d'où les rapports remontent vers les wilayas (préfectures). Là, des commissions étudient, analysent et synthétisent, avant de transmettre leurs conclusions aux quatre sous-commissions : institutions, références idéologiques, développement économique et information et animation. Les commissions, à leur tour, planchent sur ces synthèses et établissent chacune un rapport destiné à la commission nationale, qui les adopte et les livre enfin à une commission de rédaction qui établit l'avant-projet de charte. Celui-ci est distribué aux membres du comité central qui l'ont adopté la semaine dernière lors de la cinquième session (*le Monde* du 28 novembre).

Ultime étape pour le nouveau texte, le congrès du 24 décembre *après l'avoir étudié et éventuellement amendé devra se* prononcer. *Soit par une adoption pure et simple, soit en décidant de le soumettre à sa base* en organisant un référendum.

F.F.

LE DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le spectre d'une couverture « à deux vitesses »

La Sécurité sociale est sauvée. Au moins dans les discours. A écouter les porte-parole officiels des quatre grandes formations politiques, le mardi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, lors du débat qui a suivi la déclaration du gouvernement sur la protection sociale et les droits des travailleurs (le deuxième point ne fut guère abordé si ce n'est dans un face-à-face entre MM. Georges Marchais et Michel Delebarre qui, une fois encore, a prouvé que l'on ne se déchire bien qu'entre anciens alliés, il semblerait qu'aucun parti ne veuille remettre en cause le système de protection sociale.

Un débat pour rien, alors, puisque M. Laurent Fabius, qui en prit l'initiative, voulait démontrer, grâce à la discussion parlementaire, non seulement la bonne qualité de la gestion de la gauche mais aussi — et peut-être surtout — la nocivité des programmes de l'opposition ? Pas tout à fait. La majorité ne pouvait guère espérer que les propositions les plus « révolutionnaires » sur la remise en cause de la Sécurité sociale courant dans certains milieux de droite seraient reprises au Palais-Bourbon. La proximité des élections a naturellement incité l'opposition à tempérer son libéralisme officiel.

Sa certitude d'être bientôt au pouvoir l'a, ensuite, conduite à affiner ses propositions. Car, comme les socialistes, elle pense que, pour préserver notre système de protection sociale, il faut le faire évoluer. Pour le RPR comme pour l'UDF, la réforme tient en une phrase : limiter le rôle de l'assurance obligatoire, pour développer celui des assurances complémentaires. Cela, affirment-ils, ne créerait en rien *« une médecine à deux vitesses »*, comme le craignent les socialistes et certains élus de l'UDF. Ainsi M. Jacques Blanc (UDF, Lozère) préférerait une expérience de concurrence entre caisses de Sécurité sociale et assurances, mutuelles ou privées.

***La majorité* va *certainement s'emparer d'un tel* thème, puisque, pour elle, seule la rigueur dans la gestion (dont elle a fait preuve depuis 1982) permet d'éviter une remise en cause des mécanismes actuels de la protection sociale. Mme Georgina Dufoix a l'air de penser que cela suffira. Certains de ses amis, comme M. Claude Evin, ne cachent pas qu'il faudra aller plus loin, par exemple en fiscalisant une partie des recettes de la Sécurité sociale. Sur l'avenir des régimes de retraite, les orateurs socialistes ont semblé aussi moins optimistes que le ministre : ils souhaitent une évolution à court terme ; Mme Dufoix ne l'envisage qu'à moyen terme. La droite est plus nette : pour des raisons financières, il faudra, dit-elle, freiner les départs à la retraite à soixante ans.**

L'Assemblée nationale, le mardi 3 décembre, entend une déclaration du gouvernement sur la protection sociale et le droit des travailleurs. Mme Georgina Dufoix constate que les gens *« de sa génération considèrent l'existence de la protection sociale comme normale, alors que nous sommes les héritiers de pionniers qui ont lutté pour créer la Sécurité sociale »*.

Soulignant que le système français *« est l'un des plus efficaces au monde »*, elle demande : *« Sommes-nous conscients que, si nous ne nous montrons pas vigilants, ce système pourrait se déliter ou se pervertir ? »* Après avoir rappelé le bilan de la gauche, le ministre des affaires sociales ajoute que *« la médecine libérale est à un tournant »*, car *« certains voudraient permettre aux médecins de demander des honoraires supérieurs au montant du remboursement ». « Le résultat serait que les meilleurs médecins rechercheraient avant tout la clientèle qui peut payer (...). D'autres voudraient distinguer petit risque et grand risque. On s'assurerait soi-même pour le premier, et la Sécurité sociale rembourserait le second. C'est là une pente dangereuse sur laquelle bien des personnes de droite sont prêtes à glisser. »*

M. Jacques Blanc (UDF-Lozère), assurant de son banc que, lui aussi, est contre cette distinction, Mme Dufoix lui réplique : *« Allez donc le dire à tel ou tel club, ou tel penseur de droite »*, avant d'ajouter qu'elle souhaite le maintien du système actuel de médecine libérale.

Abordant le problème de la retraite, elle reconnaît que des problèmes inquiétants peuvent apparaître *« entre 2006 et 2010 »*, mais qu'*« ils seront plus facilement résolus si une politique familiale dynamique est menée »*. S'affirmant favorable à une « retraite par répartition » elle précise que *« l'ensemble de la protection sociale devra assumer certains déficits du régime des retraites (...). Il faudra donc (...) aller vers un système plus souple d'acquisition du droit à la retraite, selon les âges de la vie »*.

Revenant à la Sécurité sociale, le ministre annonce que 1985 se terminera avec un léger excédent de 4,8 à 5 milliards de francs, et que 1986 commencera avec une réserve de trésorerie. Elle constate que, de 1983 à 1985, on a *« montré qu'il est possible de gérer la Sécurité sociale dans d'excellentes conditions financières et que l'effort de tous a permis de préserver l'essentiel »*.

Intervenant à son tour, M. Michel Delebarre commence par affirmer que, *« dans un contexte économique difficile, ont été menées de front une politique de l'emploi cohérente avec un objectif de redressement et de modernisation économique, et une action de transforamtion des relations du travail, faisant des salariés des acteurs responsables de la vie sociale. »* Il explique que, depuis 1981, le chômage a moins augmenté en France que chez nos voisins, alors que si rien n'avait été fait, *« en suivant les tendances antérieures, nous compterions aujourd'hui 3 200 000 chômeurs »*, *« soit le niveau de chômage de la Grande-Bretagne »*.

Affirmant que *« la droite veut jeter par dessus bord non seulement tout ce que nous avons fait, mais même tout ce que le dialogue social et la pression du mouvement syndical avaient permis de construire avant 1981 »*, le ministre du travail ajoute : *« On ne résoudra pas le problème des demandeurs d'emplois en réduisant les droits de 17 millions et demi de salariés. »* Il explique : *« Si notre pays est aussi riche en dispositions légales et réglementaires, c'est parce que le dialogue social y a été longtemps extrêmement insuffisant. »* Mais il déclare que, depuis 1981, les gouvernants ont donné la priorité à la négociation collective, en faisant intervenir une législation qui pourrait clôturer celle-ci, ou au contraire y inciter.

M. Delebarre affirme aussi que *« la flexibilité que propose la droite, c'est la généralisation du travail précaire, et des salaires à la tête du client. »* Il dit que, derrière les propos contradictoires de ses différents porte-parole... sur le fait syndical et le monopole des syndicats représentatifs, il y a le souhait d'accords d'entreprises *« conclus directement entre l'employeur et les salariés. » « C'est*, selon lui, *un contournement systématique du mouvement syndical. »*

M. EVIN : pour un prélèvement proportionnel

M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) déclare que, s'il ne craint pas *« une volonté affirmée de l'opposition de voir disparaître la Sécurité sociale »*, à cause *« de l'attachement des Français à cette institution »*, il croit beaucoup plus à une remise en cause du système, rendue inéluctable par l'absence de contrôle de l'évolution de ses dépenses. *« Situation plus pernicieuse »*, car, pour lui, c'est *« la maîtrise des dépenses par la gauche qui a empêché la sécurité sociale à deux vitesses »*, l'*« ouverture du champ de la protection à des assurances privées »*.

Cette maîtrise des dépenses n'a donc pas été *« une politique de réduction de la protection sociale »*, mais *« a, au contraire, permis que la protection sociale subsiste. »* Pour les retraités, M. Evin demande *« afin de sauvegarder, à terme, nos régimes par répartition »*, que soit *« négociée une augmentation progressive des cotisations sur les actifs, suffisamment tôt pour constituer des réserves pour ces régimes »*. Plus fondamentalement, il souhaite une réforme du financement de la Sécurité sociale *« qui tende progressivement vers un prélèvement proportionnel, assis sur l'ensemble des revenus perçus par les ménages, et qui pénalise moins les entreprises de main-d'œuvre »*.

Seulement, pour le député de Saint-Nazaire, *« une bonne politique sociale de gauche ne peut se limiter à une bonne politique des comptes »*. C'est pourquoi il réaffirme la nécessité d'une *« mutualisation »* des risques industriels et l'instauration d'*« un revenu minimum social »*.

M. Evin insiste aussi sur l'importance *« des solidarités locales et ponctuelles »*. Toutefois, il regrette que *« la crise ait affaibli le syndicalisme salarié »*. Et s'il convient que *« les syndicats doivent trouver en leur sein les réponses à leurs propres mutations »*, il ajoute : *« Un pouvoir politique responsable, surtout lorsqu'il est de gauche, ne peut rester insensible »*, et, comme à l'étranger, *« doit prendre des mesures qui redonneraient vie au syndicalisme et réaffirmeraient concrètement sa crédibilité »*.

M. BARROT : séparer les risques

M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) affirme, lui, que les socialistes, depuis 1981, se sont *« contentés de parer, au jour le jour, au plus pressé »*. Il évoque la politique familiale *« demeurée hésitante »*, les promesses *« non tenues »* pour l'assurance-maladie, *« la retraite à un âge fixé contre l'avis des meilleurs spécialistes »*. Sur ce dernier point, il assure que le gouvernement *« se contente de jouer dans la pénombre »* devant les prévisions pessimistes de financement de la retraite à l'horizon 2000. Il lui reproche aussi de s'être *« engagé dans plusieurs directions successives pour faire demi-tour »*, citant notamment *« le 1 % sur les revenus imposables, qui représentait un effort intéressant de diversification des ressources et qui fut abandonné en 1985 »*. Il l'accuse aussi de vouloir dissimuler le déficit prévisionnel de la Sécurité sociale en 1986, montrant que les propres prévisions du gouvernement comptent sur *« des mesures appropriées portant sur les recettes et sur les dépenses »*. Comme rien n'est annoncé, il s'agit pour lui d'*« une bombe à retardement »*.

Présentant le programme de ses amis, le porte-parole de l'UDF explique : *« Entre l'immobilisme du gouvernement et les bouleversements qu'imaginent certains, d'ailleurs très minoritaires, qui ne connaissent pas les réalités, il y a une autre voix, celle du pragmatisme lucide. »* Il détaille : *« Il faut séparer les risques et gérer de façon autonome les trésoreries correspondantes. Ainsi seulement la branche famille recevra la priorité absolue qu'exige l'intérêt national. (...) Il faut clarifier et diversifier les sources de financement en dégageant l'entreprise (...) et accroître l'effort direct des ménages »* ; il faut *« une gestion réellement décentralisée du système de soins »* par la *« fixation contractuelle des objectifs »*. Il ajoute : *« Nous devons faire en sorte que les dépenses de maladie prises en charge par l'assurance obligatoire s'accroissent à un rythme plus proche de celui de la richesse nationale, le surplus étant financé par les assurances complémentaires. »*

A ceux qui crieraient *« à la médecine à deux vitesses »*, M. Barrot répond : *« Le vrai problème est de faire en sorte que personne ne soit exclu de l'accès à une assurance complémentaire mutualiste ou privée. »* Il précise : *« Ainsi pourra-t-on éviter une croissance excessive de la part obligatoire des dépenses de santé, tout en préservant la qualité de notre système de soins. »*

Quant à la retraite, il souhaite *« des formules plus souples permettant les départs précoces sans les encourager et incitant à une vie active plus longue »*, ainsi que des *« incitations fiscales »* à la constitution d'*« une épargne vieillesse »* qui compléterait les retraites par répartition.

M. MARCHAIS : les inégalités se creusent

Pour manifester l'importance que les communistes accordent à ce débat, c'est M. Georges Marchais lui-même qui est leur porte-parole. Il affirme *« que le chômage réel est supérieur à 3 millions, que la pauvreté s'étend et que les inégalités sociales se creusent »*. Il ajoute que le ralentissement de l'inflation n'a profité ni aux salariés, ni à notre économie, mais *« aux privilégiés de la fortune, qui n'ont jamais été aussi riches »*.

S'il revendique, pour les communistes, la responsabilité d'avoir été *« coauteur des lois Auroux »*, il explique que celles-ci sont restées *« lettre morte »*, et que, lorsque les salariés se rassemblent dans l'action pour se défendre, *« ce sont les sanctions, les licenciements, quand ce ne sont pas les commandos des forces de répression. »* Et que, ainsi, *« des syndicalistes sont traînés devant les tribunaux correctionnels, par les directions d'entreprises publiques. »*

Si le secrétaire général du PC déclare : *« Nous ne disons pas que le Parti socialiste est un parti de droite »*, il ajoute immédiatement que *« les faits nous font constater que la politique de votre gouvernement, dans son inspiration, sa pratique, ses résultats, converge avec celle de la droite »*. Ainsi, il accuse le gouvernement, à travers les TUC, les stages, le travail temporaire d'*« instaurer dans les faits un salaire minimum inférieur au SMIC »*, d'accorder *« l'autorisation de licencier dans 95 % des cas »*, de s'être *« engrangé dans la voie de la déréglementation de la protection sociale »* en incitant *« les compagnies d'assurances à developper leurs interventions »*, de vouloir *« faire travailler les salariés quand les patrons le veulent »*.

Parlant ainsi du projet de loi sur la flexibilité du temps de travail, il affirme que c'est *« une régression sociale considérable »* qui *« légalisera les dispositions illégales imposées par les patrons »*. Il prédit : *« Nous allons faire tout ce qui peut dépendre de nous pour que cette agression contre les salariés tourne court. »* M. Marchais affirme aussi qu'il indispensable d'améliorer la protection sociale de la population (...), *« d'indemniser tous les chômeurs et de mieux les protéger »*. Mais il explique que le gouvernement *« cache aux Français »* le déficit réel de la Sécurité sociale.

M. PINTE (RPR) : l'entreprise

M. Etienne Pinte, (RPR, Yvelines), enfin, porte-parole du RPR, affirme que son mouvement revenu aux affaires donnera *« plus de souplesse à la gestion sociale de l'entreprise »*, car celle-ci *« est sûrement le lieu où l'on parvient à signer les meilleurs accords. »* S'il ne se *« réjouit pas »* de *« la crise sans précédent du syndicalisme français »*, il ajoute : *« Il est nécessaire à l'équilibre social que les conditions d'accès à la représentativité soit réactualisées en tenant compte notamment de l'assise des syndicats dans le monde du travail. »*

Abordant la protection sociale, M. Pinte affirme que la politique menée au début du septennat était marquée par *« l'incohérence, la courte vue, l'idéologie, l'incompétence »* et assure que *« notre pays n'a plus tout à fait en ce moment les moyens de sa sécurité sociale »*. Il ajoute, parlant du programme de son parti : *« Notre seul objectif n'est pas de revenir sur de prétendus acquis sociaux (...) mais de sauvegarder notre système de protection sociale (...) dans le respect intégral des principes de 1945. »*

Le député des Yvelines ajoute que les problèmes financiers de la Sécurité sociale *« représentent un grave danger (...) pour notre équilibre social, et tout particulièrement pour l'exercice libéral des professions de santé. »* Il explique que son mouvement veut que *« coexistent un système de protection maladie obligatoire et un système d'assurance maladie complémentaire de nature optionnelle, constituant ensemble le dispositif national d'assurance maladie »*.

Th. B.

DANS LA REVUE « POUVOIRS »

Défense et illustrations du Parlement

Contrairement aux idées reçues, le Parlement n'est pas devenu sous la Cinquième République une simple « chambre d'enregistrement », mais il continue à jouer un rôle majeur dans notre système politique : telle est la thèse que soutient la revue *Pouvoirs* dans sa dernière livraison, consacrée à l'Assemblée nationale.

Pierre Avril, professeur à Nanterre, explique que le Parlement, en France, est désormais aligné sur ceux des autres pays démocratiques et que sa « *modernisation* » a entraîné de nouvelles pratiques. La plupart des auteurs insistent sur l'importance du travail des députés. Paul Cahoua, fonctionnaire de l'Assemblée, montre par exemple que les commissions parlementaires, si elles ont perdu leurs prérogatives d'avant 1958, ont largement compensé ce handicap par l'approfondissement de leur action législative et que le « fait majoritaire » a eu sur celle-ci des conséquences heureuses.

L'Assemblée s'est donné les moyens d'une large autonomie par rapport à l'exécutif, qu'il s'agisse de son appareil administratif et technique, qu'étudient sous des angles divers Guy Carcassonne, professeur à Reims, Thierry Renoux, maître-assistant à Aix-Marseille-III, et Jean-Paul Davin, ancien directeur du cabinet de M. Jacques Limouzy (qui fut secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement de 1978 à 1981), ou de ses liens avec les groupes de pression, dont notre collaborateur Thierry Bréhier souligne les aspects positifs. Yves Michel, docteur en science politique, peut mettre en évidence la multiplicité des initiatives parlementaires, avant qu'Yves Colmou, ancien assistant parlementaire et actuel chef de cabinet de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, ne propose un amusant « *vade mecum* du député obstructeur ».

Ces diverses contributions mettent plus volontiers l'accent sur les éléments qui démentent la croyance en un « déclin » du Parlement que sur ceux qui pourraient éventuellement la confirmer. Elles le font d'une façon plutôt convaincante, si du moins, comme plusieurs des auteurs, on juge conforme au fonctionnement normal de l'Assemblée que les députés de la majorité ne s'y opposent qu'exceptionnellement au gouvernement.

T. F.

★ *Pouvoirs*, n° 34, PUF, 72 F.

AU SÉNAT

Le monologue de l'opposition sur la décentralisation la sécurité et l'outre-mer

L'action menée depuis 1981 en matière de décentralisation et de sécurité, compétences du ministère de l'intérieur, était, mardi 3 décembre, le thème retenu par le Sénat dans le cadre de l'examen sectoriel auquel l'opposition, majoritaire au Palais du Luxembourg, a décidé de consacrer le débat budgétaire, et ce en l'absence des élus de gauche et en présence de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget.

Sur le premier volet, la majorité sénatoriale estime que, comme l'indique M. Pierre Salvi (Un. cent., Val-d'Oise), *« la décentralisation n'a pas tenu ses promesses »*. M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) constate que *« les transferts de compétence ont certes fait l'objet de transferts financiers mais sur des bases d'autant moins satisfaisantes que l'Etat s'était désengagé depuis de longues années et dans de nombreux domaines »*. Pour M. Daniel Hoeffel (Un. cen., Bas-Rhin), l'élan décentralisateur semble quelque peu *« tari »* et l'*« administration a commencé un patient travail de reconquête »*.

Quand au second volet, M. Guy Malé (Un. cent., Pyrénées-Orientales) juge que le sentiment d'insécurité est *« objectivement fondé »* en France. Lui comme ses collègues assurent que si les efforts consentis pour moderniser la police ne sont pas négligeables, ils restent insuffisants tant que les personnels n'auront pas confiance dans le pouvoir politique.

Pour l'outre-mer, enfin, la majorité sénatoriale reproche au gouvernement d'avoir préféré les réformes institutionnelles aux mesures *« d'équité »* économique et sociale. Accusés d'avoir voulu *« déstabiliser »* les DOM et les TOM par M. Edmond Valcin (RPR, Martinique), les socialistes se voient reprocher par M. Paul Bénard (app. RPR, La Réunion) de pratiquer *« une politique d'apartheid »* sans le dire.

A Ch.

Une idéologie protestante

(Suite de la première page.)

On abandonnerait volontiers les théories à la gauche, pourvu que celle-ci sache se montrer bien élevée en restant éloignée du gouvernement. Le gaullisme apparaît comme une fidélité, comme un culte, comme une tradition ; dans les bons cas comme un comportement ; dans les mauvais comme une rente ; jamais comme une idéologie constituée. Le général tenait de Barrès, de Bergson, de Péguy, de Maurras, de Psichari, de Maritain, et surtout de lui-même : rien qui puisse former un vrai corps de doctrine. D'ailleurs aujourd'hui toute la France se veut gaulliste, preuve qu'il s'agit davantage d'une pose historique que d'un bréviaire partisan, d'un testament politique que d'un catéchisme pour grands enfants.

Il est vrai que dans l'opposition sont apparus aussi les nouveaux libéraux, surgis de la défaite, accueillis en sauveurs. Ceux-là se réclament de Hayek, de Milton Friedman et ils ont des idées, des thèses, des certitudes. Mais plus l'on se rapproche des échéances législatives et moins l'on se souvient de l'école de Chicago. Les grands leaders de l'opposition s'accordent un droit d'amendement, de redressement, de rectification. Ils n'ont, pour la plupart, ni l'illusion ni l'intention de faire du passé table rase. Parfois certains parlent de rupture, mais dès qu'ils deviennent précis on rencontre plus d'homéopathes que de chirurgiens. Ce n'est pas prendre un risque que d'annoncer que l'an prochain leurs intellectuels emblématiques soupireront que le libéralisme était bien beau au temps du socialisme.

Et cependant les mentalités des Français évoluent, toute idéologie souterraine émerge lentement, se recompose prudemment. Elle le fait en dehors des traditions classiques, par-dessus les frontières habituelles, sans respecter le jeu de l'oie des familles politiques. Elle tient plus d'un état d'esprit que d'un engagement, d'une pente que d'un drapeau. Elle se veut pragmatique et ne s'inspire d'aucune théorie. Elle se définirait même plutôt contre les textes que par eux. Elle croit avant tout au libre examen, au libre arbitre, au rôle de l'individu, à la responsabilité personnelle, au mérite, à l'initiative, à la concurrence, mais elle postule aussi qu'aucune communauté n'existe sans solidarités actives.

Elle demande plus de souplesse dans le fonctionnement de la société civile, mais pas moins de protections pour les plus faibles et les plus exposés, les plus démunis et les plus isolés. Elle ne confond pas efficacité avec égoïsme. Elle se défie de l'Etat, des « grands appareils verticaux », des institutions jacobines. Elle n'a pas peur du profit, la réussite ne lui semble pas l'aveu d'une corruption. Elle ne frappe pas l'argent d'anathème. Elle ne le regarde pas avec des yeux d'exorciste. Elle ne le sanctifie pas davantage. Elle préfère le considérer comme un critère objectif parmi d'autres. Elle le laïcise.

Elle respecte les minorités, elle plaide pour le droit à la différence, elle est laïque et pluraliste, déférente vis-à-vis de l'école publique, amicale vis-à-vis de l'enseignement privé. Elle admet comme une évidence les vertus de l'alternance. Elle plonge certaines racines dans la « deuxième gauche », d'autres chez les libéraux.

Elle est fragile et neuve, gradualiste et contradictoire. Elle apparaît nettement majoritaire dans les sondages, minoritaire dans les appareils, puissante dans l'opinion, tant qu'elle reste clandestine. Elle influence aussi bien des socio-démocrates réveillés par l'expérience du pouvoir que des conservateurs rajeunis par une cure d'opposition. Elle progresse à gauche et à droite à la fois, mais elle ne confond pas le consensus avec le centrisme ni le pluralisme avec le syncrétisme. Elle s'évade des figures imposées.

Elle apprécie capitalistes novateurs comme syndicalistes réalistes. Elle aime l'entreprise, l'entraide et la modernité. N'est-ce pas ainsi que l'on décrit l'esprit du protestantisme ? A l'échelle occidentale, elle ressemble à une normalisation. Outre-Atlantique, outre-Manche, outre-Rhin, elle ne manque pas de cousins et de cousines. A déchiffrer toutes les enquêtes d'opinion, elle devient pourtant bien française.

ALAIN DUHAMEL.

M. François Mitterrand aux Antilles sous très haute protection

Le président de la République devait quitter Paris, ce mercredi 4 décembre en fin de matinée, pour une visite officielle de trois jours en Martinique puis en Guadeloupe. M. Mitterrand devait être accompagné de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des retraités et des personnes âgées, et Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Lors de son arrivée à Fort-de-France, le président de la République devait rencontrer M. Aimé Césaire, député (app. PS) et maire de Fort-de-France, et président du Parti populaire martiniquais, qui a apppelé la population à venir ovationner le chef de l'Etat.

De nos envoyés spéciaux

Fort-de-France. – La visite officielle que M. François Mitterrand effectue du mercredi 4 au vendredi 6 décembre dans les deux départements antillais est entourée d'un dispositif de sécurité d'une ampleur exceptionnelle. Il y aura pour cela, toutes catégories confondues, environ cinq cents policiers, plus que n'en comptent d'habitude la Martinique et la Guadeloupe.

C'est surtout dans ce dernier département que les autorités craignent que certains indépendantistes ne cherchent à provoquer des incidents, bien que l'organisation clandestine la plus violente, l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), ait récemment annoncé une trêve jusqu'aux élections de mars 1986. Ces craintes se fondent sur la tension qui existe dans certaines fractions de la jeunesse guadeloupéenne, sensible aux thèses indépendantistes depuis la mort d'un lycéen, tué le 18 novembre par un gendarme au cours d'un contrôle d'identité.

Il n'est pas exclu que la principale force indépendantiste guadeloupéenne, l'Union pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), se manifeste publiquement à ce sujet au cours du voyage présidentiel. Les craintes des milieux officiels prennent aussi en compte la psychose qui règne à Pointe-à-Pitre depuis que les agressions armées s'y multiplient à la suite de nombreuses évasions de la maison d'arrêt locale, et depuis que la délinquance prend des proportions telles qu'on a vu, ces derniers mois, de jeunes voyous tenter d'assassiner sur « contrat », pour des sommes dérisoires, un substitut puis un juge d'instruction.

Plus de quinze jours avant l'arrivée de M. Mitterrand, la plus grande partie de la CRS Nº 1 de Vélizy-Villacoublay, chargée des déplacements présidentiels, est arrivée en Guadeloupe.

Le mardi 26 novembre est arrivé à l'aéroport de Pointe-à-Pitre un escadron de gendarmerie mobile de Dijon. Depuis les événements de juillet, deux escadrons de gendarmerie mobile se trouvent en permanence en Guadeloupe, pour venir renforcer l'escadron de Pointe-à-Pitre.

Un autre escadron de gendarmerie mobile devait arriver avant jeudi en Guadeloupe, où deux compagnies de CRS (la nº 14, de Bordeaux, et la nº 47, de Grenoble) sont à pied d'œuvre depuis dimanche dernier, alors qu'un autre escadron de gendarmerie mobile est aussi attendu. En fin de semaine, la voiture blindée du président (une Renault pesant environ 3 tonnes) est arrivée par voie aérienne à Pointe-à-Pitre. Enfin, outre les 75 membres du RAID (nouvelle formation placée sous l'autorité du préfet Broussard, dépendant de la direction générale de la police nationale) et les 40 gendarmes chargés de la protection rapprochée du président de la République, toutes les forces de sécurité présentes à la Martinique pour le début du voyage du président le suivront à la Guadeloupe. Le nombre de représentants de la force publique sera ainsi porté à près de 1 600 pour un archipel guadeloupéen où l'on compte déjà, depuis les barricades de juillet, 700 gendarmes, 235 policiers et 110 CRS.

A Fort-de-France, les autorités ont renoncé à prier les nombreux voiliers de plaisance actuellement amarrés dans la baie des Flamants de lever l'ancre pour qu'aucun danger ne puisse venir de la mer. La présence dans la rade de la frégate Duguay-Trouin a été jugée suffisamment dissuasive.

Seule manifestation d'hostilité constatée jusqu'à présent à Fort-de-France : des slogans signés par le groupe communiste indépendantiste Révolution socialiste (GRS) sont apparus sur les murs de la ville dans la nuit de dimanche à lundi. Ils disent « *A bas l'impérialisme français* » et posent en général deux questions au président de la République : « *Mitterrand et Cancun* », « *Mitterrand et Machoro* »...

ALAIN GILLES
ETIENNE MARIE

Le slogan électoral de M. Mitterrand : touche pas à mes « acquis » !

Le quotidien *le Matin de Paris* du 4 décembre publie une interview de M. François Mitterrand. Le président de la République affirme notamment, à propos de sa dernière conférence de presse : « *Je ne me suis placé, à aucun moment, dans la perspective de ce que vous appelez la cohabitation, mais dans la perspective de la période qui nous sépare des élections législatives : avant le choix et pas après. Je me suis adressé aux Français pour leur dire : défendez vos acquis sociaux et culturels, défendez vos libertés nouvelles. Vous les devez à la majorité élue en 1981. Quelle que soit votre préférence politique, que votre vote du 16 mars 1986 ait valeur de mot d'ordre : « N'y touchez pas.* »

Le président de la République, qui affirme que son « *hypothèse favorite est la victoire de la majorité* » aux élections législatives, affirme, à propos de l'extrême droite : « *Je ne distingue pas facilement l'exacte frontière entre le courant d'extrême droite et les courants de la droite extrême. Mais puisqu'ils courent pour des écuries concurrentes, la proportionnelle les séparera quand le scrutin majoritaire les aurait réunis.* »

M. Mitterrand évoque la présence, au sein du PS, de plusieurs candidats potentiels à la candidature pour la présidence de la République, pour dire : « *C'est une chance pour lui et pour la France du même coup. Je n'aurai pas le mauvais goût de trouver cette ambition illégitime. Il est clair que la course est ouverte !* »

Au sujet des perspectives de dénationalisation, M. Mitterrand affirme, pour ce qui est des nationalisations décidées par le général de Gaulle : « *On se demandera à quel mobile obéissent ceux qui se prétendent ses héritiers.* » A propos des nationalisations de 1982, M. Mitterrand souligne : « *On peut craindre en effet une dilapidation du patrimoine national.* » (C'est le terme qu'il avait employé lors de sa conférence de presse.) Quant à la nationalisation du crédit, il note : « *Songez à la situation très forte de la France et vous comprendrez ma remarque* [sur la dilapidation du patrimoine national]. »

Immigrés : un juridisme dépassé

M. Mitterrand affirme, enfin, à propos du droit de vote des immigrés : « *Le vote des immigrés aux élections municipales – ce que je souhaite – rencontre des obstacles constitutionnels qui ne sont pas résolus. Je le regrette. Il est dommage que la France ait une législation moins ouverte que la Hollande, les pays scandinaves, la Grande-Bretagne en ce domaine. Pour moi, quiconque vit en France doit pouvoir agir et donner son avis sur tout ce qui touche à sa vie quotidienne. Il faudra bien que ce principe de justice l'emporte sur un juridisme dépassé.* »

Le président de la République, qui rappelle qu'il a « *toujours défendu la social-démocratie* », ajoute : « *Si la social-démocratie s'analyse dans l'esprit de beaucoup de gens comme la synthèse du socialisme et de la liberté, alors, je suis social-démocrate, et je m'en flatte. Bien entendu, d'autres éléments interviennent qui soulignent depuis Jaurès et Blum l'originalité du socialisme français, plus attentif aux rapports de classe et aux structures économiques que certains de ses amis étrangers.*

« *Mais pourquoi se perdre dans les définitions ? Le socialisme, pour moi, c'est le combat pour la démocratie sous tous ses aspects, politique, économique, social, culturel, c'est la liberté.* »

MM. Giscard d'Estaing et Chirac exaltent l'union de l'opposition

A la veille de « L'heure de vérité », dont l'invité est, mercredi soir 4 décembre, M. Raymond Barre, MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ont profité de l'occasion que leur donnait la journée d'études organisée par le Mouvement national des élus locaux à l'Hôtel de Ville de Paris, pour réitérer leur appel à l'union de l'opposition.

En fin de matinée d'abord, le maire de Paris, comme il l'avait expliqué devant les anciens élèves de l'ENA (*le Monde* du 4 décembre), a indiqué qu'un changement de majorité ne suffira pas à lui seul à « *désocialiser* » la France. Il faudra, a-t-il observé, « *faire en sorte que l'Etat cesse de ponctionner une part excessive de la production nationale* » et qu'il soit remis « *à sa place* ». Pour mener la nécessaire politique de redressement, qui ne pourra être « *une espèce de compromis ou de compromission avec ceux qui gouvernent actuellement* », M. Chirac a estimé indispensable que la future majorité soit « *large et indiscutable* ». Selon lui, l'union de l'actuelle opposition est d'autant plus « *justifiée* » que – « *si l'on* [dépasse] *les ambitions des partis ou des hommes* » – *rien, sur l'essentiel, ne la divise.* »

L'ancien premier ministre a ensuite déclaré que l'union de l'actuelle opposition lui paraît encore plus importante après le scrutin. « *La stratégie de l'union n'est pas simplement une stratégie électorale mais une stratégie de fond à long terme qui est impérieusement nécessaire pour la conduite du redressement de la France* », a-t-il dit.

En fin d'après-midi, M. Giscard d'Estaing a précisé qu'il souscrivait totalement aux propos tenus par le président du RPR. « *Notre pays, souvent impulsif et léger, devra prouver qu'il est capable d'être ferme et raisonnable* », a-t-il souhaité avant d'assurer : « *Nous n'accomplirons ce travail que dans l'union.* » S'adressant plus directement à son auditoire, l'ancien président de la République a expliqué : « *Vous vivez quotidiennement dans vos élections et dans votre conseil municipal la nécessité de l'union ; or une majorité divisée n'est pas plus capable de gouverner un pays qu'un conseil municipal divisé n'est capable d'administrer une commune (...). Portez partout la bonne parole de l'entente et de l'union, que l'union soit votre obsession.* »

M. Giscard d'Estaing a préféré ne pas lire le passage de son discours consacré à la limitation du cumul des mandats en faveur de laquelle il s'est prononcé, et sujet de discorde entre le RPR et l'UDF. Il est vrai que le matin, le maire de Paris s'en était pris aux éventuelles conséquences des projets gouvernementaux qui ouvriraient, au lendemain des législatives et des régionales de mars, et six mois plus tard après le renouvellement triennal du Sénat, une série de « *dimanches hypothéqués* » par des partielles « *remettant au premier rang la politique* [aux dépens de] *l'action sereine et déterminée qui devra être le souci du gouvernement issu de la nouvelle majorité* ». M. Chirac a souhaité que l'opposition majoritaire au Sénat puisse réexaminer ce dossier pour « *éviter ce piège politique sérieux* ».

A. Ch.

Le président du RPR veut aussi lutter contre le « socialisme municipal »

Sur la décentralisation, que M. Gaston Defferre a appelé « *la grande affaire du septennat* », l'opposition a une attitude désormais nuancée. Le MNEL (1), qui a organisé, mardi 3 décembre, une journée d'études sur le thème « Ce que veulent les élus pour gagner et réussir », à l'Hôtel de Ville de Paris, affirme n'avoir pas attendu l'arrivée de la gauche au pouvoir pour être favorable à la décentralisation. « *Mais*, ajoute M. Jean-François Pintat, président du MNEL et sénateur RI de la Gironde, *le gouvernement a porté tort à l'idée.* » Il souhaite que cette réforme ne soit pas « *naufragée* », autrement dit qu'elle « *ne coule pas* » avec les socialistes. Sa première proposition concerne la création d'un ministère ou à tout le moins d'un secrétariat à part entière de la décentralisation.

Pour M. Jacques Chirac, « *si tout n'est pas négatif dans les réformes votées par la gauche, le bilan global est négatif* ». Après avoir critiqué les résultats des « *erreurs commises* », le président du RPR a livré les axes de la réforme de la décentralisation qu'il préconise : accroissement des libertés communales (assouplissement des tutelles, notamment celles exercées par les cours régionales des comptes, retour à la liberté des tarifs des services publics, plus grande latitude pour le placement des trésoreries, modification du statut de la fonction publique territoriale), simplification de l'administration communale (avec un droit communal différencié, allégement des règles d'urbanisme pour les petites communes et développement d'actions intercommunales selon des formules non contraignantes), clarification des différents mécanismes de financement et lutte contre le « *socialisme municipal* », en l'occurrence un interventionnisme économique excessif, dont M. Chirac a convenu qu'il n'est pas l'apanage des communes de gauche.

Pour le département, l'ancien premier ministre suggère que soient regroupés, sous l'autorité du président du conseil général, les services de l'équipement et des affaires sociales, et que la gestion des lycées relève de la compétence départementale et non régionale. Quant à la région, il recommande de ne pas en faire un quatrième échelon administratif et, surtout, que soit changé le mode de désignation des conseils régionaux, qui risquent d'être « *ingouvernables pour la moitié d'entre eux* » en raison de la proportionnelle.

M. Valéry Giscard d'Estaing estime, lui aussi, que « *le mouvement de décentralisation va se poursuivre* [mais qu'] *elle sera moins lourde et plus solvable* ». Selon lui, cette évolution « *dépasse les intérêts partisans ou les querelles du moment* ». Il recommande à l'opposition, la décentralisation étant appelée à « *continuer après l'alternance du pouvoir* », de « *penser et d'agir dans cette perspective* ».

A. Ch.

(1) *Mouvement national des élus locaux*, 36, rue Laborde, 75008 Paris. Tél. : 45-22-14-73.

SITUATIONS 86

Alpes-de-Haute-Provence : PS contre PS

De notre correspondant

Digne. – Le PS des Alpes-de-Haute-Provence est agité de profonds remous depuis que M. François Massot, député sortant, bien implanté localement, a été écarté de la tête de liste au profit de M. André Bellon, polytechnicien, inconnu dans le département jusqu'à son élection dans la deuxième circonscription (Manosque) en juin 1981. M. Bellon n'a d'ailleurs pas réussi à confirmer, dix mois plus tard, cette position acquise en plein « état de grâce » : tentant sa chance à Peyruis, lors des élections cantonales de mars 1982, il échoua dès le premier tour, face au candidat de droite, M. Francis Galizi.

Toutefois, lors du vote, début novembre, des sections, les militants ont accordé leur confiance à M. Bellon par 376 voix contre 353 à M. Massot, ancien radical de gauche. Vingt-trois voix d'écart qui ont mis le feu aux poudres et fait remonter à la surface quelques vieilles rancunes.

Bien assis dans le fauteuil qu'occupa avant lui, jusqu'en mars 1978, son père, le radical Marcel Massot, M. François Massot admet mal d'être brutalement écarté. Ce notable, passé du MRG au PS en septembre 1981, dénonce les conditions dans lesquelles a eu lieu le vote des militants. Son entourage n'hésite pas à parler de complot, de tricherie et surtout d'alliance contre nature entre M. Bellon et le maire de Château-Arnoux, le rocardien M. José Escanez.

Côté fraude, on évoque le vote de la section de Manosque, où M. Bellon a obtenu 87 voix contre 3 à M. Massot, soit 90 votants sur 92 inscrits. Mais huit militants dûment repertoriés à Manosque ont certifié par écrit ne pas avoir pris part au vote.

Pour les régionales, le premier secrétaire de la fédération, M. François Balique (mitterrandiste) a été écarté au profit de M. Escanez par 417 voix contre 317 (La motion rocardienne a obtenu 33,17 % des voix dans le département). Dès lors, des militants du PS, et notamment les huit conseillers généraux socialistes, conduits par un sénateur, M. Fernand Tardy, manifestent leur trouble et leur dépit, alors même qu'ils espéraient marginaliser le maire de Château-Arnoux.

Bien que la convention nationale des 9 et 10 novembre ait entériné le vote des sections, malgré le plaidoyer de MM. Massot et Tardy, M. Massot ne désarme pas. Fort du soutien des huit conseillers généraux socialistes, il prépare une contre-attaque. Ses amis espèrent que celle-ci fera revenir les instances nationales du PS sur leur décision.

Certains craignent que l'équilibre, déjà précaire, du conseil général ne soit remis en cause. « *Si nous ne sommes pas capables*, disent-ils, *de nous accorder entre nous, les indépendants qui nous ont permis de conserver la présidence finiront par nous lâcher* » (1).

D'autres redoutent que le parti perde ainsi l'unique siège qu'il était en droit d'espérer.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

(1) Après le renouvellement cantonal de mars dernier et l'élection cantonale partielle de Sisteron qui l'a suivi, le conseil général comptait 4 PC, 8 PS, 1 MRG, 7 UDF, 8 RPR et 4 indépendants. M. Ernest Don, PS, a été élu président, au bénéfice de l'âge, grâce aux voix de trois conseillers indépendants dont deux avaient été élus avec les suffrages de la droite.

Bouches-du-Rhône : M. Gaudin redoute « une déperdition des voix à droite »

De notre correspondant

Marseille. – M. Jean-Claude Gaudin, député (PR) des Bouches-du-Rhône a présenté, le mardi 3 décembre, à Marseille, les listes UDF qu'il conduira dans le département aux élections législatives et régionales. Ces listes sont largement dominées par le PR, qui a sept candidats sur seize et trois sur quatre en position d'éligibles pour les législatives, et vingt-quatre sur quarante-neuf, dont cinq éligibles sur treize, pour les régionales.

Le CDS dispose au total de huit places, dont deux éligibles aux régionales, tandis que le parti radical n'a, en tout et pour tout, que deux candidats aux législatives. Les femmes sont au nombre de neuf, soit un peu moins de 14 %, mais une seule, Mme Ivane Eymieux (sans étiquette), ancienne déléguée à la condition féminine dans les Bouches-du-Rhône, devrait être élue aux régionales. Derrière M. Gaudin, les trois autres candidats en position d'éligibles aux législatives sont M. Jean-Pierre de Peretti della Rocca, maire (UDF) et conseiller général d'Aix-en-Provence, suivi de deux conseillers généraux de Marseille : MM. Jean Roatta et Roland Blum (PR), ce dernier représentant par ailleurs le courant barriste.

Sur la liste des régionales figurent, parmi les treize éligibles, MM. Jean Francou, sénateur (CDS) et maire de Salon-de-Provence (à la deuxième place), Laurens Deleuil, maire (divers droite) et conseiller général de Marignane (à la troisième place) ainsi que deux « socio-professionnels » MM. Jacques-Antoine Margnat et Jean-Louis Geiger, respectivement vice-président et membre de l'association permanente de l'union patronale des Bouches-du-Rhône.

« *Je regrette*, a déclaré M. Gaudin, *que le RPR ait fait une analyse différente de la nôtre pour les grandes concentrations urbaines, dont Marseille, et je crains que ne se produise une certaine déperdition des voix entre nos deux listes.* »

G. P.

Lozère : une femme est élue présidente du conseil général

De notre correspondant

Mende. – Elue présidente du conseil général de la Lozère, lundi 2 décembre, Mme Janine Bardou (UDF) est la seule femme à exercer ces fonctions en France. Elle a obtenu au premier tour de scrutin 18 voix contre 5 à Claude Lauriol (PS) et un bulletin blanc. Mme Bardou succède à Joseph Caupert (UDF), sénateur de la Lozère, qui avait abandonné le 18 novembre la présidence de l'assemblée départementale afin de respecter une tradition lozérienne selon laquelle un élu ne doit pas exercer à la fois les fonctions de parlementaire et de président du conseil général (*le Monde* du 20 novembre).

Après plusieurs semaines de tractations, on s'interrogeait : qui l'emporterait au sein de cette assemblée où siègent vingt-quatre hommes et une seule femme ? « *Les conseillers généraux de la Lozère*, expliquent Mme Bardou, *ont agi sans préjugé ; mes collègues me connaissaient bien et depuis longtemps. Ils ont pensé que j'étais suffisamment compétente ; je ne crois pas que le fait d'être une femme ait posé pour eux un très grand problème.* »

Très élégante, Mme la présidente confie en souriant : « *Peut-être ont-ils un peu réfléchi, mais cela ne les a pas empêchés de se rallier à ma candidature.* » Mme Bardou, âgée de cinquante-huit ans, est née à Nîmes (Gard) où elle a suivi des études secondaires. Après avoir obtenu une licence de droit à la faculté de Montpellier, elle s'est installée en 1956 à Chanac (Lozère) où elle exerce les fonctions d'agent d'assurance. Mariée à un pharmacien, mère de trois enfants, M. Bardou est maire et conseiller général de Chanac depuis 1972. Elle préside l'Office de la culture de la Lozère. Mme Bardou était depuis le 24 mars 1962 première vice-présidente du conseil général.

J.-M. G.

DÉFENSE

DISSUASION NUCLÉAIRE ET ACTIONS EXTÉRIEURES

Les attaques « en piqué » des aviateurs contre les marins

Les aviateurs ne désarment pas : ils viennent de confirmer leur attachement au projet, dit SX, d'un missile mobile à charge nucléaire. Et cela, bien que le ministre de la défense, M. Paul Quilès, ait préféré en différer l'exécution dans l'attente de ce que pourrait devenir le programme, américain ou soviétique, d'un bouclier spatiale. Pour appuyer leur revendication, les aviateurs se disent persuadés que l'avenir du sous-marin nucléaire lance-missiles, face au progrès de la défense adverse, n'est pas aussi assuré qu'on le prétend. L'argument, naturellement, n'a pas été du goût des marins. Au moment où le gouvernement rappelle à l'ordre ses officiers jugés trop bavard, les « querelles de boutons » au sein des armées ne se sont pas estompées pour autant.

C'est l'armée de l'air qui a pris l'initiative d'attaquer « en piqué » la marine, à l'occasion d'un récent colloque sur le bilan de quarante années de développement aérospatial en France.

Evoquant la place de l'arme aérienne dans la dissuasion nucléaire, le général Achille Lerche, major général de l'armée de l'air et, donc, numéro 2 de la hiérarchie à l'état-major, a expliqué : *« Dans notre concept du faible au fort, l'impasse sur la nature des armements à développer n'est pas admissible. Certes, les sous-marins nucléaires constituent, pour l'instant, la clé de voûte de notre dissuasion. On n'a cependant jamais vu, dans l'histoire, de systèmes d'armes qui ne trouvent leur parade. Il serait bien osé de faire reposer tout le fondement de notre défense sur une seule composante. »* Et si, par hasard, on ne l'avait pas bien compris, le général Lerche, qui fut chef du cabinet militaire de M. Yvon Bourges, ministre de la défense durant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, a été encore plus clair : *« Dès lors qu'une deuxième composante nucléaire stratégique s'impose, le missile mobile permet de répondre à ce besoin, à l'horizon de cette fin de siècle, pour garantir notre dissuasion. »*

A l'état-major de la marine, comme à la délégation générale de l'armement, on n'a pas apprécié ce pavé dans l'océan. Pour une série de raisons, qui sont politiques et techniques à la fois.

A contre-pied

Politiques, d'abord. Dans son discours à l'Institut des hautes études de défense nationale (*le Monde* du 13 novembre), M. Quilès a donné la priorité à la mise en chantier d'un nouveau modèle de sous-marin stratégique, après avoir estimé qu'il fallait attendre 1990 pour décider ou non la construction d'un missile mobile. Le ministre de la défense avait considéré qu'il était plus urgent d'analyser toutes les implications militaires et techniques d'un système spatial anti-missiles sur la dissuasion française avant de se lancer dans un projet ambitieux, comme le SX. Concernant plus spécialement ce programme de l'armée de l'air, M. Quilès avait émis quelques réserves personnelles sur l'avenir du SX dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* quelques jours avant son discours officiel à l'IHEDN (*le Monde* du 9 novembre).

En regrettant que, le cas échéant, la France choisisse de mettre tous ses œufs dans le même panier en privilégiant le seul sous-marin nucléaire au détriment du SX, le général Lerche prend à contre-pied les propos du ministre de la défense. Il l'a fait en connaissance de cause et avec l'assentiment du chef d'état-major de l'armée de l'air, qui partage son point de vue. Pour autant, les réflexions du général Lerche sont importantes et l'on aurait tort, à vouloir ne s'en tenir qu'à la forme un peu provocatrice, de rejeter le débat de fond dont elles sont le prélude.

Mais, à côté de ces considérations politiques, il existe des raisons techniques qui ont ému les marins et les ingénieurs.

Les propos du numéro 2 de l'armée de l'air relancent, en effet, les spéculations sur l'invulnérabilité, à terme, des sous-marins stratégiques. Combien de temps le sous-marin, tapi au fond des mers, demeurera-t-il indécelable ? Ne peut-on prévoir, dans les années à venir, des progrès dans sa détection, qui le rendront plus vulnérable ? Marins et ingénieurs de l'armement s'offusquent devant de telles questions, comme si le sous-marin nucléaire était une « vache sacrée » de la dissuassion. Pour eux, au contraire, le sous-marin n'a pas dit son dernier mot : la preuve en est que les Etats-Unis, malgré la perspective d'une défense spatiale anti-missile, et l'Union soviétique continuent d'en construire à tour de bras, au-delà de la fin de ce siècle.

De front

Seulement, la France n'est pas dans la même situation. Son budget militaire, naturellement plus réduit, ne lui permet pas de tout mener de front. Des arbitrages s'imposent. Contraintes de partager la même « enveloppe » financière, l'aviation et la marine font assaut d'arguments, au besoin en s'étrillant quelque peu.

De cette bataille d'idées ou d'intérêts, le général Lerche a donné, le même jour, une autre illustration, à proopos de la politique française d'assistance aux pays alliés. *« La nature de ces interventions,* a-t-il expliqué, *correspond par excellence au domaine des forces aéroterrestres, seules capables d'allier rapidité et mobilité — d'autant plus que l'éloignement et l'isolement géographique de ces Etats ne laissent souvent pas d'autre alternative — et seules capables d'assurer une véritable projection de puissance avec présence, effective et permanente, de nos unités auprès des pays qui sollicitent une aide militaire. »*

Pour le général Lerche, l'unité de temps du marin est le nœud (soit 1 852 mètrees à l'heure) et l'unité de vitesse de l'aviateur est celle du son (soit 1 224 kilomètres à l'heure).

A cette évocation, les marins ont bondi. Ils se demandent si le numéro 2 de l'armée de l'air, en faisant allusion aux seules forces aéroterrestres, n'a pas cherché à les exclure, eux, de tout schéma militaire d'une intervention lointaine de la France. A croire, ajoutent-ils, que les porte-avions n'existent pas et que la guerre des Malouines, entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, n'a pas servi de démonstration à la marine. Là encore, l'argumentation de l'armée de l'air heurte de front les déclarations, à l'IHEDN, de M. Quilès selon lesquelles *« la capacité de la marine de projeter la puissance pour un faible coût de déplacement lui confère une valeur inestimable »*, faisant d'elle *« un outil privilégié »* du temps de crise en espace international.

JACQUES ISNARD.

DEVOIR DE RÉSERVE

Dans le dernier numéro de la revue interne à l'armée de terre, diffusée sous sa responsabilité, le général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, vient de rappeler ses subordonnés à leur devoir de réserve.

Cette mise au point, qui intervient après la sanction prise récemment à l'encontre du général Philippe Arnold pour ses propos sur l'équipement de l'armée de terre en chars et sur l'insuffisance de l'entraînement des forces, vise essentiellement les officiers d'état-major pour tous les faits ou informations dont ils ont connaissance à ces postes. Ces officiers signent, en effet, un document, à leur entrée en fonctions et à l'issue de leur temps d'état-major, qui leur interdit de communiquer à quiconque n'est pas habilité à les recevoir des documents classifiés ou réglementés.

Le général Schmitt rappelle à ses subordonnés que leur obligation de réserve s'appuie sur les articles 70 à 84 du code pénal, qui répriment les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ou les atteintes à la défense nationale.

LETTRES

Prix littéraires : qu'ils jouent tout seuls !

Par Pierre Belfond (*)

« LE gang des trois rafle les prix français », pouvait-on lire dans *The Bookseller* du 23 novembre 1985. Avec l'attribution du prix Interallié, le rideau est tombé sur la farce automnale. En couronnant un auteur de chez Laffont, le principe de la poudre aux yeux et de l'éditeur-alibi, qui constitue la clef de voûte du système, s'affirme avec cynisme. Cette année, la sainte trinité, la trinité Galligrasseuil — Gallimard, Grasset, Le Seuil, pour les non initiés — a poussé l'impudence encore plus loin en créant le Fémina étraner et le Médicis-essais... Bien évidemment, ces nouveau-nés sont restés dans la famille.

Il y a donc quelque chose de pourri au royaume de France pour qu'un journal étranger en soit reduit à des comparaisons qui évoquent le « milieu ». Comment en serait-il autrement puisqu'il ne s'agit pas de littérature mais d'argent ?

Pour un patron du textile ou de la mécanique, faire 5, 10 ou 20 millions de chiffre d'affaires supplémentaires n'a pas une incidence notable sur son bilan. Pour un éditeur — le plus gros éditeur de littérature générale n'est qu'un pygmée industriel, — cinq, dix ou vingt millions, c'est la manne miraculeuse qui fait virer les comptes du rouge au noir. Aussi bien, trois éditeurs se sont arrogé le droit de battre monnaie.

Parfois, les ouvrages élus sont de qualité — c'est le cas, à une exception près, pour les prix 1985 : mais ils sont interchangeables. Chacun peut imaginer d'autres lauréats, tout aussi estimables et talentueux. Le plus souvent, on a l'impression que les noms sont tirés d'un chapeau : c'est pic et pic et colégram.

Voici dix titres — *Juan Maldonne, le Trajet, Joue nous Espana, les Jeux sauvages, Saint-Germain ou la négociation, l'Ogre, Janitzia ou la dernière qui aima d'amour, l'Amant de poche, Voyage à l'étranger, l'Amour les yeux fermés* — de ces dernières décennies, tous primés, tous enrichis du label Galligrasseuil. Peut-on sérieusement prétendre qu'on ne pourrait trouver aussi bien (ou mieux) chez les confrères ? Car (et c'est là le point essentiel, capital, crucial, tout le reste étant commerce et copinage) si les trois éditeurs mis en cause s'adjugeaient les récompenses de fin d'année (et les millions de francs qui s'y rattachent) parce que les romans qu'ils publient sont les plus remarquables, les plus insignes, les autres éditeurs jugeraient normal d'être tenus à l'écart du banquet ; quand M. Hervé Bazin affirme que Gallimard, Grasset, Le Seuil publient 80 % de tous les romans et que, par conséquent, il est à peu près inutile de regarder ailleurs, il trompe le public, il dessert la littérature dont il devrait être le grand prêtre et non le prestidigitateur. Si Gallimard, Grasset, Le Seuil publient des livres de premier plan — qui le nierait ? — ces éditeurs sont loin d'être les seuls. Il est urgent que l'on rétablisse la vérité. On a menti trop longtemps aux lecteurs.

Une statistique portant sur les prix attribués au cours du dernier quart de siècle — vingt-cinq ans de gloutonnerie et d'indécence — permet de parvenir au tableau suivant :

Galligrasseuil, 18 Goncourt sur 25; 21 Renaudot sur 25; 24 Femina sur 25; 21 Interallié sur 25.

A quoi il faut ajouter : Galligrasseuil : 19 Médicis français sur 25, 19 Grand Prix du roman de l'Académie française.

J'en conviens : ces statistiques ne devraient pas être rendues publiques. Oser protester, dire *« ils trichent »*, c'est passer pour un mauvais perdant, un aigri, un vilain petit camarade. Chacun l'a deviné : battus, cocus, contents, les éditeurs exclus en redemandent. Quelques voix certes se sont élevées, jadis : Julien Gracq avec son pamphlet sur *« la littérature à l'estomac »*, Bernard Clavel démissionnant du jury Goncourt, Geneviève Dormann épinglant « Gaston » Lanoux à la télévision. Mais, ensuite, les choses ont repris leur cours habituel, et chaque mois de novembre voit resurgir le suspense intolérable : à qui le Goncourt, à qui le Femina ? Les paris sont ouverts. On chuchote : c'est l'année d'Albin Michel, c'est l'année de Flammarion ; ça n'échappera pas à Laffont ; Calmann-Lévy a des chances très sérieuses ; Julliard est bien placé à la corde ; Balland cravache à l'extérieur ; Belfond causera la surprise (c'était en 1982, avec *la Danse du loup*, de Serge Bramly). Les éditeurs-alibis font leur tour de piste, caracolent, s'essoufflent et rentrent dans leur boîte jusqu'à la prochaine représentation. S'ils ont brillamment amusé la galerie, subtilement donné le change aux journalistes, ils auront leur récompense, leur os à ronger. Tous les dix ans.

***

Cela signifie-t-il que les jurés soient « achetés » par le trio diabolique ? Hélas, non. Il faut le déplorer : ces dames et ces messieurs sont intègres, au-dessus de tout soupçon ; je n'ai jamais entendu parler d'enveloppe, de dessous de table, de transferts de fonds en Suisse. C'est impensable.

Bien sûr, il n'est pas exclu qu'un obscur juré puisse être sensible à un geste. Il arrive aussi que la rédaction d'une préface ou la présentation d'une anthologie soit proposée à point nommé ; que tel livre épuisé et d'une actualité incertaine bénéficie d'une réimpression généreuse ; on peut même imaginer que tel club ou telle collection de poche programme tel ou tel titre dont la présence au catalogue détonne un peu : broutilles !

La maladie chronique de ces aréopages est ailleurs : il s'agit d'un trouble de la vision, d'une sorte de daltonisme germanopratin. Dès qu'ils sont réunis pour délibérer, leurs membres (qui, considérés individuellement, sont des êtres délicieux, délicats, bien élevés, d'un jugement critique sûr) ne distinguent plus, parmi les deux cents livres en compétition, que ceux portant la jaquette de leur éditeur habituel : l'élégante livrée blanche de chez Gallimard, la pimpante livrée jaune de chez Grasset, l'austère livrée à liséré rouge ou vert du Seuil. Tout roman non revêtu de la robe prétexte est rejeté, sauf miracle, vers les ténèbres extérieures.

Puisque le prix Femina « appartient » au groupe Gallimard (dix-huit prix au cours de ces vingt-cinq dernières années), puisque le prix Interallié appartient à Grasset (quinze prix pendant la même période), pourquoi Gallimard ou Grasset renonceraient-ils à leur dû, sinon par pure bonté ?

Les réseaux sont en place, favorisés par la plaie de l'édition : le cumul. Désormais proscrit à l'Assemblée nationale, il fleurit sans vergogne rue Jacob, rue Sébastien-Bottin, rue des Saints-Pères, puisque de nombreux auteurs sont en même temps conseillers littéraires, critique dans un journal, animateurs d'émissions à la radio et à la télévision et membres d'un jury qui les a couronnés précédemment, et qui va couronner l'auteur, conseiller littéraire, critique qui rend compte de leurs livres dans la presse, à la radio et à la télévision, en attendant de siéger, demain, dans un jury voisin, qui va couronner un auteur, etc.

***

Il me semble que cette mascarade a assez duré.

Je lance un appel à tous les éditeurs qui n'ont plus envie de contribuer par leur passivité, leur complicité — j'ai été passif et complice pendant vingt-trois ans, — au bonheur exclusif de trois de leurs confrères. Si tous les autres éditeurs laissaient Gallimard, Grasset et le Seuil faire joujou tout seuls, dans leur coin ; s'ils n'adressaient plus leurs livres à des jurys « orientés » ; s'ils n'acceptaient plus de faire de la figuration plus ou moins intelligente tout au long de présélections bidons ; s'ils interdisaient qu'on se serve de leur nom, de leur notoriété, pour conférer un semblant de dignité à des « combinazione » détestables, les prix auraient vécu. On pourrait enfin parler de littérature, publier sans arrière-pensée et affronter ses concurrents à armes égales.

Vœux pieux ? Je n'en suis pas si sûr. Il y a comme un parfum de nuit du 4 Août dans cet air de décembre...

(*) Editeur.

Le voyage du président de la République

Les Antilles îles amères

II. – La Guadeloupe

De notre envoyé spécial
ALAIN ROLLAT

LE bon, la brute et le truand. Visions tropicales sur fond de bidonvilles. Gros plans sur les pulsions guadeloupéennes.

Le bon, pour les gens d'ici, s'appelait Charles-Henri Salin. On le conjugue à l'imparfait puisqu'il est mort. Tué de trois balles de 9 millimètres le lundi soir 18 novembre en revenant du cinéma. Il avait vingt et un ans et terminait ses études secondaires au lycée technique de Baimbridge. Un jeune homme tranquille au dire de ses copains. Ce soir-là, à la nuit tombée, il regagne sa chambre d'étudiant. Son chemin croise celui d'une patrouille de gendarmerie qui a établi un contrôle d'identité aux abords du « ghetto » de Boissard, ce labyrinthe de tôles où s'agglutinent les plus déshérités des habitants de l'agglomération de Pointe-à-Pitre et où se réfugient les délinquants pourchassés.

Que se passe-t-il exactement ? Il n'y a pas de témoins. Le procureur général dira que Charles-Henri Salin, invité à justifier son incarcéré à la Santé et gréviste de la faim.

Depuis, Thimalon, on le voit partout. Il multiplie les coups de main, on lui attribue toutes les agressions ou presque – il nargue les flics et la justice. Il construit lui-même sa propre légende, celle d'un Mandrin des bidonvilles. On ne compte plus à Boissard les miséreux qui affirment avoir reçu un billet de 500 F en guise de cadeau signé Thimalon. Dimanche dernier, on a même vu un vaillant coureur cycliste exhiber au départ d'une kermesse locale une bécane rutilante qu'il avait trouvée le matin même devant sa porte, déposée à son intention, assurait-il, par ce cher Thimalon...

De la gloire criminelle à la scène politique, il faut croire que l'écart n'est pas toujours infranchissable, puisque les agissements des nouveaux gangsters guadeloupéens sont exploités par les groupusculaires trotskistes du mouvement indépendantiste Combat ouvrier, qui soutiennent la cause de Thimalon. Le pouvoir colonial *« cherche à prendre sa revanche sur les manifestants de juillet, qui, pour l'essentiel, venaient des quartiers pauvres »*, affirme Combat ouvrier, qui invite les masses à ne pas se *« laisser agres-*

enfants héroïques morts pour la mère patrie en 1914-1918 ». La semaine dernière, il écrivait encore au ministre de l'intérieur pour déplorer pour la énième fois que sa commune de soixante mille habitants ne dispose toujours d'aucun commissariat : *« Braquer les banques, tuer les gens, on n'avait jamais vu ça chez nous. Maintenant, nous avons peur. Les personnes âgées se terrent chez elles dès que le soir tombe. »* La Guadeloupe découvre la grande criminalité.

La dynamique de l'insécurité s'amplifie d'autant plus vite qu'elle est entretenue depuis cinq ans par l'activisme de la clandestine Alliance révolutionnaire caraïbe (laquelle vient de proclamer une trêve de six mois *« afin de n'être l'objet de récupération éhontée ni de la droite ni de la gauche lors des prochaines élections »*) et qu'elle trouve une autre source de xénophobie dans la présence des ressortissants de l'île de la Dominique, nombreux à Pointe-à-Pitre, où ils peuvent venir le plus facilement du monde au moyen d'embarcations légères accostant sans entrave à Marie-Galante. Entendre Frédéric Jalton parler des Dominicains, c'est entendre Le Pen parler des Magh-

Vite, une boussole...

identité, a *« refusé de se soumettre aux vérifications »*, qu'il a *« tenté de prendre la fuite »*, puis a brusquement *« plongé son bras dans le sac dont il était porteur »* – alors que *« le sous-officier effectuant le contrôle tentait de le retenir »*. Le chef de patrouille, *« croyant son collègue menacé, a ouvert le feu »*. Il se révélera tout simplement que le lycéen n'avait pas sur lui sa carte d'identité et qu'il ne portait dans son sac que de banales affaires personnelles. La « bavure » par excellence.

La brute, inévitablement, c'est donc pour les mêmes gens d'ici ce maréchal des logis métropolitain qui a tiré sur Charles-Henri Salin. Récemment nommé commandant de brigade à la brigade des recherches de Pointe-à-Pitre, ce gendarme ne passe pas pour un « cow-boy » des casernes auprès de ses camarades. Mais, comme tous les gendarmes de Pointe-à-Pitre plusieurs fois confrontés ces derniers temps à des tireurs anonymes dans ce quartier de Boissard, il subissait une forte tension. Nerveux ce soir-là, le maréchal des logis M... avait aussi des raisons personnelles de l'être.

Cinq jours auparavant, le mercredi 13 novembre, en patrouille motorisée de nuit, toujours à Boissard, il se trouvait aux côtés de Guy Haussy lorsque ce gendarme de trente-trois ans, père de deux fillettes, avait été mortellement flingué à coups de chevrotines par un tireur embusqué et aussitôt identifié comme étant l'ennemi public numéro un de la Guadeloupe, celui que les policiers de l'archipel recherchent, le dénommé Patrick Thimalon.

Le voilà, le truand ! Et quel spécimen ! L'histoire classique du gosse des faubourgs qui fréquente la prison dès l'âge de douze ans, passe allègrement du chapardage au hold-up et, à vingt-cinq ans, joue aujourd'hui au caïd des banlieues. Condamné à dix mois de prison ferme pour vol et trafic de stupéfiants, puis à quatre et six ans de prison pour vols divers, enfin à sept ans de prison pour attaque à main armée. Cinq fois évadé de la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre, sa dernière « belle » remontant à la fameuse nuit du 25 au 26 juillet dernier, au cours de laquelle Pointe-à-Pitre s'embrasa de barricades en signe de solidarité avec le militant indépendantiste Georges Faisans,

ser sous le talon de fer des bandes armées en uniforme au service des riches ».

De là à dire que le gendarme qui a tiré sur Charles-Henri Salin l'a délibérément assassiné pour venger son camarade abattu cinq jours plus tôt, il n'y avait qu'un pas, et il a été franchi par certains militants du « camp patriotique ».

De Pointe-à-Pitre à Basse-Terre, ils étaient des milliers – dix mille selon *France-Antilles*, le quotidien local du groupe Hersant – à être descendus dans la rue le 21 novembre pour rendre hommage au jeune lycéen devenu martyr. Il y avait là, bien sûr, les militants indépendantistes de toutes les chapelles, les adolescents chômeurs des barricades de juillet, mais aussi tous ceux, jeunes et vieux, qui, en Guadeloupe, vivent la France avec tellement d'aller et retour qu'ils ont toujours un pied dedans, un pied dehors...

Et pendant qu'au centre de Pointe-à-Pitre les lycéens conduisent le cortège, à deux pas de là l'« ami » Thimalon braque pénardement les employés de la perception municipale et emporte en liquide, en compagnie de trois complices, de quoi faire imprimer pour 70 000 francs de faire-part de solidarité...

Ce maudit quartier de Boissard est situé sur le territoire des Abymes, la localité la plus populeuse de l'agglomération pointoise. Quand on l'interroge sur ce qui s'y passe, le maire, Frédéric Jalton, médecin de profession, député socialiste de l'île, a l'air aussi affligé que la pauvre Marianne hiératique qui orne le monument en forme d'obus érigé devant sa vieille mairie par *« la commune reconnaissante à ses*

rébins. Ce rapprochement, au demeurant, ne gêne pas le maire socialiste des Abymes : *« Peu m'importe*, dit-il. *Oui, moi-même, moi qui ai une formation qui devrait me mettre à l'abri de telles réactions, j'en suis amené à dire que je suis xénophobe à l'encontre de ces indésirables. Des Dominicains, il y en a toujours eu chez nous. Avant, ils venaient pour la récolte de la canne à sucre et il n'y avait pas d'histoires avec eux. Maintenant, on voit arriver des gens qui sèment la terreur, qui volent, qui violent. Ils ont des habitudes qui ne sont pas les nôtres. On n'a pas pris les précautions nécessaires pour empêcher l'immigration sauvage. Si je pouvais décider, je renverrais tous ces indésirables chez eux ! »* Voilà pour les nouveaux Guadeloupéens.

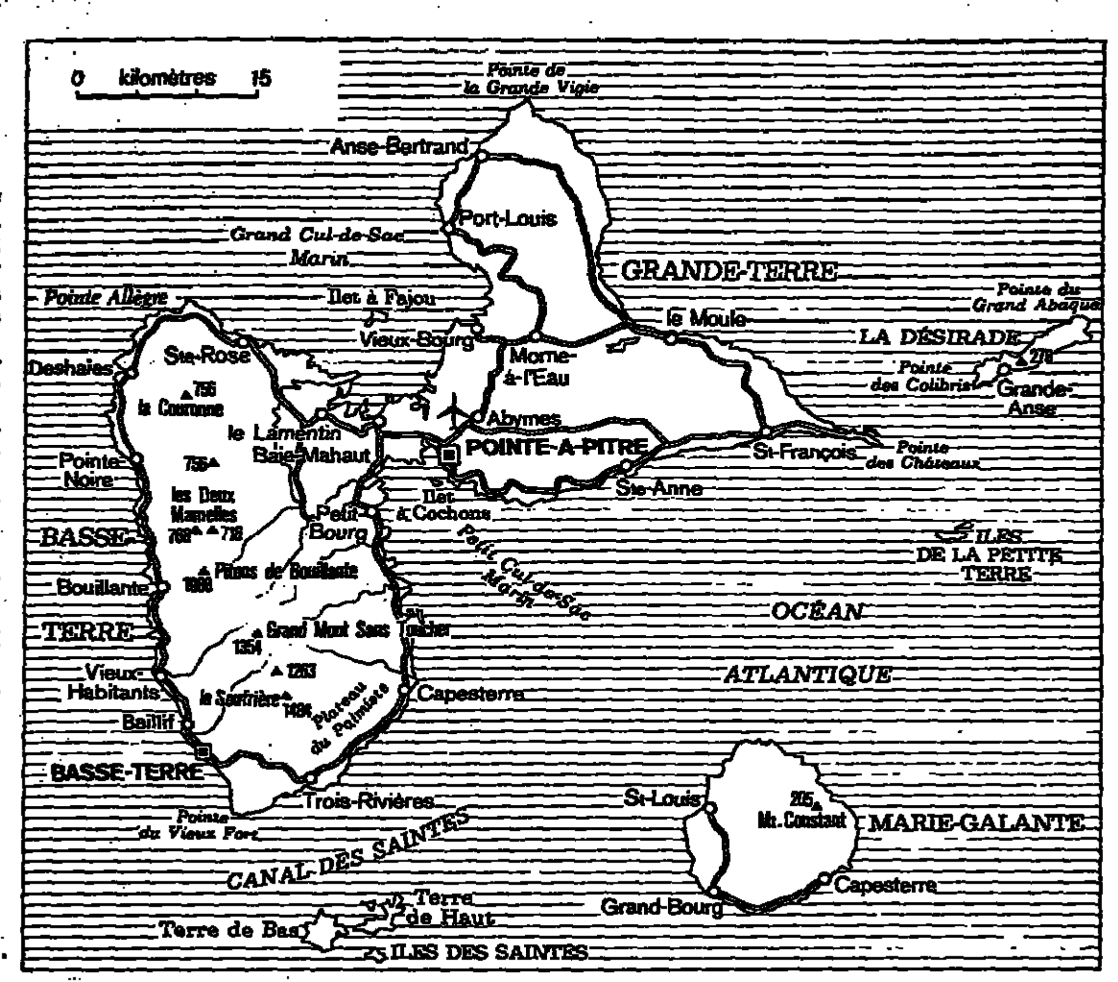
Pour le reste, la préparation des élections donne lieu à une foire d'empoigne. Contrairement à ce qui se passe à la Martinique, en tout cas à gauche, la désunion ici est générale. Pas question de rapprochement entre les socialistes, dont la liste aux législatives sera conduite par Frédéric Jalton, et le Parti communiste guadeloupéen, dont le porte-drapeau sera le député sortant de la première circonscription, Ernest Moutussamy. L'union ? *« On n'y a même pas pensé »*, répond, surpris, le premier secrétaire de la fédération socialiste, Dominique Larifla, par ailleurs président du conseil général : *« Il y a un tel contentieux historique entre nous... »* Le temps n'est plus où la gauche guadeloupéenne se retrouvait pour permettre à François Mitterrand de devancer Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974.

(Lire la suite page 19.)

Dans ce numéro

Le diagnostic de trois responsables.

Une société gravement malade.



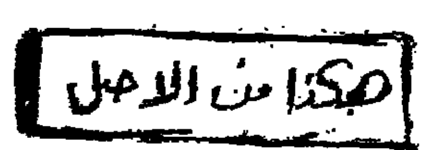
Situation : archipel des Caraïbes. A 6 792 kilomètres de Paris, 600 kilomètres du continent américain et 120 km du nord de la Martinique, l'autre département antillais. Cinq dépendances : les îles de *Marie-Galante, la Désirade, les Saintes*, Saint-Barthélemy, Saint-Martin.

Superficie : 1 780 kilomètres carrés.

Population : 328 400 habitants au recensement de 1982.

Décalage horaire : – 6 heures en été et – 5 heures en hiver par rapport à la métropole.

Président du conseil régional : José Moustache (RPR) ; *président du conseil général* : Dominique Larifla (PS) ; députés : Marcel Esdras (apparenté UDF), Frédéric Jalton (PS), Ernest Moutoussamy (apparenté communiste) ; *sénateurs* : Georges Dagonia (PS), Marcel Gargar (apparenté communiste).



LA RÉGION GUADELOUPE : LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT

Après trente-six ans de départementalisation, force est de constater que ni l'augmentation du revenu par habitant ni l'accroissement du niveau des dépenses publiques et des transferts sociaux n'ont empêché la diminution quantitative des productions agricoles qui n'ont plus aujourd'hui qu'un caractère social, l'accentuation des déséquilibres sectoriels, l'accroissement du déséquilibre commercial, le maintien d'un taux de chômage au-dessus de 20 %, en dépit de l'émigration.

Le secteur industriel est resté embryonnaire, malgré une politique d'attraction de capitaux qui n'a pas tenu suffisamment compte des impératifs de rentabilité, tandis que se développaient les contraintes imposées à l'entreprise.

La structure administrative est disproportionnée par rapport à la base économique locale (le salaire des fonctionnaires représente 55 % des salaires distribués). Bien que l'archipel guadeloupéen ait connu des changements notables sur beaucoup d'aspects, l'absence d'originalité des modèles du développement et de suivi de la planification n'a pas permis l'amorce d'un processus de croissance capable de se générer lui-même.

En un mot, le niveau de vie guadeloupéen, quoique supérieur à la plupart des îles de la Caraïbe, est de 60 % inférieur à celui de l'Hexagone. Il dépend de l'accroissement de la richesse économique française et de la volonté de nos gouvernants de maintenir cette aide budgétaire, voire de l'augmenter, afin de réduire les inégalités sociales entre notre archipel et l'Hexagone, ce qui ne fera qu'amplifier les déséquilibres structurels et les caractéristiques de notre sous-développement et ne faciliterait pas le démarrage d'une machine économique « autonome » quasiment inexistante.

C'est ce défi que la région Guadeloupe souhaite relever face à la régionalisation.

Au centre de ces moyens : la planification régionale. Saisissant les opportunités induites par les nouvelles procédures d'élaboration du IXe Plan basé sur une contractualisation partenariale, les Guadeloupéens se sont exprimés en masse autour de la région pour entamer un véritable processus de développement économique, social et culturel, matérialisé dans le contrat de plan Etat-région.

L'axe central de cet effort de planification est la cohérence, la volonté des acteurs, la définition des projets réalisables.

L'heure n'est plus à l'établissement de catalogues de revendications, mais à l'expression et à la mise en œuvre d'une stratégie de développement régional.

La démarche de décentralisation proposée par le gouvernement est en mesure de servir de support au développement de la Guadeloupe si le gouvernement traduit dans les faits les volontés exprimées par la loi du 2 mars 1982.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de se donner des objectifs de développement recentrés en priorité sur les ressources (capitaux locaux, hommes, potentialités locales, etc.) susceptibles de s'attaquer aux déséquilibres structurels de notre économie, aux véritables causes de notre mal-développement et à long terme.

La réussite de cette stratégie suppose des moyens politiques, financiers et réglementaires qui peuvent être obtenus à travers la loi de décentralisation. Il est indispensable que les Guadeloupéens puissent gérer ce domaine de compétences, à condition d'être courageux, compétents et cohérents, rigoureux et efficaces. La conduite du développement est une affaire extrêmement délicate qui ne supporte pas l'improvisation et la démagogie.

Après constat de la situation de l'économie, produit de la départementalisation, est-il possible de saisir la chance d'un plan régional de développement. C'est à cette question que tentent de répondre les partenaires de la région Guadeloupe.

Pour le plan quinquennal

La stratégie à mettre en œuvre doit être avant tout une stratégie de production de manière à permettre le développement et la consolidation des structures économiques devant servir de support à l'évolution sociale, culturelle et scientifique.

La stratégie d'aide

Pour le IXe Plan quinquennal, la stratégie à remettre en œuvre doit être avant tout une stratégie de production de manière à permettre le développement. La consolidation des structures économiques doit servir de support à l'évolution sociale et culturelle.

La stratégie d'aide pour lutter contre les disparités, matérialisées par le développement d'activités non directement productives, a entraîné l'hypertrophie du secteur tertiaire, faisant de l'économie de la Guadeloupe une économie de consommation à la merci de toutes les influences extérieures tendant à aggraver les problèmes sociaux, à neutraliser ou aliéner le développement culturel. Pour être un plan de développement économique, social et culturel, la stratégie qui sous-tend le IXe Plan doit être une stratégie d'assainissement et de réorganisation.

Au niveau général, sa traduction sera : la diversification des activités productives, l'intégration économique dans le sens de la constitution de filières de production ; la création d'emplois productifs ; le développement de l'appareil de production pour le rendre plus compétitif à l'intérieur et à l'extérieur, l'ouverture de l'économie guadeloupéenne en direction de la sous-région caraïbe, la repolarisation de l'espace dans le sens d'un redéploiement des zones d'activités productives, la formation des secteurs économiques et sociaux, la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Pour se responsabiliser dans la nation, la Guadeloupe doit cesser d'être une région assistée. Son développement économique doit tendre à l'auto-suffisance, en particulier dans le domaine alimentaire.

Une industrie adaptée

Le constat a été fait que le secteur industriel, malgré toutes les actions menées en faveur de son développement, est resté embryonnaire. Les structures existantes ont vieilli, en particulier dans le domaine sucrier (usines notamment). Dans le cadre du IXe plan, la politique à mener devra s'attacher à les rénover, voire à les remplacer, et à renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie locale en privilégiant les relations d'interdépendance.

La réalité

— Plus de 120 entreprises (1983) ;

— Plus de 200 millions de francs de salaires distribués par an (banane, 45 millions de francs ; canne, 90 millions de francs) (1982) ;

— Plus de 500 millions de francs de valeur ajoutée, soit 8 à 9 % du PIB (1982).

Les priorités qui devraient guider la définition des objectifs à moyen terme sont les suivantes : l'amélioration des structures par le renforcement de la capacité concurrentielle des entreprises, en privilégiant les relations d'interdépendance dans le sens d'une meilleure intégration économique, par la promotion des PME, par l'organisation de la distribution et des circuits d'information économique, en mettant en place une réglementation adaptée, en faisant passer l'économie du stade agricole au stade agro-industriel.

La mise en place d'une politique adaptée dans le domaine technologique : en adaptant des technologies importées aux conditions locales, en favorisant l'innovation, notamment la mutation des savoir-faire artisanaux en technologie industrielle.

Le secteur industriel doit jouer un rôle plus important dans la formation de la valeur ajoutée locale s'appuyant sur des activités productrices, en renforçant les entreprises produisant pour la consommation locale et les moyens pour passer au stade d'exportation, en réorganisant l'environnement logistique des entreprises, notamment les systèmes de financement, en repensant en qualité et en coût les transports aériens, maritimes, tant inter-îles de l'archipel guadeloupéen qu'inter-départementaux et caribéens, en prenant une place importante dans le rôle d'éclatement entre l'Europe et le reste de la Caraïbe, en veillant à ce que cette redistribution puisse apporter une valeur ajoutée locale complémentaire autre que le service lui-même et à ne pas étouffer l'industrie locale.

L'avenir

Le développement du secteur industriel sera le moteur de développement économique de la Guadeloupe. Il faudra veiller à ce que l'implantation de l'industrie réponde à des préoccupations d'équilibre et de polarisation spatiale. En outre, il faut insister sur le fait que, sans une véritable politique de transport, le développement de l'activité industrielle aux Antilles est impossible.

Distribuer

● Activités tertiaires

Aucun effort de production ne peut être durable, si parallèlement les circuits de distribution ne s'adaptent à la réalité des productions générales pour permettre leur consommation dans de bonnes conditions économiques et sociales.

Les axes prioritaires de l'action à développer pour le prochain plan quinquennal sont : l'intégration des activités commerciales aux activités productrices. Le réseau de distribution doit favoriser l'écoulement des productions locales, la mise en œuvre d'une politique des prix visant à rompre les phénomènes de distorsion actuels.

● Transports

Les problèmes de transport de la région interviennent à double titre dans le processus de développement économique et social : au niveau des flux de personnes et au niveau des flux de marchandises.

Un effort important a été réalisé dans le domaine des flux de marchandises intérieurs à la région, mais le problème reste entier pour les transports en commun et les transports extérieurs, intra-archipel guadeloupéen et inter-caraïbe.

L'expansion des activités productives en Guadeloupe est une fonction directe des problèmes de transport.

Dans ce domaine, les efforts devront être entrepris dans deux directions : le développement des infrastructures de transport nécessaire à l'activité générale, privilégiant les transports collectifs urbains et inter-urbains. Le développement et l'amélioration de l'organisation du transport de marchandises en particulier dans les domaines aérien et maritime.

La Guadeloupe, grâce à ses installations portuaires, doit jouer un rôle important dans l'éclatement des marchandises en provenance d'Europe pour la Caraïbe.

L'entretien, l'aménagement des routes et des rocades urbaines seront poursuivis de même que la remise en état ou la mise au gabarit international des liaisons maritimes ou aériennes.

La réussite de ce projet économique passe par un plus grand développement des capacités locales, se traduisant par une amélioration du savoir, du savoir-faire, du savoir-être, du savoir-faire-faire, du savoir-faire-savoir.

● Recherche

Pour cela, la recherche ne doit plus être extérieure au corps social de la région, mais elle doit tenir compte des réalités locales. C'est donc une véritable politique de recherche-développement conçue à la fois à moyen terme et à long terme de manière à assurer la continuité et permettre une accumulation de savoir et de savoir-faire innovant.

Cette démarche exclut la rotation rapide des chercheurs dans le cadre d'annexe des structures nationales. La recherche-développement mise en œuvre devra permettre, à travers ses opérations intégrées, d'associer chercheurs, agents de développement et entreprises pour une plus grande circulation des améliorations techniques et technologiques.

Deux grandes orientations doivent guider les objectifs de recherche : la maîtrise technique et l'amélioration du cadre de vie.

● Education, formation

La politique d'éducation qui a été mise en œuvre à la Guadeloupe a privilégié l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique, les formations tertiaires au détriment des formations orientées vers des emplois productifs.

Il faut donc développer l'appareil éducation-formation en rapport avec les objectifs de production afin de tendre vers un équilibre du marché du travail.

Promouvoir la formation pour adultes afin de favoriser la mutation technique et technologique.

L'éducation et la formation sont les clefs de l'avenir de la Guadeloupe.

● Santé, cadre de vie

Pour réfléchir, produire, consommer, il faut être en bonne santé...

L'absence de politique de santé et d'environnement est souvent un frein qui peut constituer un handicap important dans l'expression des volontés de développement.

La réforme de l'agriculture

L'axe principal du plan de développement régional sera le développement des activités productives, allié à une politique d'emploi. Cela permettra de maintenir un taux de croissance important et d'assurer une lutte contre l'augmentation du coût de la vie, dépendant en majeure partie des fluctuations extérieures.

Le développement de productions locales compétitives permettra d'intégrer au niveau de la Guadeloupe consommation et production. Cette intégration est indispensable pour la pérennité du processus social et culturel. Ce développement des productions locales est un facteur d'équilibre de la balance des échanges. Il permet, en outre, de mieux valoriser l'aide en provenance de l'Etat, qui pourrait jouer ainsi un rôle d'accélérateur.

La rénovation de l'industrie, la réforme de l'agriculture, son expansion alliée à sa diversification, la relance du bâtiment et des travaux publics, la réduction de la dépendance énergétique, la réorganisation des activités tertiaires, le redressement de la recherche et de la technologie, représentent la trame de l'action à entreprendre au cours du IXe Plan dans les secteurs productifs.

● Rénovée

Elle ne doit pas être une projection du passé : tel est le leitmotiv du conseil régional. Il est désormais nécessaire de repenser cette agriculture de manière fondamentalement et résolument différente.

Fondamentalement, c'est-à-dire que le développement doit passer par une organisation intégrée. Sur le plan vertical, d'une part, par la notion de filière par produit, du stade de la production au stade final de sa consommation. Sur le plan horizontal, d'autre part, par une meilleure articulation entre les filières elles-mêmes, mais encore entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie guadeloupéenne.

L'engagement des élus et des professionnels est indispensable, voire inévitable, grâce à la décentralisation, apportant à la région des compétences économiques nouvelles, et à la notion de contrat retenu par l'Etat pour l'exécution de ce IXe Plan.

En conséquence, il est proposé, dans le cadre de la stratégie de développement économique et social, une évolution vers une agriculture plus équilibrée, plus autonome, plus solidaire et plus juste.

● Équilibrée

La canne et la banane, cultures traditionnelles d'exportation, doivent être maintenues comme pivots de développement économique. Néanmoins, cette situation doit être revue et corrigée dans le sens d'un rééquilibrage.

Ce rééquilibrage passe par un renforcement de la mécanisation et une rationalisation pour les cultures traditionnelles, par une diversification des productions animales et végétales tournées vers le marché extérieur, devant permettre une reconversion des produits locaux, et enfin par le choix de la mise en œuvre d'une politique volontariste d'aménagement des structures agricoles compatibles avec le développement économique souhaité.

Ce rééquilibrage ne pourra se faire que dans le cadre d'une véritable réforme de l'agriculture ne s'arrêtant pas à la réforme foncière.

● Plus autonome

L'agriculteur guadeloupéen a compris que l'époque de l'agriculture individualiste est révolue, et il faut encourager les agriculteurs qui se manifestent, sans oublier de les doter de l'encadrement nécessaire, ce qui suppose le développement de l'appareil de formation.

Il est inconcevable qu'un agriculteur ne puisse tirer un revenu décent de sa production. Aussi, une agriculture plus équilibrée, plus autonome, plus solidaire, devrait avoir pour conséquence inévitable d'assurer un revenu plus juste aux niveaux macro et micro-économique. Les préoccupations sociales ne seront pas négligées, selon le type d'exploitation retenu, selon les productions, notamment dans la canne à sucre.

Les grands objectifs et priorités à retenir à partir de ces orientations sont : le redressement du secteur bananier ; le redressement du secteur cannier ; l'identification des besoins internes et les marchés potentiels pour la définition des objectifs vivriers et maraîchers ; le développement de l'encadrement jusqu'à la mise en place d'un réseau de développement ; la mise en œuvre de la rétrocession des terres acquises par la SAFER en favorisant la création d'unités de production coopératives de dimension économique viable et planifiable, pouvant servir de base à la promotion de l'activité agricole et à une politique d'emploi ; l'amélioration et l'assouplissement du financement des entreprises agricoles. La participation du système bancaire au risque sera accrue, le système des aides sera simplifié et rationalisé.

Une économie diversifiée

Il est nécessaire de mettre en valeur toutes les potentialités locales.

● Mer

Elle doit permettre d'apporter un plus significatif à l'économie guadeloupéenne par le développement des acquis, pour le développement de la pêche et la mise en œuvre d'une politique concertée de l'acquaculture. C'est le sens du plan de relance des activités marines régionales.

● Artisanat

Le développement de l'artisanat ne doit pas être conçu en annexe du développement industriel. Ce secteur d'activité constitue une entité qui doit jouer en tant que telle un rôle important dans le processus de développement de la Guadeloupe. Ceci à cause de la situation particulière de la Guadeloupe, de son ouverture au tourisme. En outre, l'activité artisanale peut constituer un pôle d'attraction de la main-d'œuvre permettant ainsi de contribuer à l'emploi et au développement culturel.

Au cours du prochain plan, on devra chercher à maintenir et développer les entreprises existantes, voire à favoriser l'implantation de nouvelles unités. Pour atteindre ces objectifs, les priorités porteront sur la création d'un véritable outil de formation et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers, la création de coopératives ou groupements pour la production et les achats, la mise en œuvre de circuits d'information de la population et des artisans pour lutter contre le travail clandestin.

● Energie

Dans le domaine de l'énergie, l'objectif essentiel est de réduire la dépendance énergétique. Ceci requiert des actions d'économie d'énergies, dans les secteurs : résidentiel, industriels, tertiaires et des transports.

Exploitation de nouvelles filières. Les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, l'énergie éolienne, pour lesquelles la situation de la Guadeloupe est propice.

La valorisation des ordures ménagères et des déchets industriels. Pour le IXe Plan, ces différentes actions peuvent se rassembler à travers trois objectifs : la maîtrise de la consommation, la rationalisation des approvisionnements, le développement de nouvelles filières de production d'énergie, en particulier les énergies renouvelables.

● Tourisme

Le tourisme est une activité autant économique que sociale dans notre région. Son développement aura un effet d'entraînement sur l'emploi et sur le produit intérieur brut, par la création de valeur ajoutée.

Le développement de l'activité touristique aura également un effet d'entraînement sur le développement de l'infrastructure : port de plaisance, parc naturel, plages, centres de loisirs collectifs, etc.

Au cours du IXe Plan, le secteur tourisme doit connaître une nouvelle phase de croissance en Guadeloupe.

Deux orientations guideront la définition des objectifs : la valorisation des structures existantes, l'élargissement du patrimoine touristique.

Les actions à entreprendre répondront aux objectifs suivants : la promotion de la Guadeloupe, l'intégration plus étroite du tourisme dans le contexte économique, social et culturel, l'association plus large des Guadeloupéens aux divers stades du développement de cette activité.

L'arbre du tourisme exige ce qui suit pour une croissance saine : le plus possible de consommation de produits locaux dans la restauration, la main-d'œuvre (et éventuellement des matériaux) locale pour l'industrie du bâtiment, l'emploi à tous les niveaux de personnel local dans le tourisme et les secteurs qui y sont liés, le transfert minimum des profits et devises recueillis grâce à l'activité touristique, la diffusion des différentes formes de la culture locale, la maîtrise de tout comportement social d'effet négatif pour le tourisme et, enfin, l'utilisation réfléchie et ordonnée de l'environnement (sites) dans l'intérêt général de la communication au sens large.

La faiblesse économique de l'appareil productif de la région augmente sa vulnérabilité par rapport aux marchés extérieurs et notamment de la zone caraïbe. La dimension géographique et le caractère insulaire de la Guadeloupe, l'éloignement de la métropole, imposent que les actions de développement soient entreprises de manière cohérente. En conséquence, le développement doit être un développement intègre, la notion de filière de production doit être privilégiée.

Pour que ce développement ne soit pas un phénomène de croissance conjoncturelle, autour des secteurs directement productifs, il faut prévoir, pour la même période de la planification, le développement logistique capable de servir à la fois de démarreur et d'accélérateur pour les différents secteurs de production.

POUR LA RÉGION GUADELOUPE,
LE DÉVELOPPEMENT PASSE PAR LA TRILOGIE SYNERGÉTIQUE :

IMAGINER - INNOVER - AGIR.

Service de presse
Conseil régional.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

José Moustache : « Nous sommes capables d'être responsables »

La Guadeloupe d'abord ! Sur le registre du rassemblement nécessaire pour développer l'archipel sans s'enfermer dans les disputes politiques, José Moustache, devenu en 1983 président du conseil régional, s'exprime, lui aussi, avec autant de force que les « nationalistes » déclarés. Et cet ancien député n'hésite pas à pratiquer la politique de la main tendue à ses adversaires politiques d'hier. Cette attitude lui vaut les reproches de certains de ses camarades du RPR.

Maire d'Anse-Bertrand, localité du littoral du nord de la Grande-Terre, José Moustache a notamment fait cause commune avec la gauche quand il s'est agi, sur le terrain, d'empêcher la fermeture de l'usine sucrière de Beauport, située à proximité de sa commune.

Allié, aujourd'hui, du député apparenté UDF, Marcel Esdras, il est vivement contesté par un autre ancien député gaulliste, Raymond Guillod, qui lui a succédé récemment à la tête de la fédération du RPR et qui, lui, fait cause commune avec l'ancienne présidente du conseil général, Lucette Michaux-Chevry (div. droite).

« Si l'occasion vous est donnée, devant M. Mitterrand, de dresser un bilan de la politique de décentralisation appliquée par la gauche depuis deux ans, quel jugement porterez-vous ?

– A propos de la décentralisation, mon jugement est fort simple : à travers les textes et les discours, la décentralisation c'est extraordinaire, et je crois sincèrement que c'est une chance pour la Guadeloupe. Permettez-moi de souligner que, malheureusement, nous avons perdu quinze ans pour n'avoir pas suivi le général de Gaulle en 1969 : c'est cette voie qu'il avait *ouverte pour la France.*

» Pour ce qui est de la concrétisation de la décentralisation, c'est autre chose. C'est seulement le 30 décembre 1984 que les compétences des régions d'outre-mer ont été réellement définies, alors que je suis investi depuis février 1983.

» Je pourrais citer une liste très longue de problèmes concernant la mise en œuvre de la décentralisation : bien que certaines actions positives aient été entreprises, on a l'impression que tout n'est pas mis en œuvre par le gouvernement pour donner à la décentralisation dans les DOM un sens positif.

» Pour conclure, la règle pivot de la décentralisation n'est pas appliquée à la lettre, à savoir : transfert des charges = transfert de moyens. Nous avons l'impression quelquefois que c'est un marché de dupes.

– Comment expliquez-vous que l'économie de la Guadeloupe, comme celle des autres départements d'outre-mer, soit toujours, après quarante ans de départementalisation, une économie de caractère colonial ?

– Le développement, c'est avant tout une question de motivation, de mobilisation et de responsabilisation. Je suis convaincu que nous nous engagions dans cette voie avec le général de Gaulle en 1969. Aujourd'hui nous devons faire le constat de l'échec de la politique qui consiste à construire l'avenir de la Guadeloupe sans les Guadeloupéens. Je répète aujourd'hui solennellement que, pour espérer des arrangements significatifs en Guadeloupe, il faut mobiliser les Guadeloupéens, que, pour les mobiliser, il faut les motiver et les responsabiliser dans une démarche objective et non sectaire. Tous les Guadeloupéens doivent concourir au développement de leur pays quelles que soient leurs idées et leurs idéologies.

Des lacunes considérables

– Que faudrait-il faire, à votre avis, pour assurer le développement économique et social de la Guadeloupe ? Quelles actions concrètes proposez-vous et quelles assurances avez-vous que vos propositions puissent se révéler efficaces alors que vos amis politiques, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ne se sont pas montrés plus entreprenants que la gauche sur le terrain économique et social ?

– Les actions concrètes à envisager sont nombreuses car nous avons dans beaucoup de domaines des lacunes considérables : promouvoir un tissu de production locale par exemple. Je peux citer aussi le redressement de l'agriculture passant par une meilleure organisation de la distribution, sans oublier les infrastructures culturelles et sportives, etc.

» Ce sont ces préoccupations qui ont guidé notre démarche au conseil régional de la Guadeloupe. Pendant plus d'un an nous avons associé à la réflexion plus de 15 000 Guadeloupéens sans aucune discrimination. Ils ont fait des propositions qui nous ont permis d'aboutir au contrat de plan Etat-région. Ce contrat est avant tout l'expression d'une volonté populaire, ce n'est pas le produit d'un exercice intellectuel.

– Etes-vous pour ou contre la réduction des privilèges salariaux des fonctionnaires au titre de la lutte contre les inégalités ?

– On ne peut pas parler de privilèges salariaux des fonctionnaires en dehors de l'analyse du contexte économique de la Guadeloupe par rapport à celui de la France hexagonale, c'est une première réponse.

» La deuxième, c'est que l'inégalité ne doit pas s'analyser en Guadeloupe, elle doit s'analyser globalement au niveau national très concrètement, cela veut dire qu'il faut penser aux inégalités dans les couvertures sociales, aux inégalités infrastructurelles, etc.

» Je considère personnellement que, si on doit lutter contre les inégalités, la lutte doit se traduire par un nivellement au sommet et non à la base. En conclusion, je ne suis pas de ceux qui font des analyses tronquées pour faire sensation. Cette question est une question importante. Malgré les 40 % des fonctionnaires guadeloupéens, on peut dire que les inégalités sont en faveur des Français de l'Hexagone.

Contre le protectionnisme

– Etes-vous partisan de taxer les produits importés s'ils nuisent aux productions locales ou empêchent l'éclosion de celles-ci ?

– Je suis contre le protectionnisme, car il annihile l'effort, mais je suis favorable à l'existence d'instruments de politique économique tel l'octroi de mer qui permet de soutenir la production locale et de favoriser son développement.

» Les importations se font quelquefois dans un contexte de dumping pour la conquête des marchés : nous devons lutter contre cela et veiller à une régulation, sans pour cela favoriser le développement d'une rente de moindre effort de l'économie locale.

– Vous avez affirmé que vous voulez œuvrer au-dessus des clivages partisans et agir en rassembleur. Voulez-vous dire par là que le développement économique et social de la Guadeloupe justifierait un consensus politique, une trêve entre les formations politiques ?

– Le conseil régional est un lieu de convergence de tous les partis politiques de la Guadeloupe pour une réflexion objective sur le développement de la Guadeloupe. Chaque parti politique doit conserver son identité et continuer ses activités militantes, mais lors des discussions et des séances de travail, il faut bannir les comportements partisans et passionnés, qui ne relèvent pas de l'exercice de la responsabilité que l'on attend des élus.

» Si je suis pour l'unité, je suis contre l'uniformité qui est déformante et appauvrissante et peut recéler des frustrations dont les effets peuvent être pires que ceux d'un volcan.

– L'UPLG a proposé, justement, à tous les partenaires économiques du département de s'allier, au-delà des divergences politiques, pour travailler ensemble au développement. Qu'en pensez-vous ?

– L'ULPG n'a pas innové. Depuis que je suis président du conseil régional, nous avons institué une plate-forme de concertation dans le cadre de la planification, et de manière permanente j'appelle les Guadeloupéens à la discussion.

» Je trouve que l'initiative de l'UPLG répond tout à fait à notre appel, et, par conséquent, je serai attentif aux résultats de cette réflexion, qui seront soumis à l'appréciation de l'assemblée régionale.

La décentralisation avec un grand D

» Vous conviendrez avec moi que le meilleur moyen pour défendre ses idées, c'est de pouvoir les introduire soi-même au sein des instances politiques de décision. J'espère que cette initiative conduira l'UPLG à participer désormais aux consultations électorales.

– Certains de vos amis politiques vous ont traité d'« indépendantiste », cela vous gêne-t-il ?

– Un homme politique responsable ne doit jamais être gêné quand on le traite de n'importe quel qualificatif dès lors qu'il a le sentiment et l'intime conviction d'œuvrer pour le bien de la collectivité, c'est mon cas. Je travaille pour les Guadeloupéens, pour la Guadeloupe, et non pour des satisfecits ou pour des applaudissements de la cour. Ce qui m'intéresse c'est le jugement de la population.

– Et les événements de juillet dernier ? Quelle portée politique avaient-ils à votre avis ? Ne craignez-vous pas de nouvelles explosions sociales ? Et, pour faire face aux défis du développement, quelles devraient être, selon vous, les premières mesures d'une nouvelle majorité nationale en faveur de l'outre-mer si la gauche perd le pouvoir législatif en mars 1986 ?

– Nous vivons sur un volcan social en Guadeloupe, et les choses se sont dégradées depuis 1981 : il faut le reconnaître et en tenir compte. L'heure n'est plus à jeter la faute sur son voisin, il faut agir, et pour cela, nous ne devons pas mettre face à face les Guadeloupéens, mais au contraire chercher à les rassembler et à les responsabiliser.

» Quelle que soit la majorité qui sortira des urnes en mars 1986, il faut qu'elle cherche à rendre effective la décentralisation avec un grand D. Les Guadeloupéens ne peuvent plus se satisfaire de mots et d'interventions. Ils veulent des faits, des réalisations et non des shows politiques ou du spectacle de mauvaise qualité.

» La Guadeloupe est certes un petit pays, mais il ne faut pas penser que les Guadeloupéens sont de petits hommes : ils sont capables d'être des responsables à tous les niveaux. Il faut donc leur donner l'opportunité d'exprimer leur capacité de manière franche et sans détours.

» C'est ainsi que nous apporterons un plus dans la nation française. »

Vite, une boussole...

(Suite de la page 17.)

A droite, les rivalités personnelles prennent des dimensions de farce italienne. Au sein du RPR, la zizanie est telle que le nouveau président de la fédération départementale, Raymond Guillod, a adressé à l'état-major parisien du mouvement chiraquien un rapport contresigné par une trentaine de militants locaux pour dire tout le mal qu'il pensait de son prédécesseur, José Moustache, qui préside *actuellement le conseil régional.* L'ancien député gaulliste accuse l'ancien député gaulliste d'être devenu... « *indépendantiste* » et d'avoir un comportement de « *traître* » en prétendant *situer sa* présidence régionale « *au-dessus des passions partisanes* ». A quoi José Moustache répond qu'en matière de « *trahison* » Raymond Guillod s'y connaît, « *lui qui, ancien membre du bureau politique du Parti communiste guadeloupéen, a trahi ce parti pour un siège de député en 1973* ». Les deux protagonistes étaient ces jours-ci à Paris, chacun plaidant sa cause devant les arbitres nationaux.

Côté UDF, ce n'est pas brillant non plus. Le député sortant apparenté UDF de la troisième circonscription, Marcel Esdras, *maire de Pointe-Noire,* qui s'est allié, avec José Moustache, estime, non sans arguments, que ses états de service parlementaires l'autorisent à briguer la tête de la liste unique de l'opposition, si liste unique il doit y avoir. Il n'entend pas s'effacer en tout cas devant la « *dame de fer des Caraïbes* », la rousse avocate Lucette Michaux-Chevry, fondatrice du Parti de la Guadeloupe (LPG), ex-socialiste, ancienne *présidente du conseil général,* qui pour sa part a fait avec succès des avances politiques à Raymond Guillod.

Bien que ces péripéties lui paraissent de bon augure pour la gauche, le président socialiste du conseil général redoute que l'image de la classe politique guadeloupéenne, singulièrement absente lors des événements de juillet, ne pâlisse encore davantage.

Finalement, les seuls à s'amuser un peu en ce moment sont les dirigeants de la principale force *indépendantiste,* l'*Union* populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), dont le savoir-faire est incontestable quand il s'agit de capter l'attention de l'*opinion* publique. *Ils* avaient réalisé un bon « coup » en avril dernier en organisant la première conférence dite « des dernières colonies françaises », qui avait réuni toutes les formations indépendantistes des départements et territoires d'outre-mer.

L'UPLG s'amuse

En cette circonstance, l'UPLG avait justifié son ambition de partager avec les indépendantistes kanaks la direction d'un Front indépendantiste en voie de constitution. Cette fois, le mouvement qu'anime Claude Mankouke a pris spectaculairement toutes les formations guadeloupéennes à contrepied, en annonçant l'organisation les 13 et 14 décembre d'un « forum » sur *le développement* économique et en y invitant à la fois les présidents des deux assemblées, les maires des principales villes, les syndicats, les chambres consulaires et *même* les Eglises, en même temps que les principales organisations socioprofessionnelles.

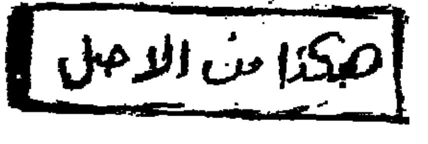
Fréquemment accusée d'activisme, l'UPLG répond en ramenant ses détracteurs devant la question que chacun s'accorde généralement à *reconnaître* comme la priorité des priorités : celle du développement économique. « *Il est temps,* affirme-t-elle, *que les Guadeloupéens de situation sociale et d'opinion différentes confrontent en toute liberté d'action et d'opinion leurs points de vue. Sans concession, mais avec dignité et maturité. Celui qui est convaincu de la justesse de ses idées ne doit pas craindre de les soumettre à l'appréciation de l'autre. Cette démarche constitue la seule démarche sérieuse et valable. La refuser reviendrait à vider de leur sens les appels réitérés à la tolérance et au dialogue en provenance de diverses autorités morales. La refuser reviendrait à accepter passivement la détérioration de la situation et à prendre le risque d'affrontements inutiles* ». Bien joué ! « *Nous voulons dire aux Guadeloupéens : jugez-nous sur nos actions et non sur nos paroles* », précise Claude Mankouke.

Pour l'UPLG, c'est tout bénéfice. Elle cherche à prouver sa maturité aux milieux socioprofessionnels, qui ont été jusqu'à présent les moins réceptifs à sa démarche indépendantiste ; elle s'emploie à préciser le contenu de l'*indépendance* telle qu'elle la conçoit pour la Guadeloupe ; elle place les partis politiques sur la défensive en les obligeant à déployer des trésors de dialectique pour justifier leur refus, sans contester l'intérêt d'une éventuelle « majorité d'idées » *sur* le terrain choisi.

Cultivant le paradoxe avec dextérité, l'UPLG s'apprête à appeler à l'abstention aux législatives, mais elle lance une campagne pour que les jeunes s'inscrivent nombreux sur les listes électorales... afin que le taux d'abstentions soit ensuite le plus élevé possible aux scrutins nationaux.

Ainsi va la Guadeloupe désorientée, dans la moiteur de l'hiver caraïbe... Vite, une boussole !

ALAIN ROLLAT.



هكذا من الاصل

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Yves Pravaz: «La confiance n'existe plus»

Dans un an, Yves Pravaz ne sera plus le président de la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre. Cet entrepreneur – *l'un des plus importants du secteur du bâtiment et des travaux publics* – vient d'être mis en minorité, il y a quelques semaines, aux élections consulaires. *Mais il s'agit d'une péripétie sans importance ou presque pour ce « béké » de soixante-trois ans qui incarnait jusqu'ici la prédominance de la bourgeoisie créole* sur la vie économique de son île natale et qui vient d'être personnellement touché par cette *insécurité qu'il dénonce* au nom des milieux professionnels de la Guadeloupe.

Sa fille a trouvé la mort dans un attentat anonyme *perpétré, en mars dernier, contre* un restaurant de Pointe-à-Pitre tenu par un militant du Front national.

« Quel bilan faites-vous de l'action de la gauche dans le domaine économique depuis cinq ans ?

– *Il n'y a pas eu beaucoup de* changement et le bilan est globalement négatif en ce sens que les grands secteurs de l'économie guadeloupéenne n'ont pas tellement évolué. *L'agriculture a évo*lué dans un sens négatif puisque le secteur de la canne à sucre continue de traverser une crise grave. La production de sucre est tombée, en dix ans, de 160 000 tonnes à moins de 60 000 tonnes ; plusieurs usines *ont fermé leurs portes* ; les surfaces cultivées en canne ont régressé ; les rendements à l'hectare ont diminué. Ce secteur sucrier, qui était jusqu'à présent le pilier de l'économie locale, est en très mauvais état.

» Le secteur de la banane n'a guère évolué non plus : on ne peut pas dire qu'il ait régressé, non, il se maintient, mais c'est une production fragile, très sensible aux conditions météorologiques, et la profession y est très endettée depuis les derniers cyclones.

L'industrie, elle, a un peu progressé ; le nombre des petites *entreprises s'est légèrement* accru. On compte environ 150 petites industries, mais, là encore, on ne crée pas d'emplois. Quant au secteur du bâtiment et des *travaux publics*, il *connaît*, comme en métropole, une crise très sérieuse : il a perdu *grosso modo* 30 à 40 % de ses effectifs en cinq ans.

– Avez-vous perçu un changement dans la politique économique suivie à l'égard de votre département d'outre-mer depuis le printemps 1981 ?

– Non, pas tellement. Même le discours du pouvoir politique n'a pas tellement évolué. Les socialistes, *quand ils sont arrivés* au pouvoir, ont mis, eux aussi, l'accent sur la nécessité de développer les activités de production ; ils ont dit qu'il fallait que les départements d'outre-mer améliorent leur auto-subsistance, mais, en fait, la politique n'a pas varié. Les incitations fiscales, par exemple, sont restées à peu près les mêmes.

» En revanche, le plus grave, c'est que l'environnement social et *politique, lui, s'est fortement* dégradé et cela a fait un tort considérable à l'économie. On n'y insiste pas assez, je crois...

Attirer les investisseurs

– Avez-vous constaté que le contexte politique fait fuir les investisseurs potentiels ?

– Oui, c'est absolument certain. En ce qui concerne le secteur touristique, c'est particulièrement évident. De même dans le secteur de l'immobilier. Les investisseurs se détournent de la Guadeloupe. Au cours des douze derniers mois, j'évalue à environ 400 millions de francs le volume des investissements privés qui ont été annulés ou reportés. La confiance n'existe plus.

» Personnellement, je ne me lasse pas de le répéter à *tous* les responsables locaux et nationaux. Tant que la confiance ne sera pas revenue, ce ne sera pas la peine de mettre sur pied des programmes de développement. *Il faut d'abord* faire ce qu'il faut pour que la confiance revienne.

– *Sans doute*, mais convenez que la permanence des déséquilibres donne aussi une impression d'impuissance collective... Êtes-vous d'accord avec *Aimé Césaire quand il dit* que la clé du développement des Antilles passe par l'instauration de la liberté commerciale pour la Martinique et la Guadeloupe ?

– Je ne peux pas suivre Aimé Césaire, car donner la liberté complète du commerce avec les pays voisins, et notamment la *liberté de fixer les droits* de douane, c'est un couteau à double tranchant. N'oubliez pas que les principales activités de production des Antilles sont aujourd'hui *protégées*.

» Le sucre est vendu à un prix garanti par la Communauté européenne, et si l'on décidait la liberté du commerce il faudrait que nous nous *débrouillions sur le* marché mondial. Or sur ce marché le sucre est vendu infiniment moins cher que sur le marché européen. Pour les bananes dont le prix est garanti par la métropole, ce serait pareil. Non, cette voie serait une mauvaise solution.

– Comment créer des emplois, à votre avis ?

– Nous n'avons que des bribes de réponses à cette question. Ce n'est pas l'agriculture qui peut créer des emplois. Ce *n'est pas* non plus l'industrie. Avec tous les efforts que nous faisons, on arrive à peine à créer une centaine d'emplois par an.

Le plan Reagan

Il reste le secteur des services. C'est là que, à mon avis, sans *résoudre pour autant le problème* du chômage, on peut créer des emplois, en particulier dans le secteur touristique.

» La Guadeloupe a actuellement trois mille cinq cent chambres d'hô*tel* et *elle* peut en supporter le double. Les sites guadeloupéens permettent une bonne *répartition* des hôtels. Et le développement du tourisme créerait aussi des emplois dans le bâtiment et les travaux publics.

– La relance touristique apparaît illusoire si l'on se souvient des échecs passés...

– Oui, il y a eu beaucoup de désillusions, car, au début, les premiers hôtels ont été réalisés par des gens *qui n'étaient pas de vrais* professionnels du tourisme, mais je pense qu'on peut sérieusement développer le tourisme à condition que les hôtels actuels s'adaptent, car tous ne répondent pas aux *exigences* de la clientèle nord-américaine. Je pense qu'on peut aménager toute la côte nord de la Basse-Terre, de Sainte-Rose jusqu'à Pointe-Noire, mais aussi *construire encore en* Grande-Terre, à Sainte-Anne, Saint-François, l'Anse-Bertrand. Quand on voit ce qui a été fait à La Barbade, la Guadeloupe est vide à côté.

– Tout le monde semble avoir peur du plan Reagan pour le développement de la Caraïbe. Et vous ?

– C'est une réalité. Nous *sommes dans une mauvaise passe*. D'une part la Communauté européenne a passé avec les pays de la zone ACP les accords de Lomé, sans se préoccuper des départements d'outre-mer, et ces pays peuvent vendre leurs produits *sans subir de droits de douanes*. D'autre part, il y a maintenant ce plan Reagan pour encourager les investisseurs à s'installer dans la Caraïbe et en Amérique centrale. Et comme beaucoup de ces pays sont ceux-là mêmes qui ont signé *les accords de Lomé, ils* vont avoir à leur disposition et le marché européen et le marché américain.

C'est *si vrai qu'on* voit déjà des investisseurs asiatiques dans la région. Taiwan a installé une ambassade à la Dominique, entre la Guadeloupe et la Martinique. On voit aussi des missions de Japonais, de Coréens, et des Chinois de Hongkong. *Il faut* absolument que la CEE nous aide à sortir de cette situation difficile parce que lorsque le plan Reagan fonctionnera à plein nos petites industries n'auront *plus qu'à fer*mer. Cela dit, si on nous en donne les moyens, nous pouvons essayer de profiter de l'expansion que connaîtront ces nouveaux pays industrialisés, dont la prospérité nouvelle mettra à notre porte des clients solvables.

Une zone franche

– Quels moyens ?

– Une autre façon de développer l'activité de la Guadeloupe serait de faire en sorte que notre île serve de base de redistribution des produits européens dans la Caraïbe et l'Amérique centrale. Nous avons des atouts pour cela : un aéroport moderne, un port maritime bien équipé. Nous voudrions que s'établissent en Guadeloupe des antennes françaises et européennes pour que s'y développe une activité de redistribution, de reconditionnement, de maintenance, qui créerait des richesses nouvelles et des emplois.

» *En liaison* avec le port autonome de Pointe-à-Pitre, nous avons mis en place un programme de développement en ce sens. Nous sommes en train de préparer *la construction d'une zone dite* «franche» sur le site de Jarry et nous voulons faire la même chose à l'aéroport du Raizet. Nous attendons de l'Etat qu'il nous *donne les autorisations* nécessaires et qu'il nous aide à financer les investissements, qui seront lourds.

– Et le développement des productions locales dans tout ça ? Qu'est-ce que vous répondez quand on vous fait remarquer que les professionnels de l'import-export, qui font la pluie et le beau temps, multiplient les entraves pour empêcher le développement de toute production *locale* dès qu'elle peut nuire à leurs intérêts ?

– Cela arrive mais ce n'est pas systématique.

– Comment accueillez-vous l'appel lancé par les indépendantistes de l'UPLG en faveur d'un «forum» pour le développement de la Guadeloupe, au-delà des divergences politiques ?

– *Politique pure! Ces gens-là* font tout, depuis quelques années, pour démolir l'économie guadeloupéenne. Et non seulement ils le font mais ils le disent et l'écrivent!

– Vous ne croyez donc pas à leur sincérité...

– Non, d'*autant que depuis* qu'ils ont lancé cet appel on assiste à des grèves destructrices, sur le port notamment. Cela n'incite pas à leur faire confiance. Je demande à voir et à contrôler la sincérité de ces gens. »

DES EMPLOIS POUR 7 000 PERSONNES

Les promesses du tourisme

RELANCER *le tourisme ?* Tout incite à reconnaître un rôle porteur à l'industrie touristique, qui constitue la principale source de rentrée de devises étrangères et qui assure un travail à environ sept mille per*sonnes* (2 500 *emplois directs* et 4 500 indirects). Mais les professionnels eux-mêmes admettent que les faiblesses *structurelles* de ce secteur rendent son développement aléatoire, compte tenu de *« la mauvaise qualité de l'accueil, l'insuffisance de la promotion extérieure, la saleté de certaines communes et de certains sites, l'insuffisance d'intégration entre le tourisme et les différents secteurs économiques qui ne sont pas organisés pour profiter de cet important marché »*, comme le dit un expert, M. Alain Espiand.

L'acquis touristique est incontestablement positif : il y a vingt ans, il n'y avait que très peu d'hôtels en Guadeloupe ; aujourd'hui le chiffre d'affaires des seize établissements principaux *est supérieur à la valeur des* exportations de bananes. Ce développement a entraîné des mutations profondes ; il a, en particulier, bouleversé la vie de certaines communes, surtout la physionomie des sites de Gosier, en banlieue de Pointe-à-Pitre, et de Saint-François. Il n'en demeure pas moins que le tourisme traverse actuellement une crise. L'année 1984 a été médiocre. Le nombre des touristes *métropolitains*, qui forment les gros bataillons de la clientèle, a diminué de 23 % par rapport à l'année précédente et cette réduction a été *insuffisamment* compensée par l'augmentation des touristes américains et canadiens (+ 10 %). Les troubles survenus *dans l'île n'ont pas été étrangers*, bien sûr, à ce mouvement de recul, et ce constat renforce les arguments des partisans d'une remise en question du modèle *touristique conçu à l'origine*.

Ce qu'il faudrait faire...

Depuis la « table ronde » de septembre 1984, ce ne sont pas *les propositions qui manquent*. Le relevé de décisions de principe prises il y a un an par les principaux acteurs économiques montre que l'imagination ne fait pas défaut. Chacun sait apparemment ce qu'il faudrait faire pour relancer le mouvement. *On pourrait*, par *exemple*, pour promouvoir l'intégration économique et sociale du secteur touristique, *« favoriser la mise au point d'une politique de contrats d'approvisionnement entre les producteurs et les hôteliers selon des prix précis et des fréquences déterminées »*.

Pour diversifier l'hébergement, on pourrait *« inciter à la création d'un portefeuille plus étoffé de gîtes ruraux »* et *« favoriser le développement de la petite hôtellerie »*, en tenant compte des *désirs d'une clientèle de plus en* plus désireuse de pratiquer des activités sportives. On pourrait aussi *« améliorer le réseau des taxis, de location de voitures sans chauffeur, qui s'est développé anarchiquement, et l'organisation du réseau d'autocars touristiques, dont les conditions de fonctionnement laissent à désirer sur le plan de la sécurité, des tarifs, des horaires et des lieux desservis »*, *comme le souligne la chambre de* commerce de Pointe-à-Pitre. On devrait également peser davantage sur les pouvoirs publics pour permettre aux métropolitains de venir en Guadeloupe à moindre coût, la destination antillaise – *conditionnée par les tarifs d'Air* France – entrant pour près de 70 % *dans le budget* des touristes venus d'Europe. Tout cela est souvent précis... sur le papier.

Sur le terrain, il y a quelques progrès, notamment dans l'animation, sous l'impulsion des opérateurs étrangers, mais les investissements se font de plus en plus rares. En 1984, *seul* un hôtel a été achevé à Sainte-Anne, et un autre à Gosier. La chaîne Frantel a commencé la construction d'un petit complexe à Terre-de-Haut, aux îles des Saintes, mais ce n'est pratiquement qu'à Saint-Martin, à *250 kilomètres au nord* de l'archipel, que les projets de création hôtelière continuent de fleurir.

Pour résumer *toutes* les nécessités, le comité régional du tourisme a schématisé ces orientations sous la forme d'un... arbre : l'« Arbre du tourisme » ! Un joli logo *représentant* un spécimen végétal très feuillu, dont les racines s'appellent *« touristes canadiens », « touristes américains », « touristes européens »*, etc., dont le tronc symbolise l'ascension des devises étrangères (*dans la tirelire guadeloupéenne*) et dont les branches, par l'entrelacs qu'elle forment, veulent dire que toute la communauté locale tirera profit de la *croissance touristique*.

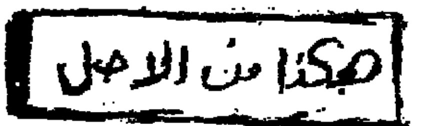
Cet « Arbre du tourisme » est d'ailleurs présenté avec un mode d'emploi qui veut bien dire ce qu'il veut dire : *« L'Arbre du tourisme exige ce qui suit pour une croissance saine : le plus possible de consommation de produits locaux dans la restauration, la main-d'œuvre locale pour l'industrie du bâtiment, l'emploi à tous les niveaux du personnel local, la diffusion des différentes formes de la culture locale »*, sans oublier *« la maîtrise de tout comportement social d'effet négatif pour le tourisme »* et, enfin, *« l'utilisation réfléchie et ordonnée de l'environnement dans l'intérêt général de la communauté au sens large »*...

Pour l'instant, malheureusement, cet Arbre-là manque encore *de tuteurs*...

A. G.

Hôtels de luxe

En Guadeloupe il existe actuellement 68 établissements hôteliers d'au moins sept chambres. 44 % d'entre eux, représentant 66 % de la potentialité d'accueil de la région, sont implantés en Grande-Terre. La commune de Gosier est celle qui connaît la plus grande concentration d'hôtels : on *y trouve* 22 % des établissements, soit 40 % des chambres du parc hôtelier. La moitié de ces établissements sont classés 3 ou 4 étoiles et rassemblent à eux seuls 41 % de la capacité d'accueil. Les autres hôtels sont situés à Sainte-Anne et *Saint-François* (24 %), Saint-Martin (15 %), Saint-Barthélémy (8 %), en Basse-Terre (7 %), aux Saintes (2 %). Les îles de Marie-Galante et de la Désirade amorcent à peine leur décollage hôtelier.



هكذا من الاصل

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dominique Larifla : « Moderniser nos outils industriels »

Premier secrétaire de la Fédération socialiste de la Guadeloupe depuis 1983, maire de Petit-Bourg, sa commune natale, depuis 1977, M. Dominique Larifla préside, depuis le mois de mars, le conseil général du département.

C'est un « homme de plomb » qui a succédé à ce poste à la bouillante « dame de fer », Mme Lucette Michaux-Chevry (div. droite). Médecin de profession, il avance dans la vie et en politique à l'allure d'une tortue, tranquille mais obstiné, et il accomplit jusqu'à présent un parcours sans faute.

C'est lui qui conduira la liste socialiste aux élections régionales. Son souci est le règlement des problèmes économiques et sociaux. Il espère que cette préoccupation est partagée par M. François Mitterrand, qu'il accueillera non seulement en tant que chef de l'assemblée départementale mais aussi à Petit-Bourg. Homme de dialogue, M. Larifla prêche la décrispation : *« Il faut en finir avec l'extrémisme dans les attitudes »*, dit-il volontiers.

« Quelle signification accordez-vous à la visite de M. Mitterrand et qu'en attendez-vous ?

— Il est tout à fait normal que, dans le cadre de son mandat, le président de la République visite les différentes régions de France pour se pénétrer sur place des problèmes auxquels sont confrontées les populations, mais nous attendons aussi qu'il apporte des réponses à quelques-unes de nos préoccupations, surtout des réponses aux problèmes économiques dont les solutions sont liées à des prises de position politiques.

— Etes-vous satisfait de ce qu'il a déclaré au cours de sa conférence de presse du jeudi 21 novembre à propos de ce voyage aux Antilles ?

— C'est une bonne entrée en matière, dans la mesure où le président de la République nous assure qu'il respecte en fait la volonté librement exprimée de la population ; mais ce préambule étant fait, nous ne pouvons pas nous en contenter. Nous attendons des mesures qui viennent soutenir les grandes orientations que notre assemblée départementale s'est données.

— En ce qui concerne notamment l'avenir de la production de canne à sucre, que souhaitez-vous ?

— Le « plan Mauroy » a piétiné à cause de la sécheresse, mais il y a une bonne évolution. Ce plan est bien accueilli par tous, et les résultats de la dernière récolte sont meilleurs que ceux de l'année dernière. Dans le même temps, le département a voulu rompre le cycle infernal de la sécheresse en mettant sur pied un programme d'irrigation qui coûtera 25 millions de francs et qui va permettre, dans six mois, d'irriguer 600 hectares dans le nord de la Grande-Terre. Ce support amènera une amélioration des récoltes.

Pour la canne, nous proposons la signature d'un avenant au contrat de plan entre l'Etat, la région et le département, afin de permettre de porter l'objectif du plan Mauroy de replantation des surfaces de 10 000 à 15 000 hectares. Les statistiques de la direction départementale de l'agriculture ont d'ailleurs évalué la surface cannière à un potentiel de 16 000 hectares. Le coût de la mesure, soit environ 15 millions de francs, serait pris en charge à 50 % par l'Etat, tandis que les deux assemblées locales se partageraient le reste.

Le sucre, la seule industrie

— L'industrie du sucre est dans une telle situation qu'on parle volontiers d'une « sidérurgie sucrière », et, malgré les progrès dont vous parlez, les quatre usines guadeloupéennes continuent d'être déficitaires. Allez-vous tenir le coup longtemps maintenant que l'Etat a décidé de ne plus financer ces déficits ?

— Nous avons pris acte, en mars, de la décision du gouvernement de ne plus financer les déficits industriels, et les assemblées locales ont pris toutes leurs responsabilités dans ce domaine, en étant d'ailleurs très conscientes du risque important qu'elles prenaient. Mais si l'on veut comparer cette crise à celle de la sidérurgie il faut constater qu'il y a une différence : il n'y a aucune activité de remplacement en Guadeloupe.

L'industrie sucrière est pour le moment la seule indusrie que possède la Guadeloupe, au sens strict du terme, puisque nous avons une matière première, la canne, et un quota garanti que nous n'atteignons pas. Nous ne sommes pas figés, nous travaillons pour développer d'autres secteurs, mais en attendant nous devons nous appuyer sur l'industrie sucrière, en dépit des difficultés, et l'avenir se présente sous un jour assez favorable.

Nous pensons que si l'Etat ne continue pas de financer les déficits, il devrait, conformément aux orientations du gouvernement, financer la modernisation de nos outils industriels. L'Etat pourrait consacrer les sommes qu'il affectait au financement des déficits à moderniser par exemple l'usine de Beauport et celle de Marie-Galante, dont les outils de production laissent à désirer.

— La production bananière se porte assez bien. Que demandez-vous pour elle ?

— C'est une production fragile dans un pays soumis aux grands vents et aux cyclones, et nous avons demandé que la profession bananière bénéficie de la garantie contre les calamités agricoles. Il n'y a aucune raison que l'agriculture guadeloupéenne ne bénéficie pas exactement de la même législation que l'agriculture métropolitaine.

— Le développement agricole implique que la réforme foncière progresse. Où en êtes-vous sur ce terrain ?

— Les crédits sont débloqués, mais nous constatons que les rétrocessions de terres se font au ralenti. Il faut renforcer le contrôle du conseil général sur la SAFER. Actuellement, il y a cinq représentants du conseil au conseil d'administration de la SAFER, mais c'est surtout la structure de fonctionnement qui échappe à notre maîtrise parce que, il faut bien le dire, il y a un directeur qui constitue une sorte d'Etat dans l'Etat. Si le point de vue du conseil général était mieux entendu, la réalisation de la réforme serait facilitée.

— L'agriculture guadeloupéenne connaît aussi des opérations de récupération des terres menées souvent par les indépendantistes. Qu'en pensez-vous ?

— A l'origine, j'ai, pour ma part, déploré ces occupations de terres, mais maintenant nous devons gérer cette situation. Au conseil général, nous recherchons comment organiser la squatterisation, faire en sorte que ces terres occupées deviennent des terres productrices. En réalité, si l'occupation de terres est condamnable dans son principe, elle correspond bien à une soif de terres. Nous mettons donc ces occupants devant leurs responsabilités. Puisqu'il s'agit de volontaires pour créer une activité agricole, nous tâchons de les mettre dans les meilleures conditions d'exploitation.

« Sortir des schémas métropolitains »

— Il semble que, d'autre part, vous rejoigniez les chefs d'entreprise pour souhaiter le développement industriel autour du port et de l'aéroport ?

— Oui, nous pensons qu'il faut modifier la législation fiscale. Il y a plusieurs possibilités. On peut créer un véritable port franc dans la zone industrialo-portuaire de Pointe-à-Pitre et instituer une taxe de 30 % sur les bénéfices des entreprises opérant dans cette zone. On peut aussi exonérer d'impôt sur le revenu l'investissement des bénéfices des sociétés guadeloupéennes dans les sociétés de commerce international ou dans la création d'emplois. Il serait bon, aussi, de nommer un délégué départemental au commerce extérieur.

— Vous êtes sur la même longueur d'onde que la chambre de commerce...

— Oui, sur la même longueur d'onde que la chambre de commerce et le port autonome...

— En ce qui concerne la nécessité de développer le tourisme aussi ?...

— Le tourisme est fragile et, à notre avis, il ne regroupe pas toutes les possibilités de la Guadeloupe, parce qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'un tourisme de grands hôtels, alors qu'il faut parallèlement penser au tourisme vert, en milieu rural, aux chambres d'hôte, afin de permettre une meilleure symbiose entre la population touristique et notre population. Cela dit, c'est vrai que le tourisme doit bénéficier d'une attention toute particulière.

C'est pour cela que nous avons demandé d'autoriser l'accès du réescompte automatique à 7,50 % des entreprises hôtelières, soit pour leur découvert de trésorerie, soit pour leurs crédits de campagne. Nous avons fait cette proposition pour aider les hôteliers en saison basse afin de préserver au maximum les emplois.

— Que proposez-vous pour essayer d'améliorer la situation du secteur du bâtiment qui est en chute libre ?

— Il était en chute libre... Nous nous sommes battus pour que la ligne budgétaire unique obtienne des dotations importantes, et cette année nous avons reçu une somme proche de 153 millions de francs. Par conséquent, je pense que nous pourrons facilement relancer le secteur de la construction. On va notamment faire démarrer l'« opération Boissard » sur la commune des Abymes pour faire disparaître le bidonville en sept ou huit ans.

Nous proposons également l'institution d'une réduction d'impôts sur les personnes physiques qui feraient construire des logements neufs et les destineraient à la location ainsi que l'extension de l'exonération sur agrément prévue par l'article 208 *quater* du code des impôts aux sociétés privées qui se consacreraient à la promotion immobilière.

Nous proposons enfin de donner à l'agence guadeloupéenne d'aménagement du territoire la possibilité d'émettre des titres participatifs à hauteur de quarante millions de francs à des conditions de taux incitatrices.

— Mais que valent ici les normes métropolitaines en matière de logement social ? A quoi sert de construire des logements neufs si les familles auxquels ils sont en principe destinés ne peuvent pas ensuite les occuper faute d'avoir les moyens de payer les loyers qui leur seront demandés ?

— Bonne question. Il faut effectivement tirer les leçons du passé. Nous avons demandé aux pouvoirs publics de veiller strictement à ce que les organismes de construction fassent des logements à la portée des gens dont nous voulons améliorer la situation. Bien sûr, il faut sortir des schémas métropolitains.

Absence de coordination

— Après neuf mois d'expérience au poste de président du conseil général, quel bilan faites-vous de la décentralisation ?

— La réforme offre des pouvoirs importants. Avant la décentralisation je n'aurais pas eu la possibilité de faire directement au gouvernement les propositions dont je viens de vous parler. Le dispositif législatif, en lui-même, est un bon dispositif. Ce qui est important, c'est que le pouvoir central décentralise effectivement dans son cerveau.

— La dualité qui existe entre votre assemblée départementale, contrôlée par la gauche, et le conseil régional, où la droite prédomine, est-elle vraiment gênante dans la gestion quotidienne des affaires ?

— Tout à fait franchement, je vous dirai que cette dualité me gêne beaucoup. J'étais partisan de l'assemblée unique et je le suis encore. Il n'est pas tout à fait logique que sur un même territoire existent deux assemblées. Par exemple, j'ai des réunions hebdomadaires avec le préfet et j'ai souhaité avoir les mêmes réunions, chaque semaine, avec le président du conseil régional. Cela n'a pas été possible. Je regrette l'absence de coordination. Je ne veux pas accuser, mais ma proposition n'a pas été acceptée...

— Pourtant le président du conseil régional, M. Moustache, se pose, lui aussi, en rassembleur...

— Oui, mais il faut aussi que les faits concrétisent l'affirmation des grands principes... Ce que nous constatons, c'est que beaucoup de projets qui impliquent ensemble le conseil régional et le conseil général ont du retard *parce qu'il n'y a pas d'harmonisation* des comportements. Exemple : les deux assemblées locales se sont entendues pour prendre en compte sur leur budget respectif le déficit des unités sucrières à hauteur de 17 millions de francs. Or le déficit total, en fait, est plus important. Il y a deux mois, j'ai donc écrit au président du conseil régional pour lui demander quelles dispositions il envisageait de prendre, je n'ai toujours pas eu de réponse...

— Acceptez-vous l'invitation que vous a lancée l'UPLG pour participer à un « forum » sur le développement de la Guadeloupe ?

— L'annonce de cette réunion a surpris. Jusque-là cette organisation indépendantiste considérait qu'il n'y avait qu'un seul chemin pour la Guadeloupe, et brusquement elle découvre que d'autres personnes peuvent être ses partenaires. C'est une modification de comportement que, pour ma part, je trouve tout à fait louable, car je suis pour le dialogue et donc tout à fait disposé à participer à un « forum » où il serait question des obstacles au développement et de l'avenir économique. Cependant, dans la forme, je fais beaucoup de réserves sur ce « forum » de l'UPLG. On nous dit : il ne faut pas faire de politique. Comment peut-on discuter du développement économique sans faire de politique ? Par ailleurs, je pense que le moment est inopportun. Cela se situe en période électorale, on ne pourra jamais discuter de ces problèmes avec toute la sérénité nécessaire...

— Donc le président du conseil général ne répondra pas positivement à l'invitation...

— Le président du conseil général n'ira pas pour les raisons qu'il vient d'exposer. Comme il se trouve qu'il est aussi dirigeant de parti, il faudrait lever beaucoup d'ambiguïtés... »

SUCRE : un léger mieux

L'industrie sucrière de la Guadeloupe va légèrement mieux. La campagne 1985 s'est traduite par une production de 531 393 tonnes de cannes broyées. Cette récolte est nettement inférieure à la moyenne de celles des cinq dernières années mais elle est très supérieure à la récolte catastrophique de 1984 (465 279 tonnes). Le plan triennal de rénovation de ce secteur, appelé « plan Mauroy » parce que lancé en février 1983 à l'occasion de la visite du premier ministre aux Antilles, produit donc ses effets lentement.

Les pertes d'exploitation des quatre usines demeurent importantes : de l'ordre de 23 millions de francs pour l'unité de Beauport, 10 millions environ pour les unités de Grosse-Montagne et de Grand'Anse. Seule l'usine de Cardel a presque réalisé une opération blanche.

Toutefois, pour que l'industrie sucrière trouve son équilibre, il faudrait que la production atteigne un minimum de 700 000 tonnes de cannes. On est loin du compte et la remontée, si elle se confirme, sera lente.

BANANES : le bénéfice de l'organisation

La production bananière, en revanche, reçoit dès à présent les bénéfices de son organisation, menée par la SICA ASSOBAG, un groupement professionnel dynamique. La récolte 1984 a permis d'exporter 125 400 tonnes, contre 109 500 l'année précédente, et ce secteur économique, qui soutient sept mille emplois directs et plus de trois mille emplois indirects, assure désormais, avec 500 millions de francs, 50 % en valeur des exportations agricoles de la Guadeloupe, dépassant largement le secteur sucrier. Toutefois, derrière ce redressement se cachent d'importantes disparités de revenus et les rendements à l'hectare varient dans une large fourchette selon la nature des sols et la compétence des mille cinq cents planteurs.





UNE SOCIÉTÉ GRAVEMENT MALADE

La poussée de la criminalité

C'était le 5 novembre dernier, au *Palais-Bourbon, au cours de la discussion* du budget des DOM-TOM. Pendant que ses collègues antillais s'interrogeaient *surtout sur les conséquences prévisibles* du plan Reagan pour la Caraïbe, le maire socialiste des Abymes, M. Frédéric Jalton *se préoccupait, lui, de la brusque* poussée de criminalité que connaît son île.

Le lendemain, en banlieue de Pointe-à-*Pitre, un pompiste était agressé à son domicile par deux hommes en cagoules et *armés de fusils. Avec quarante et une* agressions à main armée en quatre mois la Guadeloupe bat actuellement les tristes *records de certaines grandes villes métropolitaines.

FINI le temps de la tranquillité. La Guadeloupe connaît à *son tour* l'insécurité. Il en résulte, parmi la population, des réactions d'autant plus fortes que la criminalité y est un phénomène tout nouveau. Pensez donc : il avait fallu attendre 1984 pour que l'archipel enregistre son premier hold-up : ce jour-là un homme avait fait sensation en attaquant une petite banque armé *d'un...* couteau de boucher. Et *si* ces dernières années avaient été marquées par certaines exactions criminelles, entraînant parfois mort d'homme — comme ce fut le cas, en octobre 1983 lors de l'agression mortelle d'un bijoutier de Pointe-à-Pitre, et, à la même époque, lors du meurtre d'un pompiste de Sainte-Rose, — l'émergence de la délinquance était jusqu'ici perçue comme une fatalité des temps... Mais les choses ont pris une tournure extraordinaire depuis la « folle semaine de juillet » qui se traduisit non seulement par des journées d'émeute mais aussi par l'évasion, en deux « fournées », de vingt-cinq détenus de la prison de Pointe-à-Pitre... C'est alors que tout a dégénéré.

Le soir même des premières évasions, deux armureries sont cambriolées. Dès le 27 juillet, les agressions à main armée se multiplient. Selon les victimes, des métropolitains y participent avec de jeunes Antillais. C'est ainsi *qu'en quatre mois, du 27* juillet au *22 novembre*, le seul service régional de police judiciaire Antilles-Guyane, *installé officiellement* à Pointe-à-Pitre le 1er juillet dernier, a été saisi de quatre agressions sur *parking*, sept vols et *tentatives* de vol à domicile, onze attaques à main armée de stations-service, quatre agressions à main armée sur la voie publique, deux vols à main armée dans des commerces et six attaques d'établissements bancaires ou assimilés, tous ces méfaits étant commis par de petites bandes.

Du coup, le SRPJ, installé à l'origine pour contribuer à la lutte contre le terrorisme politique préconisé par la clandestine Alliance révolutionnaire caraïbe, dont le chef présumé, Luc Reinette, est lui aussi en cavale, croule sous les commissions rogatoires qui lui sont délivrées par les juges d'instruction de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre. *Composé de douze* inspecteurs encadrés par deux commissaires, ce nouveau service se trouve *dans l'incapacité technique* de traiter très vite toutes ces affaires, même si plus de 80 % *d'entre elles se situent dans un* quadrilatère formé par Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault, les Abymes et Gosier. Et voilà donc le SRPJ accusé d'inefficacité par la population parce que trois seulement de ces trente-quatre agressions ont donné lieu, à ce jour, à des arrestations, effectuées par *d'autres services de police.*

Le 12 novembre, les distributeurs de produits pétroliers, regroupés en un syndicat, ont menacé d'observer une grève d'une journée. Ils affirment avoir perdu au total, du fait des agressions, plus de 40 millions de centimes *depuis le début* de l'année.

Les professionnels du secteur bancaire s'organisent. Ils ont mis au point certaines précautions lors d'une réunion tenue le 29 octobre à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, en présence des représentants des services de police.

Guerre des polices ?

Mieux vaut tard que jamais : en attendant la construction d'un nouveau centre pénitentiaire, qui doit être implanté à Baie-Mahault, des mesures élémentaires de sécurité ont été décidées pour boucher les « trous » de la prison-passoire de Pointe-à-Pitre.

Ainsi, les autorités espèrent-elles rendre *plus étanche cet* établissement d'où se sont évadés au total, depuis le 10 mai 1984, la bagatelle de quarante-quatre détenus !

Faut-il *préciser* que la joie ne règne pas chez les policiers ? Le SRPJ étant désormais saisi automatiquement de toutes les affaires dans lesquelles apparaît une arme à feu, une certaine grogne *se manifeste parmi* les autres responsables de l'ordre public. On craint de plus en plus une *« guerre des polices »*. *Toujours* est-il que depuis que les services autres que la police judiciaire se voient délivrer moins de commissions rogatoires, les gendarmes ont arrêté plus de la moitié des évadés de juillet, ainsi que le lieutenant présumé de Gaëtan Zampa, Christian Martin, qui était recherché par l'Office central de répression du banditisme, en vertu d'un *mandat* d'arrêt lancé par M. Jean Zamponi, juge d'instruction parisien. La police de l'air et *des frontières, chargée* de contrôler l'immigration, a appréhendé deux autres évadés. Quant aux policiers du commissariat central de Pointe-à-Pitre — Antillais, à l'exception de trois d'entre eux, — ils ont résolu plusieurs affaires criminelles et arrêté une demi-douzaine de truands en cavale.

Le bruit court, dans les milieux policiers — un bruit non confirmé, on le comprendra, de source officielle — que les membres de la PJ auraient entrepris, pour tisser leurs toiles, d'« embaucher » pour leur propre compte certains des « correspondants » qui travaillaient jusqu'à présent pour la gendarmerie ou la police...

ALAIN GILLES.

Le chômage et son cortège

PARLER de la situation de l'emploi en Guadeloupe relève de l'aberration. Il convient de parler plutôt d'une situation de non-emploi *tellement* le chômage y *sévit* — comme en Martinique — à l'état endémique. *Le taux de chômage ne cesse de* croître depuis quatre ans : 13,55 % de la population active en juin 1981, 16,95 % en 1982, 17,30 % en 1984 et 18,70 % en 1985. Et il ne s'agit encore que du taux officiel, calculé selon les méthodes en vigueur dans les départements d'outre-mer. Pour être comparés valablement à ceux de la métropole, ces taux de chômage doivent être majorés d'environ 50 % . A la fin du mois d'août dernier, les demandes d'emploi non *satisfaites s'élevaient à* 22 502, soit 24 % de la population active (source INSEE), alors qu'un an auparavant elles n'en représentaient que 20 %.

C'est dans le secteur du commerce que la situation s'est aggravée le plus sensiblement : de juillet 1983 à juillet 1984 le *nombre des licenciements a* doublé, et cette tendance à la suppression des emplois s'est maintenue en 1985.

Cette absence de débouchés pour les jeunes se traduit par des *manifestations secondaires* plus spectaculaires que partout ailleurs...

Travail au noir

Il en résulte d'abord une forte *poussée du travail au noir, qui est* alimentée par un important courant d'immigration irrégulière. Les Haïtiens, et surtout les Dominicains, fournissent à de nombreux employeurs une main-d'œuvre *saisonnière à bon marché*. Ces travailleurs au rabais se retrouvent le plus souvent dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, la restauration, la réparation *automobile, les employés de* maison, les transports, la culture de la banane et le maraîchage.

Drogue

La deuxième conséquence de *cette évolution est* la *nette augmentation* de la petite délinquance, qui trouve un terrain favorable dans l'existence de ces deux mondes parallèles où la société de *consommation, entretenue par les* disparités de revenus, avoisine avec une population désœuvrée et démunie. Les vols à l'arraché et les cambriolages sont devenus le lot quotidien des communes résidentielles dans une île où tout le monde vous assure qu'il y a trois ou *quatre ans « on pouvait dormir portes et fenêtres ouvertes ».*

Enfin, la troisième conséquence de cette évolution : *le trafic de la* drogue. Organisé essentiellement par des métropolitains, selon la police, *pour ce qui concerne* les drogues dures, et par des Antillais pour le cannabis, ce trafic devient omniprésent *dans* les bidonvilles des Abymes, de Pointe-à-Pitre, de *Gosier ou de Sainte-Anne, mais* aussi dans les discothèques, les *bars, sur les plages*. Et ce trafic accentue à son tour la petite délinquance. La boucle est bouclée...

A. G.

Le Monde

EDUCATION

LE FRANÇAIS ET L'IMAGE

Une petite télé dans la tête

« Ecrit-oral-image » : cette trilogie fait désormais partie des objectifs prioritaires de l'enseignement du français. Des professeurs n'avaient pas attendu ces instructions pour introduire l'image dans leur classe.

A force d'être partout, l'image a envahi l'école. Pas un manuel scolaire sans une riche iconographie ; pas un collège, un lycée, sans au moins un téléviseur, un projecteur de cinéma ou un système vidéo. Mise en valeur partout ailleurs, l'image reste cependant un genre mineur dans un système scolaire qui continue à ne jurer que par l'écrit. Mais une évolution se dessine. La commission de réflexion sur l'enseignement du français, présidée par M. Jean-Claude Chevalier, professeur de linguistique à l'université Paris-VII (*le Monde* du 19 septembre 1985), a proposé *« l'instauration de la triade écrit-oral-image dans l'enseignement »*. En finir avec la suprématie de l'écrit ; développer le recours à l'image non seulement comme illustration mais comme sujet d'étude à part entière, telle est l'orientation que la commission propose dans son rapport. La formule a plu à M. Chevènement, qui range l'apprentissage de l'image parmi les missions de l'école. La maîtrise de la fameuse trilogie des langages constitue l'un des objectifs prioritaires dans les nouveaux programmes du *« collège de la réussite »*. Objectif : former des téléspectateurs avertis. D'ici à la fin 1985, tous les établissements secondaires devraient être équipés d'au moins un magnétoscope VHS ; les collèges en rénovation seront progressivement dotés d'un appareil enregistreur portable et d'une caméra vidéo. Des lecteurs de vidéodisques devraient être livrés dans vingt collèges et cinquante lycées.

Simple concession à la modernité ou volonté de coller à une société largement audiovisuelle ? Cette reconnaissance officielle est en tout cas perçue comme un signe encourageant par les enseignants qui ont décidé de se former au vocabulaire et aux techniques de l'image et que se groupent çà et là afin que l'image soit reconnue comme un langage à part entière dans leur classe.

Pendant longtemps, explique Mme Geneviève Jacquinot, maitre-assistant en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII, *« on a vécu sur l'illusion que l'image était un langage plus facile, plus immédiat et plus concret »* (1). Or, au-delà de la simple reconnaissance d'un objet, la lecture approfondie d'une image peut être aussi riche que l'analyse d'un texte. La photographie, par exemple, n'est pas le calque du réel mais la restitution d'*« une certaine réalité »*. Seule, son étude minutieuse et critique, la recherche des différentes transcriptions écrites possibles, peuvent éviter aux élèves, abreuvés de signaux visuels, d'être manipulés.

Une carte ou une photo

Au lycée de Montgeron (Essonne), une équipe de quatre professeurs (lettres-arts plastiques et histoire-géographie) tente de mettre en œuvre ces idées. Une citation de Jean-Luc Godard sert de devise : *« Ce n'est pas une image juste, c'est juste une image. »*



Les élèves de première A3 du lycée de Montgeron vus par eux-mêmes.

Ce matin-là, quelques élèves de seconde (option arts plastiques) posent devant leurs camarades. Ces derniers doivent dessiner leur modèle en sélectionnant un point de vue original — plis de pantalon, courbure d'une oreille. La juxtaposition des esquisses permettra de reconstituer la totalité du personnage et de nourrir une discussion sur la multiplicité des visions possibles d'un même sujet. Puis le professeur de français proposera le même exercice de description, mais cette fois par écrit, prélude à l'explication du portrait par Sartre du héros de *la Nausée*.

D'autres exercices sont proposés à des élèves moins doués pour le dessin, comme l'analyse détaillée d'une photo d'art ou d'un cliché d'actualité découpé dans la presse. On pourra aussi demander aux lycéens de rédiger un récit imaginaire localisé sur un territoire défini par une carte de géographie ou une photo de paysage.

Pour les enseignants de Montgeron, la création d'images par les élèves eux-mêmes est encore l'un des meilleurs moyens de les sensibiliser à leur interprétation. Armés d'un appareil photographique à développement instantané ou d'une caméra vidéo, ils travaillent en équipe sur un thème imposé, ou à partir d'un scénario écrit en classe. *« Depuis que nous avons découvert l'envers du décor, nous sommes devenus des spectateurs plus exigeants »*, affirme Nathalie, élève de première qui suit l'option audiovisuelle proposée depuis cette année.

Objet de connaissance, l'image est aussi pour les enfants de l'ère cathodique l'un des principaux modes d'acquisition des connaissances et même parfois le passage obligé vers l'expression écrite. *« Entre un texte et l'imagination de certains élèves, se dresse une barrière infranchissable*, constate Mme Antoinette Weil, professeur de lettres à Montgeron. *Elle ne peut être levée que par l'image. Pour les aider à comprendre un livre, je leur conseille de « mettre en eux une petite télé »*.

« Le Grand Meaulnes » au cinéma

Ce petit écran-là trône justement sur un trépied branlant, dans une classe de quatrième du collège Rouanet à Drancy (Seine-Saint-Denis) qui participe à l'opération « Vidéo pour la réussite » organisée cette année par le ministère de l'éducation nationale. Seul indice de modernité dans ce préfabriqué sonore vieux de trente ans, un magnétoscope diffuse les premières séquences de l'adaptation cinématographique du *Grand Meaulnes*. La lecture du roman a mis l'eau à la bouche des élèves. Avec leur professeur de lettres, Mme Maud Simon, ils dissèquent le film plan par plan, découvrent comment les éléments narratifs du texte original ont été transposés (découpage différent du récit, « oublis » du réalisateur, traduction du style littéraire par le jeu des acteurs, la musique, et même le traitement du générique). Grâce à de fréquents arrêts sur image, à des retours en arrière, la classe comprend comment la caméra saisit chaque personnage du récit pour le mettre en place dès les premières minutes du film. En histoire-géographie, c'est un extrait de « Cinq colonnes à la une » sur les familles nombreuses qui sert de base à un travail sur la société française des trente dernières années.

A Drancy aussi, quatre professeurs se sont réunis pour introduire l'image dans leurs cours. *« L'image touche souvent les élèves plus profondément*, commente Mme Simon. *Leurs devoirs écrits sont ensuite plus libres, plus imaginatifs. Une explication de texte est vraiment suivie par deux ou trois élèves sur vingt-cinq. Une analyse de film concerne tout le monde et facilite l'apprentissage de la prise de notes. »*

L'audiovisuel, avec le travail interdisciplinaire et l'autoformation qu'il implique, mobilise ces enseignants qui ont trouvé là le moyen de passionner leurs élèves et de travailler en équipe même au prix d'un certain isolement dans leur établissement. « *Pourquoi ne pas l'avouer ?* » concède l'un d'eux. *Cela nous fait plaisir aussi à nous-mêmes de travailler en images.* »

PHILIPPE BERNARD.

(1) Elle dresse le bilan de nombreuses expériences audiovisuelles et analyse sans complaisance les perspectives ouvertes par les nouvelles techniques dans son ouvrage récent : *l'Ecole devant les écrans*. Editions ESF (135 pages).

DÉBAT

L'écrit d'abord !

Hélène Huot, professeur de linguistique à Paris-VII, n'est pas du tout d'accord avec cette promotion de l'image dans la classe de français. Elle explique pourquoi.

Si l'on en croit certains, l'enseignement du français devrait être articulé sur la trilogie « écrit-oral-image ». Cette formule lapidaire est sans doute adaptée à l'air du temps. Mais elle est trompeuse.

D'un point de vue scientifique, on ne peut mettre sur le même plan l'écrit, l'oral et l'image. Toute langue naturelle (c'est-à-dire propre à l'espèce humaine) est, fondamentalement, un système de signes vocaux, représentés éventuellement par des signes graphiques qui constituent ce que l'on appelle l'écriture et permettent de conserver à travers l'espace et le temps la parole fugitive. A la différence de la parole cependant, dont nul ne connaît l'origine, l'écriture est une technique inventée par l'homme et qui relève d'un apprentissage spécifique, auquel tous les hommes n'ont pas encore un égal accès — il y a des analphabètes et des illettrés, — alors que tous savent parler.

Si l'oral et l'écrit sont ainsi au cœur de la langue, dans une étroite intrication, il n'en est pas de même de l'image. De plus, la production et le décodage des images ne sont pas du tout réglés de façon systématique comme le sont les langues naturelles, dont les différents éléments (sons, mots...) sont en relation les uns avec les autres dans des cadres structuraux précis que reproduisent (inconsciemment) tous ceux qui parlent la même langue.

Si l'on entend parler du « langage » de l'image, il ne peut s'agir que d'une comparaison grossière, avec les approximations et les insuffisances de toute comparaison. De même, s'il y a, à la rigueur, des « consommateurs » d'images, il n'existe pas dans ce domaine d'« analphabètes » qui seraient confrontés aux mêmes problèmes d'insertion socio-économique que ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

Il est vrai que, à travers la télévision et le cinéma, l'image occupe une place importante dans la culture d'aujourd'hui, et l'on peut juger nécessaire que l'école prenne en compte cette nouvelle réalité culturelle. Mais il ne va pas de soi que cette nouvelle formation soit aussi fondamentale et urgente que l'apprentissage de la langue maternelle, et surtout qu'elle revienne aux professeurs de français, plutôt qu'à ceux d'arts plastiques ou d'histoire.

Les enseignants de français peuvent se servir de l'image pour motiver les élèves à certains exercices d'expression orale ou écrite, ou de lecture. Mais il ne faut pas transformer en contenu nécessaire d'enseignement ce qui, dans une classe de français, ne peut être que de l'ordre des moyens ou de la mise en œuvre pédagogiques. Les enseignants de français ont été trop sollicités ces dernières années de délaisser l'enseignement de la langue au profit de multiples autres activités, pour lesquelles ils n'ont pas de compétence établie, et qui n'engagent pas de façon aussi cruciale que la langue l'avenir scolaire et socioprofessionnel des élèves.

Confusions encore en ce qui concerne l'oral, dont la « réhabilitation » à l'école est présentée comme la nouvelle panacée. Dans l'ambiguïté la plus pernicieuse, car ce terme d'oral est trop souvent employé dans le sens abusivement restrictif de langue familière. Il suffirait, selon d'aucuns, de laisser les enfants parler à l'école — voire écrire — comme ils parlent à la maison ou dans la cour de récréation pour que les difficultés que connaissent certains élèves s'aplanissent comme par miracle. Comme si cette langue familière — dont l'usage ne nécessite aucun apprentissage d'ordre scolaire — convenait dans n'importe quelle situation de communication orale et écrite... Il est évident que non, et ceux qui défendent cette position, sous l'influence d'une certaine sociologie, le savent bien, qui se permettent d'écrire à l'occasion comme ils parlent, par une sorte d'affectation rhétorique, parce qu'ils pourront écrire autrement dès que leur intérêt le leur imposera.

De nombreux enfants, en revanche, n'en sont pas spontanément capables, et cet usage de la langue courante correcte doit leur être enseigné. Par justice sociale, mais aussi par nécessité communicationnelle, car le maniement d'une langue plus soutenue est le seul usage vraiment adapté, et indispensable, dans certaines situations, écrites mais aussi orales, où l'implicite et le non-terminé si caractéristiques de la langue familière ne peuvent pas fonctionner, parce qu'il s'agit d'interlocuteurs nombreux ou que l'on ne connaît pas.

Il y a beaucoup à faire pour améliorer l'enseignement du français. Mais à condition de ne pas oublier l'essentiel, qui est la langue. Et de ne pas encourager les maîtres à se détourner de ce qui doit rester leur tâche prioritaire.

HÉLÈNE HUOT.

Quatre et quatre font huître...

A l'école Van-Gogh de Montigny la télé et les livres font bon ménage...

La télévision scolaire était morte en 1983 dans l'indifférence générale. Des émissions inadaptées, des horaires contraignants, et toujours ce sentiment chez les enseignants que l'étrange lucarne allait leur voler la place. Elle revit cependant depuis la dernière rentrée (1), servie par un instrument qui révolutionne son utilisation : le magnétoscope. Des instituteurs apprennent à transformer l'écran en un auxiliaire de leur enseignement.

Ainsi, à l'école Van-Gogh de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), deux petits téléviseurs reliés à un magnétoscope ont éclos ce matin à côté de Mireille, la maîtresse des 5-9 ans, sans susciter d'agitation particulière. Après une introduction sur *« le monde merveilleux des livres »* qui laisse présager le pire, l'émission d'incitation à la lecture démarre en trombe. *« Bonjour, les p'tits glaçons ! »* lance Pef, le dessinateur, inventeur des *« motordus »*, ces mots transformés dont le sens dérape.

Le prince de Motordu, atteint de ce terrible défaut de langage dispute des *« batailles de poules de neige »* et fait des additions à sa manière : *« quatre et quatre font huître, cinq et quatre font bœuf »*. Rires dans la classe. Arrêt sur image. *« Qui a compris ce que dit le prince ? »*, demande Mireille. Pour une fois, les enfants ne regarderont pas la télé passivement. *« D'habitude, ils sont noyés dans un flot de paroles qu'ils ne comprennent pas*, commente l'institutrice. *On en voit le reflet en classe : ils ne savent pas écouter. Mais avec le magnétoscope, la télévision peut déboucher sur quelque chose de positif. »*

Les enfants découvrent ensuite, émerveillés, comment Pef puise ses idées de dessin dans la vie quotidienne. Comment il peint ses personnages, héros des livres qui s'alignent sur de petites étagères dans un coin de la salle de classe. *« Comment fait-on un livre ? »* interrompt la maîtresse, tout émue de la belle réponse d'une petite fille : *« Il faut d'abord regarder le monde... »* L'image sert de prétexte à toutes sortes d'exercices. Des ateliers s'organisent pour la fabrication des *« motordus »*, le dessin selon la technique présentée dans le film.

Dans la classe voisine, les élèves de cours moyen et les « grands » du cours élémentaire regardent l'adaptation télévisée du *Scarabée d'or* d'Edgar Poe réalisée par le CNDP. Après le premier épisode, ils sont invités à imaginer par écrit une suite plausible pour cette « Histoire extraordinaire » où un mystérieux scarabée mène à la découverte d'un trésor. François, l'instituteur, s'assure que l'essentiel de l'intrigue a été saisi, corrige quelques confusions (entre l'auteur et le héros par exemple). Il a aussi imaginé une multitude de prolongements scolaires : résumé oral du scénario, déchiffrage d'un message secret, exercice de conversion des « pouces » en centimètres. Il a même apporté un citron et une bougie pour initier les élèves aux secrets de l'encre sympathique.

Ph. B.

(1) « Le chemin des écoliers » est une série d'émissions conçue par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et diffusée par TF1 chaque semaine : le mardi pour le cycle élémentaire et le vendredi pour le cycle moyen, de 10 h 55 à 11 h 15. Quatre séries sont proposées : histoire, sciences et technologie, initiation à la lecture et éducation civique.

Littératures médiévales

C'est une anthologie particulièrement riche et originale que nous proposent Michèle Gally et Christiane Marchello-Nizia avec ce livre de *Littératures de l'Europe médiévale*, publié chez Magnard (598 pages, 210 F), qui rassemble des textes allant du cinquième au seizième siècle (roman, poésie, théâtre, textes sacrés ou didactiques). Ecrits dans les langues les plus variées (latin, provençal, gaélique, catalan, islandais, allemand, arabe...). Ils nous promènent de l'Irlande à la Castille, de l'Islande aux bords du Danube... Chaque texte est accompagné de repères, historiques, bio- et bibliographiques, d'images ou autres documents. A partir de la littérature, c'est l'esprit et les représentations du monde des sociétés médiévales qui revivent sous nos yeux.

société

PERSONNES AGÉES

Des milliers de livres pour Noël

Plus de cinq mille centres pour personnes âgées (foyers ou maisons de retraite...) vont recevoir des livres pour Noël. L'initiative en revient au premier ministre, M. Laurent Fabius, et au ministère de la culture et à celui des personnes âgées. «Nous souhaitons témoigner ainsi, à l'occasion de Noël, un peu de chaleur et d'affection... Le livre aide à lutter contre la solitude», a expliqué, mardi 3 décembre, M. Fabius, qui rendait visite à la SERNAM (Société nationale des chemins de fer français), quai de la gare, à Paris. C'est grâce à la SERNAM qu'ont été collectés environ 115 000 ouvrages et qu'ils seront acheminés gratuitement. Cinq éditeurs ont accepté de participer à l'opération : Folio-Gallimard, Livre de Poche, Hachette, 10-18 et J'ai lu. Ces livres, invendus, étaient destinés au pilon.

PARIS

Feu vert pour les taxis-scooters

Les taxis-scooters, qui roulaient à Paris depuis le mois de mai dernier avec une autorisation provisoire, viennent de recevoir de la préfecture de police la permission de fonctionner pour une nouvelle année. Malgré l'opposition du syndicat CGT des cochers-chauffeurs (les taxis automobiles), les taxis-scooters ont parcouru 40 000 kilomètres à travers Paris sans un seul accident, transportant plus de seize cents clients, dont 70 % sont des femmes. Paris est ainsi l'une des premières capitales du monde à tenter d'apporter une solution originale aux encombrements urbains.

ENVIRONNEMENT

Chiens en baisse

Le recensement des animaux de compagnie est encore incertain. Un fabricant d'aliments préparés pour chiens et chats vient de se livrer à une enquête – la troisième depuis 1979 – qui ferait apparaître, pour la première fois, une diminution du nombre des animaux familiers en France (qui détient cependant toujours le record mondial) : de 37 millions de chiens, chats, hamsters, lapins, oiseaux ou poissons en 1979, le « cheptel » français serait retombé à moins de 34 millions en 1985. Les chiens, qui avaient atteint le chiffre de 9,2 millions en 1979, ne seraient plus aujourd'hui que 8,8 millions. Les chats, dans le même temps, seraient passés de 6,7 millions à 5,8 millions. La population canine de Paris, selon cette enquête, est évaluée à 230 000 animaux.

RELIGION

Le synode change de ton

Après la célébration des mérites de Vatican II, les évêques réunis à Rome ont porté un jugement assez sévère sur l'évolution de l'Église

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. – « *Un autre synode a commencé* », commente avec amertume un observateur tenu à l'anonymat, comparant l'ambiance un peu euphorique du début de l'assemblée synodale au ton des rapports des dix carrefours linguistiques (« *circuli minores* ») entre lesquels s'étaient répartis les 165 évêques participants, et qui ont été lus le mardi 3 décembre.

De la célébration des mérites de Vatican II, on est passé, en effet, à la dénonciation de ses dérives. Les différents groupes de travail ont souligné le besoin pour l'Église de retrouver une identité, au-delà des contextes socio-politiques, géographiques et culturels.

Un déluge de critiques est venu du groupe des évêques de langue allemande : subjectivisme dominant dans la pratique chrétienne ; recul de la conscience des « devoirs » envers Dieu ; « pluralisme » de l'exégèse, du dogme et de la morale mettant en cause le magistère de l'Eglise ; lacune de la formation théologique ; appel insuffisant au « *témoignage des saints* » ; tendance de la part des catholiques à « *faire l'Eglise eux-mêmes* ».

Dans un groupe francophone qui réunissait, outre le cardinal Lustiger, nombres d'évêques africains et de patriarches orientaux, a été également exprimée la nécessité de « *dénoncer les abus et de les combattre franchement* ». L'abandon de la pratique de la pénitence et les « *erreurs* » de la catéchèse sont dans le collimateur. Il faut avoir également « *le courage de dénoncer les fausses prétentions féministes* », a dit le rapporteur français, le Père Philippe Delhaye, secrétaire général de la Commission théologique internationale.

Le groupe italien, enfin, a déploré chez les catholiques la perte du sens du péché et la multiplicité des « *activités récréatives le dimanche* », dénaturant le Jour du Seigneur...

Un « catéchisme conciliaire » à l'étude

Les principales critiques des groupes linguistiques ont cependant porté sur l'excès de pouvoir de certaines conférences épiscopales. Le Père Delhaye a notamment déploré « *leur vision régionale et féodale de l'Eglise* », ajoutant que le pouvoir personnel de chaque évêque dans son diocèse était « *inaliénable* ». Une redéfinition du statut théologique des conférences a été souhaitée.

Parmi les autres propositions qui devraient être reprises dans les conclusions de ce synode, il y a celle, exprimée dans neuf carrefours linguistiques sur dix, d'un « *compendium* » (résumé) de la foi et de la morale de l'Eglise catholique, une sorte de « *catéchisme conciliaire* » (le mot a été prononcé), rappelant aux fidèles les principes du dogme et de la vie chrétienne. Les évêques du synode ont fortement insisté sur la formation doctrinale, sur l'encouragement à donner aux nouvelles communautés spirituelles, sur des notions jugées parfois désuètes comme l'appel à la sainteté, à la conversion des cœurs, à la pénitence et à la prière personnelle.

Ces recommandations constituent l'avant-dernière étape du synode. Le recentrage doctrinal qu'elles traduisent est d'autant plus significatif qu'il s'agit cette fois de travaux de groupe et de propositions discutées et votées, à la différence des interventions individuelles de la semaine dernière. On mesure mieux maintenant la portée de l'appel lancé mardi soir au synode par le cardinal Marty, ancien archevêque de Paris : il faut veiller, a-t-il dit, « *à une meilleure application du concile* », mais en même temps « *nous sommes invités à passer de la peur à la foi* ». Il a conclu ainsi : « *Dans ma vieillesse, je vous confie le concile. Vivez-le courageusement dans des temps nouveaux* ».

L'incertitude demeure quant à la nature exacte des documents de conclusion : un message à l'Eglise et au monde fait en ce moment l'objet de toilettes successives et devrait être publié vendredi. Quant aux résolutions proprement dites du synode, elles devraient être votées à la fin de la semaine. Ces textes seront-ils remis au pape ou feront-ils l'objet d'un document spécifique du synode ? L'hypothèse la plus vraisemblable est un appel pressant des Pères du synode et du pape aux épiscopats et aux fidèles du monde entier pour qu'ils relisent et approfondissent les enseignements du concile.

HENRI TINCQ.

● *Le cardinal Lustiger à la radio.* – Europe 1 a annulé le « Club de la presse » prévu avec l'archevêque de Paris dimanche 8 décembre. Le cardinal Lustiger répond en direct de Rome aux questions des auditeurs parisiens de Radio Notre-Dame (100,2), mercredi 4 décembre, de 19 h 15 à 20 h. (42-66-01-62).

ÉCHECS

A Montpellier

TIMMAN BAT TAL EN 28 COUPS

Jan Timman a remporté, mardi à Montpellier, la deuxième partie du match (en six parties) qui l'oppose à Mikhaïl Tal, et mène ainsi par 1,5 à 0,5. Le grand maître néerlandais, avec les blancs et dans un gambit de la dame accepté, a forcé l'ancien champion du monde à l'abandon au vingt-huitième coup alors qu'il ne restait à chacun des deux joueurs que 4 minutes pour exécuter les douze derniers coups avant le contrôle de temps.

Un score final nul lui suffisant pour être déclaré vainqueur, Timman a franchi un pas important vers la qualification aux demi-finales du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs. Troisième partie mercredi.

MÉDECINE

DES CHERCHEURS FRANÇAIS METTENT FIN A UNE LONGUE POLÉMIQUE

La pilule ne favorise pas le cancer du sein

La publication d'une étude française montrant que la prise de contraceptifs oraux n'augmente en aucun cas le risque de cancer du sein met fin à une polémique qui dure depuis quatre ans (1).

En 1981, un chercheur anglais, M.C. Pike, publié dans le *British Journal of Cancer*, un article montrant qu'il existe une augmentation du risque de cancer du sein chez les femmes ayant pris la pilule de façon prolongée et n'ayant pas encore mené une grossesse jusqu'à son terme. En 1983, le même M.C. Pike, mais cette fois-ci dans *The Lancet*, met le feu aux poudres en affirmant que les contraceptifs fortement dosés en progestérone induisent un risque de cancer du sein quatre fois plus élevé chez les femmes jeunes ayant utilisé de façon prolongée ce type de contraception avant une première grossesse. L'émotion est grande car on pensait jusqu'alors que les progestatifs contenus dans les pilules faites d'une combinaison hormonale œstrogène-progestérone avaient au contraire des vertus protectrices vis-à-vis du cancer du sein.

La communauté scientifique ne tarda pas à réagir en critiquant la méthode employée par Pike. Il avait, semble-t-il, dans certains cas, confondu des pilules fortement dosées en œstrogènes avec des pilules à caractère progestatif dominant. En revanche, une interrogation demeurait toujours, de l'avis des principaux spécialistes, sur le caractère nocif des pilules à « *climat œstrogénique dominant* », surtout lorsque celles-ci sont prises par des adolescentes n'ayant jamais mené une grossesse à terme. La pilule devenait suspecte.

Une étude irréprochable

C'est dire le soulagement qui accueillera la publication, par des chercheurs de l'institut Gustave-Roussy (Villejuif), d'une vaste étude montrant qu'« *aucune augmentation significative du risque de cancer du sein n'a été observée après utilisation de contraceptifs oraux, quelles que soient la durée totale d'utilisation, la durée* (d'utilisation) *avant l'âge de vingt-cinq ans ou avant le premier enfant, et quel que soit le type de contraceptif utilisé* ».

Cinq cent trente femmes – 265 atteintes d'un cancer du sein et 265 indemnes de toute pathologie mammaire – ont participé pendant vingt mois, de 1982 à 1984, à cette étude « cas-témoin ». Outre l'absence d'augmentation du risque du cancer du sein chez les femmes ayant pris la pilule – quelle que soit la durée d'utilisation, – les auteurs de cette étude irréprochable sur le plan méthodologique, soulignent qu'« *aucune interaction significative n'a pu être mise en évidence entre les antécédents personnels de tumeur bénigne du sein ou les antécédents familiaux de cancer du sein et la durée d'utilisation des contraceptifs oraux* ». De plus, aucune augmentation significative du risque de cancer du sein n'a pu être observée, « *qu'il s'agisse de contraceptifs oraux séquentiels, biphasiques, associés, normodosés ou minidosés, ou encore des progestatifs seuls* ».

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude a été rendue publique lors du colloque « De la recherche biomédicale à la pratique des soins » organisé conjointement par la CNAMTS et l'INSERM. Cosignée par Monique Lê (unité d'épidémiologie des cancers de l'INSERM) et Annie Bachelot (département de statistique médicale de l'institut Gustave-Roussy, Villejuif), elle devrait être prochainement publiée dans *The American Journal of Epidemiology*.

CIRCULATION

Marseille retrouve son « fériboite »

De notre correspondant

Marseille. – Après deux ans d'absence, le ferry-boat fait à nouveau la navette entre l'hôtel de ville et la place aux Huiles.

Repeint aux couleurs de Marseille (bleu et blanc), *César* retrouve sa fonction, après une longue immobilisation consécutive à l'abandon d'une ligne qui n'était plus rentable par les propriétaires des trois unités qui assuraient le transport des passagers entre les deux rives du Vieux-Port.

La ville de Marseille a pris possession des trois petits bateaux que lui a donnés Mme Ischyrion, leur propriétaire. Elle a décidé de sauver le plus récent, construit en 1952, à La Seyne-sur-mer. Quelque 400 millions de francs auront été investis dans ce sauvetage. Les deux autres bateaux de la ligne, *Mouche IV* et *Mouche VII*, sont en trop piteux état pour reprendre la mer. Le premier restera amarré au quai de Rive-Neuve pour servir d'antenne au musée du Vieux-Marseille.

Il en coûte désormais 2 francs pour traverser le vieux port dans sa largeur, 3 francs pour un aller-retour, 50 francs pour un abonnement mensuel ; il est aussi possible de louer le *César* pour 500 francs l'heure.

Un détail qui vaut son prix : le capitaine du plus célèbre bateau de Marseille, M. Frosini, successeur de l'Escartefigue de Marcel Pagnol, se prénomme *Marius*.

JEAN CONTRUCCI.

SPORTS

ALPINISME

Création de la Fédération française d'escalade

Une scission au sein de la Fédération française de montagne (FFM) vient d'entraîner la création de la Fédération française d'escalade (FFE), qui entend « *regrouper l'ensemble des activités d'escalade, qu'elles soient de loisir ou de compétition* ».

La nouvelle fédération, qui va demander sa reconnaissance officielle au ministère de la jeunesse et des sports et au Comité national olympique, a été créée par plusieurs responsables de la commission « escalade » de la FFM, dont son ancien président, M. Benoît Renard.

La crise couvait déjà depuis un certain temps au sein de la FFM, forte de cent dix mille membres et dominée par le Club alpin. Le détonateur de cette crise entre les dirigeants de la fédération et les partisans de l'escalade a été l'arrêté ministériel qui, fin octobre, a fixé à 800 mètres d'altitude (exclusion de fait du Verdon et du Vercors) la limite d'exercice des futurs moniteurs d'escalade pour l'obtention d'un brevet d'Etat.

La nouvelle fédération s'occupera uniquement d'escalade, assurera le développement de toutes les formes de pratique et gérera la protection et l'aménagement des sites naturels ou artificiels nécessaires à la pratique de l'escalade. Plusieurs commissions techniques vont être formées : sites naturels, murs d'escalade, formation, jeunesse, haut niveau, compétition, médecine.

La FFE entend mettre en place une structure régionale et vivre des cotisations et licences de ses membres, du sponsoring et de la « *vente de ses produits et prestations* ». Sa première compétition officielle est prévue en mars 1986 à Vaulx-en-Velin, près de Lyon.

TENNIS

Les Internationaux d'Australie

McENROE BATTU

John McEnroe a été battu, ce mercredi 4 décembre, en quarts de finale de l'open d'Australie par le Yougoslave Slobodan Zivojinovic en cinq sets (2-6, 6-3, 1-6, 6-4, 6-0).

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl s'est qualifié pour les quarts de finale en battant le Sud-Africain Christo Steyn en quatre sets (6-3, 6-2, 6-7, 6-2). Il rencontrera le Britannique John Lloyd, surprenant vainqueur du Suédois Joakim Nyström (6-2, 1-6, 6-4, 6-7, 6-4).

Un autre Suédois, Stefan Edberg a éprouvé les pires difficultés à se qualifier face au modeste Australien Wally Masur (6-7, 2-6, 7-6, 6-4, 6-2).

● RUGBY : *Coupe du monde.* – Le tirage au sort de la première édition de la Coupe du monde de rugby, qui doit se dérouler simultanément en Australie et en Nouvelle-Zélande, a placé la France dans le groupe D, où elle sera opposée à l'Ecosse, à la Roumanie et au Zimbabwe. Les autres groupes sont les suivants : groupe A : Australie, Angleterre, Japon, Etats-Unis ; groupe B : Pays de Galles, Irlande, Canada, Tonga ; groupe C : Argentine, Nouvelle-Zélande, Fidji, Italie. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales.

● BASKET - BALL : *Coupe des coupes.* – En quart de finale de la Coupe d'Europe ds vainqueurs de Coupe (premier tour aller), l'équipe suisse de Vevey a battu le Stade Français par 77-70.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les responsables de la revue « Profils médico-sociaux » sont condamnés pour diffamation envers M. Jacques Attali

Déjà condamnés le 18 janvier 1984 par la onzième cour d'appel de Paris pour diffamation envers Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, les responsables de la revue *Profils médico-sociaux* ont été condamnés à nouveau, mardi 3 décembre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour avoir publié à trois reprises des propos semblables à ceux qui leur avaient attiré une première sanction (*le Monde* du 6 novembre).

En 1980, le docteur Michel Salomon avait publié un ouvrage intitulé *l'Avenir de la vie*, dans lequel M. Attali se livrait à des réflexions sur l'euthanasie et sur les risques encourus dans l'hypothèse d'une gestion capitaliste de la santé. En 1981, la revue *Profils médico-sociaux* publiait un article, en se livrant à une interprétation des propos de celui qui venait d'être nommé conseiller spécial du président, selon laquelle il était favorable « au génocide des vieux » ; l'article était accompagné d'un tract dénonçant ses théories assimilées à celles du national socialisme.

La cour d'appel sanctionna les auteurs de la diffamation en les contraignant notamment à publier l'arrêt dans deux numéros de la revue, mais, en s'exécutant le 30 mars 1984, les responsables ajoutaient au texte judiciaire le tract diffamatoire en invitant les électeurs à se faire une opinion.

Récidives

A propos de cette récidive, la dix-septième chambre correctionnelle note dans son jugement du 3 décembre : « *La composition de ce numéro est destinée à maintenir dans l'esprit du public le bien-fondé des prétentions antérieures — et renouvelées — des dirigeants de cette revue, à conforter l'opinion que Jacques Attali est un apôtre du génocide des vieux* » et condamne le docteur Jean Goreux, alors directeur de la publication de la revue, le docteur Bernard Savy et Mme Marie-Hélène Hugolini à 6 000 francs d'amende chacun. En outre, les trois condamnés devront verser le franc symbolique de dommages et intérêts à M. Attali et supporter les frais d'insertion d'extraits du jugement dans trois journaux.

Dans le numéro du 22 octobre 1984, nouvelle récidive. La revue n'hésitait pas à établir un parallèle entre la pensée de M. Attali et l'idéologie élitiste du nazisme en reproduisant le texte d'une intervention du docteur Wynen, président de l'Association des médecins belges à l'assemblée générale du collège national des chirurgiens français.

Pour cette nouvelle récidive, la dix-septième chambre indique : « *Le différend judiciaire opposant Jacques Attali à Bernard Savy aurait dû inciter ce dernier à une nécessaire prudence. Ce ne peut être un but d'éthique médicale qui incite le directeur de publication à diffuser cet écrit. Il manifeste là, la volonté persistante de déconsidérer la partie civile, dont il ne partage pas les convictions.* »

Le docteur Savy, devenu directeur de la revue, est condamné à 4 000 francs d'amende, l'auteur de l'article, Pierre Bouniol, à 3 000 francs d'amende. Ils devraient conjointement verser 10 000 francs de dommages et intérêts à M. Attali et payer les frais d'insertion du jugement dans deux journaux.

Le 7 décembre 1984, ultime récidive : *Profils médico-sociaux* persistait dans sa campagne en publiant des propos qui auraient été tenus par le docteur Wynen aux journées d'études de la Fédération internationale des Etablissements hospitaliers privés. Là encore, le tribunal considère cette publication comme diffamatoire et condamne M. Savy à 3 000 francs de dommages et intérêts et aux frais d'insertion d'extraits du jugement dans deux journaux.

M. P.

Les faux tableaux de Mondrian en appel

LA COUR CONFIRME LA BONNE FOI DE M. MICHEL SEUPHOR

Le jugement rendu le 26 septembre 1984 par la 31e chambre correctionnelle de Paris dans l'affaire des tableaux de Piet Mondrian proposés au Centre Pompidou en juillet 1978, a été confirmé, mardi 3 décembre, dans ses principales dispositions par la 13e chambre de la cour d'appel de Paris.

C'est ainsi que M. Michel Seuphor, artiste peintre et critique d'art, dont la réputation de spécialiste des œuvres de son ami mort en 1944, avait suffi à décider le Centre Georges-Pompidou à acquérir trois tableaux, attribués à Mondrian pour 6 millions de francs, est relaxé des délits de « *complicité en matière de fraude artistique et d'établissement et usage de certification faisant état de faits matériellement inexacts* ».

Contrairement à l'avis des experts techniques, il était persuadé et reste convaincu que les tableaux sont de la main de l'artiste néerlandais et la cour, comme le tribunal, reconnaît qu'il a agit de bonne foi.

Mme Simone Verde, soixante-dix-huit ans, propriétaire de ces tableaux dont l'itinéraire n'a jamais pu être établi avec certitude, a vu sa condamnation de deux ans de prison avec sursis, prononcée par le tribunal, assortie par la cour d'appel d'une amende de 10 000 francs.

Quant aux tableaux, une composition cubiste, et une œuvre intitulée *Plus-Minus*, ils iront rejoindre d'autres faux que le légataire universel de Mondrian, l'Américain Harry Holzmann, a groupé dans l'intention d'en faire un musée...

AU TRIBUNAL D'ORLÉANS

La mort banale

De notre correspondant

Orléans. — C'est un spectacle peu fréquent dans un prétoire. Au début de l'audience, le public s'est levé et il est resté debout, silencieux, tout au long des débats. Les amis de Fabrice, une bonne cinquantaine, ses camarades de lycée, ses professeurs, ont manifesté ainsi au tribunal de grande instance d'Orléans, lundi 2 décembre.

Fabrice avait dix-sept ans. Vers 10 heures du soir, le 5 octobre 1984, il se rendait à bicyclette à Radio-Sun-Set, une radio locale privée d'Orléans, pour animer une émission musicale. La rue était bien éclairée. Une voiture l'a fauché, et le conducteur ivre a pris la fuite : Fabrice est mort seul sur la chaussée.

L'auteur de cet « homicide involontaire », qui comparaissait lundi, un jeune homme âgé de vingt-sept ans, père de deux enfants, au chômage, avait, selon les experts, un taux d'alcoolémie de 2,5 à 3 grammes et circulait, sans assurance, avec une carte grise périmée.

Fabrice, élève de terminale au lycée Pothier, animait le foyer socio-éducatif de son établissement. Le mur de Berlin, qu'il était allé voir, le révoltait. Dans un de ses derniers devoirs il avait noté : « *L'homme est trop beau pour mourir.* » Une plaque à l'intérieur du lycée rappelle son souvenir.

A la suite de cet accident, une section de la Ligue contre la violence routière a été créée à Orléans. Elle a rappelé, à l'occasion de ce procès où elle appelait à manifester silencieusement, que la « délinquance routière » tue douze mille personnes, dont mille enfants, chaque année en France. Me Henry Fabre-Luce, au nom de la Ligue, s'est élevé durant l'audience contre la « banalisation » devant les tribunaux de ces drames quotidiens.

Jugement le 9 décembre.

RÉGIS GUYOTAT.

SCIENCES

L'AFFAIRE DU SYNCHROTRON DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Les contrats de plan s'imposent-ils à l'Etat ?

De notre correspondant

Strasbourg. — La décision du premier ministre de préférer Grenoble (Isère) à Strasbourg (Bas-Rhin) pour le laboratoire européen du rayonnement synchrotron sera-t-elle annulée par les juges ? C'est en tout cas le sens des conclusions du commissaire du gouvernement du tribunal administratif de Strasbourg. Mardi 3 décembre, à l'audience publique, ce dernier a estimé que cette décision était « *entachée d'illégalité* » et violait la loi du 29 juillet 1982 sur les contrats de plan entre Etat et régions.

Le 19 octobre 1984, le premier ministre annonçait qu'« *après examen des dossiers* » il avait retenu celui « *présenté par la communauté grenobloise* » pour l'implantation du synchrotron européen.

Le 20 octobre, le président du conseil régional d'Alsace, Me Marcel Rudloff (CDS), dénonçait « *le camouflet pour la communauté scientifique de Strasbourg* » et « *l'atteinte quasi irréparable à la crédibilité des engagements pris par le gouvernement* ». « *C'est un manquement à la parole donnée* », allaient répéter les élus alsaciens.

Cette « *parole donnée* », c'était le contrat de plan signé le 28 avril 1984 entre l'État et la région Alsace. Dans son article 30.5, le gouvernement promettait de « *défendre la candidature de Strasbourg pour l'implantation de nouveaux organismes internationaux* », au nombre desquels l'anneau européen de rayonnement synchrotron, explicitement cité.

Quelle est la valeur d'un contrat de plan ? C'est la question qui sera débattue devant le tribunal administratif de Strasbourg. S'agit-il d'un « *quasi-contrat* », comme ceux que signe le gouvernement avec des entreprises, des professions ou des services publics, une déclaration d'intentions communes dont personne n'est comptable ? Ce n'est pas le cas, a conclu le commissaire du gouvernement, M. Jean Raymond. La loi du 29 juillet 1982 stipule que les contrats de plan Etat-région « *sont réputés ne contenir que des clauses contractuelles* ». Aucun engagement international n'obligeait d'autre part la France à proposer un site. Le chef du gouvernement ne peut pas, dès lors, échapper à la légalité interne.

Le défenseur des collectivités locales alsaciennes, Me Alain-François Roger, a souligné toute la dimension d'une éventuelle annulation pour excès de pouvoir de la décision du premier ministre. « *Aucune collectivité locale, même Grenoble, n'a intérêt à ce que l'Etat puisse traiter ses engagements avec une telle désinvolture.* » Le mécanisme de régionalisation du Plan serait entièrement remis en cause. Des procédures de révision des contrats de plan sont prévues par la loi ; elles n'ont été, dans le cas du synchrotron, ni utilisées ni même étudiées.

On saura le 15 décembre si le tribunal administratif de Strasbourg suit son commissaire du gouvernement.

JACQUES FORTIER.

Un scanner dans le prochain vol spatial franco-soviétique

Bien qu'aucune décision ferme n'ait encore été prise sur l'éventualité d'un second vol spatial commun, Français et Soviétiques devraient se réunir dans le courant du mois de janvier à Moscou pour discuter du contenu de cette mission, fort différente de celle qui l'a précédée. En effet, depuis que Jean-Loup Chrétien a participé en juin-juillet 1982 à un vol spatial en compagnie de deux astronautes soviétiques, les responsables du programme spatial français ont à cœur de réaliser une mission de longue durée permettant de mieux cerner les problèmes physiologiques auquel le corps est soumis en apesanteur, mais aussi de préparer les missions qui seront confiées demain à la navette Hermès.

Lors d'un récent colloque organisé par le Centre national d'études spatiales (CNES) à Deauville, les scientifiques ont mis l'accent sur les recherches qu'ils aimeraient voir mener à bord de la station orbitale soviétique. Pour eux, la grande priorité concerne les expériences sur le cycle du calcium. Domaine important s'il en est, lorsqu'on sait que le squelette de ceux qui vivent dans l'espace pour de longues périodes (de quelques semaines à quelques mois) a tendance à se fragiliser du fait de phénomènes de décalcification encore mal connus. C'est ce que les Français voudraient mieux comprendre en emportant lors de la mission commune franco-soviétique un scanner à rayons X et un système de prélèvements urinaires et sanguins. Selon le CNES, un tel équipement, complété, entre autres, par des expériences concernant les phénomènes cardiaques et neurosensoriels pourrait être prêt à temps dans l'hypothèse d'un vol ayant lieu en 1988-1989.

● *Atlantis : mission accomplie.* — La navette spatiale Atlantis, occupée par sept astronautes — dont un Mexicain, — s'est posée, mardi 3 décembre à 22 h 33 (heure française), sur la base d'Edwards (Californie). Au cours de cette mission, qui a duré un peu moins de sept jours, les astronautes ont lancé trois satellites de télécommunications, monté à plusieurs reprises des structures métalliques préfigurant celles qui constitueront la future station spatiale américaine et mené à bien de nombreuses expériences scientifiques : télédétection d'eau dans des zones désertiques, production d'hormones et de substances organiques, germination de graines.

EN BREF

● *Un capitaine de la DGSE porte plainte contre Yves Mourousi.* — Le capitaine Alain Borras, l'un des militaires de la DGSE accusés d'avoir transmis des informations à des journalistes sur l'affaire Greenpeace, a porté plainte contre l'un des présentateurs du journal de 13 heures sur TF 1, Yves Mourousi. Lundi 2 décembre, l'un des avocats du capitaine Borras, Me Bernard Prévost, a reproché à Yves Mourousi d'avoir traité son client de « *traître-espion* », le 24 septembre à l'antenne.

Pour TF 1, Me Georges Kiejman a fait valoir que les différents propos prêtés à Yves Mourousi ce jour-là n'étaient pas exactement ceux que lui attribuait Me Prévost. M. Jean-Claude Peyre, vice-président du tribunal de Paris, a ordonné la mise sous séquestre de l'enregistrement pour une période de six mois et la transcription des propos d'Yves Mourousi par un huissier.

● *Un Algérien condamné à cinq ans de prison pour non-restitution d'enfants.* — M. Arezki Amrouche, un ressortissant algérien de quarante ans qui refuse de rendre à son ex-concubine, Mme Marie-Christine Le Banner, leurs trois enfants, dont elle a pourtant la garde (*le Monde* du 23 octobre 1985) restera en prison. Ainsi en a décidé lundi 2 décembre la cour d'appel de Rennes (Ille-et-Vilaine). Constatant que, malgré de multiples démarches de la justice et des autorités françaises, Djamel, dix ans, Madjid, neuf ans, et Salem, sept ans, sont toujours retenus depuis juillet 1979 à Tizi-Ouzou, en Algérie, le tribunal a en effet confirmé le jugement prononcé en première instance condamnant M. Amrouche à cinq ans de prison. Cette peine sera confondue avec une condamnation antérieure à quatre ans de prison pour attentat à la pudeur.

● *Un nouveau vice-président délégué pour la CNIL.* — La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a un nouveau vice-président délégué, élu mardi 3 décembre, Mme Louise Cadoux, conseiller d'Etat, qui remplace à ce poste M. Raymond Forni, nommé récemment membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Mme Cadoux l'a emporté par 10 voix et 1 abstention. Il y a eu 1 bulletin blanc. Cinq membres de la Commission n'ont pas pris part au vote. L'autre candidat était M. Jean-Emile Vié, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes. Mme Cadoux assistera le président de la Commission, M. Jacques Fauvet, et le suppléera en son absence.

● *Marseille : coups de feu contre le domicile de M. Defferre.* — Trois coups de feu ont été tirés, mercredi 4 décembre, vers 6 heures du matin, contre la façade de l'immeuble où réside M. Gaston Defferre, maire de Marseille, situé dans la rue Neuve-Sainte-Catherine, proche du Vieux Port.

Le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire était absent. Il avait regagné Paris mardi après avoir passé le week-end à Marseille. L'immeuble où réside M. Defferre est gardé en son absence par deux CRS.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ces coups de feu ont vraisemblablement été tirés par une carabine 22 long rifle.

● *Un Boeing d'Air France endommgé au Brésil.* — Un Boeing 747 d'Air France, qui atterrissait, le lundi 2 décembre sur l'aéroport de Rio-de-Janeiro (Brésil), a quitté la piste et a terminé sa course sur le ventre. Les deux cent soixante-dix passagers et membres d'équipage ont été évacués par toboggan, un incendie s'étant déclaré à l'extérieur de l'appareil. Personne n'a été blessé. La compagnie a envoyé sur place une commission d'investigation technique de huit personnes pour savoir si l'avion, très sérieusement endommagé, est récupérable, et pour déterminer les causes de l'accident. Le système de freinage par inversion du flux des réacteurs pourrait avoir été à l'origine de la sortie de piste.

● *M. Mario Stasi, nouveau bâtonnier de Paris à CFM.* — Invité de l'émission « *Le Monde* reçoit » sur CFM, M. Mario Stasi, nouveau bâtonnier de Paris, qui était interrogé sur la participation du barreau à la vie politique, a déclaré, mardi 3 décembre : « *Nous n'interviendrons pas dans le débat politique si les valeurs essentielles sur lesquelles repose la liberté sont en cause* » ; à titre d'exemple, il a cité les acquis sociaux.

Pour ce qui concerne le principe des peines incompressibles, M. Stasi a ajouté : « *Je crois que je ferai entendre ma voix en indiquant que c'est une mauvaise façon d'aborder le problème de la peine.* »

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis pour le meurtrier d'un jeune Algérien

De notre correspondant régional

Lyon. — Nombreux incidents au cours de la deuxième et dernière journée d'audience de la cour d'assises du Rhône, qui avait à juger Jean-Claude Lopez, trente-sept ans, meurtrier d'un jeune Algérien de Bron, Ahmed Bouteldja (*le Monde* du 4 décembre). Le verdict, condamnant le meurtrier à cinq ans d'emprisonnement dont une année assortie du sursis, impose son retour en détention : il avait effectué six mois de détention préventive.

La journée a été plutôt rude pour... l'entourage de la victime : les témoignages de l'autre protagoniste du drame, blessé par deux balles, et surtout de la compagne du jeune tué ont impressionné défavorablement le jury. Le premier n'est pas parvenu à faire oublier ses déclarations initiales à la police, faisant état de menaces verbales et d'insultes à l'égard de la concubine du tireur. « *C'est elle qui avait commencé* », a indiqué Abdelkrim Messalti à la barre. Il avait dit le contraire aux policiers. Plus grave, Marie-Louisa la compagne d'Ahmed, sous le coup d'une émotion encore intacte trois ans après les faits — le couple venait d'avoir un deuxième enfant, — a persisté à la barre en lançant à Mme Lopez : « *Vous êtes une pute, et je le maintiens... Tuez-moi aussi si vous le voulez !* ».

Dans son réquisitoire, M. Philippe Donnadille, en réclamant cinq ans d'emprisonnement, avait souhaité voir « *casser l'engrenage de l'insécurité et de l'autodéfense* ». Il a été suivi en grande partie malgré la plaidoirie de Me François La Phuong, qui avait dénoncé la « *pression intolérable* » exercée par le public sur le jury.

Une dizaine de blessés à la suite du verdict

Il était dit que ce procès ne sortirait pas de l'engrenage des mots et de la violence. A l'énoncé du verdict, la mère et la compagne de la victime ont crié : « *Ce n'est pas ça qui nous le rendra !* » Aussitôt, le président Pierre Roman, sans se départir du ton autoritaire et cassant qu'il avait adopté dès le début des débats, interroga : « *Quelle est cette personne qui a contesté ? Faites-la sortir de force.* » C'est le signal de la bagarre générale entre les nombreuses forces de l'ordre et la centaine de jeunes qui ont attendu le verdict jusqu'à 3 heures du matin : les coups de matraque pleuvent sur la famille Bouteldja — le père est blessé au visage — et sur leurs proches. L'évacuation vers la salle des Pas-Perdus, puis vers l'extérieur, s'accompagne de violences, une grenade lacrymogène est lancée à l'intérieur du Palais. Le bilan officieux fait état d'une dizaine de blessés légers.

Au siège de l'Association des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue, où se sont réunis les blessés après des soins hospitaliers, on regrettait la « *provocation* » du président. Un fait d'autant plus mal ressenti que le verdict, plus sévère que ce qui était parfois prévu, avait donné satisfaction aux jeunes Maghrébins.

C. R.

BIBLIOGRAPHIE

« L'asile politique en question »

de MARIO BETTATI

On dénombre aujourd'hui quinze millions de réfugiés et de personnes déplacées à travers le monde, dont un bon tiers en Afrique. Les conflits armés, les dictatures et les fléaux les plus divers chassent de chez eux des millions de personnes en quête de paix, de démocratie, ou simplement du minimum vital. On compte 2,7 millions d'Afghans au Pakistan et 1,6 million en Iran ; deux millions d'Ethiopiens en Somalie et au Soudan et deux millions de Palestiniens dispersés au Moyen-Orient.

Le phénomène ne date pas d'aujourd'hui, rappelle Mario Bettati, professeur de droit international à Paris, dans son livre *l'Asile politique en question*. Huguenots fuyant la France au temps de la Réforme, aristocrates chassés par la révolution de 1789... Les temps cependant ont changé. Aujourd'hui la France est « importatrice » de réfugiés : 152 000 recensés cette année dans ce pays où ils bénéficient d'une protection dont Mario Bettati retrace les progrès.

Le premier, à l'époque contemporaine, à avoir pris la mesure du phénomène est un universitaire et explorateur norvégien, Fridtjof Nansen, qui deviendra, en 1921, haut commissaire de la SDN et donnera son nom au fameux « passeport Nansen », sorte de sauf-conduit auquel les réfugiés russes puis arméniens des années 20 devront, pour certains, le salut.

Aujourd'hui, le statut de réfugié est régi par la convention de Genève de 1951 et un organisme des Nations unies, le Haut Commissariat aux réfugiés, s'efforce de trouver un port d'attache définitif aux « boat people » ou de sauver la vie aux vagues d'affamés qui parcourent l'Afrique en quête d'un introuvable Pays de cocagne.

Juriste, Mario Bettati analyse les différentes facettes du droit d'asile. Mais son propos est plus large. Historique et planétaire, il ne se borne pas au seul examen des textes relatifs à ce droit, souvent bafoués. Il montre bien que les migrations sont aujourd'hui moins politiques qu'économiques, moins dues à des persécutions, qui n'ont pas disparu, qu'à la misère.

Ce drame-là, l'égoïsme des nations empêche d'y porter vraiment remède. « *L'essor de la xénophobie,* constate-t-il avec pessimisme, *n'est (...) pas propre à l'Europe (...). Le phénomène trouve, universellement, un terrain favorable lorsque sont réunies deux conditions largement répandues aujourd'hui : une crise de l'emploi liée à la stagnation de la croissance et la présence dans un pays d'une proportion importante d'étrangers ou de réfugiés par rapport à la population locale. Or cette proportion est de nos jours infiniment plus faible en Europe que dans le reste du monde.* »

B. L.G.

* Mario Bettati, *l'Asile politique en question*, Presses universitaires de France, collection « Perspectives internationales », 205 pages, 135 francs.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



"Cuore"

Le pays de Luigi Comencini, c'est l'enfance.
Avec pudeur et rigueur, il l'explore sans relâche, depuis quarante ans.
Un peu las, penché, et bourru, il continue.
Des petits sciuscias napolitains de Proibito rubare *(1948)*
à l'emblématique Useppe de la Storia *d'Elsa Morante*
dont le tournage s'achève à Rome, en passant par l'Incompris,
ou Casanova, un adolescent à Venise,
les enfants illuminent une œuvre qui mérite mieux
que l'estime désinvolte où on la tient.
Luigi Comencini ou le pessimisme inaltérable.
Et la tendresse comme exorcisme.

VOYAGE AU CŒUR DE L'ENFANCE

EN 1915, sur un quai de la gare de Turin, *le jeune lieutenant Enrico Bottini dit au revoir à ses parents* avant de monter dans le train qui l'emmènera au front. Il reconnaît le mécanicien de la locomotive : Garrone, un ancien camarade *de sa dernière année d'école* primaire, un bon gros qui mangeait toujours d'énormes morceaux de pain. Dans la fièvre du départ pour la guerre, qu'ont-ils encore à se dire ? A l'armée, sur le front, Enrico va *rencontrer d'autres camarades*, leurs destins et le sien. Et le passé afflue en images, en souvenirs.

Construction classique, *dira-t-on*, que celle d'un récit avec retour en arrière. Oui, mais *Cuore*, le roman d'Edmondo De Amicis adapté par Luigi Comencini, fut *publié en 1886. Il était présenté comme le* journal de classe de l'élève Enrico Bottini ; il exaltait l'école laïque où enfants de bourgeois et de prolétaires se trouvaient mêlés, les bienfaits de l'éducation, de la *morale, du civisme, du patriotisme.* En le déplaçant dans le temps, Comencini, fidèle à cette vision du monde — tendre envers l'enfance, ironique et amère envers *les adultes — qui traverse tous ses grands films, a montré* que l'apprentissage de la vie commencé sur les bancs de l'école s'est terminé sur les champs de bataille de la Grande Guerre où *l'Italie était entrée à son tour. D'où cette idée, traduite par des* anecdotes, des faits de l'année scolaire 1899-1900, d'un déterminisme marquant Enrico et les autres, Garrone, Franti, Coretti, Precossi, etc.

Cuore a été tourné pour la télévision italienne en six épisodes d'environ une *heure chacun. La* version cinéma de deux *heures actuellement* distribuée fut conçue par Comencini lui-même pendant le tournage de la série, avec des plans réglés pour le grand écran. Donc, il ne s'agit pas, *comme cela arrive le plus souvent, d'un condensé de feuilleton, mais d'un* vrai film, pensé et construit selon le même esprit, *certes*, mais avec son propre rythme *dramatique*, son écriture d'une *seule coulée*, les pulsations d'une durée *continue. Lorsque le lieutenant* Enrico *Bottini revient* à Turin, en 1917, pour une courte permission, il a accompli tout un itinéraire psychologique, il a pris conscience de ce qui s'était réellement passé au cours de cette *fameuse* dernière année d'école *primaire*. La boucle est bouclée. Mais, *en* 1917, il y a toujours des trains qui s'en vont vers le front.

De traité d'éducation et de récréation, *le livre d'Edmondo De Amicis — il n'a pas son pareil en France ; pourtant, on pourrait* trouver des « leçons » du même genre dans les manuels scolaires de la III[e] République — est devenu voyage dans le *passé, confrontation de l'état adulte à* l'état de jeunes garçons qui, sauf Franti le ricaneur, la mauvaise tête, ont tous bu à la même fontaine du savoir : celle de l'instituteur Perboni.

Une belle figure, ce Perboni, joué par Johnny Dorelli, qui semble descendu d'un portrait d'époque. Il croit à ce qu'il *fait*, à ce qu'il enseigne ; il est sévère mais juste ; il aime ses élèves, même ce Franti de si mauvaise réputation. Et pourtant il ne voit pas ce *que représente de monstrueux le film muet racontant* l'héroïsme du « petit tambour sarde », ce gosse qui perdit une jambe pour s'être dévoué à des soldats piémontais cernés dans une ferme par les *Autrichiens. Il suffit que ce soit exemplaire.* Au fond, Perboni *prépare* les enfants à tous les sacrifices qu'exigeront le maintien de l'ordre social et la défense de la patrie sous les trois couleurs du drapeau. *A la fin, il semble qu'il ait compris.* Trop tard, de toute façon. Suggérer ainsi des défauts inhérents à la nature humaine sans en faire porter la faute à un seul individu, *c'est tout l'art de Comencini. Peintre de l'enfance, répète-t-on.* Oui, *mais pas* seulement, pas exclusivement, et les correspondances entre les écoliers de 1899 et ce qu'ils sont devenus, adultes, c'est *bien plus fort, bien plus émouvant que des tableautins Belle Epoque turinoise avec* jeux, malices, contrastes des bons et des mauvais sujets à l'école. Pour Comencini, chaque être est conditionné par les parents, les éducateurs, la société. Vus *par lui, Casanova adolescent et Pinocchio* trouvèrent leurs solutions pour y échapper. Seul Pinocchio y réussit vraiment.

Dans Cuore, même avec, vraiment, tous les élans du cœur, on ne s'en sort pas. Le vieil instituteur en retraite (le merveilleux Eduardo de Filippo) qui eut Bottini père pour élève fut un Perboni en son *temps. La jolie institutrice à la plume* rouge est la figure idéale de l'amour pour les rêveurs, mais aussi l'auxiliaire féminine de l'éducation forgeant la nation italienne. Coretti enfant, bercé des exploits militaires *de son père, faisait le mort*, à la guerre pour rire, en attendant la vraie : Enrico, garçon bien élevé, soumis à un père sentencieux, est devenu, tout naturellement, ce jeune homme élégant sous *l'uniforme, cuirassé de bon sens et de* savoir-vivre que fera craquer l'épreuve de la guerre. Au fil d'une évolution subtilement interprétée, Laurent Malet se reprojette sur le petit Carlo Calenda, et commande, en quelque sorte, tous les mécanismes de la mémoire, des révoltes latentes jamais abouties. Seul, Franti...

A celui-là, que le livre n'avantageait pas, Comencini a réservé tout son intérêt. Non pas qu'il ait négligé les autres (ainsi *Rabucco, le fils du maçon poussant son* père à apprendre à lire et écrire). Mais la rébellion de Franti, l'« incompris » gamin du peuple, c'est pour lui le refus d'être adulte comme les adultes veulent que les enfants le soient. Il ira en maison de correction et en prison. Franti, c'est Gianluca Galle, spontané, turbulent, tragique lorsqu'il apparaît à Perboni le crâne tondu, *vêtu d'une grossière robe de bure, le cœur* noué de sanglots retenus, fier encore malgré les humiliations. C'est aussi, dans la géhenne du front de guerre, le soldat malgré lui tendant à Laurent Malet, *que semble toujours suivre l'ange de la mort,* le miroir de la vérité.

JACQUES SICLIER.

COMENCINI DANS LA ZONE BLEUE DES SOUVENIRS ÉCOLIERS

« **EN tirant de *Cuore*, coproduit par la RAI et Antenne 2, à la fois une série de six heures destinée à la télévision et un film pour le cinéma, vous avez démontré que cette prouesse contre nature est possible et peut ne pas aboutir à un feuilleton délayé et à un long métrage bâtard.**

— Au prix de quel effort ! *soupire Luigi Comencini.* C'est un dilemme sans solution. Seule la télé*vision peut désormais financer* une telle entreprise, mais la télévision détruit toute la rigueur du cinéma. D'abord le format. On vous dit : vous devez cadrer en rectangle étiré pour la projection en salle, mais pour la télé, n'oubliez pas, *il faut un carré presque parfait. Attention, cependant,* certains téléviseurs mangent un peu les bords, tenez-vous donc toujours au centre de l'image. Comme muselière à la création, on peut difficilement trouver mieux.

» Ensuite, la durée. On vous dit : en France ils veulent six fois une heure, mais en Allemagne ils *préfèrent douze épisodes d'une* demi-heure. Et en Australie ils ont demandé deux heures et demie. D'accord ? Alors, on ne sait plus quoi faire, on coupe là-dedans comme dans un saucisson, le *film n'existe plus, il ne reste* plus qu'un écheveau de sucre filé qu'on étire, ou morcelle. Pauvre auteur...

— Vous êtes pourtant le pionnier du genre. *Pinocchio* n'a-t-il pas été conçu pour la télévision ?

— Pour des *raisons* très précises. Ce chef-d'œuvre sur les rapports père-fils et enfant-société avait acquis sa réputation universelle au chevet des tout-petits et dans les usines de Walt Disney. Je me suis posé la question : quel adulte sortira pour voir ça ? Aucun. Il faut donc lui apporter *Pinocchio à domicile.* Ce que j'ai fait.

— Avec un énorme succès.

— Oui, la série vient d'être rediffusée pour la cinquième fois... Mais depuis quinze ans les choses ont changé. Si on passe aujourd'hui par la télévision, ce n'est pas un choix...

— Le cinéma italien est donc aussi malade qu'on le dit ?

— Il est en état de coma dépassé. La vieille garde s'accroche



Comencini dirigeant Matteo Pellaria.

(j'en *fais* partie), *et il* n'y a pas de relève. Les salles ferment. De nombreuses villes de plus de cent mille habitants n'en ont plus. Celles qui restent, un peu comme les théâtres, feraient fuir le cinéphile le plus fervent. Il fait froid, le son est exécrable, la projection *floue. La seule chose positive dans* ce désastre ? Les gens commencent à être excédés par la publicité qui pollue les films diffusés à la télévision. Hachés par les spots, les longs métrages deviennent plus que longs, interminables. Et incompréhensibles. Le comble ? La publicité qu'on introduit dans un film pour annoncer un autre *film... C'est burlesque et navrant.*

— D'après vous, c'est ce qui nous attend en France ?

— C'est à craindre.

— *Cuore* se trouve dans la lignée de *Pinocchio* ?

— Si l'on considère que la chronique d'Edmondo de Amicis, publiée en 1886, a été, elle aussi, *indispensable à des générations de* petits Italiens. On m'a d'ailleurs demandé de filmer *Cuore* tout de suite après *Pinocchio*. Et j'ai hésité plus de dix ans. Parce que si la saga du pantin malin est admirable, *Cuore* est un livre démodé, démagogique, décourageant, qui *représente l'école, la vie, les* rapports de classe, comme la bourgeoisie de la fin du dix-neuvième siècle rêvait qu'ils fussent. Puis j'ai dit oui, lorsque deux idées complémentaires me sont venues, renversant les obstacles majeurs. Premier obstacle : comment prendre une distance avec le livre, tout en conservant son charme désuet ? J'ai choisi d'ajouter la guerre de 1914 fossoyeuse d'illusions, qui permet le décalage historique et ramène les écoliers de *Cuore* dans la zone bleue des souvenirs, au chapitre des enfances *miraculeuses.*

» Deuxième obstacle : comment introduire les « *récits mensuels » édifiants que le bon maître* dispense à *ses* élèves ? Dans un film qui est la traduction de la parole-en-images, un récit peut ressembler à quoi ? Je ne pouvais tout de même pas planter mon instituteur face à la caméra, un livre à la main ? *J'ai* donc *décidé* d'illustrer ces « *récits* » moralisateurs et patriotiques à l'aide de courts métrages muets qui sont à la fois un hommage au cinéma primitif que j'admire beaucoup et une critique formelle de l'avènement d'un phénomène bouleversant : la dictature sans hiérarchie de l'image. Au vingtième siècle, on montrera trop, on montrera tout. Y compris la mort. En direct.

— Lorsqu'on vous voit diriger vos très jeunes comédiens, on est parfois surpris. A leur égard, vous ne manifestez pas de douceur excessive, *mais plutôt un respect* presque rude...

— S'infantiliser pour se mettre à leur portée serait, en effet, les *mépriser*. Les enfants ne sont pas des acteurs, on ne doit rien exiger d'eux, si ce n'est de ne pas « jouer ». Le seul problème, le seul impératif est donc d'engager l'enfant « juste ». André, l'interprète de Pinocchio, était un petit garçon vif, intelligent, désobéissant. Tout le portrait de son personnage. L'équipe technique le détestait...

— Qu'est devenu Pinocchio-André ?

— Je ne sais trop. Les prêtres qui avaient commandité la série lui avaient fait *signer un contrat* pour d'autres films. Ça n'a pas marché. La dernière fois que je *l'ai rencontré, il était serrurier.*

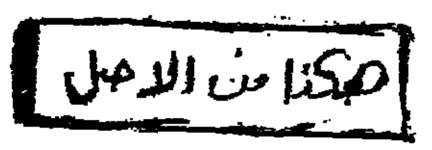
— Aucun de « vos » enfants n'est devenu vedette ?

— Non, puisque aucun n'était acteur. Ce n'est pas grave pour les fils de bourgeois : ils prennent un tournage comme un entracte, des vacances. Pour les autres, issus de milieux modestes, c'est plus dangereux...

— *Dans Cuore*, l'enfant qui joue Franti, le méchant, le « voué au bagne » qui a tant besoin qu'on l'aime, est bouleversant de vérité. Il ne doit pas être fils de bourgeois...

— C'est plus étonnant encore. Mes assistants, chargés de la prospection, me l'amènent. Aussitôt je sens, je sais, qu'il doit être Franti. Mais la psychologue attachée à la production, dont une des tâches *consiste à obtenir l'autorisation* des parents, me fait savoir qu'« il y a des complications ». Lesquelles ? Le père du petit est en prison... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.





DES MARIONNETTES QUI PENSENT...

LE MAHABHARATA est présent à Paris ailleurs qu'aux Bouffes-du-Nord avec le spectacle de Peter Brook. Année oblige, l'Inde est le pays invité par les semaines de la marionnette, à l'Espace Kiron : avec les marionnettes à fils de Yakshagana du Karnataka, ou celles du Rajasthan, somptueux divertissements de cour devenus art populaire, ombres brillantes et endiablées, si différentes de celles de la Chine, du Tolu Bolomatta. Ici le spectacle est autant du côté des coulisses que de la salle, avec le groupe des manipulateurs-danseurs-acteurs et les musiciens et leurs instruments étranges, entre grelots et crécelles. Spectacles vifs, comme spontanés et pourtant immémoriaux, reprenant inlassablement l'histoire des pièges que se tendent hommes et dieux. A leur suite, les spectacles français s'attachent à retrouver les ambitions d'un genre un peu oublié.

Avec *Aporie*, Hubert Jappelle s'inspire du *Procès* de Kafka pour une lecture en oratorio où les marionnettes, grosses têtes angoissantes, semblent rythmer le texte, le prolonger dans l'espace. Même souci littéraire chez les Daru et Jean-Pierre Lescot, qui adaptent *la Forêt pétrifiée* (Dante), ou bien la Compagnie de l'Arc en terre qui s'attaque à *la Tragédie de Macbeth*, ou Frédéric Magnin au *Docteur Faust*.

Les organisateurs des Semaines ont à cœur de situer la marionnette hors enfance. Opinion non partagée par le Théâtre de Chaillot, où le premier spectacle pour jeunes spectateurs de la saison, *les Voyages d'Ulysse*, de Jean-Luc Penso, célèbre sans arrière-pensée les beautés magiques des vieux mythes.

Penso conjugue avec élégance tradition grecque et techniques chinoises. Rien d'orthodoxe, mais un plaisir pur. Pourquoi ici les adultes ne seraient-ils pas aussi heureux que les enfants ?

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 19 décembre à 14 h 30, relâche dimanche et lundi. Tél. : 45-05-14-50.

...DES OMBRES AU MUSÉE...

EN matière d'Asie, l'Occident n'en est pas à une approximation près. En voici encore une — l'exposition de marionnettes et d'ombres que présente le Louvre des antiquaires, avec le concours de la Maison des cultures du monde. Certaines de ces figurines, les birmanes en particulier, ne sont vues dans leur pays qu'à certaines occasions, à certaines lunes. Beaucoup sont sacrées, renvoient aux mystères du monde dont elles portent les signes ; elles conjurent des sorts, éloignent les démons. Toutes se meuvent dans la pleine lumière ou derrière une toile fragile et devant un peuple animé de sa foi, de sa ferveur. Or, ici, tout est immobile, tout baigne dans la lumière irréelle et savante des projecteurs. Comme au bois dormant, la vie s'est figée derrière des prisons de verre, et une musique choisie, indienne sans doute, enveloppe cet archipel de cultures. Mais les cinq cents merveilles réunies par Françoise Gründ et Chérif Khaznadar saisissent la magie en plan fixe.

Sans doute, privé de vie, le peuple des marionnettes et des ombres retient d'abord le regard curieux de l'ethnologue. Grandes marionnettes d'or et de feu du Putul Nautch (Etat du Bengale), portées sur la ceinture et manipulées par tige, à peu près introuvables aujourd'hui ; les ombres du wayang-kulit ; troupe scintillante du wayang-golek aux savants maquillages, rouges, blancs et bleus ; délicates figurines entre ombres et marionnettes du wayang-klitik. Le Japon est présent avec ses lisses visages où le bois se fait porcelaine du bunraku ou du bunguya-ningyo.

Et aussi la Syrie, avec les ombres du Karageuz, et les ombres géantes de Thaïlande, d'ordinaire portées par des danseurs. Et même, pour la première fois en Europe, les marionnettes sur eau du Vietnam, dirigées depuis des bouquets de joncs.

L'immobilité permet aussi simplement d'entrer dans l'intimité des matières : cuirs dorés à l'or fin du wayang-kulit javanais, mécanismes craniens décomposés des marionnettes du bunraku aux yeux et aux lèvres mobiles. Et puis s'impose la fresque en demi-teintes, verte et brune des ombres de ying-si, le rouge éclat des figurines géantes de tholubomalattat. La majesté sombre trouée de lumière du ravana chabya, « ombres des démons » du nord de l'Inde. Le graphisme aigu de Java dresse derrière les dieux et les monstres les simples insectes de la nuit... — B. R.

★ Jusqu'au 2 mars 1986 au Louvre des antiquaires, premier étage. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures.

...ET DES TROUPES HEUREUSES

LE SACRE D'ALICE

Une comédie musicale imaginée à partir de chansons retrouvées de Lewis Carroll et d'extraits de l'opérette *Alice au pays des merveilles*. Six petites filles nous entraînent dans un univers étrange où l'on rapetisse pour mieux grandir. Alexandre Reverend et Félix Reverend sont les auteurs de ce spectacle original, et Cyril de Turckheim conduit une formation classique composée d'un piano, d'un trombone, d'un bugle, d'un tuba, d'un cor et d'une clarinette.

★ *Théâtre de la Ville, les 10, 11, 13 et 14 décembre à 18 h 30.*

LES AVENTURES INÉDITES DU COCHON EN AMAZONIE

La suite des aventures du cochon, d'après les personnages de Colin McNaugton, racontées et mises en images par Jérôme Savary. Cochon, Cochonnette et Dindon font un voyage mouvementé au Brésil. L'orchestre, déguisé en singes, joue une musique entraînante. La troupe est joyeuse et tendre, s'amuse elle-même à l'évidence et fait le bonheur de son jeune public.

★ *Théâtre Mogador, les mercredis à 14 h et 16 h 30, les samedi et dimanche à 14 h.*

PARIS-PÉKIN

La tradition du cirque à l'ancienne se perpétue chez les Gruss avec le numéro du jongleur à cheval au pays de Guillaume Tell et les poses équestres d'Arlequin et de Colombine. Une belle idée : l'embarquement des gens du cirque sur un bateau, c'est-à-dire sur un espace fait de mats, de voiles et de cordages, prétexte à l'acrobatie et aux sauts périlleux. Symboliquement, le bateau emmène les spectateurs à la rencontre de la troupe acrobatique de Tian-Jing. Celle-ci présente la danse au dragon, le jonglage des jarres et la pagode des bols. Autant de numéros traditionnels chinois merveilleusement exécutés — C. F.

★ *Cirque national, Parc de la Villette, mercredi, dimanche à 14 h et 17 h 15, samedi 14 h, 17 h 15, 20 h 45.*

Ballets-féeries

SOUS LES MASQUES, UNE CENDRILLON CORROSIVE ET UN CHAT BOTTÉ RUSÉ

Fantastiques et gracieusement immoraux, des contes de fées à la sauce Freud, revus et chorégraphiés par Maguy Marin et Roland Petit, sans oublier Rudolf Noureev.

AU temps des jeux informatiques et des robots, le ballet-féerie se porte bien. De New-York à Saint-Pétersbourg, Noël sacrifie à ce rituel plus que centenaire, peut-être parce qu'alors chacun désire retrouver un peu du merveilleux de l'enfance à travers des divertissements inspirés de Perrault, de Grimm ou de Hoffmann.

Face au conservatisme résolu des théâtres soviétiques, une tendance nouvelle en Occident met de plus en plus l'accent sur l'arrière-plan psychologique des contes de fées. Voici venu le temps de la relecture freudienne où le caractère initiatique — le passage de l'enfance au monde des adultes — prend le pas sur le fantastique.

Au palais Garnier on prépare un *Casse-Noisette* dans une version ambiguë de Rudolf Noureev où l'héroïne, Clara, en proie aux troubles de l'adolescence, identifie son jouet au prince charmant mais aussi à l'oncle Drosselmeyer. La dramatique change, mais les grands moments dansés conçus par Marius Petipa sont respectés (1).

A l'Opéra de Lyon, Maguy Marin vient de créer une version de *Cendrillon* entièrement renouvelée qui doit venir à Paris au Théâtre de la Ville (2).

Au Palais des congrès, Roland Petit présente un *Chat botté* de son cru dans la tradition du ballet-féerie. Petit, Petipa, même combat.

Lorsque Françoise Adret, renommée à la direction de la danse à l'Opéra de Lyon, a demandé une *Cendrillon* à Maguy Marin, elle prenait un risque. En quelques années Maguy Marin s'est révélée comme une chorégraphe corrosive, provocatrice, orientée vers une caricature parfois outrée de la société. Passer de l'univers minimaliste de Beckett *(May-B)* aux joliesses fades de Perrault n'est pas évident.

Dès le début, la chorégraphe envisage d'utiliser le masque, *« qui gomme les tendances narcissiques du danseur et intensifie le caractère mythique du récit »*. Elle rêve d'un grand spectacle, façon kabuki ou théâtre tibétain. Mais très vite elle se retrouve entravée par la partition descriptive de Prokofiev et la formation classique de la compagnie.

Elle pense alors exploiter l'aspect psychanalytique du conte, son côté initiatique ; mais comme elle n'a pas un tempérament d'intellectuelle forcenée, réécrire une histoire à base de complexes œdipiens et d'angoisse castratrice ne l'excite guère. Un



BERNARD CHARLET

jour, devant une vitrine de poupées, elle décide de conserver le livret initial mais de transposer l'action dans l'univers des jouets.

Les masques de papier mâché de Monique Luyton, les costumes de Montserrat Casanova avec leurs rembourrages donnent aux danseurs l'aspect de poupées du dix-neuvième siècle : poupées de peau bourrées de son, aux fesses et aux mollets proéminents, poupées de cire aux petits yeux malveillants, poupées de chiffon molles, automates aux gestes saccadés. Seuls le prince et Cendrillon possèdent l'apparence avenante des anciens bébés Jumeau. Ils évoluent dans un monde inquiétant et cruel, au milieu d'un très beau décor sur trois étages où peuvent se dérouler des actions simultanées.

Maguy Marin s'est approprié *Cendrillon* ; elle l'a intégrée à son propre imaginaire. Tout est cohérent dans ce ballet ; la raideur supposée des jouets, l'engoncement des costumes, imposent une danse maladroite et raide avec des chutes, des déséquilibres, des singularités ; le port du masque impose une retenue dans l'expression des sentiments. Ce n'est plus l'émerveillement devant le luxe et les splendeurs du ballet original. Une émotion attendrie naît de ce monde de carton-pâte secoué de passions humaines.

Les balletomanes ne trouveront peut-être pas leur compte dans cette charge malicieuse qui élimine les pas de bravoure et la virtuosité. Peut-être s'offusqueront-ils d'entendre la musique coupée de gazouillis d'enfants. A Lyon, le public a bien accueilli le spectacle. Mais, en coulisse, Maguy Marin a tremblé jusqu'au baisser de rideau, jusqu'à l'apparition furtive d'un petit enfant blond : *« Bonjour maman ! »*

Au Palais des congrès, c'est la fièvre des ultimes répétitions avec ses aléas. Patrick Dupond s'est endormi dans sa loge, il n'est pas prêt. On n'a pas de panier pour le chat ; on le remplacera par un tonneau : *« Un tonneau,* s'indigne Patrick, *je sais bien que j'ai un gros derrière mais quand même ! »*

Sur scène, une immense tête d'ogre aux yeux globuleux, à la langue rétractile, crache le feu et se prête aux changements à vue. Conçue par Josef Svoboda, mue par des machinistes cachés à l'intérieur, elle peut être une auberge, une caverne, un palais, au gré d'une histoire qui réunit le Chat botté et l'Ogre dans un additif aux Contes de Perrault que n'eût pas renié leur auteur (3).

« Je n'allais pas, dit Roland Petit, *refaire une version de la Belle au bois dormant ou de Cendrillon. J'ai pensé au Chat botté, mais, comme le récit est un peu maigre pour un ballet, je me suis amusé à y ajouter un épisode où intervient l'Ogre. Il capture une jeune fille qui n'est autre que la future épouse du marquis de Carabas. Le chat qui vient à bout de l'Ogre par la ruse hérite de ses bottes de sept lieues.*

» J'ai repris la facture traditionnelle du ballet-féerie du dix-neuvième siècle avec une intrigue fantastique amenant des pas de deux et des divertissements. La musique a été choisie dans des partitions pour piano de Tchaïkovski que j'ai fait venir de Russie. Elles ont été orchestrées par John Lanchberry. Il s'agit d'un clin d'œil à Marius Petipa. Mais comme nous ne sommes plus en 1885, je ne me suis pas contenté d'un pastiche : l'Ogre exécute des pas de « break-dance », et au finale on assiste à un numéro de music-hall avec le « soft shoes » du chat. »

Roland Petit adore raconter des histoires, c'est même là qu'il excelle. Son *Chat botté* est un conte, mais un conte immoral prônant le bluff et la débrouillardise. L'épisode de l'Ogre s'achève sur une grande bouffe, symbole de voracité, où le chorégraphe s'efforce de faire passer de la sensualité, voire de l'érotisme.

On retrouve son goût du beau dans les costumes de Franca Squarciapino inspirés de l'époque de Louis XIV.

Mais le piquant, la drôlerie, tiennent au rôle du chat avec ce qu'il suppose de variations en souplesse et de chatteries en tout genre, un rôle en or pour Patrick Dupond, qui mène l'action un peu comme Puck dans *le Songe d'une nuit d'été*. Programmé à Paris puis à Marseille, Turin, Vienne et peut-être Washington, ce ballet a d'autres chats en réserve : Alexi Zubiria, Hacène Bahiri, Jan Broeckx, Peter Schaufuss. La princesse sera dansée par Dominique Khalfouni puis Yoko Ichino, Carlotta Zamparo et Virginia Alberti.

MARCELLE MICHEL.

(1) *Casse-Noisette*, Opéra de Paris, du 20 au 31 décembre.

(2) *Cendrillon*, Opéra de Lyon. Jusqu'au 8 décembre, Théâtre de la Ville, du 18 au 23 décembre.

(3) *Le Chat botté*, Palais des congrès, du 3 au 31 décembre.

Peurs exquises

LES MOINS DE TREIZE ANS FONT LA LOI AU CINÉMA EN DÉCEMBRE

Monstres ricanants, taureau de feu, géant hideux, sorcières felliniennes, que n'invente-t-on pas pour séduire les petits !

ON voit rarement autant de bagarres, de poursuites apocalyptiques, de monstres ricanants que dans les films de décembre, ceux qui préparent aux fêtes. Noël, cadeaux, joie en famille, petit Jésus... Ces images roses ne seraient rien sans leurs reflets diaboliques.

L'homme qui sait le mieux jouer de nos ambiguïtés enfantines – et les manipuler – est Steven Spielberg. Il « présente » le film de Richard Donner, *les Goonies*, et on a écrit l'histoire – le scénario est de Christ Colombus. Des Indiana Jones en herbe se lancent dans une chasse au trésor. Ils veulent racheter leurs maisons, sinon elles seront détruites pour laisser la place à un terrain de golf.

Le film commence dur, sur un pendu dans une cellule. Il s'agit seulement du stratagème qui permet au prisonnier de s'évader, mais pendant quelques secondes on y croit. Par la suite, les Goonies – c'est le nom que se sont donné les jeunes héros – affrontent des truands patibulaires menés par une Bloody Mama plus laide que Carabosse, et un Quasimodo gigantesque enchaîné devant un vieux poste de télévision. Ils s'enfoncent dans les entrailles de la terre, glissent dans les égouts, dérapent au-dessus de gouffres fétides, se heurtent à des squelettes, des chauve-souris, à toutes les terreurs nocturnes... On voit même le brave gamin obèse obsédé par les friandises, enfermé dans un réfrigérateur avec un cadavre.

Mais ces Gordon Pym qui carburent au Coca-Cola, engagés dans un parcours où chaque pas est une énigme à résoudre, ont la tête solide et l'inconscient lumineux. Ils rusent avec la peur, la tiennent à distance. Ils sont à la fois l'enfant qui tremble et ne sait plus où s'arrête le cauchemar, et l'adulte qui rassure. Les Goonies – suprême habileté des auteurs – sont effectivement à l'âge où d'une minute à l'autre on passe de la puérilité à la maturité. Ils ne sont pas indifférents au sexe, mais gardent une vraie candeur en dépit de leur vocabulaire plutôt cru – sur ce point, tous les parents savent que la réalité dépasse la fiction. Ils font des farces, leur humour est désinvolte, ils sont astucieux. Ils fabriquent d'invraisemblables machineries multi-poulies qui les entraînent dans des trajets compliqués, simplement pour entrer chez eux sans passer par la porte. Le meilleur est – forcément – le petit Japonais bardé d'instruments à usages multiples, qui pourraient lui valoir l'oscar du concours Lépine.

Les Mozart de l'ordinateur seraient-ils passés de mode ? On ne trouve pas l'ombre d'un robot ni d'un clavier électronique chez les Goonies, petits génies de la bricole artisanale, qui plongent dans le passé, redécouvrent la fascination des histoires de pirates et la beauté des caravelles. Finies les féeries du cosmos, les rencontres du troisième type ont pour cadre le vaisseau fantôme ancré dans un lac souterrain. E.T. est retourné au cœur de sa galaxie, mais les enfants gardent leur tendresse envers l'étranger, le disgracié.



« La Dernière Licorne »

Le copain des Goonies est le géant hideux, frère humain de l'extra-terrestre aux yeux bleus, fils caché de la Bloody Mama. Elle l'a laissé tomber tant de fois quand il était bébé que sa gueule en est tout de travers – les relations de Spielberg avec sa mère n'ont pas dû être simples... Mais le gentil Quasimodo possède la force de Frankenstein, sa générosité dévouée. Il remue ses grandes oreilles pointues, comme le sage Yoda de la saga des Jedi, et comme lui, comme E.T., on l'aime. Il lui arrive même de s'identifier à Superman – qu'il a sans doute connu à la télévision, dans le premier épisode... réalisé par Richard Donner.

Vingt minutes de moins, et *les Goonies*, c'était l'enchantement. Mais les enfants ne trouvent pas le temps long. Etant donné qu'ils sont capables d'écouter vingt fois de suite la même chanson, la répétition des effets ne les gêne pas. Et, avec *les Goonies*, ils ont tant à découvrir ! Certainement le merveilleux – rétro et sa logique de légende leur paraissent plus insolite que celui d'*Explorers*, film de Joe Dante, où, une fois de plus, des adolescents qui s'ennuient dans une petite ville tranquille s'envolent vers une planète peuplée d'individus métalliques. Le fait qu'ils s'envolent dans une bulle fabriquée avec des résidus de garage – eux aussi sont les rois de la bricole – n'y change rien. A force de feuilletons, de films, de B.D., traverser l'espace ne suffit plus à exciter l'imagination. C'est devenu aussi banal que le métro ou un voyage de la navette.

Depuis que les ordinateurs sont entrés au lycée et dans les rayons-jouets, les rêves de puissance et de défi vont ailleurs, retournent aux mystères de la sorcellerie, domaine privilégié du dessin animé, où rien n'est impossible. Encore faut-il que la fantasmagorie dépasse celle des superproductions à effets spéciaux. C'est une question de moyens financiers et techniques. Les studios Walt Disney n'en manquent pas. Leur dernier film, *Taram et le chaudron magique*, en regorge.

Dans des décors splendidement gothiques, c'est l'histoire d'un brave berger, qui, accompagné d'un barde et de son chien, et grâce à une épée qui combat toute seule, délivre une princesse ravissante, mais légèrement pimbêche – il fait bien qu'elle puisse s'améliorer au long de l'histoire. L'ambition du jeune homme est vaste, il veut non seulement délivrer la princesse, mais la terre, la délivrer du mal. Pour ce faire, il doit retrouver et neutraliser le chaudron magique, qu'il négocie avec trois superbes sorcières felliniennes.

Poursuites, duels, caveaux, tremblements de terre, gnomes, armée de fantôme maléfiques qui traversent les murailles – comme les hologrammes au château hanté de Disneyland, – dans la salle, les enfants dévorent des yeux les belles images de leurs fantasmes. L'ennui, ce sont les dessins des personnages humains, comme toujours trop mièvres, et leur suranimation. Mouvements incessants et simultanés des bras, des paupières, des lèvres, ils donnent l'impression d'avoir été copiés sur les pires produits de l'Actors'studio.

En revanche, notre Astérix national, dans *la Surprise de César* (de Paul et Gaetan Brizzi, d'après Goscinny et Uderzo), est statique. Hors de l'action principale, les personnages restent figés dans le décor. Le film souffre du même mal que le cinéma français en général : la mollesse du rythme. De toute façon, la qualité des histoires d'Astérix, c'est leur construction, l'acuité de l'écriture, la finesse des décalages anachroniques, la décomposition des gags, le rêve sur l'image arrêtée : le contraire de ce que réclame le dessin animé. Et là, malgré des moyens relativement importants, le spectaculaire (course de char à la Ben Hur, destruction du Colisée) ne soutient pas la comparaison avec les productions américaines.

« Les Goonies »

On peut parier que les enfants continueront à préférer les albums d'Astérix et Obélix. En tout cas, ils adorent *la Dernière Licorne*, long métrage d'animation d'Arthur Rankin et Jules Bass. Ils sont envoûtés par la grâce de l'animal fabuleux et par sa douceur. Ils gambadent avec elle dans sa forêt idyllique, rêvent avec elle, lorsque, transformée en jeune fille, elle cherche en vain le souvenir de son paradis. Ils ont peur avec elle quand le taureau de feu la poursuit et la pousse vers la mer... Ils se mordent les poings au combat de l'aigle et de la sorcière, applaudissent quand des milliers de licornes scintillantes surgissent de l'écume des vagues.

Couleurs pastel, joliesse du dessin, mélancolie songeuse, esthétique poupée Barbie... Les mêmes enfants qui ont ri aux démêlés des Goonies avec les squelettes, délicieusement frémi quand le chaudron magique déverse ses fantômes casqués, se déclarent émerveillés. Ils assument nos contradictions.

COLETTE GODARD.

★ *Les Goonies, Taram et le chaudron magique*, voir films nouveaux.

★ *Astérix*, sortie prévue le 11 décembre.

★ *Explorers, la Dernière Licorne*, sorties prévues le 18 décembre.

Le dessin animé français

SECTEUR CRÉATIF CHERCHE CLIENTS SÉRIEUX

LE dessin animé français est arrivé. Les images semées il y a deux ans ont tenu leurs promesses et sont au rendez-vous des fêtes de fin d'année. *Astérix* sur le grand écran, *les Mondes engloutis*, *Clémentine*, *Monsieur Démo* sur Antenne 2, *Robot Story* sur Canal Plus et bientôt sur TF 1. Face à la dernière machine de guerre de Walt Disney, le superbe *Taram et le chaudron magique*, l'animation nationale déploie sa force de frappe.

Lorsqu'en 1983, le ministère de la culture décide de relancer l'industrie du dessin animé, cette politique volontariste rencontre un large scepticisme. Comment lutter avec les usines japonaises à la main-d'œuvre peu coûteuse ou contre l'avance technologique des studios Disney ? Il est plus simple de vendre les droits de *Lucky Luke* ou des *Schtroumpfs* aux sociétés américaines, plus rentables de sous-traiter la fabrication d'*Ulysse 31* ou d'*Inspecteur gadget* en Extrême-Orient. Il faut toute la conviction de Daniel Populus, responsable de l'agence ministérielle Octet, pour convaincre producteurs et diffuseurs de tenter le pari, de donner du travail aux graphistes français, d'associer l'industrie du jouet à la reconquête du juteux marché des droits dérivés.

Les entreprises fleurissent : Belokapi à Vincennes, France Animation à Montreuil, la fabrique de Jean-François Leguionnie dans les Cévennes, Images Ordinateur à Angoulême, Stout, les studios de Gaumont et ceux de Jacques Rouxel à Paris. Il faut former des animateurs, des intervallistes, des gouacheurs, des directeurs de production, plus de trois cent cinquante personnes qui suivent les stages rapidement mis en place avec l'aide du ministère. L'aventure du long métrage ou de la grande série télévisée ne va pas sans difficulté. On est loin de la réalisation artisanale de quelques spots publicitaires ou des courts métrages peaufinés pour le Festival d'Annecy. Il faut apprendre à travailler à la chaîne, à respecter les délais sans sacrifier la qualité, à marier les exigences contradictoires des créateurs et des fabricants de tee-shirts ou de poupées. A Paris, Computer Video Film, à Angoulême Image Ordinateur trébuchent pour avoir parié trop hâtivement sur les techniques informatiques.

Les premières images naissent enfin. Plus chères certes que leurs concurrentes japonaises mais plus riches aussi. Les scénarios et les personnages sont moins stéréotypés, les décors plus soignés et, surtout, l'animation à douze ou quatorze images par seconde fait oublier la pauvreté de mouvements des *Goldorak* et autres *Albator*. On ne retrouve pas la technique éblouissante et luxueuse des productions Disney mais la facture française se défend honnêtement dans le milieu de la gamme internationale.



Le premier accueil du public est encourageant. Si *Gwen ou la légende des sables* est un échec commercial en salle, *les Mondes engloutis* rassemblent chaque semaine sur Antenne 2 huit à dix millions de téléspectateurs. La série est vendue à RTL Télévision, au Portugal et en Autriche, intéresse l'Allemagne et, consécration suprême, la chaîne américaine Nickel Odeon. *Clémentine* et *Robot Story* suivent ses traces, *Astérix* peut s'appuyer sur le succès international de la bande dessinée pour espérer une belle carrière.

« Il est encore trop tôt pour affirmer que la France a retrouvé une place sur le marché de l'animation, reconnaît Daniel Populus. *Mais nous avons déjà triomphé du scepticisme et donné le coup de pouce nécessaire pour que les entreprises puissent démarrer. Il faut maintenant qu'elles continuent à remplir leur carnet de commandes. »* C'est chose faite pour France Animation qui s'est vu commander vingt-six nouveaux épisodes des *Mondes engloutis* et prépare pour TF 1 une adaptation de *Rahan*, la célèbre bande dessinée de *Pif*. Belokapi, de son côté, met en chantier *Ys la magnifique*, une légende médiévale pour le cinéma et la télévision. Stout commence la production de *Bing bang*, un long métrage de Pichat, l'heureux réalisateur du *Chaînon manquant*. Le dessinateur Philippe Druillet s'attaque à *l'Enfant bleu* tandis que Télé-Hachette se penche sur le berceau des *Triplés*, la bande dessinée de Nicole Lambert parue dans *le Figaro Madame*.

Mais cette renaissance de la création française est encore économiquement fragile. La fréquentation cinématographique est en baisse et, sur le marché de la télévision, la partie est loin d'être gagnée. Pour amortir une série de dessins animés, il faut pouvoir la vendre à l'étranger. Or comment rester concurrentiel face à des séries étrangères qui trouvent 60 % à 70 % de leur financement sur leur marché national. En France, les télévisions publiques achètent très rarement un dessin animé à plus de 20 % de son coût de production. Au-delà, elles trouvent plus avantageux de consacrer leur budget à l'achat de Disney Channel.

Dans un contexte de difficultés financières, la loi du marché reprend ses droits sur le volontarisme politique. Depuis plusieurs mois, le ministère de la culture tente d'inscrire dans le cahier des charges des chaînes publiques l'obligation de consacrer 20 millions de francs par an au dessin animé français, soit à peine 1 % de leur budget. Mais à l'heure où l'arrivée de la cinquième chaîne va renforcer la concurrence, cette nouvelle contrainte est mal acceptée.

Au moins tente-t-on de faire respecter une autre disposition, déjà inscrite celle-là dans les cahiers des charges : elle oblige les chaînes de télévision à réinvestir dans la production de dessin animé la totalité des recettes des droits dérivés. La commercialisation des jouets et autres gadgets issus des séries déjà diffusées pourrait rapporter cette année quelque 10 millions de francs. Un strict minimum si l'on veut éviter que le renouveau du dessin animé français ne soit qu'un feu de paille.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Sélection

CINÉMA

« Sans toit ni loi » d'Agnès Varda

Mona n'a que le toit de sa tente et ceux qui se présentent. Elle n'a d'autre loi que celle de l'absolue liberté. Elle fait la route, comme on dit, elle s'arrête au gré des rencontres, et repart. Elle en est morte. Quelles traces a-t-elle laissées ? Agnès Varda mène l'enquête dans les paysages d'hiver, de froid, de solitude ; elle reconstitue ce trajet de ruptures (drôle, cruel, tendre, tragique) qui confronte les gens et l'étrange jeune fille. Sandrine Bonnaire anime son rôle avec une émouvante rigueur, et de l'autre côté de la caméra, une grande cinéaste en liberté capte les secrets des décors et des personnages. – Cl. D.

ET AUSSI. – ***Rouge baiser*, de Véra Belmont (jeunes amours et politique, années 50). *Le Temps détruit*, de Pierre Beuchot (lettres d'amour, et le fléau de la guerre). *Tangos, l'exil de Gardel*, de Fernando Solanas (l'Argentine en scène). *Mémoires de prison*, de Nelson Pereira dos Santos (la liberté dans l'écriture). *Harem*, d'Arthur Joffé (enlèvement à Manhattan). *L'Année du dragon*, de Michael Cimino (thriller à Chinatown). *Colonel Redl*, d'Istvan Szabo (l'homme floué).**

THÉÂTRE

« Liliom » à Gémier

La pièce de l'auteur hongrois Molnar date du début du siècle. Elle a été adaptée au cinéma par Fritz Lang, montée au théâtre dans les années 50 par Yves Robert, par Roger Planchon également au temps de la petite salle de la Comédie. C'est aujourd'hui un autre Lyonnais, Bruno Boëglin, Pierrot grinçant, qui s'attache à cette *« histoire de voyou qui rate son bonheur et son rachat, comme il rate ses arnaques. Une histoire simple, montrée simplement, un mélo sans tremolo »* dans un décor terrestre de fête foraine, devant un tribunal céleste accompagné par l'Orchestre Oswald Andrea. (Gémier, du 4 au 22 décembre.) – C. G.

ET AUSSI. – ***Le Cid* au Rond-Point (Corneille et la passion). *Au but* (Thomas Bernhard et les actes manqués). *Macbeth* à la Comédie-Française (*Shakespeare et l'enfant roi*). *Boulevard du mélodrame*, à Aubervilliers (Robert Macaire et Marguerite Gauthier).**

MUSIQUE

Celibidache, Charpentier, Duparc et Nunes

Retour d'un grand chef controversé : à la tête de la Philharmonique de Munich, Sergiu Celibidache vient rendre visite au public de l'Orchestre de Paris, avec une œuvre monumentale, la *5ᵉ Symphonie*, de Bruckner (Pleyel, les 5, 6) et un programme Ravel, Strauss, Moussorgski (le 7, à 16 h 30).

Marc-Antoine Charpentier est un trésor pour les chercheurs et amateurs d'inédit : quelque cinq cents œuvres sont encore à découvrir, endormies depuis le dix-septième siècle ; en recréation mondiale, voici quatre *Motets pour les jésuites* par la Chapelle royale, dirigée par Philippe Herreweghe (Saint-Louis-des-Invalides, le 5 décembre).

Il y a cent ans, Henri Duparc était maire de Marnes-la-Coquette ; la municipalité d'aujourd'hui s'en est souvenu et consacre au grand mélodiste français une exposition et un concert (église Sainte-Eugénie, le 7, à 18 heures).

En hommage à Bach, mais aussi à Alban Berg, Emmanuel Nunes, un des compositeurs portugais les plus doués d'aujourd'hui, a écrit *Tif'Ereth*, une œuvre de quatre-vingts minutes, avec six groupes instrumentaux « mis en espace » par deux chefs d'orchestre, qui sera créée, dans le cadre inhabituel de l'église Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, par l'Orchestre national. (59, rue Vercingétorix, Paris 14ᵉ, le 9 décembre.) – J. L.

ET AUSSI. – ***La Passion selon saint Matthieu*, de Bach (Alès, le 7 ; Nîmes, le 8 ; Béziers, le 10 ; Montpellier, les 12, 13, 15) ; Arthur Grumiaux dans des concertos de Mozart et de Bruch, avec l'Orchestre Lamoureux (Pleyel, le 8, à 17 h 45) ; Christophe Boulier, prix Thibaud (Gaveau, le 9) ; *Messe des fous* et *Messe de Tournai*, direction B. Hayward (Saint-Nicolas-des-Champs, le 11). – J. L.**

JAZZ

Michel Petrucciani au Théâtre de la Ville

Célèbre, installé aux Etats-Unis, pressé, assoiffé de musique et de vie, Michel Petrucciani est de « retour en ville », *back in town* comme disent les affiches des musiciens qui reviennent chez eux après un long exil.

Cinq jours au Théâtre de la Ville avec des groupes renouvelés tous les soirs : en duo avec Jim Hall, en trio, en quartet ou en solo. S'il en est qui n'ont jamais entendu Michel Petrucciani, c'est le moment. Ceux qui le connaissent savent qu'ils retourneront le voir dans n'importe quelle formule. (Théâtre de la Ville, jusqu'au 7 décembre, à 18 h 30.) – F. M.

DANSE

« Lie » au théâtre de la Bastille

Poursuivant sa programmation de jeunes compagnies contemporaines, le T.C.D. (Théâtre contemporain de la danse), présente *Lie*. Avec cette création, Catherine Diverres, qui jusqu'ici dansait en duo avec Bernardo Montet, travaille pour un groupe de six danseurs, assez hétérogène, puisqu'on y retrouve Pascale Murtin et François Hiffler (groupe Grand Magasin). Elle y passe du rêve éveillé (*Helen Keller*), à la dure réalité quotidienne. *Ici*, l'affrontement de la jungle urbaine est conçu comme une catharsis. (Théâtre de la Bastille, du 3 au 7, 21 heures ; le 8, 17 heures.) – M. M.

ET AUSSI. – ***Le Chat botté*, de Roland Petit au Palais des congrès (tradition de Noël oblige), projection des *Chaussons rouges* à la cinémathèque de Chaillot, 7 décembre à 15 heures (hommage à Massine). Régine Chopinot au Festival de Lille (*Rossignol, Quatuor* le 7 et 8 ; *le Défilé*, le 10).**

EXPOSITIONS

Valério Adami au Centre Georges-Pompidou

Rétrospective pour un peintre de figures mentales, construites implacablement, en une cinquantaine de grandes toiles et dessins depuis vingt ans. Où l'on verra que les thèmes depuis le temps du pop'art ont évolué ; que, parallèlement, le dessin a pris une autre tournure, ces dernières années surtout. (Galeries contemporaines.)

Architecture en Inde à l'Ecole des beaux-arts

Architectures traditionnelles d'abord, à travers quelques grands exemples de villes, palais ou forts. Architectures modernes et contemporaines ensuite, depuis l'indépendance et la venue de Le Corbusier, auquel un chapitre est consacré.

ET AUSSI. – ***Gallé*, au musée du Luxembourg.**

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1ᵉʳ janvier.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. **TONY OURSLER.** Sphères d'influence, installation vidéo. **LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980.** Jusqu'au 10 février. **TAKIS.** Long mur magnétique, 1985. Galeries contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. – **LE BATEAU BLANC.** Science, technique, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 3 février. – **EAU ET CARREAU.** Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

WALT DISNEY. De Blanche-Neige au Chaudron magique, cinquante ans de dessins animés. Grand Foyer. Jusqu'au 6 janvier.

Musées

PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F. Jusqu'au 16 décembre.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'État ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj., de 10 h à 20 h ; mer. et ven. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 décembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier – **ANDREA SOLARIO EN FRANCE.** Jusqu'au 3 mars – **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 janvier.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVᵉ SIÈCLE – VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey – **LE GAMIN DE PARIS – HENRI CARTIER-BRESSON.** En Inde – **IMAGES INDIENNES.** L'Inde vue par les photographes indiens au XIXᵉ siècle – **AUTOCHROMES.** Jusqu'au 13 janvier. – **ARCHITECTURES - PHOTOGRAPHIES.** Construire avec la culture. Jusqu'au 6 janvier. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1ᵉʳ mars.

LA MÉDAILLE-OBJET. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGÈNE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. **PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS**, de 1880 à nos jours. Jusqu'au 2 février. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (42-61-82-83). Tous les jours de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 janvier.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F (gratuite le 10 janvier). Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet 1986.

CRÉATION ARCHITECTURALE ET QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. Dix concours du ministère de l'économie, des finances et du budget. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dim., de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

QATAR : Architectures. Musée des monuments français, palais de Chaillot (47-27-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F (gratuite le 16 décembre). Jusqu'au 21 avril.

LE JOUET MUSICAL, de la fin du XVIIIᵉ siècle à nos jours. Opéra, entrée par la façade (42-66-50-22). Tlj., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

LA FACTURE INSTRUMENTALE EUROPÉENNE. Suprématies nationales et enrichissement mutuel. Musée instrumental du Conservatoire national de musique de Paris, 14, rue de Madrid (42-93-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1ᵉʳ mars 1986.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 16 décembre.

RENAISSANCE ET MANIÉRISME DANS LES ÉCOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. ENSBA, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 f. Jusqu'au 16 décembre.

ARCHITECTURES EN INDE. ENSBA, 11, quai Malaquais (voir ci-dessous). Jusqu'au 19 janvier.

DE STIJL ET L'ARCHITECTURE EN FRANCE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (46-33-90-36). Tlj, de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSINS HOLLANDAIS ET FLAMANDS du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. – Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

SCULPTURES EN CIMENT DU NIGÉRIA. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). De 11 h 30 à 20 h 30 ; dim., de 10 h 30 à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

ERNEST ANSERMET, 1883-1969. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 20 h ; dim., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 29 décembre.

DEVI TUSZYNSKI. Miniatures. Centre culturel d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal (43-31-98-20). Sauf sam., de 9 h à 22 h ; ven., de 9 h à 15 h. Jusqu'au 22 décembre.

ALEJANDRO OBREGON. Peintures. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (42-22-97-60). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 décembre.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 2 mars.

JOSÉ CLEMENTE OROZCO. Caricatures. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969). « Jadis et Daguerre », photographies biographiques et photographies d'art. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 18 décembre.

Galeries

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

ANTOINE BOOTZ – CHARLES-CHRISTOPHER HILL. Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 4 janvier.

LES FEMMES ET L'ABSTRACTION CONSTRUCTIVE. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 12 décembre.

BRAM VAN VELDE. Œuvres sur papier. **ALI KURODA.** Linogravures. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15).

PIERRE-AUGUSTE RENOIR/RICHARD GUINO. Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-26-02-01). Jusqu'au 31 décembre.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVᵉ au XIXᵉ siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 12 janvier.

SUPPORT-SURFACE... etc. Librairie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Décembre.

MANUEL AMORIN. Pastels, gouaches. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 21 décembre.

ARSLAN. Influences. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 21 décembre.

MARTIN BARRÉ. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 4 janvier.

JOSEPH BEUYS. Œuvres 1943-1985. Galerie Antiope-France, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-54-82-43).

CHRISTOPHE BOUTIN. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 21 décembre.

BURAGLIO. Galerie J. Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 21 décembre.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Décembre-janvier. Paysages de « La Petite Afrique », 1984-1985. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre. Mes Déluges. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg. Jusqu'au 31 décembre.

FABIAN CERRADO, œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 décembre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Sculptures et dessins. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 21 décembre.

PAUL-ÉMILE COLIN. Arbres et paysages de Pont-Aven à Tétouan. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

DAMIAN. Galerie Brownstone & Cᵉ, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21).

Z.L. DAROCHA. Astres, comètes, ruisseaux, étangs... Galerie Krief-raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 janvier.

LEANDRO SILVA DELGADO. Le Jardin, théâtre de l'éphémère. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (42-72-15-80). Du 5 décembre au 4 janvier.

FRED DEUX. Les demeures de l'être. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

MICHEL DUPORT. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 31 décembre.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et métaux. Galerie, 36, rue Jacob (42-60-84-33). Du 5 décembre au 31 janvier.

CLAUDINE HENRY. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 21 décembre.

SHEILA HICKS. L'art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

DAVID KAPP. Manhattan. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 28 décembre.

JEANNETTE LEROY. Dessins récents. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 31 décembre.

DIETRICH-MOHR. Sculptures - dessins, 1981-1985. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 21 décembre.

NEMOURS. Peintures blanches. Repères, 20, place des Vosges (42-77-99-01) - Rythmes de l'incommensurable. Galerie, 30, rue Rambuteau (42-78-41-07). Jusqu'au 14 décembre.

CARLO PERUGINI. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 18 janvier.

ANDREAS PFEIFFER. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 12 décembre.

ARNULF RAINER. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19).

RAUCHBACH. Peintures. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

RAZA, quinze ans de peinture, 1971-1985. Galerie P. Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 29 décembre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 janvier.

HERVÉ DI ROSA - KENNY SCHARF. Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (45-62-21-34). Jusqu'au 31 décembre.

SURVAGE, 1879-1968. Galerie N.-Bresson, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 janvier.

VILLEGLE. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 14 décembre.

CAREL VISSER. Bijoux et petites sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 janvier.

ANDRÉ WOGENSCKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En région parisienne

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. – Le monde paysan au XIXᵉ siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars. – Henry Breuil, 1877-1961. Musée des antiquités nationales, Château (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 8 janvier.

SCEAUX. Dans le creux des marges : Tapiès, Titus-Carmel, Lagat, etc. CAC les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau (46-60-05-64).

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-80-85-20). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mer. et sam., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

En province

AIX-LES-BAINS. Inauguration du musée Faure. Boulevard des Côtes (79-61-06-57).

ARRAS. Lisières et mixtes. C.C. Noroît, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 2 février.

BAR-LE-DUC. Ligier Richier et la sculpture en Lorraine au XVIᵉ siècle. Musée, esplanade du château (29-76-14-67). Jusqu'au 31 décembre.

BESANÇON. Dessins de la collection Besson. Jusqu'au 30 décembre. Des intrus dans la photographie. Jusqu'au 6 janvier. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-81-44-47).

CALAIS. Fautrier 1925. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 19 février.

CHATEAUROUX. Arman. Sculptures. Couvent des Cordeliers (54-27-26-31). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. Christian Boltanski. Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 4 janvier.

DOLE. Art de l'ancien Japon. Musée municipal, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 3 janvier.

DUNKERQUE. César, 1955-1985. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-65-21-65). Jusqu'au 7 janvier.

FONTEVRAUD. François Morellet. Geometree. Abbaye Royale (41-51-79-30). Jusqu'au 18 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Exposition Xᵉ anniversaire. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 janvier.

MARSEILLE. Hubert Munier. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 29 décembre. – Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchampt (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier.

MONTAUBAN. Armand Cambon, 1819-1885. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-63-18-04). Jusqu'au 9 février.

MONTPELLIER. Courbet à Montpellier. Musée Fabre, rue Montpellieret (67-72-93-76). Jusqu'au 29 décembre.

NANTES. Acquisitions des musées des Pays de la Loire, 1982-1985. Musée des ducs de Bretagne, tour du Fer à cheval (40-47-18-15). Jusqu'au 5 janvier.

PAU. Quinze années d'acquisitions, 1970-1984. Musée national du château (59-27-36-22). Jusqu'au 12 octobre 1986.

POITIERS. Alice Springs. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'au 5 janvier.

ROUBAIX. Remy Cogghe, 1854-1935. Hôtel de Ville, salle Saint-Pierre. Jusqu'au 24 décembre.

ROUEN. La Neustrie. Les pays du nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve, VIIᵉ-IXᵉ siècle. Musée départemental des antiquités, 198, rue Beauvoisine (35-98-55-10). Jusqu'au 5 janvier. – Toilmer. Musée des beaux-arts, square Verdrel (35-71-28-40). Centre d'art contemporain, 11, place du Général-de-Gaulle. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ÉTIENNE. Forme - non-forme. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 20 décembre.

TOULON. La peinture en Provence dans les collections du musée, du XVIIᵉ siècle au début du XXᵉ siècle. Hommage à Pierre Letuaire. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-4). Jusqu'au 28 février.

TOURS. France Tours art actuel. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 6 janvier.

TROYES. Jean Lasne, 1911-1940. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 6 janvier.

VALENCE. Hubert Robert et les dessins de la collection Veyrenc. Musée, 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 31 décembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Lempereur-Haut. Jusqu'au 29 décembre. Nuits. Peintures récentes de Gérard Titus-Carmel. Cent mille et une boules de Parant & Co. Jusqu'au 12 janvier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46).

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LILIOM : Gemier (47-27-81-15), 20 h 30 (4).

TALCA-CLA (46-72-63-38), 21 h 30 (4 au 8).

SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE : Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 21 heures (4).

FEFOU ET SES AMIS : Théâtre des Cinquante (43-55-33-88), 20 h 30 (5).

PYJAMA POUR SIX : Théâtre Michel (42-65-35-02), 21 h 15 (6).

PASSION SELON : Théâtre 14 (45-44-49-77), 20 h 45 (6).

VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ : Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30 (6).

LES RUSTRES : Salle Valhubert (45-84-30-60), 20 h 30 (7).

LES TOURLOUROUS : TEP (43-64-80-80), 20 h 30 (10).

LA VOISINE : La Bruyère (48-74-76-99), 21 heures (10).

IL ÉTAIT UNE FOIS : Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30 (10).

HORS PARIS

STRASBOURG. – *Jacques le peintre*, dialogues avec la peinture, mise en scène de Gaston Jung, au Théâtre des Drapiers (88-36-67-49), du 6 au 14 décembre, et une exposition Jacques Pajak, du 7 décembre au 5 janvier. Débat le 7 décembre à 15 heures.

BOULOGNE-SUR-MER. – *La Chasse aux corbeaux*, de Labiche, par Dominique Serrazin, avec le Théâtre de la Découverte, au Théâtre municipal les 6 et 7 décembre.

RENNES. – *Bain de foule, douche obligatoire*, d'Herbé Lalardoux, avec le Théâtre de l'Arpenteur, à la Maison de la culture (99-31-55-33), du 10 au 15 décembre.

Les salles subventionnées

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

OPÉRA (47-42-57-50), mer., sam., mar., (dern.) à 19 h 30 : le Siège de Corinthe; ven. à 19 h 30, lun. à 20 h : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. à 14 h 30, ven. à 20 h 30, dim. à 14 h 30, lun., mar. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth; jeu. à 20 h 30 : Feydeau, Comédies en un acte; mer., sam., dim. (dern) à 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer (jeu., ven., mar.) : mer. à 14 h 30; sam. à 15 h et 18 h 30 : Voyages d'Ulysse (marionnettes; Récitations- Conversations : Débat : dim. à 18 h : Qu'a-t-on fait du destin dans l'écriture théâtrale contemporaine; Poésie : lun. à 20 h 30 : Michel Deguy; Grand Théâtre, (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia; Théâtre Gémier (dim. Soir, lun), 20 h 30 dim. 15 h : Liliom, de Ferenc Molnar.

ODÉON (43-25-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) (lun), mar. à 20 h 30 : les Tourlourous; Mini-salle : mer., ven., sam., mar. à 19 h, jeu. à 21 h, dim. à 17 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : jeu. à 18 h 30 : La France pluriculturelle; lun. à 18 h 30 : Fantaisies architecturales de I. Tchernikhov; 21 h : Pour P. Klossowski (lecture de l'œuvre); Cinéma-Vidéo (mar.), 13 h (+ lun. 17 h 30) : Plus jamais d'Hibakusha, de M. Duckworth; 16 h, Sacred hearts, de J. Bonnano; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin; Vidéodisques Opéra (mar.) : 13 h, Nabucco/Verdi; 16 h, les Contes d'Hoffmann/Offenbach; 19 h : Intermezzo/R. Strauss; mer. à 14 h 30 : Ecran des enfants; (Lun., mar.) 15 h : Adami; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) (mar.), mer., sam., dim. à 17 h et à 19 h; ven. à 18 h; sam. à 19 h : Le cinéma indien à travers ses stars (mar.), se reporter à la rubrique Festivals de cinéma; Concerts-Spectacles : Musique au Centre : mer. à 13 h : Musique classique du XXe siècle; (Schönberg, Stockhausen, Rihm); sam. à 18 h : nouvelle musique improvisée : Space, avec R. Mitchell; G. Oshita, T. Buckner; Atelier de recherche instrumentale/IRCAM : mer. à 18 h 30 : présentation-démonstration des nouveaux instruments canadiens RAAD; 20 h 30 : Quatuor Arditti (Nyman, Souster, Scelsi...); jeu. à 20 h 30 : Ensemble Alternance (Constant; Radulescu; Mefano...); sam. de 10 h à 23 h : Journées portes ouvertes sur le stage ARI; lun. à 13 h : Klee et la musique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30; sam. à 16 h et 20 h 30; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli; dir. orch. : R. Stevenson; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong; Concert : lun. à 20 h 30 : T. Zylis Gara; Ch. Ivaldi (Chopin).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) : à 20 h 45, dim. à 14 h 30 : le Pain dur; Jazz : de mer., à sam. à 18 h 30 : M. Petrucciani et ses amis; mar. à 18 h 30 : les chansons retrouvées de Lewis Carroll (Alexandre Révérend); Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or (dim., lun), 18 h : le Saperleau; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34) (D. soir et le 10), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Septuor vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) les 4, 5, 10 à 20 h, le 7 à 15 h, le 8 à 13 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : Droit d'apostrophe; 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... et vous ?

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge; Aquarium (43-74-99-61) (J., D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches; Epée-de-bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : le 4 à 20 h : la Baby-sitter, à 22 h : Ombre et lumière, le 5 à 20 h 30 : les Précieuses Ridicules, le 6 à 20 h 30 : Cauchemar d'une nuit d'hiver, le 7 à 20 h 30 : Le roi se meurt; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), les 4, 5, 6, 7 à 21 h 30, le 8 à 17 h : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D., L.) 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D.) 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté (à partir du 6).

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., Mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.) 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 19 h, mer., sam. 15 h 30 : The Canterville Ghost; (D., L.) 20 h 30 : The Caretaker.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), (dim., lun.), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h, sam. 16 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h, dim. 15 h : la Voisine (à partir du 8).

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Garde le vol en mémoire (à partir du 9); 20 h : les Marraines de Dieu. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert; 20 h : la Fête noire; 22 h 15 : Shame; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.) 20 h : Acteur's Rimbaud; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 18 h 30 : Bienvenue au club; (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love; (D., L.) 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle (D. soir.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six (à partir du 6).

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, mer. et dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face; Petite Salle (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine; Rencontres : le 9 à 20 h 30, le 10 à 14 h 30 : la Montansier.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

18, AV. J.-JAURÈS, sous chapiteau (48-03-11-32) (D., L.), 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur; (D. soir, L.) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), (D., L.) 21 h : le Christ et la Vierge (dern. le 7); (D) 18 h 30 : Phèdre (dern. le 7).

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., dim., 15 h : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Écume des jours; (D. L., Mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. – II. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos; 20 h 30 : les Pieds nickelés (dern. le 30); mer., jeu., ven., 22 h; sam., 18 h 30 : Marie-Ane.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.) 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies (à partir du 5).

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ?; 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, le 6 à 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 17 h : Passion selon (à partir du 6).

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif : jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 4, 5, 6, 9 à 20 h 30 : le Cid; les 7, 10 à 20 h 30, le 8 à 15 h : les Oiseaux.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D.) 21 h, mer., ven., lun. : Lysistrata; Jeu., sam. mar. : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.) 18 h 30 : Fabulatori Due; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru; 22 h 30 : Classées X...

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Comédie-Française, les 4, 8, à 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, (D. soir.) 20 h 30, dim. 18 h : les Tablettes de buis (dern. le 8).

Th. de la Commune, Aubervilliers (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, les 4, 5 et 6 à 21 h, Marguerite Paradis.

Théâtre musical de Paris, (L), 20 h 30, sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and blue.

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Paris, église Saint-Julien-le-Pauvre, le 5, à 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

Fontainebleau, Théâtre municipal, le 6 à 21 h; Viry-Chatillon, église Saint-Denis, le 7, à 20 h 30; Paris, musée Carnavalet, le 8 à 16 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Telemann, Turina, Soler...).

Neuilly-sur-Marne, église Saint-Baudil, le 6 à 20 h 30 : Ensemble instrumental Audonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

Vitry, Théâtre Jean-Vilar, le 8, à 17 h : I. Garcisanz, A. Ponce.

Plaisir, église Saint-Pierre, le 6, à 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Victoria, Scarlatti, Falla...).

Paris, église Saint-Louis-en-l'Ile, le 9, à 21 h : Groupe vocal de France (Halffter, Mompou, Flecha).

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), les 4, 5, 6, 7 à 21 h : le 8 à 17 h : Lie.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), (mer., D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : G. Martinez (dern. le 8).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 10 à 20 h 30 : D. Singham.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 10 à 20 h 30 : Danses Chinas.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.) 20 h 30 : sam. et dim. 14 h 30 : Le Chat botté.

RENAISSANCE (42-08-21-75), le 6 à 18 h 30 : Musical Patchwork.

SORBONNE, Grand amphithéâtre (46-34-10-06), le 9 à à 20 h 30 : S. Monfort, R. Noureev.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), les 4 et 5 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Bête comme un homme.

ASNIÈRES, CCA (47-33-69-36), le 9 à 20 h 45 : F. Lalanne.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'automne.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Au but.

CERGY-PONTOISE, ESSEC (30-03-43-69), le 7, à 21 h : Kid Creole and the Coconuts.

CHELLES, CAC (64-21-42-89), le 4 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir., J. Mercier (Puccini, Cilea, Rossini...).

CLAMART, CC J.-Arp (46-45-11-87), le 6 à 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, chœur F. Poulenc (Mozart).

COLOMBES, MJC (47-82-42-70, le 6 à 20 h 30 : D. Annegarn.

LA COURNEUVE, CC (48-36-11-44) les 5, 6, 7 à 20 h 45, le 8 à 16 h 30 : Nouvelles d'Odessa.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50) les 6, 7, 10 à 20 h 30; le 8 à 15 h 30 : Calambre.

ÉVRY, Agora (60-79-10-00), les 6, 7 à 20 h 30 : Romance en stue.

FONTENAY-SOUS-BOIS, église Sainte-Marguerite, le 7 à 21 h : Ensemble instrumental J.-F. Paillard (Brouwer, Cheynes, Dumond).

GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Irresponsables.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Th. (46-42-70-91), le 7 à 20 h 30 : Madame Butterfly.

LEVALLOIS-PERRET, stade Danton (47-39-50-17), le 7 à 21 h : P. Sebastien, Ph. Lavil.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-40-77) le 7 à 20 h 30, le 8 à 16 h : l'Auberge du Cheval blanc.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (43-75-72-58), le 8 à 16 h : B. Rigutto, A. Noras, J.-P. Wallez (Schubert).

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), le 6 à 20 h 30 : Tango stupéfiant.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (39-58-74-87), le 6 à 21 h : Ph. Avron, Big Band : le 7 à 21 h : P.-F. Vallet.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), les 4, 5, 6 à 20 h 30 : le Legs, l'Epreuve.

ORSAY, MJC (69-28-70-33), le 7 à 21 h : A. Leprest, J. Hillenweck.

PANTIN, église sous chapiteau (43-55-48-28), le 7 à 19 h : l'Ile au trésor.

RIS-ORANGIS, CC R. Desnos (69-06-72-72), le 7 à 20 h 45 : Cie Q. Rouillier.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (48-89-99-10), les 5, 8 à 14 h 30, le 6 à 14 h 30 et 21 h, le 7 à 21 h : Allô... Jean-Baptiste.

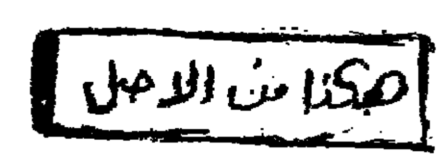
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 6 à 22 h 30 : Zoot Fleischer Quintet.

SURESNES, centre de Loisirs (45-06-13-10) (D., L., Mar.), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18) le 6 à 21 h : Thérèse Desqueyroux.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 4 à 21 h : Letters home.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), le 8 à 16 h : Chants et danses de Russie.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Gaveau, 20 h 30 : Fl. Agederian Heintzelmann (Liszt).

Église de la Trinité, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, Orchestre Lamoureux, dir. : J.-C. Bernède (Jolivet).

La Table verte, 22 h : M. Terashi (Beethoven, Chopin, Albeniz).

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Gaveau, 20 H 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry, C. Debrus, piano (Mozart, Beethoven, Grieg).

Église Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale, dir. : B. Verlet (Bach).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Munich, dir. : S. Celidibache (Bruckner).

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Boccherini, Scarlatti, Geminiani, Arriaga, Corelli).

Salle A.-Marchal, 20 h 30 : K. Rawdon, R. Bhimani (Bach, Schumann, Dutilleux, Poulenc).

Cortot, 20 h 30 : Ensemble D. Marshall (Desportes) ; Duo Antonelli (Schubert, Ravel, Sichler, Meunier).

Église Saint-Étienne-du-Mont, 20 h 30 : la Ruelle du Divin amour (musique baroque française, E. Green, mise en scène).

La Table verte, 22 h : voir le 4.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : voir le 5.

Église Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur mixte arménien de Paris, dir. : G. Aprikian (chants sacrés).

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Chamber Orchestra of Europe, M. Perahia, piano (Beethoven, Mozart, Bach).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : N. Bera-Tagrine (Fauré, Chabrier, Bach-Liszt, Chopin, Liszt).

Église Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Ensemble instrumental M.-Ravel, dir. : J. Pillement (Mozart).

La Table verte, 22 h : voir le 4.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Pleyel, 16 h 30 : Orchestre philharmonique de Munich, dir. : S. Celidibache (Ravel, Strauss, Moussorgsky-Ravel).

Gaveau, 20 h 30 : Duo Andranian, J.-L. Dayan, F. Rougé (Beethoven, Rachmaninov, Vallier, Bolling).

Théâtre des Champs-Élysées, 15 h : M. Beroff, P. Gallois, M. Portal, J.-J. Justrafé (Moscheles, Schoenberg-Webern, Messiaen, Strauss) ; 20 h 30 : E. Indjic (Schubert, Chopin, Stravinsky, Debussy).

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : K.-F. Flor (Borodine, Sibélius, Stravinsky).

Église Saint-Merri, 22 h : A. Melchior (Mozart, Beethoven, Moussorgsky).

La Table verte, 22 h : voir le 4.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Quatuor Lindsay de Manchester, I. Cooper (Schumann).

Église des Billettes, 17 h : Y. Chiffolleau (Bach).

Église Saint-Merri, 16 h : A. Thieulin-Schalchi, C. Marchais (mélodies espagnoles, catalanes et basques du XXe siècle).

Église Saint-Gervais, 16 h 30 : G. Litaize (Bach).

Église Saint-Séverin, 15 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haendel).

Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, dir. : J.-C. Bernède (Mozart, Bruch, Moussorgsky-Ravel).

Pleyel, 10 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : C. Bardon (Bartok, Tchaïkovsky).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos (Wagner).

Cortot, 20 h 30 : Ensemble Espace Musique (Miki, Cipollone, Gentile, Nunès).

LUNDI 9 DÉCEMBRE

Église Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Schutz, Palestrina, de Pablo, Brahms, Bleuse).

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : B.-L. Gelber (Beethoven, Liszt).

Théâtre de l'Athénée, 20 h 30 : A. Nafé, M. Zanetti.

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : C. Bardon (Tchaïkovsky, Bartok).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : A. Challan, Y. Bellec (Bach, Petrini, Breval, Challan, Tortelier).

Cité internationale universitaire, 20 h 30 : C. Marin (Bach, Barrios, Gomez, Crespon, Granados, de Falla).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : W. Chodack (Mozart, Beethoven, Scriabine, Brahms).

Institut autrichien, 18 h 30 : Streichquartet de Salzbourg (Haydn, Berg, Brahms).

Salle Rossini, 20 h 30 : C. Emery, L. Lovano (Ameller, Challise, Dehan, Lemeland, Mari).

MARDI 10 DÉCEMBRE

Radio-France, 18 h 30 : P. Corre, E. Exerjean (Casadesus, Bertok, Busoni, Stravinsky, Gerswhin) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Hiller, Dao, Boëly) ; 22 h 30 : G. Pludermacher (Chopin, Schubert).

Gaveau, 20 h 30 : G. Caussé, D. Sitkovetsky, J. Koenig, A. Planès (Haydn, Haendel, Schumann, Beethoven) (concert Amnesty International).

Basilique Sainte-Clotilde, 21 h : la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire, H. Ledroit (M.-A. Charpentier).

Confluences, 20 h 30 : Groupe Nane (Calkins, Jaggard, Lippe, Mabry, Makholm).

Épicerie-Théâtre, 21 h : The Tempest, de Purcell. C. Daumas (mise en scène).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble vocal de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Beethoven).

Cortot, 20 h 30 : S. Dussean (sonates), E. Bartoli-Moutier (Brahms, Fauré, Beethoven).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h 30 : L. Pezzino, C. Davesnes (Gretry, Mehul, Monsigny, Glück).

Église de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre et Chœur Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Berlioz).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, le Jardinier ; Ingeborg Holm ; 19 h, Terje Vigen : la Fille de la tourbière, de V. Sjöström ; 21 h 30, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Ma tante, de M. Da Costa (v.o.).

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, la Voix des ancêtres ; 19 h, les Proscrits, de V. Sjöström ; 21 h 30, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Géant du Grand Nord, de G. Douglas (v.o.).

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, la Montre brisée ; 19 h, le Testament de Sa Seigneurie, de V. Sjöström ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Rio Bravo, de H. Hawks (v.o.).

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Hommage à *Léonide Massine* (1895-1979) : les Chaussons rouges, de M. Powell et E. Pressburger ; 17 h 30, Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : le Monastère de Sendomir, de V. Sjöström ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h 15 : la Colline des Potences de D. Daves (v.o.) ; 21 h 15, Look back in anger, de T. Richardson (v.o.).

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 15 h, Mästermann ; la Charrette fantôme, de V. Sjöström ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h 30 : Ils n'ont que vingt ans, de D. Daves (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h 30, Au risque de se perdre, de F. Zinnemann (v.o. s.-t. fr.).

LUNDI 9 DÉCEMBRE

21 h, Séances réservées aux abonnés : Ombre et secrets, de P. Delarbre ; l'Effrontée, de D. Miller (en avant-première et en présence de l'auteur).

MARDI 10 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, l'Épreuve du feu ; le Vaisseau tragique, de V. Sjöström ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Ce monde à part, de V. Sherman (v.o. s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Presqu'un délinquant, de H. Fregonese, en sa présence ; 17 h, The raid, de H. Fregonese, en sa présence ; 19 h, 10 ans de cinéma français à redécouvrir : le Diable au cœur, de B. Queysanne.

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Quand viendra le dixième mois, de Dang Nhat Minh ; 17 h, François, les jours de juin, de A. Fischerman ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Ombre rouge, de J.-L. Comolli.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Nuit bleue, de Bae Chan-Ho (v.o. s.-t. ang.) ; 17 h, Une goutte d'amour, de A. Yilmaz (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Roberte, de P. Zucca.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Joanna Angelica, de W. Lima (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Shanghai blues, de Tsui Hark (v.o., s.-t. ang.) ; 21 h, Un été chez grand-père, de Hou Hsiao-Hsien ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Poussière d'empire, de Lâm Lê.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Chico-roi, Une légende brésilienne, de W. Lima (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h 15, Last love, de Chatri Chalerm Yukhon (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Café amer, de Teguh Karya (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 15, Cap Canaille, de J.-H. Roger et J. Berto.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Terre jaune, de Chen Kaige (v.o., s.-t. ang.) ; 17 h, Par monts et par vaux, de Cen Fan (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Voix de son maître.

MARDI 10 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Épée de bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-52-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Club, 9e (47-70-81-47).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-28-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARROSEUSE ORANGE, film hongrois de Kezdi Kovacs (v.o.) : Studio 43, Zsolt, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CUORE, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE, film britannique de Richard Loncraine (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES GOONIES, film américain de Richard Donner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; (v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.o.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; (v.o.) (v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS TOIT NI LOI, film français d'Agnès Varda : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; le Club, 9e (47-70-81-47).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICÉRON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Quintette, 5e (46-33-79-38).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DETECTIVE STORY (A.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ETAT DES CHOSES (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GLORIA (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

SUPERMAN (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). V.f. Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE THÉ A LA MENTHE (F.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE THING (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE ROSE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES TUEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE VOYEUR (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

WEST SIDE STORY (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 14 h : Cria Cuervos ; mar., 20 h 30 : Vivre vite.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : l'Ami américain ; 16 h : le Fleuve ; 17 h 40 : Hold-up à la milanaise ; 20 h 15 : l'Homme au complet blanc ; 22 h : le Manteau.

HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), mer., l'Ange des maudits, Le démon s'éveille la nuit ; jeu., Né pour tuer ; ven., la Septième victime, Bedlam ; sam., Pendez-moi haut et court ; dim., Berlin express, les Hommes léopards ; lun., les Indomptables ; mar., Un si doux visage.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), jeu., 20 h ; ven., 22 h ; sam., 20 h 15 ; dim., 21 h 45 : Tueurs de dames ; jeu., 21 h 45 ; ven., 18 h 30 ; sam., 22 h ; dim., 20 h : Whisky à gogo ; ven., 20 h 15 ; sam., 18 h 30 ; dim., 14 h 30 ; lun., 21 h 45 : Noblesse oblige.

JOHN BERRY (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., jeu., ven., Tamango ; sam., Ça va barder ; dim., lun., mar., Je suis un sentimental ; ven., 20 h : soirée J. Berry/Claudine ; dim., 22 h : Casbah (non sous-titrés).

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS : Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), mer., 14 h 30 : Anmol Ghadi, de M. Khan ; 17 h 30 : Forteresse d'or, de S. Ray ; 20 h 30 : Veerapandiya Kattabomman, de B.R. Panthalu ; jeu., 14 h 30 : le Héros, de S. Ray ; 17 h 30 : Humayun, de M. Khan ; 20 h 30 : Engu Veetu Pillai, de A.C. Trilokchander ; ven., 14 h 30 : Nau Do Gyarah, de V. Anand ; 17 h 30 : le Jeu, de G. Dutt ; 20 h 30 : Thiruvilaiyadal, de A.P. Nagarajan ; sam., 14 h 30 : Akkare, de K.N. Sasidharan ; 17 h 30 : Un conte populaire, de K. Mehta ; 20 h 30 : Jewel Thief, de V. Anand ; dim., 14 h 30 : les Joueurs d'échecs, de S. Ray ; 17 h 30 : le Maître, la Maîtresse et l'Esclave, de A. Alvi ; 20 h 30 : Saptapadi, de A. Kar ; lun., 14 h 30 : Bhookailas, de K. Shanker ; 17 h 30 : le Rituel, de G. Kasaravali ; 20 h 30 : Cœur pur, de K. Amrohi.

N. KINSKY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : sam., lun., 11 h 30 : la Lune dans le caniveau ; sam., lun., 11 h 50 : Maria's Lovers ; sam., lun., 11 h 35 : la Féline (*) ; sam., lun., 11 h 40 : Hôtel New-Hampshire ; sam., lun., 11 h 30 : Surexposed.

KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 18 h 30 ; ven., lun., 16 h : Dersou Ouzala ; sam., 18 h 30 : Dode's Caden.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), jeu., 16 h ; vend., 20 h ; dim., 18 h ; lun. 22 h 30 ; mar., 22 h : l'Esclave de l'amour ; mer., 16 h ; jeu., 18 h, ven., 22 h, sam., 16 h, dim., 20, lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique. Mer., 18 h, jeu., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 22 h ; lun., 22 h ; lun., mar., 16 h : Cinq soirées ; mer., 20 h ; jeu., 22 h ; ven., 16 h ; sam., lun., 20 h ; mar., 18 h : Quelques jours de la vie d,Oblomov ; mer., 22 h 30 ; ven., 18 h 30 ; sam., 22 h 30 : Sans témoin ; dim., 16 h 30 : mar., 20 h 30 : le Nôtre parmi mles autres.

OZU (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), mer., dim. : le Goût du saké ; jeu. : Voyage à Tokyo ; sam. : Fin d'automne ; lun. : Dernier caprice.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o) : Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : la Femme modèle ; jeu. : Carmen (Saura) ; ven. : Stranger Kiss ; sam. : No man's land ; dim., mar. : On ne meurt que deux fois.

E. ROHMER : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., 18 h 40 : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; lun., 16 h : le Genou de Claire ; mar., 16 h : la Femme de l'aviateur ; dim., 13 h 30 : la Marquise d'O. Denfert, 14e (43-21-41-01) ; sam., 12 h : le Beau Mariage ; dim., 13 h 30 : Perceval le Gallois ; ven., 20 h : les Nuits de la pleine lune.

CASSAVETES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : mer., dim. : Une femme sous influence ; jeu., mar. : Meurtre d'un bookmaker chinois ; ven. : Love Streams ; sam., lun : Gloria.

SEMAINE DU CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE (v.o.), Cinéma Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : en alternance, Infirmières ; Garçon, sauve-toi ! ; Angle de vue ; Bistouri s'il vous plaît ; la Fin du domaine Berhof ; Le Tardif après-midi d'un faune.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Jean COURSIMAULT

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Etienne,

frère de Sophie et Paul-Edouard,

chez leurs enfants Antoine et Marguerite.

Le 18 novembre 1985.

Décès

— Mme Jean Bardon,
Le chef d'escadron
et Mme Philippe Bardon,
Mme Elisabeth Bardon,
Isabelle, Sophie et Nicolas Bardon,
M. et Mme Pierre Bardon,
M. et Mme Raymond Letellier,
L'amiral et Mme Maurice Soulet,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean BARDON,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

survenu le 3 décembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président
et les membres du conseil de gérance,
Le comité de direction
et tous les collaborateurs des Nouvelles Messageries de la presse parisienne,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BARDON,
directeur général
des Nouvelles Messageries
de la presse parisienne,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 3 décembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 décembre 1985, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nouvelles Messageries de la presse parisienne,
111, rue Réaumur,
75002 Paris.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale d'Hachette SA,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BARDON,
directeur général
des Nouvelles Messageries
de la presse parisienne,
administrateur d'Hachette SA,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 3 décembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hachette SA,
12, rue François-Ier,
75008 Paris.

(Lire page 35.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges COEYTAUX,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 1er décembre 1985, à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 décembre, à 11 heures, au temple protestant de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly.

De la part de
Mme Paule Marie Coeytaux,
son épouse,
Hélène, Philippe et Laurent,
ses enfants,
Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

71, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— La famille et les amis de

M. François FRAUDEAU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien membre
du Conseil économique et social,

ont la tristesse de faire part de son décès survenu le 2 décembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 décembre, à 15 h 30, en l'église de Ploeren, 56000 Vannes, où l'on se réunira.

[Né en 1912 à Blida (Algérie), François Fraudeau fut directeur adjoint de la Caisse d'allocations familiales d'Algérie, tout en exerçant des responsabilités au conseil confédéral de la CFTC, avant d'adhérer à la CFDT.

Après son retour en France métropolitaine, il devint directeur de la Caisse d'allocations familiales du Morbihan. En retraite depuis 1973, il créa le Comité de liaison des clubs de retraités du Morbihan, dont il assuma l'animation et la présidence.]

— Mme Georges Gozlan,
née Simone Abou,
M. et Mme Sylvain Gozlan
et leurs enfants,
Mme Robert Gozlan,
Mme Fernande Serror, née Gozlan
et ses enfants,
Les familles Gozlan, Abou,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GOZLAN.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 décembre 1985, à 9 h 15, au cimetière Montmartre, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Montpellier.

Christiane Legrand,
son épouse,
Catherine, Françoise, Pierre, Christophe et Marianne Legrand,
ses enfants,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jacques LEGRAND,
correspondant de l'Institut,
professeur à l'université Montpellier-II,

survenu le 24 novembre 1985, à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Croix-Nouvelle de Montpellier, le 26 novembre 1985.

220, avenue de Lodève,
34100 Montpellier.

— La Société d'ethnographie
a la tristesse de faire part du décès de son secrétaire général

Michel MARLIERE,
spécialiste de l'ethnologie
du bouddhisme moderne
chargé de conférences à l'EPHE,

survenu le 23 novembre 1985, en Alsace, à l'âge de cinquante et un ans.

Que ses amis et collègues, d'Asie et d'Europe, aient une pensée pour lui.

S. d'E. abs Afal,
103, rue de Lille,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André MOUTON,

survenu le 27 novembre 1985, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Il n'y aura pas d'enterrement, car, selon sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.

De la part de
Mme André Mouton,
son épouse,
Mme Marie-Andrée Mouton,
M. Patrick de Chirée,
ses enfants.

Saint-Maur, 32300 Mirande.

— L'Association Françoise et Eugène Minkowski pour la santé mentale des migrants,
Et son personnel,

ont le grand regret de faire part du décès de leur secrétaire général,

Jean-Pierre PILLIARD,

dont la compétence et le dévouement inlassable ont si activement contribué à la mission du centre et de l'association.

— Mme Monique Rius,
son épouse,
Jeanne, Claire, Paule,
ses enfants,
Mme Léontine Rius,
sa mère,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Henri RIUS,

survenu le 29 novembre 1985, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 décembre.
Levée du corps, à 13 h 45, à l'hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, 75020 Paris.
Inhumation, à 14 h 15, au cimetière de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès, à Pantin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme André Weil,
Mme Francine Daladier-Weil,
Anne, Nathalie, Cécile et Nicolas,
et leurs enfants
M. Jean Weil,
Jean-Sébastien, Ariane et Emmanuel,
M. et Mme Bertrand Weil,
Sophie, Alexandre, Benjamin, Jacques-Arthur et Nicolas,
Mme Weil-Picard,
Fanny et Claire,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
croix de guerre avec palme,
médaillé de la Résistance,
vice-président
du Comité d'action de la Résistance
et vice-président
de l'Union internationale
de la Résistance et de la déportation,
grand-croix de Malte des Veterans
of Foreign Wars of the United States,

survenu le 27 novembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, à Frapotel, dans la plus stricte intimité familiale.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le 8 janvier 1986, à la synagogue de la rue de la Victoire.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de l'Immobilière-Constructions de Paris (ICP),

ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI),

ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Société immobilière de location pour l'industrie et le commerce (SILIC),

ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur,
fondateur de la Société.

— Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et l'ensemble du personnel de la Midland Bank SA,

ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur.

— Le président-fondateur, René Paira,
Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Compagnie française d'investissements immobiliers et de gestion (COFIMEG),

ont le regret de faire part du décès de

M. André WEIL,
commandeur de la Légion d'honneur,
fondateur de la Société.

Anniversaires

— Il y a cinq ans, le

docteur Jean KREISBERGER

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont aimé et connu se souviennent.

Communications diverses

— Conférence-débat : « Quelle attitude devant l'immigration ? ». Pour une tolérance active, avec Françoise Gaspard, député PS ; Jacques Galtier, théologien, mercredi 11 décembre, à 20 h 30, Maison du Canada de la Cité universitaire, 31, boulevard Jourdan, 75014 Paris. RER : Cité Universitaire.
Organisateur : Animation universitaire protestante.

— A l'occasion du FIT, l'agence de l'informatique vous convie à un débat sur le thème : « Pénurie d'informaticiens et d'électroniciens, mythe ou réalité ? » Rencontre entre les étudiants et le monde du travail, le jeudi 5 décembre 1985. Débat au grand amphithéâtre Boris-Vian de La Villette, métro Porte-de-Pantin.

RADIO-TÉLÉVISION

ENTENDU

Intellectuels bâillonnés

Sans tambour ni trompette, « Voix du silence », émission pas comme les autres sur les droits de l'homme, animée par le journaliste Antoine Spire et par l'avocate Danièle Enoch, a fêté récemment son premier anniversaire. C'est le moment de rendre hommage, sur pièces, à cette émission modeste et non conformiste, qui part du principe que *« l'intelligence gêne les pouvoirs »* et s'est donnée pour mission de *« laisser parler les créateurs dont le patrimoine culturel est amputé, au nom de la sacro-sainte raison d'Etat »*.

Ce temps de *« libre parole »* pour ceux qui sont bâillonnés aux quatre coins de la planète est accordé tous les samedis de 8 h 30 à 9 heures sur France-Culture. Il nous a donné l'occasion, ces derniers mois, d'entendre des intellectuels brimés d'Haïti, d'Egypte, de Tchécoslovaquie, de Ceylan, des Philippines, d'Albanie, du Burkina, d'Union soviétique, d'Iran, du Cambodge, etc. Chaque fois, des auteurs ou témoins français sont invités à donner aussi leur avis sur le régime traité. Depuis peu, l'émission se termine par un bref journal des droits de l'homme à travers le monde. A chaque fois, « Voix du silence » nous apprend beaucoup. Bonne continuation !

J.-P. P.-H.

Mercredi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Colette.
Réal. G. Poitou-Weber, dialogues C. Rémy. Avec M. Meril, A. Ferjac, J.-P. Puymartin...
Dans ce dernier épisode, Colette, qui gagne sa vie comme journaliste, met au monde une fille, Bel-Gazou. Elle se sépare de son deuxième mari et tombe amoureuse du fils de celui-ci... Cet excellent feuilleton vient d'être primé par un jury de New-York.

21 h 30 Série : Le plus grand musée du monde.
Réal. J.-M. Leuven. 3 : La Méditerranée grecque, avec Dirk Bogarde et Charlotte Rampling.
Les antiquités grecques et romaines exposées au Louvre.

22 h 30 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invitée : Agnès Varda ; enquête sur la vente de vêtements par correspondance ; « Emilie Jolie » à l'affiche du Cirque d'Hiver ; la vidéo dans les restaurants, etc.

23 h Journal.

23 h 15 Supercross à Bercy (en direct).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : Raymond Barre.
Magazine de F.-H. de Virieu. Réal. J.-L. Leridon.
M. Raymond Barre, ancien premier ministre, répondra aux questions de F.-H. de Virieu et A. Duhamel (A2), Jean-Marie Colombani (notre collaborateur), Albert Du Roy (l'Evénement du jeudi), *et à celles des téléspectateurs. Quels sont ses projets pour mars 1986 ? Quelle sera sa position face aux deux autres leaders de l'opposition, MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ? Etc.*

21 h 55 Magazine : Moi ...je.
De B. Bouthier. *Casting présentateurs (avec l'arrivée de la cinquième chaîne, on cherche de nouveaux présentateurs... avis aux amateurs) ; les phobies (ou le bonheur de n'être pas phobique) ; tubes 90 (qui seront les artistes de demain, ceux qui feront vivre les producteurs de disques ?) ; baisse un peu l'abat-jour (la sexualité des retraités) ; marâtre (une belle-mère parle des enfants de son mari).*

22 h 55 Histoires courtes.
On est toujours trop bonne, *de F. Dupeyron ;* Flagrant délit, *de J.-P. Jacquet.*

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier.
Avec A. Souchon, V. Sanson, F. Hardy, L. Chedid...

21 h 35 Thalassa.
Le rôle de ceux qui dirigent la marine marchande, les armateurs. Avec le dernier héritier de la tradition française de l'armement, M. Tristan Vieljeux.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Néo-polar : Un père anonyme.
D'après M. Villard, réal. D. Moosmann. Avec F. Pagny, T. Tevini, G. Germain...
Jean Lortie, jeune homme plutôt calme dans la vie, apprend un beau jour non seulement qu'il a un père, mais que celui-ci était clochard... et qu'il vient d'être assassiné. Ce qui lui vaut de découvrir l'univers des marginaux en tous genres : salle des pas perdus des grandes gares, foyers, terrains vagues, quartiers misérables... L'ironie douce qui perce remplace l'espoir d'un autre monde. Un de ces « nouveaux polars » qui renouvellent l'écriture.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Aria, *de G.F. Haendel, par les Douze Violons de France.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, **Meurtres à domicile**, film de Marc Lobet ; 22 h 30, **l'Année des méduses**, film de C. Frank ; 0 h 15, **Cannonball**, film de P. Bartel.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Hommage à Gilbert Gratiant, poète martiniquais.

21 h 30 Pulsations : poésie et cordes pincées, ou d'Orphée à Georges Brassens.

22 h 30 Nuits magnétiques ; du jour au lendemain ; danse.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 21 septembre en l'abbatiale d'Ambronay) : *Quatuor à cordes nº 3*, de Schnittke ; *Quatuor à cordes nº 2*, de Bartok ; *Quatuor à cordes en la mineur*, de F. Schubert, par le Quatuor Orlando, avec C.-A. Linale et H. Oberdorffer, violon, F. Erblich, alto, S. Metz, violoncelle.

23 h Les soirées de France-Musique : jazz club.

Jeudi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Columbo.
La mort suspecte d'un criminel homme d'affaires. Columbo démêle les fils...

21 h 50 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'Alain Denvers, Roger Pic, Jacques Decornoy, Maurice Albert et Bernard Laine.
Les Blancs d'Afrique du Sud : une communauté fragmentée (ce qui bouge, ce qui change, ce qui « crispe » dans les raports quotidiens entre Blancs et Noirs) ; L'école des petits potes : dans une école primaire à Pigalle se côtoient des enfants de dix-sept nationalités (les réactions des parents, les efforts des professeurs, une expérience plutôt pilote dans un contexte difficile).

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Petit Joseph.
Film français de J.-M. Barjol (1982), avec J.-M. Thibault, J. Brac, J.-P. Blanc, I. Weingarten.
Un petit garçon, dont les parents sont sur le point de se séparer, passe les vacances avec ses grands-parents paternels, couple d'enseignants laïques et communistes. Entre le sourire et les larmes, la chronique d'un clan familial, les méfaits d'une éducation monolithique. D'après un roman de Chris Donner.

22 h 30 Magazine : Résistances. De B. Langlois.
La solitude du juge d'instruction (par Dominique Torrès, André Sora et Pierre Lepetit) ; Angola : dans les maquis de l'UNITA (reportage de Almerigo Grilz) ; Sahel : quand les paysans s'organisent (par Bernard Branque). Avec le musicien camerounais Francis Bebey.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Téléfilm : le Traité de paix.
D'après le roman de F. Grendel, réal. H. Bromberger. Avec V. Ropion, A. Snoussi, J.-Y. Gautier...
Non seulement Caïn n'est pas obligé de tuer Abel, mais les frères ennemis peuvent se réconcilier, même si tout les sépare : leurs origines, leur milieu, et surtout cette guerre d'Algérie qui les oppose, raison d'être du premier, corvée absurde pour le second. Etude subtile sur la naissance d'une amitié impossible.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-notes de François Mauriac.
Regard d'un témoin de Dien-Bien-Phu.

22 h 45 Millésime.
Bien boire, bien choisir, bien conserver le vin.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Concerto pour guitare, opus 30, *de M. Giuliani, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dirigé par J.-P. Berlingen, sol. A. Lagoya.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 25) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 55, **Le Léopard**, film de J.-C. Sussfeld ; 10 h 25, Musculairement vôtre ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, **Deux affreux sur le sable**, film de N. Gessner ; 15 h 25, **La Rupture**, film de C. Chabrol ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, **Romances et confidences**, film de M. Monicelli ; 22 h 35, **Virus**, film de K. Fukasaku ; 0 h 25, **Le Vainqueur**, film de S.-H. Stern ; 1 h 55, Vive la comédie (un garçon de chez Very ; Les suites d'un premier lit).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « le Palier », de Gérard Noël, avec M. Simmonet et H. Courseaux.

21 h 30 Vocalyse : musiques vocales du XXe siècle, avec Marie-Claude Vallin, soprano ; de Schoenberg à Marc-Antoine Charpentier.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; bruits du monde (la Birmanie).

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert des lauréats du XIe Concours international de piano Frédéric-Chopin (donné le 20 octobre à la Philharmonie de Varsovie) : avec Pikajzen (URSS), Luisada (France), Koyam (Japon), Jobtonski (Pologne), Laforêt (France), Bunin (URSS).

23 h Les soirées de France-Musique : William Kapell, le pianiste à travers ses enregistrements, ses écrits et les souvenirs de sa veuve, Kappel-Dehavenon.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 30 novembre).

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR L'AUDIOVISUEL

Après la « 5 », la « 6 » (musicale) et la « 7 » (culturelle) sur la sellette

La publication du cahier des charges et du contrat de concession de la cinquième chaîne continue de soulever des réactions hostiles. La Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français estime que *« le gouvernement a renié ses engagements »* ; Force ouvrière, de son côté, déclare que *« les avantages ahurissants consentis à cette chaîne privée ne peuvent être issus que de tortueuses « combinaisons » dont le service public, ses personnels, les artistes et créateurs français vont faire les frais ».*

Rapporteur sur la communication audiovisuelle au Sénat (qui débat de ce thème, ce mercredi 4 décembre), M. Jean Cluzel a évoqué un *« contrat doré sur tranche »*. Le sénateur (centriste) de l'Allier considère celui-ci comme le *« le point de départ d'une dérégulation sauvage en matière publicitaire »*, un *« abandon de la politique culturelle en faveur du cinéma »* et la *« constitution d'un véritable monopole privé »*. Il estime, en revanche, que le service public doit faire aujourd'hui un *« effort d'adaptation nécessaire »*, même s'il doit être *« brutal et douloureux »*. M. Cluzel, à la différence de la position officielle de l'opposition, préconise de ne privatiser qu'une seule chaîne, FR 3, pour *« créer, en synergie avec la presse régionale, des groupes multimédias »*.

Le pouvoir, qui ne s'attendait apparemment pas à une aussi forte opposition aux conditions d'attribution de la *« 5 »*, s'efforce aujourd'hui de montrer que le contrat « franco-italien » ne résume pas sa politique audiovisuelle. Ainsi, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication vient de « lancer » la future chaîne culturelle, en insistant sur la création de programmes, et laisse prévoir une initiative imminente pour la « 6 », la chaîne à dominante musicale. En outre, le président de la République se prononce – c'est une première – pour la privatisation des radios périphériques. Une mesure que le gouvernement n'avait pas voulu envisager lors du vote de la loi du 29 juillet 1982. Une petite bombe, qui passe presque inaperçue dans le tintamarre sur la télévision.

Les candidats à la sixième chaîne

S'agit-il de faire oublier les *polémiques sur la « 5 »* ? Ou de mettre sur les rails une autre chaîne privée ? Toujours est-il que le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication *prépare* activement une annonce sur la sixième chaîné. Une chaîne *essentiellement musicale* puiqu'elle serait obligée de *« consacrer quotidiennement 50 % au minimum du temps d'antenne à des émissions à dominante thématique musicale, répartie sur l'ensemble des programmes »*. C'est du moins ce qu'affirme le contrat de concession... de la « 5 », qui épargne ainsi par avance toute discussion sur le cahier des charges de la « 6 ».

Malgré cette hypothèque et les incertitudes qui règnent sur les fréquences encore disponibles *pour un second réseau*, les candidats à la sixième chaîne tiennent à faire savor *qu'ils existent*. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a écrit le 23 novembre à M. Georges Fillioud pour signifier sa candidature et *solliciter* un rendez-vous. Cette lettre *étant* restée sans réponse, une seconde, *plus pressante*, a *été* envoyée le 3 décembre, tandis que la CLT confirmait la veille à *M. Jacques Pomonti sa candidature* à un canal du satellite TDF 1 pour un programme en langue allemande.

Hit TV a rappelé aussi le 3 décembre, dans une lettre officielle adressée au secrétariat d'Etat, qu'il était candidat depuis le 22 juillet. Les *promoteurs de ce projet ont eu*, eux, un peu plus de chance que *la CLT* : quatorze *rendez-vous avec* différents représentants des pouvoirs publics, *mais sans grands résultats*. Le projet rassemble le groupe cinématographique UGC et *l'agence Roux-Séguéla-Caysac* – Goudard, en association avec le quotidien *Libération*. Notons *cependant* que M. Serge July, directeur de *Libération*, a *informé*, le 3 décembre, le personnel de son quotidien de ses négociations avec la « 5 ». *M. July, qui a pris personnellement* une part très active au montage du projet, étudie *l'entrée du quotidien dans* le capital de la cinquième chaîne.

Enfin, on ne saurait oublier Publicis, *qui a déposé* dès le 14 janvier une demande de chaîne nationale. Cette candidature, *« enregistrée »* par une lettre de M. Fillioud le 26 mars, est confirmée ce 4 décembre par une nouvelle démarche de Publicis auprès du secrétaire d'État. deux candidatures officielles. Au sein du projet réunissant Europe 1, Gaumont et *NRJ, le groupe publicitaire a* pris, ces derniers mois, une part active dans les négociations *autour de* la *chaîne musicale*, tant avec les pouvoirs publics qu'avec Télédiffusion de France. Europe 1 semblant désormais davantage intéressé par la « 5 », Publicis pourrait faire connaître dans le courant de la semaine sa nouvelle stratégie.

J.-F. L.

M. Mitterrand « ne verrait que des avantages » à la privatisation des radios périphériques

Interrogé par M. Max Gallo, directeur du *Matin de Paris* (et ancien porte-parole du gouvernement), M. François Mitterrand a précisé ses vues sur sa politique audiovisuelle dans l'interview publiée le 4 décembre dans ce journal. Il préconise aujourd'hui la privatisation des radios périphériques (RTL, Europe 1, Radio-Monte-Carlo, Sud-Radio sont plus ou moins contrôlées par l'Etat) et souhaite voir les attributions de la Haute Autorité encore étendues.

« ... Je trouve anormal, déclare le chef de l'Etat, *le statut de certains postes périphériques liés financièrement et juridiquement à la puissance publique, sans être assimilables au service public. Par exemple Europe 1. Je ne verrais que des avantages à leur véritable privatisation qui mettrait fin à un héritage ancien et lourd.*

» Quant à la télévision, par le réseau hertzien au sol et les canaux du satellite, les téléspectateurs français devraient pouvoir recevoir sept chaînes, la cinquième et la sixième en 1986, la septième en 1987 (1). Qui s'en plaindra? (...) Pour ma part, je poursuivrai la politique que j'ai engagée : soutien au service public et libération des ondes. Je souhaite à cet égard que les compétences de la Haute Autorité soient étendues. »

Les intéressés : pourquoi pas ?

● M. GÉRARD UNGER, président de la SOFIRAD : *« Il n'y a pas de raison politique, doctrinale ou idéologique pour maintenir les participations de l'Etat dans les stations dites périphériques. Mais la question doit être examinée cas par cas. Radio-Monte-Carlo est de nationalité monégasque, rien ne peut donc se décider sans l'accord de la principauté. Sud-Radio, aussi, a un statut très particulier, puisqu'il est lié à celui de la principauté d'Andorre. Les choses devraient être plus simples pour Europe 1, puisqu'il n'y a pas en jeu de relations internationales, même si son émetteur est situé en Sarre. Mais sa dénationalisation devrait être prudente et maîtrisée, notamment en raison de sa cotation en Bourse. »*

● M. PIERRE BARRET, président délégué d'Europe 1 : *« Les propos du président de la République me font l'effet d'une très bonne nouvelle. Comment pourraient-ils d'ailleurs me prendre au dépourvu, puisque cela fait trois ans que je le demande? Encore faudrait-il bien maîtriser cette privatisation dans le respect des procédures techniques. Avant mars? Ce n'est pas exclu. Nous avons certainement des suggestions à faire sur ce point. »*

● M. JACQUES RIGAUD, PDG de RTL : *« L'idée ne me concerne nullement. Seules les radios de la concurrence sont visées. Havas n'est en rien comparable à la SOFIRAD. Et M. Mitterrand semble découvrir un peu tard le système qui prévaut depuis fort longtemps. Serait-ce une façon nouvelle de préparer un cadeau de mariage à l'association Seydoux-Berlusconi déjà bien gâtée ? »*

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

(1) La sixième est l'éventuel réseau multiville « musical » ; la septième le projet de chaîne publique culturelle sur le satellite (NDLR).

UN ENTRETIEN AVEC M. ALAIN SUSSFELD

« Oui à la « 5 » si elle respecte les règles du marché »

Les responsables de la cinquième chaîne ont invité les professionnels du cinéma à s'asseoir autour du tapis vert de la négociation. Nous avons demandé à M. Alain Sussfeld, directeur général d'UGC, deuxième groupe cinématographique français et porte-parole du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), si un compromis était possible.

« Depuis sa polémique avec la cinquième chaîne, le cinéma français apparaît, aux yeux de certains, comme une profession frileuse, arc-boutée sur ses avantages...

– Il est trop facile de nous faire passer pour rétrogrades alors que nous demandons seulement le respect de certaines règles. Le cinéma français est fondamentalement favorable à l'évolution de l'audiovisuel. Qui a répondu à l'explosion des télévisions en modernisant les salles ? Qui a pris en main la vidéo, négocié avec Canal Plus, collaboré avec la mission « TV-câble » ? Nous avons même applaudi en janvier lorsque le président de la République a voulu les télévisions privées. Des entreprises comme Gaumont et UGC ont *pris leurs responsabilités pour présenter* des projets de chaînes.

» Aujourd'hui, nous disons « oui » à la *cinquième chaîne sans en récuser a priori* les opérateurs. Nous exigeons seulement que les pouvoirs publics respectent leur propre politique : la multiplication des réseaux doit *entraîner la multiplication* des images. Nous voulons que les nouveaux diffuseurs contribuent au même titre que les anciens à la construction d'une industrie de programmes européenne *forte. Celle-ci* n'est viable que si elle amortit, comme aux États-Unis, ses produits sur son marché national. Est-ce là un combat d'arrière-garde ? Croyez-moi : nous sommes aussi du côté de « la France qui gagne ».

– La « 5 » n'est-elle pas pour le cinéma un client de plus, donc un élargissement du marché ?

– La « 5 » est un client de plus si elle ne dérégule pas le marché. Pour que chaque diffuseur contribue à l'amortissement des œuvres, il faut qu'il puisse trouver sa place dans une hiérarchie des médias sans gêner son voisin : la salle de cinéma d'abord, puis la vidéo, la *télévision* payante et enfin les chaînes publiques ou privées. Cette exploitation progressive, qui est la *même* qu'aux États-Unis, sert les intérêts de tous. Plus les œuvres sont largement diffusées, moins est élevé le coût par spectateur. Si l'on ne veut pas faire payer davantage l'Etat ou le citoyen, il faut faire payer le diffuseur.

» Or que voyons-nous dans le cahier des charges de la « 5 » ? L'absence de quotas précis d'œuvres françaises et de fictions originales pendant les premières *années exclut* toute contribution au développement d'une industrie de programmes. On *sait bien* que la chaîne préférera acheter des émissions étrangères moins chères parce que déjà amorties sur d'autres marchés. Le délai de programmation des films ramené à deux ans gêne Canal Plus, qui n'a plus d'avantage suffisant pour justifier son statut de chaîne payante. *Il déséquilibre* les chaînes publiques, qui voient la première diffusion des films leur échapper.

» La « 5 » ne peut être un débouché que si elle nous achète quelque chose et si elle respecte l'équilibre économique de nos autres clients. Aucune *de ces conditions n'est réunie* aujourd'hui. A l'inverse, le contraste est frappant entre le laxisme dont bénéficie la « 5 » et les contraintes que l'Etat fixe aux autres *chaînes*. Bel exemple de libéralisme unilatéral !

– N'a-t-on pas évoqué un peu trop rapidement un scénario-catastrophe à l'italienne ?

– La comparaison entre l'Italie de 1975 et la France de 1985 est *sans doute abusive. En France*, les structures du cinéma et la production de fiction ont connu un développement bien supérieur à celui de nos voisins. Toutefois, il faut rester sur ses gardes : dans tous les pays du monde, quand la fréquentation des salles s'altère, la production nationale *en subit immédiatement* les conséquences et tous les diffuseurs s'en trouvent pénalisés.

» Seuls, des pays producteurs, comme la France ou les Etats-Unis, peuvent s'offrir des réseaux de diffusion *modernes et diversifiés. Défendre* la production française, c'est prendre en compte non seulement l'intérêt des spectateurs, mais aussi celui des diffuseurs. La « 5 », comme les autres chaînes, a besoin de films français, car ce sont eux qui drainent la plus forte audience.

– La « 5 » justifie son cahier des charges en évoquant la pénurie de films disponibles et la lente montée en charge de son réseau de diffusion...

– Il y a plus de 7 000 films en catalogue dont plus de 6 000 ne seront pas diffusés l'année prochaine par les chaînes existantes. Le seul handicap objectif de la « 5 », c'est l'accès aux films récents qui, pendant les deux prochaines années, sont en partie prioritairement diffusées par les chaînes *publiques. Mais, sur ce* point, on peut imaginer des solutions. Le cinéma français comprend *très bien que* la cinquième *chaîne* ait des problèmes de montée en charge et il est prêt à négocier commercialement la vente de ses films mais pas la réglementation du marché. Nous n'imposerons pas à M. Jérôme Seydoux des conditions qu'il ne peut pas respecter. Nous nous faisons fort de lui *démontrer que ce que nous demandons* est compatible avec ses intérêts. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Fillioud : *« la chaîne culturelle doit être un puissant moteur pour la création »*

M. Georges Fillioud a précisé, mardi 3 décembre, dans une lettre au PDG de FR 3, Mme Janine Langlois-Glandier, les missions de la société chargée *« de concevoir et d'éditer un nouveau programme culturel européen, destiné à être diffusé sur l'un des canaux du satellite français de télévision directe »*. Cette société, dont Mme Langlois-Glandier doit prendre la présidence (*le Monde* daté 17-18 novembre), sera une filiale de FR 3 (45%), de Radio France (15%), de l'Institut national de la communication audiovisuellle (15%) et de l'État (25%). Elle partira des conclusions de la mission d'études de M. Pierre Desgraupes pour mettre en œuvre *« une programmation de haute qualité, expression de la vie culturelle française et européenne »*, diffusée fin 1986 par le satellite TDF 1. A titre de *« préfiguration », dit M. Fillioud*, certains des programmes seront diffusés *« sur les antennes des chaînes publiques, principalement par FR 3 »*. M. Pierre Desgraupes y exercera une mission de conseil et de préparation.

« Le développement de vos initiatives sera un puissant moteur pour la création française par vos commandes de production et vos interventions en coproductions, car vous réserverez la part la plus importante de votre budget à des projets portés par des créateurs français : auteurs, réalisateurs, artistes-interprètes » (...). Pour cela, continue le secrétaire d'Etat, *« il convient que la quasi-totalité des crédits dont vous disposerez (300 millions de francs en 1986) soit affectée à des dépenses de programmes. Cela suppose que soient limités au maximum les frais de fonctionnement, et que la structure de votre société soit extrêmement légère (...). Il est évident que votre société n'a pas à se doter de moyens de production propres. Elle pourra s'adresser pour la réalisation de chacun de ses projets soit au secteur privé de production, soit à la SFP (...) »*.

● *Le Conseil constitutionnel saisi de l'amendement « tour Eiffel »*. – Plus de soixante sénateurs ont déposé, lundi 2 décembre, un recours au Conseil constitutionnel sur le projet de loi définitivement adopté par l'Assemblée nationale vendredi 29 novembre, et qui modifie la loi sur la communication audiovisuelle, notamment pour permettre la création de télévisions privées. Les sénateurs, auteurs de la saisine estiment que l'amendement *« tour Eiffel »* porte atteinte au droit de propriété, ainsi qu'à la liberté du commerce et de l'industrie.

● *France-Inter et le Minitel.* – « Contacts », c'est le titre d'une émission matinale sur France-Inter, animée par Jacques Pradel. A partir de ce mardi 3 décembre, elle propose aux *auditeurs* de réagir, de voter, d'échanger des idées et de dialoguer entre eux sur le thème du jour par l'intermédiaire du Minitel. Toutes les adresses et informations pratiques *fournies quotidiennement* seront conservées sur Minitel pendant un mois. Il suffira de composer sur le *clavier « TV-Info »*, de taper « Radio France », puis « Contacts » et de choisir ensuite entre *différentes rubriques* : « Contacts aujourd'hui » (le menu du jour), « Entrez en contact » (forum en *direct*), « la Bourse aux projets », etc. (du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30).

PRESSE

Décès de Jean Bardon directeur général des NMPP

Jean Bardon, directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) depuis 1974, est décédé le 3 décembre d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-cinq ans. Ses obsèques auront lieu le 6 décembre à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly.

Véritable homme d'équipe, *apprécié pour sa chaleur et son dynamisme*, Jean Bardon a tenu un rôle de premier plan dans la presse française, notamment en permettant au pluralisme de s'exprimer pleinement. Sous sa direction, les NMPP se sont agrandies en absorbant les vingt-deux agences de diffusion de la presse en province. Depuis 1975, les NMPP *avaient aussi créé sous sa* houlette la société Serefax (Société d'exploitation des réseaux de fac similés) ; *elles s'étaient aussi informatisées et modernisées*, notamment en ce qui concerne les centres de départ de Juvisy et de Saint-Denis.

La succession de Jean Bardon à la tête des NMPP *ne sera pas aisée*. Le conseil de gérance des NMPP, composé de huit gérants (cinq représentants des coopératives de journaux qui possèdent 51% du capital et trois représentants de Hachette qui en possède 49%), devrait se réunir dans les prochains jours afin de nommer un nouveau directeur général. Mais aucun nom n'a encore été cité.

[Né le 6 mars 1920 à Doyet (Allier), Jean Bardon était licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures. Il était aussi diplômé du Centre de préparation aux affaires (CPA). Entré en 1947 aux NMPP comme attaché de direction, il devient en 1956 secrétaire général adjoint et, en 1966, secrétaire général. En janvier 1974, il est directeur général des NMPP et, en décembre de la même année, membre du Conseil supérieur des entreprises de presse. A la fois homme de presse et technicien, il était aussi gérant de Presse-Routage et de nombreuses autres sociétés de presse, PDG de France-Message et président du directoire de la Société d'agences et de diffusion. Depuis 1978, il était membre du conseil d'administration de Hachette. Du fait de sa connaissance de la presse et de son expérience, les pouvoirs publics l'avaient nommé médiateur chargé de faire le lien entre les éditeurs clients de l'imprimerie de Montsouris et les syndics, lors du dépôt de bilan et de la restructuration industrielle de cette entreprise en décembre 1983.]

Les membres fondateurs de la Société des lecteurs du « Monde »

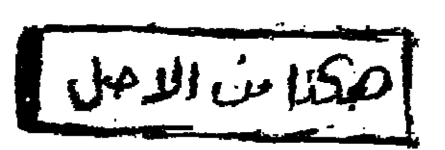
La Société des lecteurs du Monde, constituée le 22 octobre dernier, est présidée par M. Alain Minc, entouré d'un conseil d'administration composé de MM. Gérard Carles, Paul Delouvrier, Jean-Louis Funck-Brentano, Mme Nicole Garcia et Françoise Jurgensen-Chandernagor, MM. Georges Kiejman, Jacques Lesourne, Jean Martin, Mme Marie-Claire Mendès France, M. Dominique Wolton.

Le capital initial de 250 000 F a été porté à 1 500 000 F, entièrement libéré grâce à la souscription d'un minimum de dix actions et d'un maximum de quarante par les personnes physiques ou morales dont les noms suivent :

M. Camille Aboussouan, Mme Aimée Achcar-George, Madeleine Affre, Hélène Ahrweiler ; MM. ou Mme Jacques Ahrweiler, Michel Albert, docteur Pierre Amalric, Angelos Angelopoulos, Pierre Angoulvent, Gérald Antoine, Pierre Arpaillange, l'association École supérieure des journalistes de Lille ; MM. ou Mme Elisabeth Badinter, Yves Bandelot, les professeurs Claude Berand et Jean Bernard, Jean-René Bernard, le docteur Louis Bertagna, José Bidegain, Guy Blaudin de Thé, Marcel Bleustein-Blanchet, Michel Bon, Yves Bonello, Pierre Brantus, Mme Catherine Brantus, Frédérique Bredin, le général Buis.

MM. et Mme Benigno Caceres, Paul Camous, Michel Caste, Didier Chabrol, Dominique Charvet, Christiane Chatelain, Roger Chombeau, Françoise Cocan, Albert Costa de Beauregard, Georges Cravenne, André Damien, Dominique Daniel, le professeur Jean Dausset, Didier Davydoff-Goldstein, Dominique de La Martinière, Gilles de Margerie, Christine de Rivoyre, François de Rose, Xavier de Villepin, Michel Debatisse, Denis Defforey, Dominique Delprat ; la société Dessein SARL ; MM. ou Mme Brigitte Deygat-Lair, Alain Duhamel, Olivier Duhamel, Jean-Louis Dumas, Jean-Jacques Dupeyroux, Claude Durand, Jean-Gabriel Eddé ; les éditions Flammarion ; Gallimard ; les éditions de Minuit ; les éditions Robert Laffont ; MM. et Mme Caroline Eliacheff, le professeur Escande, Abel Farnoux, Maurice Faure, Jacques Favier, Paul Flamand, René Foch, Jean-Pierre Fourcade, Jean François-Poncet, Henri Froment-Meurice, les professeurs Henri Gastaut et Marc Gentilini ; MM. et Mme Elie George, André Giraud, Françoise Giroud, Bernard Grasset ; la société Greenwich Film Production ; MM. et Mme Alain Guichard, Michel Guy, Gisèle Halimi, Marek Halter, Léo Hamon, Joseph Handler, Max Heilbronn, Georges Hourdin, Françoise Huguet ; l'Institut de développement de l'économie sociale ; la société Interpart ; MM. et Mme Jérome Jaffré, Jean-Noël Jeanneney, Humbert Jourdan, Daniel Junqua, Serge Kampf, Marin Karmitz, Jack Lang, Yves Laporte, Pierre Ledoux, Yvonne Ledoux-Dietrich, Michèle Lematte, Louis Leprince-Ringuet, Jean-Francis Lévy, Bernard-Henri Lévy, Jérôme Lindon, Francis Lorentz, Manuel Lucbert ; le professeur André Lwoff.

MM. et Mme Caroline Malaussena, Etienne Manac'h, Charles Maral, Jean Meheut, Philippe Meyer ; le professeur François-B. Michel ; MM. et Mme François Michel, Didier Millet, André Miquel, Françoise Monard, Jean Morin, Claude Neuschwander, Pierre Nicolay, Pierre Nora, Robert Nouchi, Maurice Pellier, Denis Périer-Daville, Marie-Thérèse Péroncel-Hugoz, Jean Peyrelevade, Jacqueline Piatier, Yolande Pierre-Laffte, Louis Plane, François Puaux ; les sociétés Publicis, Publicis conseil, Régie nº 1 et Régie presse ; MM. et Mme Jean-Michel Quatrepoint, Eric Rouleau, Claude Roy, Lazare Rozensztroch, Bernadette Santiano, René Sautier, Jean-Luc Schilling, Jacques Schwarz, Laurent Schwartz, Léopold Sédar Senghor, Franck Serusclat, Jean-Louis Servan-Schreiber, Nicolas Seydoux, Serge Silberman, Guy Sitbon, Jean-Pierre Soisson, Simone Soussan, Jacques Stern, Lionel Stoleru, Pierre Sudreau, Mohammed Tarbush, René Thomas, Marc Ullmann, Pierre Uri, Pierre Vanlerenberghe, Raymond Vatier, Roger Vaurs, Jean-Pierre Vernant, Michel Vigier, Jacques Vimont, Serge Weinberg, Georges Winter, Gérard Worms, Jean-Louis Wormser, Marcel Wormser, André Wormser ; Zao Wou-Ki.



INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

La SNCF teste une vraie première classe

Ce n'était pas le grand amour entre la SNCF et les classes dirigeantes. La société nationale n'avait d'yeux que pour les voyageurs de seconde auxquels elle avait dédié ses voitures Corail et pas mal d'innovations. Les chefs d'entreprise, les cadres supérieurs, les hauts fonctionnaires, ne trouvaient plus, dans la première classe, la différence d'ambiance et de traitement qu'ils connaissent dans les hôtels, les restaurants et les avions. Air Inter ne les traitait guère mieux, mais au moins l'aérien avait-il conservé son prestige. Inexorablement les « grands » de ce monde se détournaient du train. De 1975 à 1982, la première classe avait vu s'éloigner 24 % de sa clientèle.

La SNCF a alors accepté de se lancer dans une véritable révolution culturelle et de concevoir une « nouvelle première » expérimentée depuis le 29 septembre entre Paris et Strasbourg sur les trains *Jean Lamour* et *Gustave Doré*. « *La « nouvelle première » est un produit entièrement nouveau qui a bouleversé nos habitudes,* explique Olivier Weber, directeur commercial voyageurs. *Comme nous ne savons pas tout faire, nous avons demandé à ceux qui sont compétents dans les domaines de l'hôtellerie et du voyage de nous aider.* » On a donc vu Jean Gillet, directeur de l'hôtel Meurice, et René Schumayer, ancien maître d'hôtel au Ritz, établir les canons d'un service de grande classe et l'enseigner au personnel de bord. Le décorateur François Catroux a été convié à faire oublier la proximité de la voie ferrée. Une grande toque, Joël Robuchon, s'est associé avec la SORENOLIF, filiale des Wagons-lits, pour mettre — enfin — une bonne table sur des rails.

Un hôte de marque

Moyennant 56 F de plus que le billet normal de première et une réservation obligatoire, le client est accueilli dans les gares de Paris-Est, de Nancy et de Strasbourg dans un salon qui rappelle irrésistiblement les salons « VIP » des aéroports. En plus des sièges moelleux, du téléphone et d'un Minitel, le voyageur y trouve un accueil souriant. Il peut y laisser ses bagages pour qu'ils soient embarqués dans les soutes du train. De là aussi, il réserve une place de parking, une voiture de location ou une chambre d'hôtel Frantel ou Accor.

Accueilli par le commissaire de bord, il gagne son siège dans l'un des salons d'une capacité de quatre à dix personnes de la voiture qui lui a été désignée. Des sièges pivotants permettent de faire salon ou bande à part. Cloisons ajourées à la japonaise et couleurs chaudes, sièges de cuir noir dans la voiture-bar, cocktail d'eau-de-vie de framboise, de crème de menthe et de champagne, Minitel et films vidéo : tout a été prévu pour convaincre le voyageur qu'il est un hôte de marque auquel rien ne sera refusé à bord de ce train au long cours. Et un hôte protégé, puisque aucun importun ne peut circuler dans cet espace réservé.

C'est dans la voiture-restaurant qu'il se persuade que cette première classe-là a définitivement rompu avec l'ancienne. Le contenu de l'assiette, lui, mérite quelques étoiles. Le recours à la cuisson sous vide et au réchauffement à la vapeur sèche conserve à l'étuvée de langoustines en civet ou à l'agneau pastoral aux herbes fraîches en salade le moelleux et le fumet que requiert un repas gastronomique. On est loin du folklore du menu ferroviaire infligé par un personnel autoritaire ! Le prix d'environ 300 francs par personne n'a rien d'excessif compte tenu de la qualité des mets, du service efficace et des investissements que cela suppose.

En deux mois, 5 % de passagers supplémentaires se sont laissés tenter par la « nouvelle première » qui rappelle aux habitués des voyages les attentions qu'on leur prodigue d'ordinaire dans la première classe des avions long-courriers. Si l'expérience confirme ce succès, la SNCF se propose de l'étendre aux trains les plus fréquentés par la clientèle d'affaires. Le TGV-Atlantique s'en inspirera. En tout cas, M. Wever est formel : « *Pas question de créer une troisième classe,* dit-il. *Si tout va bien, la « nouvelle première » se substituera à l'actuelle.* »

Cette banalisation devrait s'accompagner d'un réexamen du principe du supplément obligatoire. Entre Paris et Strasbourg, les 56 francs demandés couvrent, en partie, les rémunérations du commissaire de bord, de l'hôtesse et du bagagiste. Nul ne sait encore si le prix du kilomètre de la future première augmentera sur toutes les lignes ou bien si la SNCF cédera à sa manie d'ajouter des kyrielles de suppléments « nouvelle première » au prix de la première de base... L'embarras du choix doit-il obligatoirement s'accompagner d'un embarras tarifaire ?

ALAIN FAUJAS.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 4 décembre :

DES DÉCRETS

- Portant application des articles 19 et 26 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.
- Modifiant le décret du 11 août 1983 relatif à la gestion et au financement des établissements d'hospitalisation publics et privés participant au service public hospitalier.

UN ARRÊTÉ

- Fixant le nombre de fonctionnaires des PTT susceptibles de bénéficier de l'article 20 de la loi du 27 décembre 1975 relatif à l'attribution d'une pension à jouissance immédiate à l'âge de cinquante-cinq ans.

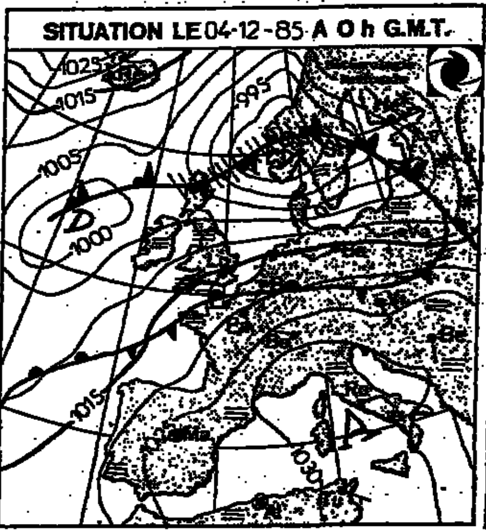
JEUNES

TOXITEL. — Créée le 14 novembre 1985 par Mme Chaban-Delmas, présidente de la Fondation toxicomanie et prévention jeunesse, et M. Berthier, directeur des relations extérieures de la société Gillette-France, l'association Toxitel (à laquelle participent également des représentants de la mission interministérielle de lutte contre les toxicomanies, du Centre national de documentation sur les toxicomanies et de l'association Drogue et jeunesse), grâce à son service télématique d'information, permettra dès janvier 1986 aux usagers du Minitel d'obtenir toutes information sur les institutions d'accueil, de consultation et d'orientation des jeunes en difficulté et de leurs familles.

★ **Fondation toxicomanie, 19, rue La Fayette, 75009 Paris, tél. : 42-80-42-24.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04-12-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 05-12-85 DÉBUT DE MATINÉE

1000 — 1005 — 1010 — 1015 — 1020 — 1025 — A

Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 4 décembre à 0 heure et le jeudi 5 décembre à 24 heures.

Les hautes pressions sur la France vont faiblir, laissant pénétrer lentement les perturbations atlantiques sur notre pays.

Jeudi : Le temps restera doux sur l'ensemble du pays mais va devenir nuageux davantage pluvieux.

Le matin, le ciel sera déjà très nuageux de l'Aquitaine au nord du Massif Central et aux Ardennes avec des pluies de la Vendée, à la Bretagne, à la Normandie et au Nord. Des nuages bas recouvriront le ciel sur le pourtour méditerranéen. Dans la journée, les nuages gagneront progressivement vers le Sud-Est. Les pluies s'étendront à l'Aquitaine et au Bassin parisien, puis aux Pyrénées et aux Ardennes. A l'arrière, le ciel restera très nuageux avec des averses et le vent d'ouest forcera sur les côtes de la Manche.

Les températures minimales seront voisines de 10 à 13 degrés sur les côtes, de 7 à 11 degrés à l'intérieur. Les températures maximales seront en légère baisse, plus sensible au pied des Pyrénées avec la fin de l'effet de fœhn. Elles iront de 13 à 15 degrés au Nord, de 16 à 20 degrés au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 3 décembre, le second le minimum de la nuit du 3 décembre au 4 décembre) : Ajaccio, 17 et 4 degrés ; Biarritz, 25 et 20 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bréhat, 15 et 12 ; Brest, 13 et 12 ; Cannes, 15 et 4 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 15 et 8 ; Dinard, 14 et 12 ; Embrun, 13 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 14 et −2 ; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 6 ; La Rochelle, 16 et 11 ; Lille, 13 et 11 ; Limoges, 17 et 10 ; Lorient, 14 et 12 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Menton (n.c.) ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 14 et 11 ; Nice-aéroport, 15 et 8 ; Nice-Ville (n.c.) ; Paris-Montsouris, 13 et 10 ; Paris-Orly, 13 et 11 ; Pau, 23 et 6 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 14 et 12 ; Rouen, 13 et 10 ; Saint-Étienne, 8 (min.) ; Strasbourg, 16 et 7 ; Toulouse, 16 et 12 ; Tours, 15 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 2 et 6 ; Genève, 14 et 1 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 14 et 12 ; Madrid, 19 (max.) ; Rome, 7 (min.) ; Stockholm, 3 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ANIMAUX

CAMIONNETTES ET CHAPITEAU. — Les traditionnelles journées d'adoption organisées par la Société protectrice des animaux (SPA) se tiendront sous un chapiteau géant dressé sur l'esplanade du Champ-de-Mars, les 7 et 8 décembre prochains. Le 7 décembre, M. Nungesser, président de la SPA, inaugurera la campagne nationale des « Camionnettes de l'espoir ». En effet, au début de l'année 1986, trois camionnettes, véritables dispensaires roulants, stationneront chaque semaine dans une commune différente (en priorité celles où sévit la rage), pour tatouer, vacciner et stériliser les animaux des personnes les plus démunies.

★ **SPA, 39, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : 43-34-39-36.**

BÉNÉVOLES

LA PORTE OUVERTE RECRUTE. — La Porte ouverte, qui accueille et écoute ceux qui ont besoin de parler des difficultés de leur vie, recherche pour ses centres de Paris des accueillants bénévoles. L'association leur demande de disposer de quatre à six heures par semaine et leur fait donner la formation requise.

★ **La Porte ouverte, 21, rue Duperré, 75009 Paris, tél. : 48-74-69-11 et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris, tél. : 43-29-66-02.**

DINER-DÉBAT

LA COLLECTE DE FONDS. — Le Fund raising, une technique de financement des associations, sera présenté par le docteur Claude Malhuret, directeur de Médecins sans frontières, au premier dîner-débat de l'Association française des trésoriers et responsables d'associations (AFTA), le 9 décembre à 20 heures, dans les salons de France-Amérique, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt à Paris 8e.

★ **AFTA, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 42-98-02-26.**

DOCUMENTATION

UN GUIDE POUR LES CHOMEURS. — Écrit dans une langue claire, accessible à tous, *Chôma'Guide* — le guide du chômeur — suit, pour sa présentation, l'itinéraire du demandeur d'emploi (le chômeur face aux organismes officiels, l'indemnisation, l'aide à la formation) et présente des initiatives originales. En vente (39 F) au Centre régional d'information jeunesse, 8, rue Voltaire, 38000 Grenoble.

EXPOSITION

IKEBANA. — Le Centre d'art floral ikebana présentera jusqu'au 8 décembre une exposition de compositions florales réalisées suivant les traditions et techniques japonaises (ikebana). Ces bouquets de fleurs naturelles seront présentés dans des vases de verre soufflé réalisés par des maîtres verriers français.

★ **Centre d'art floral ikebana, 26, rue d'Armaillé, 75017 Paris. Tél. : 45-74-21-28, chaque jour de 11 heures à 20 heures.**

EXPOSITION-VENTE

L'ENFANCE ET L'ART. — La Galerie de Nesle accueillera jusqu'au 8 décembre une exposition-vente d'œuvres offertes par des artistes contemporains (Berman, Carzou, Feraud, Vasarely Delaunay, etc.) aux institutions sociales de la Commission centrale de l'enfance. Ce sont près de deux cents œuvres d'art qui seront ainsi exposées et offertes aux amateurs à des prix fort accessibles.

★ **Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle, chaque jour de 11 heures à 20 heures sans interruption.**

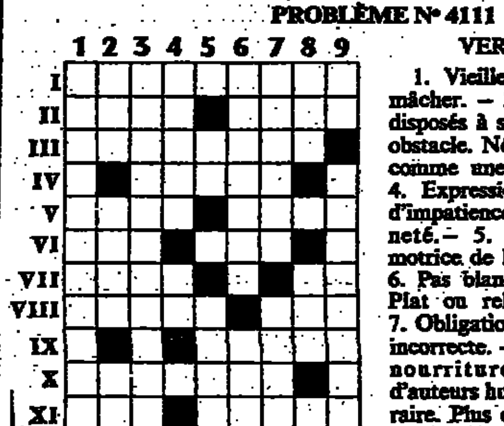
SANTÉ

JOURNÉES ANNUELLES D'ÉTHIQUE. — Le comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé tiendra ses prochaines journées ouvertes au public les vendredi 6 et samedi 7 décembre prochains à la Sorbonne. Deux tables rondes sur « La morale de la prévention » et « L'enfant et la société » et divers ateliers seront organisés. Le comité présentera également ses « avis » en ce qui concerne les registres médicaux pour des études épidémiologiques, les problèmes posés par le diagnostic prénatal et périnatal et les problèmes éthiques posés par l'appréciation des risques du SIDA dans la recherche d'anticorps spécifiques chez les donneurs de sang.

★ **Renseignements : 45-84-14-41.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4111



HORIZONTALEMENT

I. On le méprise quand on ne le prend pas en pitié. — II. En mer ou en montagne. De deux, le choix est facile. — III. Qu'on aura du mal à mener de nouveau en bateau. — IV. Mater dolorosa. — V. Se conserve parfaitement hors de son milieu naturel. Il n'y a que le fat pour prétendre ne pas en avoir. — VI. Pas lourde quand elle est forte. Voie piétonne. — VII. Sont témoins de nombreuses tentatives de vol. Contracté. — VIII. Amène la mort ou la « délivrance ». Eternels casseurs. — IX. Habillai. — X. La classe pour un âne. — XI. Ne convient pas. Relatif à une mer.

VERTICALEMENT

1. Vieille fabrique de boules à mâcher. — 2. Révolutionnaires peu disposés à se rendre. Hommage ou obstacle. Négation. — 3. Se répand comme une traînée de poudre. — 4. Expression de soulagement ou d'impatience. Marque de souveraineté. — 5. Note. Antique force motrice de la navigation à voile. — 6. Pas blanc quand il est marron. Plat ou relief, selon le sens. — 7. Obligation au porteur. Danseuse incorrecte. — 8. Consommée pour la nourriture de l'esprit. Mots d'auteurs humoristiques. — 9. Honoraire. Plus elle est grosse, plus elle est transparente.

Solution du problème n° 4110

Horizontalement

I. Branchage. — II. Rigolo. Ru. — III. Avenir. As. — IV. Ces. Nord. — V. Orin. Sied. — VI. Nale (élan). Crée. — VII. Nia. Noé. — VIII. Insu. ER. — IX. Ruelle. — X. Riens. Oup. — XI. Soue. Asti.

Verticalement

1. Braconniers. — 2. Riverain. Io. — 3. Agésilas. Eu. — 4. Non. Ne. Urne. — 5. Clin. Us. — 6. Horoscope. — 7. Rire. Los. — 8. Gradée. Elut. — 9. Eux. Décrépi.

GUY BROUTY.

VENTES

A L'HOTEL DROUOT

Georges de La Tour « plafonne »

L'enchère de 8 500 000 F — seulement — prononcée mardi 3 décembre pour le tableau de Georges de La Tour *le Souffleur à la pipe* a provoqué la déception puis la réprobation dans la foule qui avait envahi tout le premier étage de l'hôtel Drouot. Parties de 3 millions de francs, les enchères sont montées en trente secondes à 6, 7, 8 puis se sont brusquement bloquées à 8 500 000 F, de plus sans la moindre tentative de relance, comme si le commissaire-priseur, Me Nicolay, manquait lui-même de conviction. En fait, à ce prix, le tableau a été tout simplement « ravalé », c'est-à-dire restitué à son propriétaire.

Les experts, MM. Herdhebaut et Latreille, trop optimistes, espéraient plus de 15 millions de cette œuvre exceptionnelle (voir *le Monde* du 30 novembre).

Une raison de cet échec tient au doute sur l'authenticité de cette œuvre, en partie exécutée par le fils du peintre génial, ce que d'ailleurs le catalogue mentionnait très honnêtement. Cette toile était considérée par les meilleurs spécialistes de Georges de La Tour comme une œuvre d'atelier, ce qui la dévalue singulièrement.

Enfin, les bousculades, l'impossibilité physique d'approcher de l'œuvre mise à la vente découragent les grands collectionneurs et les représentants des musées étrangers. On ne peut que déplorer une fois de plus l'inconfort du nouveau Drouot et l'exiguïté des salles dites « de prestige », même munies d'écrans de télévision devant lesquels on s'écrase comme dans le métro à l'heure de pointe.

GERSAINT.

PARIS EN VISITES

JEUDI 5 DÉCEMBRE

« Salons d'une folie fin dix-huitième siècle », 14 heures, devant la mairie du dixième arrondissement, rue du faubourg Saint-Martin (C.-A. Messer).

« Cours et quartier de la Bièvre, derrière les Gobelins », 14 h 30, métro Gobelins, sortie Croulebarbe (M. Banassat).

« La gloire de Victor Hugo », 17 heures, hall Grand Palais (La France et son passé).

« Le Musée de la publicité et le Musée du cristal, rue de Paradis », 14 h 30, 18, rue de Paradis (A. Anquetin).

« Musée de la chasse et de la nature », 15 heures, 60, rue des Archives, s'inscrire au 42-60-71-62 (sauf lundi matin) et, après 18 h 30, au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Fêtes indiennes », 14 h 30, musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (L'Art pour tous).

« Le musée Picasso, le peintre et l'art du vingtième siècle », 11 heures, devant l'entrée, 5, rue de Thorigny, et « Les ateliers de fabrication de l'hôtel de la Monnaie », 15 heures, devant l'entrée, 11, quai de Conti (M. Ragueneau).

« Les Gobelins, ateliers en activité », 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« Les appartements du maréchal de La Meilleraye à l'arsenal », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland.

« Les salons des réceptions officielles de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (I. Hauller).

Le musée Picasso », 10 h 45, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités de Paris) ou 11 heures, près caisse (Approche de l'art).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Étienne-Marcel.

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 20 h 30 « L'homme et son environnement cosmique » (Régis Glaise, physicien.

Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail, 18 h 30 « Les chants de Nezahual Coyotl. Les poésies du rois aztèque » (table ronde).

Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 20 h 30 « Approche du spirituel par la peinture » (Père Jacques Laval, dominicain).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, Paris-7e, 20 h 30 « Le Moyen-Orient devant son avenir » (Joseph Maila, vice-doyen de la faculté des lettres et de sciences humaines de l'université de Beyrouth.

62 rue Madame, 19 heures « La peinture en Flandre, de Bruegel au maniérisme ».

Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures « L'histoire en question », par la duchesse de La Rochefoucauld, de l'Académie royale de la langue et littérature françaises et de Belgique, inscriptions au 42-65-96-00, 55, rue de Varenne, de 17 h 30 à 19 h 30. Table ronde avec M. Dominique Taddei, chargé d'une mission sur l'aménagement du temps de travail par le premier ministre, inscriptions au 42-22-63-10 (Futuribles).

Hôtel Trianon, 1 *bis*, rue de Vaugirard 15 heures et 19 h 30 « La chance... jeu du destin ? » conférence-débat (Michel Louis).

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,86

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



CONSULTANTS

CHAMP D'ACTION : la logistique de production et de distribution,

DOMAINE D'INTERVENTION : • STRATEGIE INDUSTRIELLE, STRATEGIE DISTRIBUTION PHYSIQUE, • MANAGEMENT DES OPERATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION, • INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'OPTIMISATION EN LOGISTIQUE,

OBJECTIF : l'excellence dans ces domaines dans un cadre européen,

METHODES : scientifiques et pragmatiques,

TAUX DE CROISSANCE : supérieur à 30% par an.

Nous recherchons

consultants seniors en stratégie

Vous êtes très scientifiques (X, Centrale, Mines) + MBA ou Ph.D. Vous avez quelques années d'expérience en entreprise ou en conseil. Vous avez l'esprit critique très développé et savez dialoguer avec une Direction Générale. Vous souhaitez devenir un *Partner*.

consultants juniors en management des opérations

Formation Ingénieur (Centrale, A. et M.). Vous avez une expérience opérationnelle, 1 an ou 2, acquise dans une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. *Sous la responsabilité du Chef de Projet, vous réaliserez, sur le terrain,* l'étude et la mise en place des projets d'organisation des opérations logistiques.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Envoyez C.V. détaillé en précisant le poste choisi à DIAGMA CONSULTANTS, 75, rue de Courcelles, 75008 Paris.



agence-conseil en communication spécialisée secteur enseignement-formation membre de l'AACP

recrute

UNE CHARGÉE DE MISSION

pour :

• la rédaction et la réalisation d'une lettre mensuelle et confidentielle d'informations
• le suivi des budgets édition des clients de l'agence
• les relations presse de l'agence et de ses clients

Niveau d'études supérieures et première expérience d'un an exigés

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à :
PROMO J : 9, rue Lagrange 75005 Paris

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

RECRUTE

DES ÉDUCATEURS CHEFS

du cadre départemental, par voie de concours sur titres.

Conditions :
- Etre éducateur spécialisé au 3e échelon ;
- Etre inscrit sur une liste d'aptitude à la suite d'un examen professionnel organisé par la direction régionale des services sanitaires et d'actions sociales.

Clôture des inscriptions : Vendredi 20 décembre 1985.

Pour tous renseignements s'adresser à : Monsieur le président du conseil général Direction du Personnel départemental, 4e ét., bur. 404, hôtel du département, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL. Tél. : 42-07-25-00, p. 24-04.

SOCIÉTÉ CONSEIL en IMMOBILIER d'ENTREPRISE à PARIS (8e) rech. :

DOCUMENTALISTE SECRÉTAIRE

- Nombreux contacts téléphone.
- Tenue à jour des dossiers.
- Suivi informatique.
- Aisance au téléphone.
- Excellente mémoire.
- Horaire légèrement décalé.

Env. C.V. + photo + prét. à : S.I.P. Publicité (ss réf. S.M.) 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

Institut supérieur privé recherche PROFESSEUR CONFIRMÉ EN COMMERCE INTERNATIONAL (cours et techniques) pour section BTS, réf. exigée. Disponibilité immédiate. Tél. : 42-46-55-77.

ARLETTE TEPHANY et PIERRE MEYRAND ch. pour le Centre Dramatique national limousin

LEUR ADMINISTRATEUR

gestion-promotion 12 000 F mensuel.
Nous adr. lettre man. et c.v., 23, fg St-Denis, 75010 Paris.

Société électronique industrielle, banlieue Est, recherche *pour son bureau d'étude*

INGÉNIEUR INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Etude et développement de logiciel de programmation pour composants d'automatisme. Cette offre s'adresse à des candidats ayant de bonnes connaissances en électronique digitale, programmation structurée, automatisme, ligne de communication temps réel. Débutant accepté, libre de suite. Tél. pour rendez-vous 43-05-14-00 p. 21.

S.C.M. en création cherche

PÉDICURE PODOLOGUE CHIRURGIEN-DENTISTE INFIRMIÈRE

SUD 92

Ecrire sous le nº 8.340, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an, 10 à 15 000 F mensuels

Nous leur offrons :
- une formation complète
- une activité prenante
- un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 4.985 – Publicités réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris. La préférence sera donnée à
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

URGENT, organisme de formation, cherche profs d'anglais pour le 75 et 93. Tél. : 42-26-52-30.

emplois régionaux

LA VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE (Isère), 15 000 habitants proche de Grenoble recrute

UN ACHETEUR

(sur une grille d'adjoint technique ou d'attaché). Responsable des achats et de la gestion du magasin municipal, sensibilisé aux technologies nouvelles. Expérience professionnelle exigée.

Adresser les candidatures à : Monsieur le Maire, 36, avenue du Général-de-Gaulle, 38120 Saint-Egrève, au plus tard le 13 décembre.

secrétaires

ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE recherche une

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

pour son service relations publiques.

- Expér. professionnelle dans ce domaine souhaitée.
- Excellente dactylo, habituée aux contacts.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec prétentions + photo au Service du Personnel, 10, rue Hamelin, 75116 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends Rover 2200 TC, 1976. 90.000 km. Excellent état. Prix ferme, 20.000 F. Téléphone : 42-46-75-86 dans la journée.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ ALLEMANDE FABRICANT DES PRODUITS NON ALIMENTAIRES

Pour la grande distribution et pour les commerces spécialisées

recherche

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Travaillant sur le plan national et introduit dans les centrales d'achats (bazars, revendeurs de meubles, papeteries, etc.) pour commercialiser des articles déjà bien implantés en France.

A contacter chiffre nº 43-825 SARAG GMBH Media-Publicité – BP 327, D-6600 SAARBRUECKEN 3.

Sté organis. salon inter. porte de Versailles, sujet nlt. excéd. et tr. porteur, vd participations de 100 000 F pr opér. à court et moyen terme, rent. forte, réf. sérieuses, partenariat poss. Renseig. : 45-58-19-36 p. 31, 9 heures/18 heures (y compris le samedi).

propositions diverses

Les possibilité d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DÉBUTANT 24 ANS Cobol, Gap 2, Basic, s/IBM 34 recherche emploi Paris/province sud. Tél. : 43-22-81-01.

J.F. 31 ans; études sup., exp. prof. 5 ans respons. pool dactylo puis édition ; style impecc., angl., alle., esp. ; qual. rigueur, originalité, ch. trav. salarié ou non, traduction, rédaction, correction, trait. texte, toutes possib. sauf vente, Paris, province. Ecrire Catherine Barret, 7, rue des Galons, 92190 MEUDON.

J.F. 24 ans, DESS à l'UER sciences humaines cliniques P. VII ou... et I DEUG SNV P. VII possibilité taper machine. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 314.426 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JAPONAISE, 38 ans, expér. journaliste, interprète, recherche poste rel. pub., France-Japon dans l'audio-visuel. Ecrire sous le nº 314 364 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES *administratifs, commerciaux*
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RÉDACTEUR EN CHEF – Rubrique économie (macro et micro) – Longue expérience rédaction et mise en page – Presse quotidienne parisienne. RECHERCHE responsabilités permanentes ou occasionnelles – Paris ou piges province – BCO/MS 753

CHEF DE PRODUITS – J.F. 37 ans – 8 ans expérience marketing, produits grande consommation – Anglais courant. CHERCHE poste poste Chef de produits dans *entreprise Paris – Possibilité mi-temps* – VJ/BCO 754

CONSULTANT JUNIOR – 28 ans – MBA – ESLSCA – Anglais, Allemand – *INTÉGRERAIT* en entreprise département opérationnel – Marketing en apportant 2 ans d'expérience ou rigueur analyse – Goût du contact – Faculté d'adaptation – Capacité à convaincre etc... sont les points forts – Paris, Lyon, Marseille, Toulouse – Accepte expatriation – BCO/MS 755

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT – 37 ans – Formation DUT mécanique ESC – Institut commerce international – Bilingue anglais – 12 ans expérience produits techniques – Biens d'équipements – Responsable assistance technique (gestion, lancement produits) – Vente biens d'équipement – Installations – Dominante mécanique et hydraulique sur marché européen et grande exportation – RECHERCHE poste Assistante direction commerciale France-Export – Constructeur RP – BCOMS 756.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

SAINT-MERRI, RARE imm. 19e s., 98 m² baigné de lumière, belle vue, calme, 1 800 000 F. 46-44-88-07.

Près PL. DES VOSGES Beau 2 PIÈCES, 45 m², sur cour, jardin. 42-86-63-33.

5e arrdt

PANTHÉON, 2 PIÈCES

Cuis., w.-c., bns, 2e ét., asc. GARBI : 45-67-22-88.

GOBELINS 2 P., tt cft, sur verdure, calme. Px 320.000 F. 43-25-97-16.

MOUFFETARD pierre de t., 4 P., tt cft, balc.. Px 1.520.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

6e arrdt

SAINT-PLACIDE

Bel imm., GD 3 P., plein de charme, 4e ét. 1.550.000 F BARGAM. 42-28-62-34.

7e arrdt

BAC ST-GERMAIN. 55 m² PIED-A-TERRE DE LUXE *LE POULAIN*. 43-20-73-37.

SAINT-DOMINIQUE 75 m². Tél. 47-03-32-44

MAISONNETTE, JARDIN

8e arrdt

VILLIERS, BEAU 3 PCES

Cuis., bains, ét. élevé, balcon 790.000 F. VERNEL. 45-26-01-50.

9e arrdt

MADELEINE 75 m² séjour double, 2 chambres, 2 bains, refait neuf, 5e ét., asc. GARBI 45-67-22-88.

BEL IMM. pierre de taille, 6 p., 185 m², chbre service, 1 720 000 F. 48-78-75-90.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS imm. p. de t., tapis esc. 3 P. tt cft, ref. neuf. 46-34-13-18.

11e arrdt

Mº VOLTAIRE, studio conft. ét. nf, imm. rén. 138.000 F. Possibilité 1.500 F mois. Téléphone : 47-22-78-99.

13e arrdt

BD VINCENT-AURIOL

BEAU 3 PCES, 67 m²

Gd cft, ét. élevé, balc., park. 635.000 F. VERNEL. 45-26-01-50.

16e arrdt

FACE BOIS, 150 m²

TRÈS BEL RÉCEPT. S/BOIS ét. élevé, 2 chbres, 2 bains SERVICE – PARKING EMBASSY. 45-62-16-40.

11, RUE MARBEAU *Très bel imm. ancien, 5e étage* asc., salon, salle à manger 2 chbres, calme, charme, serv. Sur place, jeudi, 14 h à 16 h.

AV. KLEBER, PRÈS

STUDIO tt cft, 3e, asc, bel imm. 520.000 F. 42-67-37-37.

AUTEUIL

77 m² + TERRASSE 10 m² ÉTAGE ÉLEVÉ, PARKING 45-01-95-05. 45-02-13-43.

DOCTEUR-BLANCHE

105 m², 2 chbres, salle de bns, salon, cuis. équipée. Bon état EMBASSY. 45-62-16-40.

PORTE MAILLOT, imm. récent, 107 m², living, 3 chambres, 2 bains, box. 45-74-73-77.

PRÈS JARD. DU RANELAGH 2 P., ét. élevé, calme, tt cft. 850.000 F. 46-05-10-08.

17e arrdt

ETOILE, beau liv. + chbre, 62 m². TRÈS BON ÉTAT. 795.000 F. 47-27-84-24.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT – ORTF studio tt cft, ref. nf, mezzanine r.-de-ch. sur jard. 46-34-13-18.

20e arrdt

PPTAIRE VEND

Studios rénovés de 160.000 F à 210.000 F. 43-48-89-90 *ou 89-96-42-34.*

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, r. des Longs-Prés *Etage élevé, 3-4 P., 90 m²* Balcon – box WEATHERALLS. 45-63-05-50.

Province

Tr. b. 2 p., 70 m², 2 orient. O.-E., balcon, loggia, terrasse, Le Cannet (06), prix autour 480 000 F. Tél. Paris 47-34-77-18 ou 42-58-78-87 ou Ecrire sous le nº 3 305, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

St-Jean-de-Luz village plage, appt 55 m², petite coppté, rénovation récente, 550 000 F. vue magnif. soir 82-94-90-92.

LES MENUIRES (73) pl. centre station, vds bel appt 48 m², 10e et dern. ét., calme ; Sud, meublé. Tél. 74-67-04-31 ou 78-42-62-76, urgent.

Lyon, pl. centr., bel imm. ancien, part. à part. vd appt caract., 64 m² rén. 5e, asc., belle vue, 100 m Métro. 330.000 F. Téléphone : 78-37-15-03.

appartements achats

ORPI

1re force de vente à PARIS *recherche tous appartements.* RÉALISATION RAPIDE.

ORPI - 43-27-83-83.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. 45-26-18-95.

locations non meublées offres

Paris

14, AV. LEDRU-ROLLIN

P. de T. 5 P. dont 3 chbres belle entrée, gde cuisine, bains 140 m², refait neuf, chauf. et eau chaude individuels 8.500 F plus charges Visite jeudi 5, 14 h à 15 h. *Téléphone : 42-66-27-32.*

Région parisienne

ROSNY-SOUS-BOIS Colline de la Boissière, dans imm. mod., tr. agréable, 2 P., cft. 1.800 + ch. Tél. matin SEGECO. 45-22-69-82.

locations non meublées demandes

Paris

Fonctionnaire (agrégé) ch. calme et grd studio ou 2 P., 35 m² de centre Paris, loyer max. 3.000 F., charges comprises, toutes garanties. Téléphone : 43-38-66-39.

Région parisienne

Pour cadres supérieurs et personnel, importante sté française pétrole rech. à louer à Paris et environs, appts 2 à 8 pces, studios, villas. Loyer élevé accepté. 45-03-30-33.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-56 42-83-57-02.

immeubles

NEUILLY-SAINT-JAMES

IMMEUBLE DE RAPPORT USAGE D'HABITATION CONSTRUIT 1970 sur 3 niv. 13 APPTS LIBRES *dont 200 m², dern. ét., terr.* VENTE GLOBALE EXCLUSIVE PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ Ecr. à Francacip. réf. 718 17, r. de la Banque, Paris-2e.

maisons de campagne

A VENDRE DAMGAN bourg (Morbihan) Libre

Maison comprenant r.-de-ch. : entrée, salle de séjour, salon (cheminée), salle de bains + 2 autres pièces ; à l'étage : w.-c., 5 chbres (3 petites, 2 grandes). Chauffage électrique par accumulation avec horloge + appentis à usage de cave + bâtiment annexe, le tout sur 624 m², 200 m de la plage. *450 000 F.*

S'adr. Mº Le Duigou & Proost. Téléphone : (16) 97-41-67-16.

maisons individuelles

MALAKOFF MAISON-JARDIN Près gare et métro, living + 3 chbres. 850.000 F., charme et calme. tél. 46-44-88-07.

villas

LESIGNY, ravissante VILLA *Ile-de-France, 5 P., tt cft* garage, jardin, 1.200 m² clos 4.700 F/ms, charges compr. Téléphone : 43-74-82-74.

propriétés

Prox. 3 km Aix-en-Provence 360 m² à l'ancienne, séj. 85 m² pisc., tennis, 8.000 m² pinède 3,3 MF. Tél. 42-24-93-58.

A vendre, 80 km Paris prox. Vernon, belle ppté normande, dans verger 2.300 m² avec dépendances, très bien aménagée, 7 pces principales (séjour avec poutres et cheminée, 52 m²). Px 900.000 F Téléphone : 32-56-80-66.

terrains

Bourgogne, terrain à bâtir, 3.900 m², prix à discuter. Situation dominante, calme. Tél. (85) 46-15-43, dès 20 heures.

viagers

LIBRE MONTOIRE vallée du Loir, très belle villa récente, 6 pièces tt cft, balcons, garage, terrain 2 800 m², arbres fruitiers, 250 000 F + rente 4 800 F, 76/73 ans. LODEL 43-55-00-44.

FONCIAL-LEGASSE VIAGERS 42-66-32-35

19, BD MALESHERBES-8e. Etude GRATUITE. Expert 48 ans d'expérience. RENTE INDEXÉE.

RARE A SAISIR

Parc Montsouris, maison 7 P., avec terrasse, occ. 71/81 ans. 280.000 F + 8.400. LAPOUS. 45-54-28-66.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

4e QUAI AUX FLEURS, petit bureau tout meublé + studio tout équipé, cession + loyer 2 800 F net. Tél. : 46-34-13-18.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. – R.C. – R.M. Constitution de sociétés démarches et tous services permanences téléphoniques.

TÉL. : 43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES, CONSTITUTIONS

AGECO 42-94-95-28

STATIONNEMENT AISÉ.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47. Nation : 43-41-81-81.

fonds de commerce

Ventes

A vendre sur avenue très passagère, CHAMBERY, pas-de-porte + murs, 380 m², ts commerces, *peut être divisé en* 2 ou 3 parties + grandes caves + garage + appts F 3 au 1er. Téléphone : 79-33-12-19.

l'agenda du Monde

Arts

Achetons tableaux modernes livres illustrés modernes. Tél. : 42-63-17-50.

Ameublement

MAGASINS AMEUBLEMENT ÉLECTROMÉNAGER S.C.L.B. 139, r. du Fg St-Denis, Paris-10e

Tout matériel d'équipement *de la maison des plus grandes marques internationales*
• Meuble, literie, tissus d'ameublement, voilage, luminaire, décoration de la table, services ménagères, porcelaine, verrerie cristal.
• Articles ménagers, vidéo ordinateur, chaîne Hi-Fi, télévision multistandard.
Notre service spécial vente petit matériel contre-remboursement
Véhicules toutes marques en *hors taxes à l'exportation.* Téléphone : 42-45-87-71.

Accessoires autos

AUTORADIO

Pose rapide par spécialiste à prix très compétitif *on peut apporter son poste.*

AUTOTEC

93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 43-31-73-56.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK

Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Bibliophilie

Librairie Philippe-Auguste, 19, rue du Cardinal-Lemoine (5e). Tél. : 46-34-73-25.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR

Brillants et argenterie Le plus grand choix *Des affaires exceptionnelles* Référence Paris. Pas cher PERRONO Joailliers-orfèvres Mº Opéra 4, Chaussée-d'Antin Mº Etoile 37, av. Victor-Hugo Achat tous bijoux-échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. *Métro : Cité. Vitrail N.-D. Or,* émaux, transi., à partir de 500 F.

LILIANE DU PONT achète et vend les bijoux anciens à la cour des antiquaires, 54, faubourg Saint-Honoré. Tél. : 42-66-22-15.

Cours

Améliorez votre anglais chez vous, par la VIDÉO : THE COTTAGE, vient de sortir, un cours/feuilleton *en anglais pour niveau moyen.* Librairie ATTICA 23, *rue Jean-de-Beauvais,* 75005 Paris. T. 46-34-16-90.

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE Tous niveaux par professeur expérimenté. T. 45-58-11-71.

Maths agrégé et maître assistant donnent COURS NIVEAU LYCÉE ET PRÉPARATOIRES, 46-51-35-82, 69-48-58-47.

Initiation à la PHILOSOPHIE et cours tous niveaux par titulaire doctorat. Tél. : 47-00-13-86.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans *le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école* d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE *RÉDUCTION* pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge). Cours spéciaux à Noël.

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12
Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (1) 39-59-26-33 (soirée).

LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 45-63-17-27 - Télex ISO BUR 641605.

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Maroquinerie

Vente au prix de gros

SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e, 42-72-16-68. Fermé sam.

Stages

ANGLAIS

TERMINALE, prépa. FAC. stages intensifs à *Noël.* Cours de soutien toute l'année. E.R.C. *Tél. : 45-88-01-97.*

STAGE DE SKI *TENNIS DE TABLE* du 26 décembre au 2 janvier à LA CROIX-FRY 2 100 F (14-18 ans). Téléphone : (16) 86-36-74-80.

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL. 200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, *Road London SE 1.* Tél. : 01-703-4175.

Chatel (Hte-Savoie) dans résidence, 2 p., terrasse, parkg. Pour 4 pers., tt cft. T. (16) 84-91-87-86 après 20 heures.

TIGNES (Savoie) A louer STUDIO 4 personnes (sauf vacances Noël) Téléphone : 87-62-31-40. 87-75-23-88.

économie

REPÈRES

Dollar : 7,69 F, la baisse reprend

Remonté vingt-quatre heures auparavant, le dollar s'est de nouveau replié mercredi 4 décembre sur toutes les grandes places financières internationales pour coter 7,69 F (contre 7,7280 F la veille) et 2,5210 DM (contre 2,5325 DM). De l'avis des cambistes, ce fléchissement est surtout imputable à la relative faiblesse des courants d'affaires en grande partie liés à l'attentisme général. La controverse sur l'état réel de la croissance économique aux Etats-Unis a rebondi avec la publication des indicateurs avancés pour octobre. *« Ils ne sont pas assez mauvais,* dit-on, *ni pour renforcer l'espoir d'une prochaine baisse des taux d'intérêt ni pour inciter vraiment à vendre du dollar. »*

Banques américaines : vers la création de « conseils de surveillance »

Afin de répondre à *« ce problème massif »* qui demande *« une approche multiple »,* à savoir l'accroissement des faillites bancaires aux Etats-Unis, la communauté financière pourrait créer des « conseils de surveillance », estime M. Preston Martin, vice-président de la Réserve fédérale et considéré comme l'un des successeurs possibles à l'actuel président du Fed, M. Paul Volcker. *« Les petits déposants doivent être protégés à 100 % »,* a souligné M. Martin au cours d'un forum bancaire organisé par l'American Enterprise Institute, estimant qu'un *« conseil de principes bancaires pourrait être créé afin d'établir des normes »,* composé d'anciens dirigeants de banques ou de financiers à la retraite, chargés d'étudier les activités des banques, des institutions d'épargne et de prêts ou d'autres organismes financiers.

Production industrielle : croissance modérée dans les prochains mois

Les chefs d'entreprise s'attendent à une croissance modérée de la production industrielle dans les prochains mois, selon l'enquête de novembre publiée par l'INSEE. La production a continué de croître au début du quatrième trimestre, mais, dans toutes les branches, à l'exception de la construction automobile dont les carnets sont bien garnis, la demende, y compris la demande étrangère, se réduit. Les perspectives de hausse de prix restent très faibles.

SOCIAL

LA CFDT ET LES ÉLECTIONS DE 1986

La crédibilité d'un choix non partisan

Réunis, le mercredi 4 et le jeudi 5 décembre, les trente-neuf membres du bureau national de la CFDT vont arrêter définitivement la position de la centrale face aux élections législatives de 1986. Pour la première fois depuis 1970, lorsqu'elle a opté pour le socialisme autogestionnaire, la Confédération de M. Edmond Maire n'appellera pas ses adhérents à voter pour la gauche (*le Monde* daté 15-16 septembre), mais elle ne se cantonnera pas pour autant dans une stricte neutralité politique. Une position qui n'allait pas de soi. En octobre dernier, à l'issue de vifs débats, le conseil national, composé des représentants des unions et des fédérations, décidait (4 voix contre 7 abstentions) qu'une consultation des organisations serait élargie à celles n'ayant pas de représentants au bureau national. Déjà amendé, le texte qui va être discuté les 4 et 5 décembre devrait faire l'objet de nouveaux amendements.

Pour une Confédération historiquement et culturellement ancrée à gauche, l'idée de ne pas se ranger clairement dans un camp pour les élections législatives, sous prétexte de situer l'action syndicale en dehors des changements politiques, a d'abord suscité des inquiétudes. Tout en acceptant le principe de ne pas adopter de *« consigne électorale »,* plusieurs organisations ont ainsi refusé, selon la formule de M. Denis Tonnerre (PTT), *« de se laver les mains et de rester silencieux ». « Il est possible, pour la CFDT,* devait dire au dernier conseil national M. Regereau (Bretagne), *à partir du bilan des avancées, de son analyse et de ses propositions, de montrer que la droite et la gauche ce n'est pas pareil. »* Affirmant d'emblée que sa fédération de la métallurgie *« est de gauche »,* M. Georges Granger devait ajouter : *« Pour la FGMM, être de gauche, cela ne se traduit pas forcément par un appel électoral au moment des législatives. »* Comme le souligne M. Michel Vegnolles (SGEN) *« entre la droite et la gauche, il y a plus qu'une marge ».* Un raisonnement défendu également par la région Bourgogne.

« La pire des choses »

D'autres organisations sont allées plus loin en récusant ce qui pouvait apparaître comme une fausse neutralité, sans que leurs positions par rapport à celle de la direction confédérale recoupent le clivage entre la majorité et l'opposition. Déjà, en juin dernier au congrès de Bordeaux, la fédération d'opposition HACUITEX, tout en critiquant sévèrement le gouvernement, avait appelé à soutenir la gauche. D'autres demandent au minimum une dénonciation en bonne et due forme de la droite. Ainsi, au conseil national d'octobre, M. Bernard Henry, de l'union régionale des Pays de Loire, avait estimé qu'*« on ne peut se contenter de constater nos divergences avec la droite : il faut mettre les travailleurs en garde ». « En quoi,* avait-il poursuivi, *notre autonomie serait-elle mise en cause si nous appelions les travailleurs à refuser de porter leurs voix à droite, sur ceux qui véhiculent une idéologie et des propositions opposées aux nôtres ? ».* Un sentiment partagé par la région Champagne-Ardennes — *« il faut être clair : la droite est la pire des choses »,* — et par la fédération des finances — *« il faut dire que le retour de la droite est une mauvaise chose pour les Français et les travailleurs ».*

A l'opposé, Mme Marguerite Bertrand, de la Fédération des services, a souligné qu'il fallait profiter de l'échéance des législatives pour mettre en avant *« une volonté de se défaire de l'étiquette de syndicat politisé ». « Ce n'est pas simple,* reconnaît Mme Bertrand, *car l'ancrage à gauche existe dans la culture de la CFDT et il faut l'assumer ».* Pour la Fédération de la construction, le refus d'un appel partisan est un moyen de *« défendre l'indépendance syndicale »* et aussi de tenir compte des adhérents qui *« ne votent pas à gauche ».* Les cadres de l'UCC se trouvent à l'aise dans l'absence de consigne mais, disent-ils, *« la CFDT doit rester fidèle aux valeurs soutenues par la gauche car nous sommes conscients d'un danger d'un libéralisme débridé ».*

Des exigences... « de gauche »

Pour éviter de nouvelles tensions internes, la direction confédérale va donc devoir opérer la synthèse, lors du bureau national, entre des aspiration diverses, voire parfois opposées. *« Etre ni neutres, ni partisans »,* selon la formule équilibriste de M. Albert Mercier, secrétaire national. En définitive, le texte du bureau national ne comportera aucun appel explicite à voter pour la gauche — et donc principalement pour le PS — et laissera donc une totale liberté de vote à ses adhérents. Mais il apportera un certain nombre d'éclairages... et rappellera les *« exigences »* de la centrale sur l'emploi, l'avenir de la protection sociale, le développement de la démocratie, le rôle du syndicalisme et la place de la négociation contractuelle... Il rappellera aussi que, lors de son dernier congrès, la CFDT a estimé que le bilan de la gauche depuis 1981 faisait apparaître des *« avancées importantes »* avec un point noir, la lutte contre le chômage. Il soulignera enfin les *« risques »* de certaines propositions aboutissant à un excès de libéralisme ou nourrissant des *« campagnes anti-immigrés »* et marquera l'opposition de la CFDT à tout *« retour en arrière »* sur les libertés publiques.

Toute la crédibilité du document de la CFDT, qui veut rester un partenaire syndical responsable quel que soit le gouvernement en mars 1986, se jouera sur sa présentation. Percevra-t-on le changement culturel opéré — et réel — si, malgré l'absence de consigne électorale précise, tout revient implicitement dans le texte à rejeter les propositions de l'opposition et à cautionner, même comme un moindre mal, celles de la majorité ? La marge est très étroite. Les *« exigences »* de la CFDT ne sont-elles pas toujours des exigences *« de gauche » ?* M. Maire n'a-t-il pas mis en garde récemment M. Fabius contre un abandon du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail en soulignant qu'une telle décision relèverait d'un *« comportement de droite »* perçu négativement par la centrale ? Comme l'explique un secrétaire national, *« nous sommes une organisation bien évidemment de gauche, mais sans appartenir à la gauche politicienne ».* Il faudra écouter, et surtout bien peser, la différence...

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

Au conseil des ministres

UNE SÉRIE DE MESURES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

M. René Souchon, ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, auquel le premier ministre avait confié une mission de réflexion et de propositions sur le développement rural, devait rendre, ce mercredi 4 décembre, sa copie au conseil des ministres. Celui-ci devait adopter plusieurs mesures qui renforceront la *« démarche d'autodéveloppement déjà fortement stimulée par la décentralisation ».*

Les premières mesures concernent la formation et l'information : création de six schémas directeurs (dans cinq départements ruraux et un massif de montagne) de la communication, afin d'assurer la complémentarité des réseaux nationaux, régionaux et locaux de communication ; radios et télévisions locales, journaux de pays, services télématiques et téléphoniques ; ouverture des programmes de formation au développement rural aux fonctionnaires d'État, aux élus et agents des collectivités territoriales, aux partenaires du réseau associatif ; lancement d'une expérience de télétravail (secrétariat et saisie informatique à domicile) ; regroupement et diffusion des fichiers d'expériences sur le développement rural.

En deuxième lieu, plusieurs mesures doivent favoriser le développement des activités forestières et touristiques exercées par les agriculteurs. Les revenus qui en résultent seront considérés comme un bénéfice agricole et les investissements nécessaires à ces activités pourront bénéficier des bonifications d'intérêt initialement prévues pour les seuls investissements agricoles.

Enfin, des mesures diverses ont pour objet de mieux adapter les interventions de l'Etat au milieu rural. La réglementation nationale sera modifiée et différenciée. D'autres décisions concernent la rénovation des locaux commerciaux, artisanaux et touristiques, la transmission d'entreprises commerciales en milieu rural, l'accès au Fonds de développement de l'emploi rural du Crédit agricole pour les sociétés d'économie mixtes locales.

Enfin, l'éducation nationale passera, d'ici à la fin de l'année, seize conventions avec des groupes de communes afin de regrouper périodiquement les élèves de classes et communes isolées. Il s'agit de donner aux enfants des moyens pédagogiques et des contacts dont ils ne peuvent disposer dans leur seule commune.

Devant l'assemblée de la coopération

« L'agriculture française n'est pas un secteur sinistré »

déclare M. Nallet

Délaissée, l'agriculture française ? La Confédération française de la coopération agricole (CFCA) et son président, M. Albert Duchalais, qu'on ne peut taxer d'arrière-pensée politique, ont été, mardi 3 décembre, plutôt critiques vis-à-vis de l'action gouvernementale. Ainsi dans le budget 1986 les industries agricoles et alimentaires seraient-elles sacrifiées, selon lui, et le financement par les banques notoirement insuffisant. *« Etrange désintérêt pour l'un des secteurs-clés de l'économie nationale »,* a dit M. Duchalais (1).

Le ministre de l'agriculture, M. Nallet, n'a pas laissé passer l'occasion lui permettant de répondre aussi aux propos tenus par les dirigeants politiques de la droite, jeudi 28 novembre, lors du conseil extraordinaire de la FNSEA : *« Non,* a-t-il dit, *l'agriculture française n'est pas un secteur sinistré, ni un secteur délaissé. »* La preuve ? Les volumes de production continuent de progresser ; dans de nombreux domaines l'agriculture française est la plus compétitive du monde. Pas délaissée non plus car sur 175 000 tonnes de viande de bœuf dégagées par la Communauté sur les pays de l'Est, 125 000 sont revenues à des opérateurs français ; même chose pour 60 % des ventes de beurre ; alors qu'il n'y a un an de nombreux professionnels tenaient des propos alarmistes, le stock des céréales sera en fin de campagne l'un des plus faibles jamais connus. *« La réalité,* a poursuivi le ministre, *c'est qu'il y a de nouvelles formes de solidarités, difficiles à inventer. »* Continuant de répondre à la droite mais aussi à la FNSEA, il a poursuivi : *« N'avons-nous pas cru trop longtemps que la production pourrait croître indéfiniment à un prix garanti. Il faut regarder en face cette mutation plutôt que de reporter sur d'autres les responsabilités. Ce n'est pas un service à rendre aux agriculteurs que de tenter de leur faire croire qu'il y a quelque part une volonté malsaine de nuire à l'agriculture. »*

Un fonds pour l'emploi des agriculteurs ?

Quoi qu'il en soit, la mutation donne la sinistrose au mouvement coopératif : *« Le monde agricole ressent une véritable angoisse (...) qui ne date pas d'aujourd'hui. » « Dans les quinze années qui viennent, les coopératives vont perdre entre le quart et le tiers de leurs adhérents actuels »,* estime M. Duchalais, et cette hémorragie fait même craindre pour la santé des outils coopératifs, dans les régions où les agriculteurs seraient tentés par la toute neuve retraite à soixante ans.

Aujourd'hui nombre d'adhérents sont dans une situation critique, avec un endettement insupportable : auprès du Crédit agricole, le chiffre est connu : 134 milliards, chiffre qui n'est pas jugé dramatique par la banque verte. Mais l'endettement auprès des coopératives en tant que fournisseurs ? Le montant n'est pas cité. Pour la CFCA, les coopératives peuvent faire un effort de solidarité *« qui a ses limites ».*

Au-delà c'est à la solidarité nationale de jouer, et la CFCA propose *« la mise en œuvre d'une sorte de fonds pour l'emploi »* destiné aux agriculteurs qui ne peuvent plus s'en sortir. Le ministre n'a pas répondu sur ce point sauf à évoquer, à propos des *« fausses solutions »* — mais il s'agissait alors de la politique agricole commune, — *« ceux qui sont tentés de se retourner aujourd'hui comme hier vers l'Etat, dans des processions qui rappellent parfois les rogations ».*

L'autre volet en effet des préoccupations de la CFCA, c'est évidemment l'Europe : rejet du Livre vert de la Commission européenne, acceptation d'une maîtrise quantitative des productions excédentaires subordonnée au respect de la préférence communautaire, refus de voir financer les exportations par les agriculteurs eux-mêmes, engagement dans la bataille de l'ECU et pour une zone ECU *« dont dépend l'identité de l'Europe »,* volonté de défendre l'intégrité de la PAC, dans d'éventuelles négociations commerciales multilatérales, le GATT devant être renforcé *« comme instance d'arbitrage pour introduire un peu de droit là où il y a surtout de la force et de la ruse ».*

Sur ces points, l'accord avec le ministre semble total. Pour M. Nallet, ni les quotas préconisés par les uns pour réduire la production, ni la baisse des prix souhaitée par d'autres partenaires européens ne sont des solutions. Il n'a pas précisé quelle était la bonne formule mais indiqué, dans un détour, que *« le Livre vert est peut-être en train de s'éteindre lui-même ».*

JACQUES GRALL.

(1) La coopération agricole représente environ 45 % du chiffre d'affaires des industries agricoles et alimentaires.

Le gouvernement accorde une aide de 350 millions de francs aux producteurs de viande bovine

Le gouvernement va accorder une aide de 350 millions de francs aux producteurs de viande bovine. Il s'agit d'une mesure nouvelle, inscrite au collectif budgétaire, et non d'un redéploiement de crédits existants. Les modalités d'attribution de cette aide ne sont pas encore arrêtées.

En présentant il y a quelques jours le résultat provisoire des comptes de l'agriculture pour l'année en cours (qui se traduisent par une baisse moyenne de revenu de la branche agricole de 7,1 %), le ministre, M. Henri Nallet, avait insisté sur les disparités des situations et notamment sur les difficultés propres aux producteurs de viande bovine, dont le revenu diminue depuis trois ans.

La crise que traverse ce secteur est qualifiée de structurelle : la production organisée de jeunes bovins subit la concurrence des abattages de vaches de réforme, présentes en France mais aussi importées plus nombreuses du fait de la limitation de la production laitière.

Les viandes de qualité (bœufs de trois ans) sont, elles, en concurrence avec les importations de quartiers arrière en provenance des autres pays de Communauté dont les habitudes alimentaires permettent de mieux valoriser les quartiers avant, moins nobles.

Structurelle encore cette crise car, si les éleveurs ne sont pas encouragés, la permanence du troupeau, jusqu'alors le plus important d'Europe, risque de n'être plus assurée.

L'attribution des aides n'est toutefois pas chose aisée. Le ministère de l'agriculture, qui doit en débattre avec les professionnels, envisage deux types de mesures : des aides directes au revenu, mais sous une forme à trouver qui n'attire pas les regards et les foudres de la pointilleuse Commission européenne, gardienne des règles de la concurrence intra-communautaire ; des aides, sans doute au niveau des abattages, qui encouragent la consommation de jeunes bovins, boudés par l'industrie de la viande et la distribution, aides qui, en tout état de cause, auraient une finalité économique collective et non individuelle.

D'autre part, les producteurs de mouton ont obtenu de Bruxelles une prime qui devrait compenser leur baisse de revenu. On parle de 60 F par tête de brebis mère, soit 450 millions de francs au total.

J. G.

LA JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT A EDF

Conflit banal et... débat de fond

La journée d'action *« pour les libertés »* organisée par la CGT à EDF le mardi 3 décembre n'a pas eu de conséquences pour les usagers, à l'exception d'une coupure sauvage de cinq minutes peu après 13 heures, qui a affecté le journal de TF 1. En milieu de journée, la baisse de charge a atteint 11 000 mégawatts, soit près du quart de la production de pointe. Selon la CGT, qui parle de *« succès »*, 40 % de ses syndicats ont appelé à des arrêts de travail de quatre heures, et une manifestation à Paris a rassemblé, selon elle, quatre mille personnes. La direction a recensé 40 % de grévistes dans la production thermique. La situation est redevenue normale, en fin de journée, sauf aux centrales de Cruas, du Tricastin et de Martigues. La CGT annonce *« un temps fort »* le 9 décembre.

Que se passe-t-il à EDF ? Au départ, personne n'y a pris garde : un conflit social banal, de surcroît localisé à quelques centrales du Sud-Est (Tricastin, Martigues, Cruas), quelques problèmes d'alimentation, mais pas de quoi fouetter un chat. Mais ce conflit banal tourne à un bras de fer entre la direction et la CGT, décidée à poursuivre des actions de harcèlement dans un maximum de centres. Conséquence sociale : pour la troisième fois, une commission paritaire, sur le travail à mi-temps prévu pour mardi a été annulée. Conséquence économique : les grèves dans les trois centrales du Sud-Est représentent un manque à gagner d'environ 10 % de la production nationale.

Pour faire face, EDF a dû stopper ses exportations et interrompre l'alimentation de clients dont l'abonnement le permettait. Elle a dû aussi remettre en marche certaines centrales au fuel, normalement inutilisées car fort coûteuses, et puiser dans les réserves des barrages hydrauliques, déjà faibles du fait de la sécheresse de l'automne et tombées ainsi au plus bas. *Bilan : 20 millions* de francs de dépenses supplémentaires par jour depuis dix jours.

L'enjeu du conflit apparaît disproportionné. La CGT parle de 100 militants *« sanctionnés ou menacés de l'être »*... mais seuls dix-huit agents des centrales de Martigues et du Tricastin font l'objet d'une procédure pouvant aboutir à un blâme ou à un avertissement. La direction a, semble-t-il, un bon dossier : ces agents auraient actionné, dit-elle, sans liaison avec les responsables de la marche de la centrale du Tricastin, la manette d'arrêt d'urgence de la turbine électrique lors de la journée d'action du 24 octobre. Une pratique que les autres syndicats jugent *« inacceptable ».*

Mais au-delà de cette querelle, c'est la controverse sur le bon usage de la grève dans les services publics qui rebondit. A EDF, la notion de service minimum en cas de grève est relativement floue, mais en cas de coupure l'alimentation de clients prioritaires (hôpitaux, industries ayant des activités vitales) est assurée. La CGT accuse la direction de vouloir remettre en cause la réglementation du droit de grève en disant aux agents : *« Vous pouvez faire grève mais vous devez rester chez vous. »*

De fait, voici longtemps qu'on réfléchit à la direction d'EDF sur les modalités du droit de grève en espérant que progressivement le recours à la coupure de courant — non utilisée par exemple par la CFDT depuis trois ans *« en raison de la conjoncture économique »* — disparaîtra de l'arsenal syndical, *« beaucoup d'autres moyens existant »*... Un bien grand débat pour un conflit à l'origine si limité...

Leur entreprise déménage

TREIZE COUTURIÈRES DE VERDUN SONT PRIVÉES D'EMPLOI

C'est par le gardien de leur atelier, qui leur a remis une lettre manuscrite de leur employeur, que treize couturières de la Manufacture textile européenne de Verdun (Moselle) ont appris, le lundi 2 décembre, qu'elles n'avaient plus de travail.

Profitant de la fermeture de fin de semaine, le directeur de l'établissement, M. Watel, avait fait procéder au déménagement des machines. L'atelier vidé, les ouvrières se sont retrouvées brutalement sans emploi à cause, précisait la lettre, du *« manque de rentabilité »* de l'entreprise et du non-remboursement par l'ANPE des *« salaires correspondants à la mise à niveau de l'ensemble du personnel durant les premiers mois ».*

La Manufacture avait ouvert ses portes en mai dernier, attirée par les propositions de la municipalité de Verdun, qui avait décidé en 1984 d'offrir une prime de 10 000 F par emploi créé. La candidature de M. Watel, un industriel parisien, avait été retenue, et, pour assurer la formation nécessaire au personnel pendant les deux premiers mois, l'ANPE devait verser une subvention représentant 80 % des salaires. Selon l'antenne locale de l'ANPE, M. Watel n'a jamais rempli les dossiers pour l'obtention de la prime et sa société ne possédait pas de service administratif.

AFFAIRES

LA RESTRUCTURATION DE L'ÉLECTRONIQUE BRITANNIQUE

GEC lance une OPA sur Plessey

Fragilisée depuis quelques années, l'électronique britannique engage sa restructuration à la mode de la City : General Electric Company (GEC) a lancé une OPA sur Plessey, le mardi 3 décembren de 1,16 milliard de livres (13,3 milliards de francs). Le numéro un de l'électricité et de l'électronique, vaste et riche conglomérat, entend absorber le numéro un des télécommunications afin de créer un puissant groupe capable de faire face à la concurrence internationale. Il se propose de payer les actions de Plessey 160 pence soit près de 18 % au-dessus de leur cours au Stock Exchange avant l'offre (mais celles-ci passées à 178 pence dans l'après-midi du 3 décembre). L'opération est surprenante.

Elle coïncide en tout cas avec l'annonce d'une chute de 13 % des bénéfices avant impôt de GEC, tombés à 289 millions de livres pour le semestre se terminant fin septembre, contre 332 millions un an auparavant. Plessey ne se porte guère mieux. Ses bénéfices avant impôts ont aussi baissé de 13 % sur la période correspondante.

Bénéficiaires, installés sur les rentes de situation acquises au sortir de la guerre, les grands mamouths anglais (GEC, Plessey, STC...) ont traversé les années 70 sans savoir quelle stratégie adopter face à la révolution microélectronique. Un immobilisme qui s'est traduit par la mise sous dépendance japonaise de l'ensemble du secteur de l'électronique grand public (TV, vidéo) et par une éviction des marchés internationaux des télécommunications au profit des Français et des Japonais. GEC, Plessey associé à l'américain ITT, ont été incapables de mettre au point rapidement leur central électronique (System X).

Dans les équipements militaires, Racal, nouveau venu, sauvait quelques meubles, mais la victoire récente de Thomson, avec RITA, sur Plessey, pour le marché du Pentagone est venue souligner un affaiblissement technologique désormais inquiétant.

Après les travaillistes qui avaient essayé de susciter une industrie publique (Inmos dans les circuits intégrés), Mme Thatcher était résolue à réveiller ses géants endormis en introduisant la concurrence. Les militaires devenaient exigeants avec leurs contractants, tandis que British Telecom privatisée recevaient l'autorisation d'ouvrir les portes de ses fournisseurs.

L'abandon brutal du protectionnisme se traduisit, hélas, par l'entrée de groupes étrangers comme Ericsson et ATT-Philips dans les télécoms.

La Bourse s'est émue de ces déboires, et les titres de Standard Telephones & Cables (STC), acquéreur récent du constructeur informatique ICL, de Thorn-EMI et de Plessey ont subi de fortes baisses depuis six mois. Seul GEC, confortablement assis sur une trésorerie de 1,4 milliard de livres, s'en tire relativement mieux et l'initiative lui revenait.

Des deux, GEC est la plus grosse entreprise, avec un chiffre d'affaires annuel de 5,98 milliards de livres à fin mars 1985, contre 1,42 milliard pour Plessey.

L'inquiétant pour Mme Thatcher est que la création d'entreprises dans les technologies nouvelles, le nouveau capitalisme qu'elle appelle de ses vœux et qui semblait prendre racine, traverse lui aussi un cap difficile comme en témoigne les difficultés de Sinclair et Accorn dans les micro-ordinateurs ou l'aggravation des faillites (+ 133 % sur les neuf premiers mois de 1985 par rapport à 1984) d'entreprises situées dans les technologies avancées (1). Seul le domaine des logiciels semble épargné, et les Britanniques y réussissent.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Statistiques de la compagnie d'assurance Trade Indemnity.

M. AUROUX DEVANT LES AGENTS IMMOBILIERS

Patte de velours

En allant, le mardi 3 décembre, prononcer le discours de clôture du trente-neuvième congrès de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), M. Jean Auroux, tout nouveau ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, précédé de la réputation des lois sociales auxquelles il a donné son nom, avait tout lieu de s'attendre au pire. Les participants n'avaient-ils pas, la veille encore, au mépris du travail de leurs instances nationales, pour proposer des réformes, réclamé avec vigueur l'abrogation pure et simple de la loi Quilliot ?

Aussi le ministre se tenait-il prêt à faire front à des contestataires dont il savait bien sait bien qu'ils étaient, pour une grande majorité d'entre eux, d'abord des opposants politiques. Certes, quelques rires vite étouffés, avaient salué le début de son propos, lorsqu'il avait évoqué, pour s'en féliciter, le fait que, en 1986, les loyers réglementés suivraient totalement l'évolution de l'indice du coût de la construction, et que les autres ne seraient pas amputés de 20 % pour « des raisons économiques exceptionnelles », comme ce fut le cas en 1983 et en 1984. Il est vrai que la progression de cet indice semble bien faible aux propriétaires, le dernier connu augmentant de 2,96 %, soit à peine la hausse des prix souhaitée par le gouvernement en 1986.

M. Auroux put continuer son discours, et obtint même, à plusieurs reprises, des applaudissements. Lorsqu'il rappela, par exemple, que, lors de l'entrée de nouveaux locataires, le loyer pourrait être mis à niveau avec ceux d'appartements comparables, dans le même quartier, et sans avoir de formalités administratives à accomplir. Ou encore, lorsqu'il souligna que le texte sur la simplification administrative, défendu le matin même à l'Assemblée nationale par ses soins, concernait largement l'immobilier. Ou enfin, lorsqu'il confirma que des prêts conventionnés allaient être mis à la disposition des jeunes ménages désireux d'accéder pour la première fois à la propriété de leurs logements, dans des immeubles anciens, et sans obligation de travaux trop lourds : l'expérimentation de cette « ouverture » des prêts conventionnés sera menée durant l'année 1986, à Brest, à Paris et dans le Val-de-Marne.

Tout au long de son intervention, le ministre fit donc patte de velours. Quant au financement unique pour le logement neuf ou ancien, et à déductibilité totale des intérêts des emprunts, que réclament nombre de professionnels réunis dans le Conseil national de la construction (dont fait partie la FNAIM), le ministre ne fit qu'effleurer le sujet. Mais il eut beau jeu de rappeler que la recherche de l'équilibre budgétaire méritait qu'on y réfléchît un peu plus.

Un succès, donc, pour M. Auroux, qui, s'il n'obtint pas une ovation, avait évité à ses auditeurs de manquer aux usages en malmenant un ministre.

Il est vrai que bien des adhérents de la FNAIM espèrent avoir entendu, avec M. Auroux, leur dernier ministre socialiste...

JOSÉE DOYÈRE.

M. MEXANDEAU PRÉSENTE SON PROJET DE RÉFORME DES PTT

M. Mexandeau, ministre des PTT, a envoyé à ses cinq cent mille agents une lettre expliquant le projet de réforme des structures de son administration. Parallèlement, il a engagé une consultation des syndicats. Ce projet vise à « mettre le service public des PTT en meilleure position pour répondre aux modifications économiques mondiales et permettre aux PTT de mieux faire face à leur mission en clarifiant leurs responsabilités, tout en confortant leur unité ».

Pour ce faire, une délégation générale à la stratégie et une direction centrale du budget et du personnel seront créées et rattachées directement au ministère. La délégation devra s'occuper de la stratégie des PTT, de la réglementation, du suivi des projets et de la tutelle des industries informatiques et bureautiques. Elle comptera une centaine de personnes.

Ce projet décevra ceux qui attendaient une profonde modification, une déréglementation importante, voire une privatisation partielle des PTT. Cette réforme vise surtout à créer un vrai ministère des PTT, jusqu'ici privé des moyens et des hommes dont seules les deux directions générales des postes et des télécommunications disposent. Face à ceux qui voulaient créer deux entreprises distinctes — la poste et les télécommunications, — la réforme crée en fait une sorte d'entreprise PTT dont l'unité est renforcée dans le cadre du service public. — E. L. B.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAITS D'UN JUGEMENT RENDU PAR LA 17e CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, LE 17 MAI 1985

Sur poursuites de M. Bruce Rappaport, assisté de Me Sauveur Vaisse, avocat au Barreau de Paris, poursuites relatives à divers passages contenus aux pages 100, 101, 102 et 243 de l'ouvrage intitulé *Affaires africaines*, écrit par M. Pierre Pean et édité par la Librairie Fayard,

La 17e chambre du Tribunal de grande instance de Paris statuant en matière de police correctionnelle a, le 17 mai 1985, condamné l'éditeur, M. Claude Durand, et l'auteur, M. Pierre Pean, en considérant que les principales imputations contenues dans ces passages constituent des faits qui portent atteinte à l'honneur et à la considération de M. Bruce Rappaport, et en écartant les exceptions invoquées par les prévenus.

Par ses motifs, ainsi résumés, le Tribunal « Déclare MM. Claude Durand et » Pierre Pean coupables, le premier en » qualité d'auteur principal, le second » en qualité de complice du délit de diffamation publique envers un particulier, à raison des passages susvisés de » l'ouvrage *Affaires africaines* » ;

Faits prévus et réprimés par les articles 29, alinéa 1, 32, alinéa 1 de la loi du 29 juillet 1881 ;

« En répression ;

« Condamne chacun des prévenus à » la peine de 10000 francs d'amende ;

» « *Sur l'action civile :*

» « *Reçoit Bruce Rappaport en sa* » considération de partie civile ;

» « *Condamne solidairement Claude* » Durand et Pierre Pean à lui payer la » somme de 5000 francs à titre de » dommages-intérêts ;

» « Déclare la Librairie Fayard civilement responsable. »

Cette décision n'a pas été frappée d'appel et est donc, à ce jour, définitive.

ENTREPRISES

Dix Airbus et cinq ATR-42 vendus aux Etats-Unis

L'industrie aéronautique européenne poursuit sa percée sur le marché nord-américain. Airbus industrie annonce une nouvelle vente de dix A-320 à la compagnie Gatx Air, filiale de Gatx Leasing, qui loue quarante-deux appareils à vingt compagnies aériennes du monde entier. Ces dix avions de 150 places seront livrés en 1990, 1991 et 1992. On ignore le type du réacteur choisi. Le montant de la transaction dépasserait 300 millions de dollars (2,3 milliards de francs).

D'autre part, la compagnie Pioneer Airlines Continental Commuter a acheté cinq avions de transport régional franco-italien ATR-42 et pris une option pour quatre appareils supplémentaires.

La première société européenne de circuits intégrés

En avance sur les Américains eux-mêmes, avec un capital recueilli dans toute l'Europe, créée le jour même du conseil de Luxembourg, la société ES2 (European Silicon Structures) éclaire ce que pourrait être le renouveau technologique du Vieux Continent (*le Monde* du 4 septembre). L'idée des créateurs de ES2, dont M. Jean-Luc Grand-Clément, ancien vice-président pour l'Europe de Motorola, un des grands groupes américains de l'électronique, est de fabriquer des circuits intégrés « à la demande » avec la technologie la plus en pointe (écriture directe par faisceau d'électrons sur le silicium). L'avantage est de faire en deux semaines les « puces » délicates dessinées spécialement pour un client et qu'on ne trouve pas au catalogue des fabricants traditionnels. ES2 vise 20 % d'un marché européen en forte croissance, qui devrait atteindre 600 millions de dollars en 1990.

Le centre de logiciels sera installé en Grande-Bretagne ; l'usine en France près d'Aix-en-Provence. Le siège social sera à Munich. ES2, qui emploiera 250 personnes à la fin de l'an prochain, et un millier en 1990, est d'emblée européen, car les investissements ne peuvent être rentabilisés qu'à cette échelle. Olivetti, Philips, Saab-Scania et le Suisse BBC viennent d'entrer pour 5 millions de dollars chacun au capital, qui sera ensuite complété par ses investisseurs institutionnels et du capital risque. Au total, la société « lèvera » 65 millions de dollars, dont 20 millions en prêts.

Bouygues absorbe la Compagnie des réseaux électriques

Poursuivant la diversification de ses activités dans la distribution d'eau, d'électricité et de gaz, le groupe Bouygues a acquis la totalité du capital de la Compagnie des réseaux électriques, dont il détenait déjà 40 %, le reste appartenant à la Compagnie de signaux et d'entreprise électrique (CSEE).

La Compagnie des réseaux électriques (830 salariés), qui réalise un chiffre d'affaires de 280 millions de francs, est spécialisée dans les réseaux de transport et de distribution d'électricité, les réseaux de distribution de gaz et les travaux de canalisation. En mars 1984, Bouygues avait racheté deux entreprises du même secteur : la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) et ETDE (Entreprise transport et distribution d'électricité).

AFFAIRES

UN INVESTISSEMENT DE 290 MILLIONS DE FRANCS DANS LE CALVADOS

Pechiney et le japonais Mitsui s'associent dans le cuivre pour l'électronique

Tréfimétaux, filiale à 100 % de Pechiney, spécialisée dans la transformation du cuivre et de ses alliages, a signé le 2 décembre avec la société japonaise Mitsui Mining and Smelting Co Ltd, un accord pour la création à Dives-sur-Mer (Calvados) d'une société française de production selon le procédé Mitsui de cuivre électrodéposé pour circuits imprimés destinés à l'industrie électronique européenne. Dives-sur-Mer, situé près de Caen, est à l'intérieur d'un pôle de conversion.

Tréfimétaux détiendra 65 % et Mistui 35 % du capital de la nouvelle société, Eurocel, qui sera de 80 millions de francs et dont le président sera M. Bruno de Vulpian. Indépendamment des emprunts à long terme, le projet bénéficiera évidemment d'aides des pouvoirs publics.

La société investira à Dives-sur-Mer un total de 290 millions de francs et emploiera environ 100 personnes pour un chiffre d'affaires annuel atteignant progressivement 150 millions de francs environ. Cette usine contribuera à faciliter le reclassement du personnel de l'usine existante de Tréfimétaux, qui devrait fournir une partie importante des effectifs nécessaires.

Mitsui Mining and Smelting Co Ltd, qui est l'un des producteurs majeurs de cuivre électrodéposé, dispose d'usines au Japon et à Taiwan et détient une participation dans la société Oak-Mitsui (USA).

L'accord que Tréfimétaux vient de conclure avec Mitsui Mining and Smilting Co Ltd confirme l'orientation de cette société du groupe Pechiney vers le développement de produits pour le marché de l'électronique, indique Pechiney. En mai dernier, Tréfimétaux avait annoncé l'acquisition d'une licence du groupe Kobe Steel pour la fabrication d'alliages cuivreux spéciaux destinés à la production de connecteurs et de supports de composants pour l'électronique.

D'autre part, en septembre de cette année, Tréfimétaux avait signé un accord avec la société américaine Pfizer pour commercialiser en Europe l'alliage Pfinodal (R) obtenu grâce à la métallurgie des poudres et destiné à la fabrication de supports de composants pour l'électronique.

● **Robotique : cinq Européens s'associent au titre du programme Euréka.** – Deux Français (le Commissariat à l'énergie atomique et Matra), un Espagnol (CASA-Construcciones Aeronauticas SA), un Allemand (Dornier GMBH) et un Suisse CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) vont travailler ensemble sur la robotique au titre du programme Euréka. Le CEA et Matra ont annoncé conjointement le 17 octobre cette « proposition d'action », dont le thème est la robotique de la « troisième génération ». Cette association pourra avoir des « *retombées considérables* » sur des domaines touchant aux transports comme l'« *aide à la conduite et à la navigation de véhicules sans pilote* ». Ces recherches viseront à atteindre une autonomie de décision et de déplacement pour des robots de sécurité civile, utilisés pour la lutte contre le feu, le sauvetage, les situations d'urgence...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,6880	7,6910	+ 25	+ 40	+ 65	+ 95	+ 220	+ 320
$ can.	5,5321	5,5383	– 22	– 3	– 53	– 19	– 155	– 64
Yen (100)	3,7686	3,7719	+ 10	+ 21	+ 45	+ 65	+ 270	+ 329
DM	3,0496	3,0514	+ 99	+ 111	+ 201	+ 219	+ 597	+ 650
Florin	2,7080	2,7100	+ 62	+ 72	+ 129	+ 145	+ 379	+ 425
F.B. (100)	15,0186	15,0303	+ 19	+ 86	+ 76	+ 164	+ 253	+ 566
F.S.	3,6557	3,6589	+ 138	+ 154	+ 290	+ 314	+ 855	+ 923
L (1 000)	4,4750	4,4793	– 334	– 288	– 528	– 461	– 1289	– 1160
£	12,4167	11,4288	– 286	– 248	– 550	– 483	– 1346	– 1162

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
DM	4 7/8	5 1/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8	9	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16
F.S.	3	4	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	15	20	16 5/8	18 1/8	15 1/4	16 1/4	14 1/2	15
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 3/8	11 1/2
F. franç.	8 3/4	9	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 3/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Nouveau défi protectionniste des parlementaires américains

La lutte entre la Maison Blanche et le Congrès autour du protectionnisme vient de connaître de nouveaux rebondissements. L'administration Reagan, persuadée des effets néfastes d'un isolationnisme commercial, poursuit une offensive destinée à contrer les « pratiques déloyales » des partenaires des Etats-Unis et estime marquer des points. Le représentant spécial du président pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, a annoncé, le lundi 2 décembre, qu'une issue avait été trouvée avec la CEE sur les exportations européennes de fruits en boîte.

Un dossier dont le chef de l'exécutif américain avait fait l'un des symboles de sa volonté de contrer les avantages dont bénéficient, par subventions interposées, les concurrents des producteurs américains. M. Yeutter a par ailleurs confirmé sa détermination à se battre sur tous les fronts en dévoilant que des mesures de représailles allaient bientôt être prises à l'encontre des Japonais, qui continuent de protéger leur marché des importations de cuirs américains.

Ces opérations ponctuelles n'ont apparemment pas encore permis de rassurer des parlementaires obsédés par les retombées d'un déficit commercial qui pourrait tourner autour de 140 milliards de dollars en 1985. La Chambre des représentants, après le Sénat, vient de lancer un nouveau défi aux thèses libre-échangistes de la Maison Blanche en entérinant une loi limitant les importations de textiles. La législation est moins sévère que la première mouture envisagée par la Chambre, les onze pays asiatiques initialement visés n'étant plus que trois, Taiwan, Hongkong et la Corée du Sud.

Elle n'en impose pas moins une réduction de 30 % des achats de textiles dans ces pays et limite la progression des importations provenant du Brésil et de huit autres pays asiatiques à 1 % par an. Complété par un plafonnement, à 60 % (contre 80 % actuellement) du marché américain, des entrées de chaussures étrangères, ce projet de loi devrait se heurter au veto du président Reagan. Dans un premier temps, il a fait réapparaître tous les éléments d'une polémique qui s'est développée ces derniers mois, et qui est rendue plus aiguë par la perspective des élections de novembre 1986.

Cette discussion est suivie avec la plus grande attention par les partenaires de Washington. Bien que directement visés par la contre-offensive commerciale du président Reagan, Européens et Japonais ne perdent pas une occasion de soutenir l'attitude jugée courageuse de la Maison Blanche. Mais le problème risque de rester pendant longtemps encore. Il faudra attendre quelque dix-huit mois avant que l'affaiblissement du dollar ait des conséquences positives sur la balance commerciale, et, d'ici là, l'économie américaine devrait poursuivre sur la lancée d'une croissance modeste comparée aux 6,8 % enregistrés en 1984. La progression de 0,3 % en octobre de l'indice composite des principaux indicateurs de conjoncture en est une nouvelle confirmation. Cette hausse, la plus faible des quatre derniers mois, n'exclut pas une expansion de 4 % l'an prochain, a affirmé le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige. Cette déclaration a laissé pour le moins sceptiques les économistes américains, qui s'accordent à prévoir une croissance de 2 % à 2,5 % d'ici à la mi-1985.

LOGEMENT

AU CONSEIL DES MINISTRES

L'amélioration de la vie dans les banlieues

M. Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, devait présenter au conseil des ministres du 4 décembre, une communication faisant le point des actions entreprises pour améliorer la vie quotidienne dans les banlieues des grandes villes.

Depuis juin 1984, le comité interministériel pour les villes (CIV) coordonne la politique de l'Etat en faveur de la vie urbaine et en particulier, les opérations « banlieues 89 », celles de la Commission pour le développement des quartiers, et celles du Conseil national de la prévention de la délinquance.

En deux ans, 1,1 milliard de francs a été distribué. Les actions consistent à la fois à améliorer le cadre bâti (500 000 logements remis en état et modernisés en quatre ans), à animer des projets de quartiers (120 quartiers prioritaires 400 000 francs en plus des aides au logement), à lutter contre l'habitat insalubre (210 millions de francs consacrés à la suppression des bidonvilles et des cités de transit), à la création d'aires de nomades (dans 37 agglomérations), enfin à innover dans l'habitat et dans l'urbanisme (par exemple, en 1985 aide à 117 villes dans le cadre des contrats d'action-prévention pour lutter contre la délinquance).

Les plus connues de ces actions touchent des grands ensembles, comme La Courneuve, ou Les Minguettes dans la banlieue lyonnaise. Mais on peut aussi citer Orly-Choisy, qui compte 4 900 logements une première tranche de 650 logements est en cours de réhabilitation, et on y crée en faveur des jeunes, une zone d'éducation prioritaire, une mission locale pour l'insertion professionnelle, une Maison de l'enfance, une salle de musique. On y mène des actions anti « été chaud ». On y installe des parcs de stationnement. On remodèle les espaces. On aide les spectacles.

En 1986, le CIV disposera de 633 millions de francs pour poursuivre les tâches entreprises, et lancer de nouveaux programmes : une cinquantaine de projets « banlieues 89 », en sus des 200 déjà retenus. Et un appel d'offres sera lancé pour un éclairage public, « *plus urbain et moins routier* », dans les banlieues...

JOSÉE DOYÈRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DEMACHY

SICAV RIVOLI OBLIGATIONS

Le conseil d'administration de Rivoli obligations, SICAV obligataire créée à l'initiative de la banque Demachy, réuni le mercredi 6 novembre sous la présidence de M. Marcel Geoffroy, a approuvé les comptes de son premier exercice clos, le 30 septembre 1985.

Rivoli obligations s'était fixé comme objectif d'offrir à ses actionnaires un outil de gestion d'actifs obligataires en recherchant plus particulièrement la constitution de plus-values en capital et en s'imposant une sélection de valeurs de nature à atténuer les risques liés aux variations des taux d'intérêts ; s'élevant à 1 103,90 F au 30 septembre 1985, la valeur liquidative a progressé de 10,75 % en base annuelle depuis le 9 novembre 1984, date d'ouverture au public, et de 11,54 % en base annuelle depuis le 1er janvier 1985, après constitution du portefeuille.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 13,53 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,09 F portant à 13,62 F le revenu global de l'action.

Au 30 septembre 1985, avec un nombre d'actions en circulation de 453 554, le montant de l'actif net s'élevait à 500 677 738 F contre respectivement 120 000 actions et 120 000 000 F lors de la création de la SICAV.

France Manche.

qu'il pleuve, qu'il vente, toutes les 150 secondes une navette relie la France à la terre d'Angleterre.

LA MANCHE EN MOINS DE 30 MINUTES

Moins de 30 minutes pour relier Calais à Folkestone, sans réservation, quelles que soient l'intensité du trafic ou les conditions météorologiques (vent, pluie, brouillard, verglas), c'est la performance garantie par France-Manche.

160 KM/H LES YEUX FERMÉS

Toutes les 2,5 minutes, une navette pourra partir du terminal soit avec 268 véhicules de tourisme, soit avec 25 poids lourds.

Sa vitesse de pointe sera de 160 km/h. Les usagers pourront rester dans leur voiture, ou se détendre à l'intérieur de la navette climatisée et insonorisée.

Rafraîchissements et réseau d'informations vidéo seront à leur disposition.

ENVIRONNEMENT INTACT

Pour France-Manche, une règle impérative : ne pas toucher à l'environnement.

Le tunnel n'aura aucune incidence, ni sur le littoral, ni sur le milieu marin, ni sur les conditions de sécurité de la navigation.

UNE TECHNOLOGIE POUR TOUS LES VÉHICULES TERRESTRES

☐ Une même infrastructure pour les véhicules routiers (répartis selon leur nature à l'entrée du terminal) pour les TGV et les trains classiques.

☐ Des formalités de douane regroupées au départ.

☐ Une capacité de transport tout à fait exceptionnelle : l'addition du trafic d'une autoroute à deux fois deux voies et d'une liaison ferroviaire voyageurs et marchandises.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Compagnie Financière de Suez,
Société Générale de Belgique/
Société Nationale d'Investissement,
Crédit Agricole, Groupe AXA,
Lyonnaise des Eaux.

LES VEHICULES TERRESTRES GAGNENT UN NOUVEL ESPACE.

BOUYGUES · DUMEZ · SAE · SGE · SPIE BATIGNOLLES · CREDIT LYONNAIS · BNP · BANQUE INDOSUEZ

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

« Le secteur privé ne s'intéresse pas à la réalité de l'activité économique mais à ses variations »

affirme M. Sidney Jones, ancien sous-secrétaire d'Etat américain au commerce

Washington. — Le monde financier américain est suspendu, à la décimale près, à la publication des statistiques d'activité de l'économie américaine. Le caractère volatile des anticipations est telle que la moindre variation de tel ou tel indice peut entraîner un retournement du marché. On peut toutefois se demander dans quelle mesure ces statistiques sont réellement significatives et comment elles sont préparées avant d'être publiées.

Jusqu'à ce qu'il quitte ce poste, il y a quelques jours, M. Sidney Jones, sous-secrétaire d'Etat au commerce pour les affaires économiques, a été le principal responsable de la présentation de ces données. Après seize années passées dans l'administration, il a choisi de retourner à son ancien métier de professeur et de travailler à nouveau pour le secteur privé. Unanimement respecté, M. Jones a toujours fait preuve d'une grande indépendance. Il vient de redevenir libre de ses propos.

Correspondance

« Nous disposons aux Etats-Unis d'un système d'information statistiques sophistiqué. Le Bureau of Economic Analysis rassemble les données et le National Bureau of Census les traite. Tous deux font partie du ministère du commerce. En outre, des ministères comme celui du travail ou de l'agriculture ont chacun leur propre système de statistiques.

» Mais il est vrai qu'à l'heure actuelle ce système nous pose des problèmes. D'abord, il est considéré par ceux qui en ont la charge comme une terrible contrainte. Ensuite, la nature même de ces statistiques fait que lorsqu'on les combine pour prendre des décisions politiques, par exemple pour la préparation du budget, il faut reconnaître qu'on échafaude des raisonnements subtils sur des données fausses.

— Et quand la Bourse s'écroule sur l'annonce d'une fuite indiquant un taux de croissance du PNB de 1,7 % au lieu des 2,5 % attendus, comme cela vous est arrivé en juillet dernier ?

— C'est encore pis. Le secteur privé ne s'intéresse pas à la réalité de l'activité économique, mais à ses variations. Les intermédiaires ne vivent que des différences qui entraînent des opérations sur lesquelles ils ont des commissions.

— Quel est le meilleur exemple de mauvaises décisions prises sur des statistiques précises ?

— Le pire exemple est incontestablement celui des statistiques mensuelles du commerce extérieur, importations et exportations, d'où se déduit le déficit commercial. Si vous observez les importations annoncées en janvier dernier, qui sont de 30 milliards de dollars, 16 milliards sont en fait des opérations ayant eu lieu dans les mois précédents, mais dont les documents sont arrivés en retard au Bureau of Census.

— Que faire ?

— J'ai pris conscience du problème en août dernier. Nous avons repris dix-huit mois de données du commerce extérieur, ce qui nous a conduits à traiter vingt millions de documents pendant l'été. Le résultat final n'est guère différent de celui annoncé. 123 milliards de dollars de déficit au lieu de 126, mais si les renseignements avaient pu être donnés plus régulièrement, ou moins souvent, et avec soixante jours de délai par rapport aux opérations au lieu de trente jours comme nous y sommes tenus actuellement, les variations n'auraient pas été si grandes et nous auraient évité des discours inutiles.

— Quelle est l'importance réelle de cette statistique du commerce extérieur ?

— L'ennui est que c'est l'une des statistiques majeures qui entrent dans le calcul de la croissance.

» En deux mots, le PNB est calculé à partir de six éléments : la consommation des ménages, les investissements des entreprises, le logement, la variation des stocks, la variation des exportations nettes et les dépenses de l'administration. Déjà deux de ces éléments sont par définition des variations, celles du commerce extérieur et des stocks. Les deux sont aussi approximatifs pour des raisons voisines.

» Lorsque vous regardez les résultats de la croissance, que nous sommes tenus d'annoncer trimestriellement, à partir du second trimestre de 1984 par exemple, vous avez l'impression que l'économie américaine est en pleine agitation. 7,1 % de croissance au deuxième trimestre, 1,6 % au troisième, 4,6 % au quatrième, 0,3 % au premier trimestre de 1985, 1,9 % au deuxième et 4,3 % au troisième. Or il n'est pas vraisemblable que les éléments réels changent aussi vite. Là encore, c'est qu'il s'agit de la mesure des variations et non de la mesure des niveaux. En somme, il s'agit de la variation des variations. Il faut au moins un mois pour expliquer la différence à des étudiants en sciences économiques. Je n'ai pas cessé d'essayer de le faire comprendre au marché, mais personne ne veut entendre.

Révision

— Les Etats-Unis approchent d'une grande période de révision statistique. Quelles vont être ses conséquences ?

— En effet. Le 23 décembre, la grande révision générale des statistiques sera annoncée. Nous avons une révision tous les cinq ans par le Bureau of Census, et une révision tous les dix ans de l'ensemble national. C'est la plus importante. Tous les indices de référence vont changer. Les nouveaux indices vont inclure les nouveaux prix du pétrole de la fin des années 70. Toutes les mesures de l'inflation vont changer. Nous allons commencer à travailler en dollars constants de 1982 alors que nous étions jusqu'à présent sur des dollars constants de 1972. La valeur de tous les biens va être modifiée, de ce fait.

— Cette grande révision envisage aussi des améliorations dans l'enregistrement statistique ?

— Oui. Par exemple, nous allons désormais essayer d'inclure de plus en plus l'économie souterraine dans nos calculs. Nous avons fait des études d'échantillons et cherché la relation entre les revenus et les dépenses. Les Américains dépensent régulièrement 91 % de leurs revenus, épargnent 6,5 % et paient 2,5 % en frais financiers. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'environ 20 % des revenus ne sont pas déclarés au fisc.

» Nous allons essayer aussi d'améliorer notre perception de l'évolution de la productivité, notamment dans les services.

— Ces changements vous satisferont-ils ?

— D'une manière générale, je dirai que les économistes ont survendu nos capacités statistiques, et, quoi que nous fassions, nous serons au-dessous de leurs espérances. Nos statistiques sont meilleures aujourd'hui qu'il y a dix ans, et seront meilleures dans dix ans. Mais je déplore l'incapacité dans laquelle sont tous les intéressés à cette question de bien définir ce qu'ils veulent mesurer, et de se demander si le chiffre auquel ils se réfèrent est bien la mesure de ce qu'ils recherchent. La mauvaise interprétation des statistiques est encore pire que leur approximation. Personnellement, je trouve qu'on devrait mieux décrire les niveaux d'activité et moins les variations, publier des statistiques moins souvent et indiquer des fourchettes plus que des chiffres précis.

— Y a-t-il, dans le monde politique, des moyens d'interférer dans la présentation des statistiques ou des tentations de le faire .

— Depuis que je travaille pour le gouvernement, je n'ai jamais vu les statistiques avant de les présenter aux médias, sauf quand j'étais chargé du commentaire sur la croissance. On me les montrait quarante-cinq minutes avant la conférence de presse. Les communiqués étaient déjà prêts. Aucun fonctionnaire nommé par le pouvoir politique n'a accès à la préparation de ces statistiques. C'est le seul fait de techniciens de carrière.

» La veille, les chiffres sont communiqués au président des conseillers économiques de la Maison Blanche, qui peut en informer le président, au secrétaire au Trésor et au président de la Banque de réserve fédérale. C'est une pratique contre laquelle j'ai lutté depuis 1974, sans succès. Mais il faut dire qu'ils n'ont aucune possibilité d'influer sur les chiffres puisque les communiqués de presse sont déjà prêts. Et s'il y avait la moindre fuite, cela se remarquerait immédiatement. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Poussée discrète mais sensible des échanges sino-coréens

Séoul. — Inquiets des effets de la montée du protectionnisme aux Etats-Unis et en quête de nouveaux débouchés, les Coréens du Sud regardent avec un intérêt de plus en plus évident vers un marché voisin qui longtemps leur avait été défendu : la Chine. En 1985, estime-t-on de source diplomatique à Tokyo, le montant des échanges entre les deux pays pourrait atteindre plus d'un milliard de dollars.

Ni Pékin, pour ne pas froisser ses amis nord-coréens et les rejeter dans les bras des Soviétiques, ni Séoul, qui a fait de l'anti-communisme le pilier de sa politique et entretient des relations diplomatiques avec Taiwan, ne souhaitent que trop de publicité soit faite autour des échanges sino-coréens alors que, de surcroît, le dialogue économique entre les deux Corées est dans l'impasse.

Mais la Chine de M. Deng Xiaoping est devenue pragmatique, et les Coréens du Sud sont plus soucieux de commerce que de prises de position idéologiques, lorsqu'il ne s'agit pas de la Corée du Nord.

Le commerce entre la Chine et la Corée, qui étaient ennemis il y a trente ans et n'ont pas de liens diplomatiques, prend un caractère de plus en plus institutionnel. Chinois et Coréens viennent ainsi de créer à Hongkong une société commerciale commune chargée de développer les échanges entre leurs deux pays. Kim Woo Ltd. est une *joint venture* dont les partenaires sont le gouvernement de la province de Fujian et le groupe Daewoo.

Tous deux ont agi de manière indirecte par l'entremise soit d'une société de Hongkong que contrôle la province du Fujian, soit d'une filiale de New-York de Daewoo.

Les échanges entre la Chine et la Corée du Sud avaient timidement commencé en 1979 de manière indirecte — par Hongkong — et presque anonyme, les Coréens supprimant les marques de leurs produits. Ils avaient connu un premier essor en 1981, mais à la suite de la visite à Pékin du maréchal Kim Il Sung, ils avaient inopinément diminué pour reprendre de plus belle en 1984, se chiffrant alors à 400 millions de dollars. Au cours des six premiers mois de cette année, ils avaient déjà progressé de 125 %.

L'une des raisons de cette progression tient aux contacts désormais directes qui se sont établis entre Chinois et Coréens. A la fin de 1984, un tanker coréen est même allé en Chine prendre livraison d'une cargaison de pétrole brut en provenance de Taching.

Les hommes d'affaires coréens se rendent en outre de plus en plus fréquemment à Pékin pour explorer les possibilités du marché. Ainsi, le président de Deawoo, M. Kim-Woo-Choong, a-t-il fait six visites en Chine au cours de l'année écoulée. Les Coréens estiment que s'ils pouvaient se passer de leurs intermédiaires à Hongkong ils pourraient réduire les prix des marchandises échangées de près de 5 %.

La Corée vend à la Chine des produits électroniques (télévisions et radios) des équipements électriques, des fibres synthétiques, des engrais et des machines. Elle lui achète du charbon, certains produits chimiques et de la soie.

Même si les échanges entre les deux pays s'effectuent depuis quelques mois de manière plus ouverte, Pékin tient à maintenir une certaine discrétion afin d'éviter d'irriter Pyongyang : en mai dernier, le groupe Samsung fit passer une publicité dans un journal chinois qui provoqua la colère des Coréens du Nord, et les Chinois ne renouvelèrent pas cette expérience.

Les Japonais estiment que les Coréens peuvent devenir des concurrents, leurs produits étant meilleur marché et souvent, parce qu'ils sont moins sophistiqués que les leurs, mieux adaptés aux besoins chinois. Aussi le Japon n'est-il pas le dernier à mettre des bâtons dans les roues coréennes, en révélant par exemple à la presse les allers et venues des dirigeants des grands groupes coréens en Chine.

Ne pouvant guère compter sur les Japonais pour les aider sur le marché chinois, les Coréens envisagent des opérations triangulaires avec des partenaires européens : les Français, bien implantés en Chine, les intéressent tout particulièrement.

PHILIPPE PONS.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 décembre

Rendez-vous manqué

« Avez-vous vu passer les Américains ? » C'est la question que se lançaient mardi en courant les professionnels à la Bourse de Paris. Non, personne n'avait aperçu les investisseurs du Nouveau Monde, dont le retour était attendu ce jour. Résultat de cette absence : les ventes bénéficiaires de nouveau enregistrées n'ont pu être absorbées et les valeurs françaises se sont alourdies en très grand nombre. Cependant, en cours de séance, une petite partie du terrain perdu initialement fut regagné, de sorte qu'à la clôture, l'indicateur instantané, d'abord en baisse de 1,8 %, n'enregistrait plus qu'un recul de 1 % environ.

Il reste que le marché a été bien secoué. Deux raisons à ce rendez-vous manqué : le malaise causé par la fermeture la veille de la Bourse de Singapour (le Monde du 3 décembre) où les opérateurs américains sont très actifs. Ce malaise a gagné Tokyo et Hong-Kong. Autre motif évoqué : les excès à la hausse commis ces derniers temps. « A force de s'entendre dire qu'ils en étaient les auteurs, les Américains ont jugé bon de prendre un peu de recul sur les événements. Sans doute y a-t-il un peu de vrai dans les réflexions recueillies çà et là. Un fait est certain : la forte baisse de Wall Street lundi a quelque peu rafraîchi l'atmosphère.

Le ton était aussi à la morosité sur le marché obligataire. Sur le retrait de la demande, mais sans pression vendeur, les valeurs à taux fixe, les « fiscalisés » et les emprunts d'Etat ont fléchi. Seuls les TMO sont restés bien orientés.

La devise-titre est remontée en flèche pour s'échanger entre 7,7250 F et 7,7350 F (contre 7,62 F/7,67 F).

L'or a été soutenu à Londres : 322,50 dollars l'once (contre 321,50 dollars).

A Paris, le lingot a regagné 500 F à 80 500 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 511 F (après 510 F).

NEW-YORK

Légère reprise

Passablement secoué en début de semaine par des ventes bénéficiaires, Wall Street s'est légèrement redressé mardi. Le mouvement de reprise ne s'est toutefois déclenché qu'à l'approche de la clôture, la tendance étant restée irrégulière et plutôt baissière devant la majeure partie de la séance. Au coup de cloche final, l'indice des industrielles enregistrait une modeste avance de 1,14 point à 1 459,05.

L'amélioration constatée a été plus manifeste au niveau du bilan général. Sur 2 019 valeurs traitées, 908 ont monté, 642 ont baissé et 469 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les avis étaient assez partagés sur la suite des événements. Certains se disaient persuadés que la baisse de lundi n'était qu'un incident de parcours et que le mouvement de hausse allait reprendre très vite.

D'autres, en revanche, affirmaient que la baisse n'était pas finie et qu'en liaison avec la remontée des taux d'intérêt, le « Dow » reviendrait sans doute au niveau des 1 400 points avant de reprendre plus tard son ascension. Un fait est certain : l'espoir d'une détente monétaire s'amenuise et les investisseurs deviennent prudents. L'activité, toujours assez faible, en témoigne. Au total, 106,69 millions de titres ont changé de mains, contre 103,50 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours de 3 déc.
Alcoa	35 1/2	35 7/8
A.T.T.	23 1/2	23 1/2
Boeing	49	49 5/8
Chase Manhattan Bank	63 3/4	64 7/8
Du Pont de Nemours	62 1/4	62 3/8
Eastman Kodak	48 1/2	48 1/2
Exxon	52 3/8	52 3/4
Ford	53 3/8	53 5/8
General Electric	64 1/2	64 1/2
General Foods	non coté	non coté
General Motors	70 1/2	71
Goodyear	28 3/8	28 3/4
I.B.M.	137 7/8	138 3/8
I.T.T.	34 1/2	34 1/2
Mobil Oil	30 3/4	30 3/4
Pfizer	52	52 1/4
Schlumberger	34 7/8	34 1/4
Texaco	31 7/8	31
U.A.L. Inc.	49	49
Union Carbide	63 7/8	63 1/4
U.S. Steel	28 3/8	28 1/4
Westinghouse	44 3/8	43 5/8
Xerox Corp.	58 3/4	58 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CDME AUGMENTE SON CAPITAL. – Mettant à profit sa présence sur le second marché, la Compagnie de distribution de matériel électrique (CDME), qui exerce une activité de grossiste dans ce secteur d'activité, a décidé de procéder à une augmentation de capital qui devrait lui apporter 84 milliards de francs d'argent frais. Celle-ci portera sur 153 633 actions de 100 F nominal émises à 550 F et selon une parité d'échange d'une action nouvelle pour huit anciennes. De son côté, le groupe Lebon, qui devrait ramener à un peu moins de 68 % son actuelle participation dans CDME, puisqu'il n'entend pas souscrire à cette augmentation de capital pour la totalité de sa participation, mettra en vente 600 000 droits au prix unitaire de 15 F.

RHONE-POULENC ENVISAGE L'AVENIR AVEC OPTIMISME. – *« 1986 sera une année plus difficile pour la chimie européenne, mais Rhône-Poulenc, non seulement survivra, mais prospérera »*, a déclaré M. Loïk Le Floch-Prigent, président du groupe chimique au cours d'une réception donnée à Londres pour le dixième anniversaire de la création de la filiale britannique Rhône-Poulenc (UK) Ltd.

Passant en revue les progrès accomplis par le groupe sur la voie du redressement, M. Le Floch-Prigent prévoit une nouvelle amélioration du bénéfice pour l'année qui s'achève. *« Après avoir atteint près de 2 milliards de francs en 1984, celui-ci avait encore augmenté*, a-t-il dit, *de 30 % au premier semestre.*

« La rentabilité des activités de la compagnie, a-t-il ajouté, *est aujourd'hui rétablie dans le monde entier grâce à l'amélioration considérable de la compétitivité qu'ont permis les rigoureuses mesures d'assainissement prises ces dernières années. » « Les ressources financières sont maintenant bien en main après la récente émission de certificats d'investissement et*, a encore souligné M. Le Floch, *le groupe entend maintenant poursuivre en priorité son internationalisation. Alors qu'en 1984, 72 % de sa production française avaient été exportés, cette année, ce chiffre atteindra 75 %. »*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 déc.	3 déc.
Valeurs françaises	130,5	129,6
Valeurs étrangères	94,8	94,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 déc.	3 déc.
Indice général	245,1	242,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 décembre .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 déc.	4 déc.
1 dollar (en yens)	203,90	204,15

BOURSE DE PARIS – Comptant – 3 DECEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 3/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1451	1430	1440	– 0 76
4118	C.N.E. 3 %	4365	4365	4360	– 0 11
230	Elf-Aquitaine	223	221	223	....
200	– (certific.)	217	216	216	– 0 46
195	Ericsson	216	220	219	+ 1 38
425	Exxon Corp.	412	407	407	– 1 21
430	Ford Motors	408 50	409	410	+ 0 36
177	Free State	177	174 20	178	+ 0 56
72	Gencor	74 10	75 10	73 90	– 0 26
510	Gén. Electr.	507	501	502	– 0 98
360	Gén. Belgique	348	344	345	– 0 86
570	Gen. Motors	545	549	549	+ 0 73
57	Goldfields	55 20	54 10	54 10	– 1 99
44	Gd Métropolitain	43	42 25	42	– 2 32
78	Harmony	75 60	75 50	75 70	+ 0 13
28	Hitachi	26 10	26 25	26 25	+ 0 57
770	Hoechst Akt.	758	758	758	....
2050	Siemens A.G.	1925	1912	1912	– 0 67
151	Sony	142 20	142	142	– 0 14
160	T.D.K.	152	151 80	151 50	– 0 32
14 50	Toshiba Corp.	13 25	13 25	13 25	....
1000	Unilever	1064	1051	1061	– 0 28
330	Unit. Techn.	322	318	318	– 1 24
525	Vaal Reefs	471	484	484	+ 2 76
285	Volvo	305 50	296	297	– 3 09
255	West Deep	232	233	233	+ 0 43
209	West Hold.	189	195	200	+ 5 82
440	Xerox Corp.	460 90	457 50	460	– 0 10
1 40	Zambia Corp.	1 44	1 42	1 44	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/12	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 636	7 728	7 420	8 020
ECU	6 730	6 729	....	....
Allemagne (100 DM)	305 090	305 070	295	310
Belgique (100 F)	15 010	15 013	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 340	271 080	262	277
Danemark (100 krd)	84 170	84 300	79	87
Norvège (100 k)	101 150	101 450	98 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 439	11 427	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 135	5 140	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 478	4 479	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	367 540	365 980	3 555	3 725
Suède (100 krs)	100 220	100 510	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 410	43 440	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 940	4 952	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 782	4 820	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 605	5 560	5 320	5 720
Japon (100 yens)	3 780	3 777	3 680	3 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/12
Or fin (kilo en barre)	79800	80300
Or fin (en lingot)	80000	80500
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	490	.....
Pièce suisse (20 fr)	512	510
Pièce latine (20 fr)	470	481
Souverain	601	600
Pièce de 20 dollars	3625	3550
Pièce de 10 dollars	1820	1820
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3050	3105
Pièce de 10 florins	509	507
Or Londres	323 95	322 50
Or Zurich	324 50	323
Or Hongkong	324	322 90
Argent Londres	6 15	.....

Le Monde

Aux Philippines

M. Marcos annonce une réorganisation de l'armée

Manille (*Reuter*). — Le président Ferdinand Marcos a annoncé, mardi 3 décembre, une réorganisation en profondeur des forces armées, prévoyant notamment la mise à la retraite ou le transfert d'une cinquantaine d'officiers supérieurs de l'état-major.

Dans un communiqué, la présidence précise que la réorganisation vise à mieux adapter l'armée à la lutte anti-insurrectionnelle, essentiellement contre la rébellion communiste de la Nouvelle Armée du peuple (NAP). C'est là une des principales exigences du département américain de la défense.

Le général Fabian Ver, réintégré lundi dans ses fonctions de chef d'état-major après que la justice l'eut innocenté du meurtre du chef de l'opposition, Benigno Aquino, est nommé à la tête du conseil de réorganisation des forces armées. Il est chargé d'établir une liste d'officiers à promouvoir.

Le communiqué indique que la réorganisation portera sur des postes-clés du quartier général, ainsi que sur des postes de commandement dans les provinces.

Le général Ver, qui avait été mis en disponibilité pendant la durée du procès, a repris ses fonctions mardi. Les Etats-Unis, opposés *a priori* à une telle manœuvre, avaient mis en garde le président Marcos contre les risques de « *tempête* » que sa réintégration au poste de chef d'état-major pourrait provoquer au sein du Congrès. Or, pour le moment, les réactions des parlementaires américains sont, à l'exception de celles survenues à chaud (*le Monde* du 4 décembre), assez peu nourries. En combinant, une fois de plus fort habilement, une mesure que les Américains jugeaient impérative — la réorganisation de l'armée pour accroître son efficacité face à la guérilla — et une autre dont ils ne voulaient pas — le rétablissement du général Ver, — M. Marcos semble avoir momentanément désamorcé, au nom de la lutte anticommuniste, les charges explosives du côté de ses alliés.

Côté international, seul le Parti social-démocrate ouest-allemand a pris position, jugeant notamment que l'acquittement de tous les accusés du procès « *prouve que le gouvernement de M. Marcos n'avait aucun intérêt à faire la lumière sur le crime ni à faire triompher le droit* ». Pour le SPD, cela augure mal des promesses de réformes démocratiques et du déroulement de l'élection présidentielle, prévue pour février prochain.

De ce côté-là, les choses semblent aujourd'hui moins claires qu'hier. En effet, Mme Corazon Aquino, veuve du leader de l'opposition assassiné, apparaissait mardi, au moment où elle confirmait officiellement son intention d'entrer en lice pour l'élection, comme le seul candidat de l'opposition. Elle disait même avoir proposé au sénateur Salvador Laurel, leader des conservateurs et autre prétendant à la candidature de l'opposition face à M. Marcos, le rôle de candidat à la vice-présidence, à ses côtés. Depuis lors, l'intéressé aurait déclaré « *ne pas être encore au courant d'une telle proposition* ». Il aurait, en outre, entamé les préparatifs de sa propre campagne.

Une nouvelle rencontre des deux grands prétendants de l'opposition non communiste était toutefois prévue ce mercredi pour tenter, une dernière fois semble-t-il, d'harmoniser les points de vue et de préciser les rôles dans la bataille électorale qui s'annonce. Et qui s'annonce rude ! Certes, le régime est en fâcheuse posture et les toutes dernières péripéties, présidentielles et judiciaires, n'ont pas rehaussé son prestige. Elles ont cependant montré avec quelle habileté il savait manœuvrer, envers et contre tout, dans l'adversité.

R.-P. P.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Trois parlementaires UDF et deux socialistes accompagneront M. Daillet à Téhéran

Le départ d'une délégation française pour l'Iran est toujours suspendu à la réponse que M. Roland Dumas doit faire à la question écrite de M. Jean-Marie Daillet, député UDF, à propos du milliard de dollars dû par la France à l'Iran.

Estimant toutefois que cette réponse, qu'il attend dans les prochaines quarante-huit heures, devrait permettre l'ouverture du dialogue qu'il souhaite renouer avec l'Iran, M. Daillet nous a déclaré, ce mercredi, qu'il comptait toujours partir vendredi pour Téhéran. Les parlementaires qui l'accompagneront sont MM. Loïc Bouvard (UDF, Morbihan), Francis Geng (UDF, Orne), Emmanuel Hamel (UDF, Rhône) et deux socialistes, M. Yves Tavernier, député de l'Essonne, et sans doute M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence.

Outre ces parlementaires, un certain nombre d'hommes d'affaires accompagneront la mission, dont l'origine revient à l'Organisation latino-orientale de coopération économique (OLORCE). L'OLORCE, dont le président de la section française est M. Jean-Marie Daillet, est dérivée de l'Organisation latine de coopération économique OLCE, créée en 1980 pour concentrer les missions de rapprochements économiques et culturels internationaux. La délégation française ne devrait pas rester plus de deux ou trois jours à Téhéran.

Il s'agit d'un « *voyage exploratoire* », nous a déclaré M. Daillet. Mais il est bien évident que la question de otages sera au centre des rencontres, même si l'OLORCE précise que « *la destination du voyage est Téhéran et non Beyrouth* ». Et de rappeler que « *l'objectif de la mission demeure la volonté de normalisation dans l'intérêt réciproque des deux nations* ».

On souhaite, à Paris, pour des raisons évidentes, ne pas coupler l'affaire Eurodif et celle des quatre otages détenus au Liban, auquel est associé le cas de M. Albertini, chef d'escale d'Air France, détenu en Iran depuis plusieurs mois.

Mais il est non moins évident que, aux yeux des membres de la délégation, la normalisation franco-iranienne passe aussi par un geste de l'Iran pour essayer de faire accélérer la libération des otages. La délégation, qui doit être reçue par l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement, lui demandera l'envoi au Liban d'une délégation iranienne.

DES INSTITUTEURS SUR LES TOURS DE NOTRE-DAME

Une cinquantaine d'instituteurs spécialisés ont déployé, mardi 3 décembre, sur l'une des tours de Notre-Dame de Paris, une banderole proclamant leur « *colère* » : ils ont ensuite été évacués par la police. Ils souhaitaient attirer l'attention sur le conflit qui les oppose depuis la rentrée à l'administration. Depuis cette date, l'indemnité de logement des instituteurs (environ 1 000 F par mois, soit 10 à 15 % du salaire) n'est plus versée aux deux cent seize instituteurs parisiens qui enseignent dans des établissements spécialisés pour enfants inadaptés, des prisons ou des hôpitaux.

En dépit d'un décret de 1982 qui les exclut du versement de l'indemnité de logement, accordée aux seuls instituteurs d'écoles communales, le ministère de l'intérieur, chargé du paiement de l'indemnité, avait continué de la verser à tous les instituteurs de Paris par l'intermédiaire de la mairie, mais a décidé, en septembre 1985, d'appliquer strictement la réglementation. Le ministère de l'éducation nationale a toutefois promis de compenser cette année ce manque à gagner, mais aucune mesure concrète n'a encore été prise. Les instituteurs spécialisés craignent que ces modifications ne compromettent leur indépendance pédagogique et ne préludent à un démantèlement de leur enseignement.

M. MITTERRAND SUR EUROPE 1 LE 9 DECEMBRE

M. François Mitterrand sera interrogé lundi 9 décembre sur Europe 1, dans l'émission « Découvertes » de Jean-Pierre Elkabbach, de 18 heures à 20 heures.

Sur le vif

L'enfer, c'est l'ordre

Je viens de lire un truc marrant. C'est une Allemande. Elle a demandé et obtenu le divorce. Vous savez pourquoi ? Son mari lui interdisait de faire le ménage. Il s'occupait de tout dans la maison. Il rentrait de son travail, il la trouvait en train de passer l'aspirateur, il lui arrachait des mains : touche pas à ça, tu sais pas t'en servir, va dans la chambre, et si tu ouvres un placard n'oublie pas de le refermer.

Des mecs comme ça, sans parler des nanas, des maniaques de la propreté, au début, on ne se méfie pas. On se dit : ce sera super, j'aurai pas à lever le petit doigt. On ne se rend pas compte. C'est l'enfer. Ils vous réveillent au milieu de la nuit, ils vous secouent : tu as pensé à nettoyer le lavabo après t'être lavé les dents hier soir ? Ils se relèvent pour vérifier. Ils allument. Ils en profitent pour passer un deuxième coup de chiffon sur l'écran de la télé, soigneusement nettoyé chaque soir après usage. Ils reviennent se coucher : t'as vu comment t'as arrangé le dessus-de-lit ! Ça va encore me faire des faux plis.

Les hommes supportent, ils ont l'habitude, leur mère c'était pareil. Les femmes, elles, ça les désarçonne, ça les crispe, ça leur met les nerfs en boule. Alors, méfiez-vous, les filles ! La première fois que vous allez chez lui, inspectez la cuisine. Si les tiroirs de ses placards sont marqués avec des étiquettes tapées à la machine : couverts, service à thé, casseroles, bassines, attention ! S'il vous oblige à enlever vos chaussures avant d'entrer au salon pour pas abîmer le parquet avec vos talons aiguilles, exécutez-vous sans piper, installez-vous sur le canapé, prenez un magazine, et, après l'avoir feuilleté, remettez-le de travers sur la pile. Au bout de trente secondes, vous allez voir, il va le replacer à angle droit. Faites-lui passer alors le test du tapis : d'un coup de pied négligent vous en relevez un coin. Ignorant sa souffrance, vous vous approchez ensuite de sa chaîne stéréo, vous vous penchez et vous bâillez en soufflant dessus. Là, pas de problème, il bondit et il vous vire. Vous l'avez échappé belle !

Remarquez, cet homme-là, il a au moins un avantage. Il ne découche pas. L'amour, c'est désordre.

CLAUDE SARRAUTE.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINE LE PROJET DE LOI

Les députés communistes et la CGT s'opposent à l'aménagement du temps de travail

L'Assemblée nationale examine, ce mercredi 4 décembre, le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, arrêté lors du conseil des ministres du 20 novembre. La discussion devrait s'ouvrir dans l'après-midi, et se prolonger tard dans la nuit.

Alors que les députés socialistes proposent quatre amendements de pure forme ou pour préciser les conditions de rémunération, les députés communistes, eux, ont choisi la voie de l'obstruction à l'encontre d'un projet qu'ils entendent combattre avec énergie. Pas moins de 130 amendements sont ainsi prévus, dont une vingtaine visent à exclure des modnlations d'horaires la plupart des branches industrielles.

A cette bataille de procédure répond, en écho, la manifestation organisée par la CGT qui entend réussir une « *grande journée d'action* » pour proclamer son opposition au projet gouvernemental.

Dès 6 h 45, avant l'arrivée des forces de l'ordre, deux cents à trois cents manifestants se sont rassemblés devant le Palais-Bourbon. Le quartier était bientôt bouclé par d'imposantes forces de police, disposant de canons à eau, également chargées de la protection de l'ambassade de Pologne toute proche. Une manifestation de la CGT — à laquelle s'est associé le syndicat CFDT de la Société générale — prévue à 10 heures sur le boulevard Saint-Germain devait ensuite tenter de rejoindre l'Assemblée nationale.

Force ouvrière, également opposée au projet, n'a pas jugé bon d'organiser de démonstration publique. La CFTC, très réservée, avait, la veille, tenu une conférence de presse pour expliquer son attitude. Jugeant le projet « *trop laxiste pour la gestion du temps de travail et trop contraignant en ce qu'il impose une réduction de la durée du travail* », la CFTC demande aux députés de reprendre ses propres amendements.

M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a estimé pour sa part, dans un entretien publié par le quotidien *le Républicain lorrain*, que le projet était « *en partie truqué* », soulignant qu'il s'agissait « *d'un cocktail de flexibilités et de rigidités* ».

Favorable, la CFDT a voulu inciter les députés à adopter le texte gouvernemental. M. Edmond Maire, le secrétaire général, leur a adressé une lettre en ce sens le 29 novembre, rappelant que le projet « *rencontre l'intérêt du plus grand nombre* » et peut être « *un progrès, une chance pour les salariés et les entreprises* ».

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 4 DÉCEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par
FRANÇOIS KOCH
La montagne française est-elle chère ?
avec ALAIN GIRAUDO

JEUDI 5 DÉCEMBRE
« Le Monde » reçoit
M. ROLAND CARRAZ
secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique
AVEC PHILIPPE BOUCHER

LES PRIX LITTÉRAIRES

Interallié : Serge Lentz

Le prix Interallié a été décerné, le 3 décembre, à Serge Lentz pour son roman *Vladimir Roubaïev ou les Provinces de l'irréel* (Robert Laffont). Il l'a emporté sur Guy Lagorce (*Rue des Victoires*, Grasset). Les deux années précédentes — et sept fois en dix ans, — c'est la maison Grasset qui avait été primée.

Vladimir Roubaïev ou les Provinces de l'irréel est le deuxième roman de Serge Lentz. C'est un livre chaleureux, une vaste fresque haute en couleur, pleine de fureur, de passion et d'héroïsme.

Dans la Russie du siècle dernier, sur fond de guerres napoléoniennes et d'immenses boucheries, Ivan Roubaïev, hobereau ukrainien, règne sur son domaine des Grands Chênes. Personnage violent et contradictoire, militaire réduit à l'inaction, il trouve un peu de douceur auprès de Baïla, la fille de son régisseur juif. Vladimir, dernier rejeton des Roubaïev, géant au regard clair et droit, fait le difficile apprentissage de la liberté auprès de la compagne de son père. Il parcourt les « provinces de l'irréel » dans ce pays « *trop grand pour une seule nation* ».

Une foule de personnages, aux profits bien marqués, aux statures parfois imposantes, habitent le roman de Serge Lentz. Comme l'auteur, ils obéissent aux manifestations de la providence divine, croient au destin, mais restent épris de merveilleux et de sortilèges païens. Le plaisir pris par l'auteur à peindre ces portraits est visible et communicatif.

Avec *Vladimir Roubaïev*, le jury du prix Interallié a récompensé un roman foisonnant, qui est aussi une célébration de l'énergie vitale, un chant de vie : « *L'amour n'est jamais un péché,* écrit Serge Lentz, *ce sont nos intentions qui nous damnent, pas nos affections.* »

P. Ke.

[Né en Provence le 15 janvier 1936 de parents ukrainiens, Serge Lentz a été initié dans son enfance à trois langues : le français, le russe et l'anglais. Après des études à Cambridge et un doctorat de sciences économiques, il devient journaliste, principalement aux Etats-Unis. Grand reporter, il rend compte des conflits et guerres qui ont marqué ces dernières décennies. En 1981, il persuade Robert Laffont de publier l'écrivain américain Jim Harrison. Il traduit deux romans de cet auteur, *Légendes d'automne* et *Sorcier*. En 1982, il obtient le Prix des libraires pour *les Années-Sandwiches*, roman qui conte les destins parallèles, et un moment croisés, de deux jeunes gens, un aristocrate et le fils d'un couple modeste d'origine polonaise.]

(*Lire page 16 le point de vue de Pierre Belfond.*)

M. HERNU DÉNONCE L'« ESPRIT CORPORATISTE » DES MILITAIRES

« *Il n'y a pas de malaise dans l'armée. Parfois des états d'esprit corporatistes, et ce n'est pas très bon* », déclare M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, dans un entretien qui est publié mercredi 4 décembre par *Lyon-Matin*, édition rhodanienne du *Dauphiné Libéré*.

M. Hernu, répondant à une question sur les déclarations et prises de position de « Spartacus » (le colonel Arnaubec) et des généraux Delaunay et Arnold, ajoute qu'il faut « *s'orienter vers un esprit interarmées et s'habituer à parler de l'armée et non pas des armées.* « *Il faudra demain lutter contre ce corporatisme, mais il faut protéger les traditions des régiments et des unités* », précise-t-il.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 4 décembre 1985 a été tiré à 460 958 exemplaires



